JEAN-FRANÇOIS GAYRAUD

Théorie des Hybrides

Terrorisme et crime organisé

PRÉFACE DE
JACQUES DE SAINT VICTOR

CNRS EDITIONS

Théorie des hybrides
Terrorisme et crime organisé

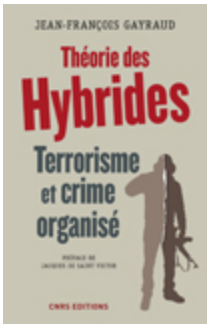

Dans le monde post-Guerre froide, l'hybridation est devenue la règle et non plus l'exception, générant des entités inclassables : guérillas marxistes vivant du trafic de cocaïne ; gangsters salafisés ; sectes religieuses vouées au terrorisme ; financiers à la fois spéculateurs et criminels ; paramilitaires mutant en cartels de la drogue… Tous les entrepreneurs du crime tendent aujourd'hui à changer d'ampleur et de forme.
L'ère de l'hybridation a commencé… Et le terrorisme trouve ainsi des nouvelles sources de financement. Des corps hétérogènes et inconciliables font désormais symbiose. Hier, acteurs « politiques » (terrorisme, guérillas, milices, mouvements de libération) et criminels de « droit commun » (bandes, gangs, cartels, mafias) vivaient séparés dans les espaces et selon les logiques de la Guerre froide : ils fusionnent aujourd'hui sur la même scène violente et prédatrice.
Jean-François Gayraud livre une analyse lucide et sans concession de ces hybrides qui bousculent toutes les certitudes héritées du XX^{e} siècle.

« La figure du "prédateur" mondialisé appelle la figure nouvelle du petit criminel global qui se présente souvent sous l'aspect plus "noble" du terroriste. Cet "hybride" prend de multiples aspects que Jean-François Gayraud décline dans une casuistique savoureuse. »

Jacques de Saint Victor (préface)

Jean-François Gayraud est docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut de criminologie de Paris. Essayiste et haut fonctionnaire de la police nationale, il est l'auteur de nombreux ouvrages de géopolitique et de criminologie, dont Le Renseignement criminel *(CNRS Éditions, 2011).*

JEAN-FRANÇOIS GAYRAUD

Théorie des hybrides

Terrorisme et crime organisé

Préface de Jacques de Saint Victor

CNRS ÉDITIONS
15, rue Malebranche – 75005 Paris

Collection « Arès »
dirigée par Xavier Raufer

© CNRS Éditions, Paris, 2017

ISBN : 978-2-271-11751-9

ISSN : 1961-1889

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

À Frédérique…

« En combattant l’ennemi une longue période, nous avons conçu que, du point de vue stratégique, nous devons mépriser tous les ennemis, et, du point de vue tactique, en tenir pleinement compte. »

Mao Zedong,
Intervention à la Conférence
des Partis communistes et ouvriers,
Moscou, 18 novembre 1957

Préface

Du jardin à la française à la jungle mondialisée

Voici un petit livre qui n’est pas à mettre entre toutes les mains. Car il est écrit non par un philosophe du déclin mais par un important acteur de terrain. Ce qu’il a à nous dire dérangera. Chaque époque a ses types de criminalité et rares sont ceux qui les distinguent à temps car le crime n’est pas, surtout en France, objet de grande réflexion. Entre 1870 et 1914, dans cette période de mutation marquée par l’essor concomitant du capitalisme mondialisé – la « première mondialisation » (S. Berger) –, et des premières formes modernes du crime organisé, il y eut quelques figures originales qui produisirent des travaux fort intéressants sur les évolutions du monde criminel. On peut citer l’ex-juge Gabriel de Tarde, auteur des *Lois de l’imitation* (1890) mais aussi d’une *Philosophie pénale* (1900) qui avait quelque mérite.

Évidemment, l’école sociologique durkheimienne s’est empressée de marginaliser Tarde car tout n’était pas parfait dans son approche pluridisciplinaire. Le propre des visionnaires est de ne pas s’embarrasser toujours d’une implacable rigueur ; le poète est visionnaire, rarement le chercheur en sciences sociales, c’est ce qui explique notre préoccupant

aveuglement dans ce monde où la poésie n'a plus sa place : nous n'arrivons pas à penser ce que nous ne pouvons modéliser, déplorait le prix Nobel d'économie Paul Krugman. Par certains côtés, Jean-François Gayraud me fait penser à ces esprits audacieux, mi-intellectuels, mi-praticiens, qui, à l'image du célèbre juge Falcone, ne se sont pas contentés de leur savoir juridique et de quelques enquêtes sociologiques pour révéler au monde l'existence d'un fléau dont certains niaient l'existence, mais qui ont cherché patiemment à penser leur « objet », en lisant les historiens, les anthropologues, les scientifiques ou les écrivains car, comme disait Falcone, ce héros de la lutte contre Cosa Nostra, pour bien comprendre et lutter contre des phénomènes criminels qui semblent nous dépasser, il faut, au risque de tâtonner, être pluridisciplinaire.

C'est donc avec d'imposantes lectures savantes, couplées d'un solide savoir de terrain lui évitant certaines impasses théoriques, que Jean-François Gayraud nous introduit dans les mutations d'un monde trouble qu'il connaît bien puisqu'il le fréquente depuis les débuts de sa carrière à la Direction de la surveillance du territoire (DST), en traitant de contre-espionnage, de contre-terrorisme et de sécurité économique. Ce mélange d'affairisme, de criminalité et de haute politique le conduisait nécessairement à prêter attention aux arrière-cours de la mondialisation. J'ai fait sa connaissance en travaillant sur les mafias, archétype de la criminalité « pure » mais qui tend justement de plus en plus à se masquer en apparaissant sous d'autres formes, notamment économiques, bref à « s'hybrider ». Nous voilà au cœur du sujet de cet essai car, au fond, la thèse de ce livre repose sur la mise en exergue d'une « hybridation criminelle » croissante, dans le cadre de la mondialisation, de certains comportements que le sens commun n'associe pas d'abord à la question du crime.

On l'aura compris, ce livre de « criminologie » n'est pas une simple recherche sur la sécurité ; c'est d'abord une réflexion sur notre monde sans

autorité centrale ni règles communes, où triomphent de nouvelles formes d'arbitraire, de violence privée, de guerres civiles larvées, etc. En citant les travaux d'Hedley Bull, Jean-François Gayraud s'inscrit résolument dans le camp qu'on appelle « néo-médiévaliste » qui n'est guère prisé aujourd'hui chez les experts en sciences sociales. C'est là d'ailleurs un véritable paradoxe : les spécialistes de droit international comptent quasiment tous pour acquis depuis la chute du Mur (1989) la fin ou tout au moins le « retrait de l'État » face aux grandes féodalités industrielles et/ou financières. Nos États font de plus en plus songer aux anciennes principautés médiévales, avant l'essor des théories de la souveraineté (Bodin) et les traités de Westphalie (1648) qui organisèrent le monde moderne. Face à une multinationale, l'État postmoderne ne sera bientôt pas plus puissant que Louis VI le gros face aux sires de Coucy. Il lui sera tout aussi impossible de la traduire devant sa cour de justice, tandis que la grande firme pourra en revanche le poursuivre si ses lois ne lui conviennent pas[1].

Qui aurait pu imaginer une telle défaite de la souveraineté avant 1989 ? Il a fallu des siècles pour que l'État puisse mettre au pas les féodalités seigneuriales et ecclésiastiques et voilà qu'en ce début de Troisième Millénaire, nos élites européennes et mondiales n'ont pas hésité à consacrer, sous la pression de puissants lobbys, une reféodalisation du monde en nous berçant du rêve du « doux commerce », fruit d'une lecture naïve de Montesquieu. Grand spécialiste de l'*Esprit des lois*, Raymond Aron ne s'était pas laissé abuser, lui, quand il prévoyait dès son introduction à la *Théorie de la classe de loisir* de Thorstein Veblen (en 1970 !) que le monde des échanges internationaux ne serait pas une « promesse de paix grâce à l'effacement progressif des frontières » mais resterait entièrement ouvert « à l'action des prédateurs, aux mœurs barbares, au vol par la propriété et à l'enrichissement sans cause. » Propos visionnaires. En 1989, nous nous

étions endormis dans un jardin à la française et nous nous sommes réveillés depuis dans une jungle mondialisée.

Derrière ce concept d'hybridation se révèlent les dynamiques prédatrices dans les violences politiques, économiques ou religieuses contemporaines. Bien qu'elle soit le plus souvent ignorée de la théorie économique, la prédation est aujourd'hui, comme certains en ont eu déjà l'intuition, un concept clé de notre monde globalisé[2]. La question de la violence est redevenue centrale elle aussi mais elle l'a en réalité toujours été ; l'économisme dominant nous l'a simplement fait perdre de vue. Toute l'œuvre de Norbert Elias est là pour nous rappeler que, contrairement à ce que croit la vulgate dominante, la civilisation ne tient pas à un point en plus ou en moins de PIB, mais à la maîtrise de la violence et de ses multiples soubresauts. Or, c'est cette maîtrise qui est en partie en train de nous échapper. S'il y aura probablement moins de guerres traditionnelles entre nations, prédit notre auteur (de même que tendront aussi à s'effacer les figures déviantes de ces combattants *classiques*, en l'espèce celles du « partisan » analysé en son temps par Carl Schmitt), nous courons vers l'essor de violences nouvelles que nous préférons qualifier autrement, terrorisme, crise financière, spéculation, etc. Voilà qui bouleversera bien des analyses stratégiques classiques. L'esprit humain a toujours tardé à ouvrir les yeux sur le mal qui imprègne un système social au point de le dominer, surtout quand des groupes prédateurs exercent des fonctions socio-économiques utiles, voire prestigieuses, ou des positions *subalternes* qui suscitent l'empathie ou la culpabilité de l'enquêteur. Commençons par le haut car, comme dit le dicton, « le poisson pourrit d'abord par la tête ».

Dans toute société, les groupes dominants sont ceux qui ont le plus à en cacher le véritable fonctionnement, disait Barrington Moore Jr., dont l'analyse trop méconnue sur les liens entre la violence et l'essor du capitalisme, dans son livre sur les *Origines sociales de la dictature et de la démocratie* (1966), reste à méditer. C'est une vérité quasi intemporelle qui

rend certaines approches délicates. Dans les années 1940, quand le criminologue américain Edwin Sutherland avait défini ce qu'il entendait par « criminalité en col blanc », il fut mis au banc de l'Université car la vulgate dominante de l'époque n'arrivait pas à imaginer qu'un homme d'affaires prospère puisse être assimilable à un délinquant. On avait alors une vision assez simple du criminel : ce ne pouvait être qu'un marginal, issu des bas-fonds, ou un détraqué ayant perdu tout sens moral. Mais qu'un honorable dirigeant d'entreprise, fraudant le fisc dans un paradis fiscal, ou facilitant des intérêts douteux (les fameux « ouvreurs de porte »), puisse être associé à un bandit, même « en col blanc », dépassait l'entendement. On considéra que l'analyse de Sutherland était offensante pour les « forces vives » et frisait la « provocation anarchiste ». Aujourd'hui, la notion de « criminel en col blanc » est entrée dans le langage commun mais la même résistance se fait jour à l'égard de nouveaux prédateurs, notamment financiers qui, en s'appuyant sur quelques relais complaisants, ont réussi depuis un quart de siècle à faire sauter tous les « garde-fous » qui avaient été patiemment établis depuis 1929 contre les excès de la finance. Ils ont déréglé le système, au nom de sa nécessaire « fluidité », et imposé sans heurt leur logique prédatrice. Certes, il ne faut jamais généraliser (et la *criminalisation* est un exercice délicat, voire dangereux, pour celui qui ne maîtrise pas les questions pénales) mais ces dérives se rencontrent désormais dans de nombreux cercles élitaires[3] ; à ce stade, la question n'est plus un simple problème de morale individuelle – l'absence ou non de cupidité – comme le laissait croire le film *Wall Street* et son éloge de la cupidité (« greed is good ») – mais bien une question de système (ce qui est beaucoup plus dérangeant). Une logique prédatrice s'est instituée au cœur de la globalisation qui en pervertit grandement le fonctionnement et produit des « hybrides » oscillant entre le légal et l'illégal, avec des logiques mafieuses le plus souvent sans la mafia (comme l'a dit le FBI à propos des

subprimes). Le livre des années 1980, *Le Bal des prédateurs* de la romancière Connie Bruck, était prémonitoire.

Pourtant, le silence sur ces questions est assourdissant. Du reste, le politique « modernisateur », néolibéral ou social-libéral, préférera détourner le regard et s'attaquer à d'autres sujets que lui offre un économisme de circonstance. On aura à cœur de fragiliser toujours plus les classes moyennes et populaires (en détricotant le code du travail, en ébranlant l'armature de la fonction publique, en traquant le moindre petit avantage de l'infirmière ou du pompier, etc.), alors même que les inégalités ne cessent d'exploser, plutôt que de répondre à l'essor de ces véritables « super-prédateurs » (ou « banksters ») dont les opérations n'ont plus rien à voir avec la « destruction créatrice » du capitalisme classique de Joseph Schumpeter. Ces nouveaux rapaces n'ont pas hésité à dépouiller leurs propres clients, spéculer contre les États qu'ils conseillaient, voire mentir devant les représentants du peuple, mais ils vivent en toute impunité puisque, comme l'avouera en 2012 le ministre américain de la Justice, Eric Holder, dans le cas de l'affaire de la banque HSBC, aucun État ne peut poursuivre réellement des établissements « systémiques », même quand on les soupçonne de blanchir des milliards de cartels de la drogue ; le retrait de leur licence bancaire signerait l'effondrement de tout le système financier mondial. On n'a pas encore tiré toutes les leçons éthiques et juridiques d'une telle situation créée par l'abolition du *Glass Steagall Act* permettant l'édification de ces géants financiers : le « too big to fail » (trop gros pour tomber) a généré le « too big to jail » (trop gros pour aller en prison).

Il importe ici de rappeler l'involution historique que cette logique représente sur la longue durée. Elle confortera d'ailleurs la perspective « néo-médiévaliste » de cet essai. Qu'est-ce au fond que la féodalité, sinon la légitimation d'élites prédatrices ? Le grand historien Fernand Braudel nous l'a rappelé dans *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* : « Derrière le banditisme, cette piraterie terrestre,

on trouve un soutien permanent de la part des seigneurs ». Mais, justement, depuis le XVIII[e] siècle, un courant de pensée dominant a cru qu'en substituant l'élite prédatrice féodale par une élite industrieuse et bourgeoise, faisant triompher le « doux commerce » sur les guerres de conquête du vieux mercantilisme, l'Occident connaîtrait paix et prospérité. Ce fut la thèse de l'école anglo-écossaise des Lumières qui, bien avant Adam Smith, avait fait l'apologie de la *Commercial Society* (Ferguson, Hutcheson, Hume et Robertson). La bourgeoisie incarnait l'élément central de cette avancée de civilisation car elle était regardée comme un élément pacifique d'ordre et de sécurité. Ce fut vrai dans la plupart des pays d'Europe car cette classe semblait portée vers des activités pacifiques pour améliorer son sort et faire fructifier l'économie. Mais on oublia que ce rêve de la *Commercial Society* n'était valable que si la bourgeoisie se montrait créatrice et… éclairée, non prédatrice ; or, elle ne le fut pas partout.

À Palerme et dans l'ouest de la Sicile, dès le début du XIX[e] siècle, pour des raisons trop complexes à évoquer ici, les anciens *guépards* ne furent pas, pour l'essentiel, remplacé par des entrepreneurs honnêtes mais, comme le nota ironiquement le prince de Lampedusa dans son célèbre roman, par des « chacals et des hyènes », une classe prédatrice inculte et sans scrupule qui n'hésita pas à détourner la richesse sans en créer réellement (prédation). Avec la libéralisation de l'économie, la *main invisible* du marché devint vite le tremplin d'une *main invisible* du crime (Franchetti parlera de « démocratisation de la violence ») pour une classe qu'en 1876 le baron Franchetti, premier grand analyste de la mafia, appela les *facinorosi della classa media* (terme qu'on pourrait traduire aujourd'hui par celui de « bourgeoisie mafieuse »). Ce que la crise des *subprimes* a en partie révélé (et que rien ne vient démentir jusqu'à présent), c'est que cette logique prédatrice se retrouve désormais au cœur du système global – Krugman a parlé de « Ponzi finance » – car la richesse se trouve happée par un petit groupe et il est à craindre que « l'exemple sicilien » ne serve pour ainsi dire

d'archétype à une hybridation criminelle globale *par le haut*, une « méridionalisation » du monde, comme disait Falcone en découvrant les « zones grises » des paradis fiscaux.

Le danger de voir la planète ressembler à une grande Sicile dérégulée[4], dominée par des élites prédatrices, est ce que pointe le livre de Jean-François Gayraud qui avait déjà levé un coin du voile dans *La Grande Fraude. Crime, Subprimes et crises financières* (2011) puis avec *Le Nouveau Capitalisme criminel. Crises financières, narcobanques, trading de haute fréquence* (2014). On peut espérer qu'il poursuivra ses recherches sur ce point, tant il est symptomatique des illusions d'une certaine pensée économique qui, en se réfugiant derrière des abstractions, nous conduit allègrement sur un océan déchaîné et sans rivage.

Évidemment, cette hybridation criminelle du haut renvoie à une hybridation criminelle du bas. Car les formes de criminalité s'adaptent toujours à leur environnement. Les mutations se font aux deux extrémités de la chaîne. En bas, dans cet *underworld* de la pègre, les mutations ne sont pas moins vives qu'en haut, dans *l'upperworld* des « surclasses mondialisées ». Ainsi la figure du « prédateur » mondialisé appelle la figure nouvelle du petit criminel global qui se présente souvent sous l'aspect plus « noble » du terroriste. Cette figure « hybride » prend de multiples aspects que Jean-François Gayraud décline dans une casuistique savoureuse, de la Compagnie D. aux mutations du FLNC, et qui s'achève par celle du djihadiste. C'est là probablement l'apport principal de la seconde partie de son essai. Il faut insister à cet égard sur le chapitre 5 (« Le djihadiste en voyou de banlieue ») qui marquera les esprits car il révèle une approche nouvelle d'un phénomène que les pouvoirs publics ne traitent que sous l'angle de la « radicalisation » et, donc, de la « déradicalisation » (v. les budgets dégagés à cet effet). Et si la cause religieuse n'était pas le but mais le simple moyen pour le voyou contemporain, le « Badass », version

banlieusarde du « criminel d'habitude » de Varlam Chalamov, d'assouvir « dans l'anomie et la prédation une certaine façon d'être au monde » ?

Le trait dominant resterait là encore la question de la prédation. La plupart des terroristes ont un passé criminel et je laisse au lecteur le soin de méditer l'apport de cette théorie des hybrides qui évite de trop se faire d'illusion sur notre monde. En déplaçant le curseur, cette réflexion a, au passage, le mérite de dépasser une querelle parfaitement française pour savoir si, dans les attentats qui ont ensanglanté notre pays depuis 2015, l'on assiste à une radicalisation de l'Islam ou à une islamisation de la radicalité. Certes, en apparence, la position de Gayraud semble conforter l'hypothèse d'Olivier Roy mais son approche territoriale (voir le chapitre 6 sur « les territoires de l'hybridation ») conforte par ailleurs les thèses de Gilles Kepel. C'est peut-être que la réponse est à chercher ailleurs mais on ne tranchera pas ici ce débat tortueux.

À partir de l'exemple du Hezbollah et du Hamas, Gayraud permet de comprendre que toute forme d'hybridation n'est évidemment pas une totale nouveauté ; tout est question de circonstances et de degré. Les services du GCMA se finançant à la marge au début de la guerre d'Indochine par le transport du pavot des tribus Méo n'entrent pas, ou beaucoup moins, dans cette logique d'hybridation qu'un groupe terroriste ayant parfaitement basculé depuis 1989 dans le trafic de drogue ou un « État autorisant une entité terroriste hybride à œuvrer sur son territoire ». Ce dernier devient alors un « État support du terrorisme ». Ce concept d'hybridation possède surtout une grande capacité heuristique : nous alerter sur les mutations de certains acteurs, en haut comme en bas de l'échelle, dont les capacités prédatrices et criminelles ne sont pas toujours bien perçues, soit au nom de l'idéal politique ou religieux (ex. le terroriste), soit au nom de la réussite économique et de la respectabilité sociale (ex. le bankster).

Si, selon le mot fameux de Camus, mal nommer les choses revient à ajouter au « malheur du monde », alors ce sont autant des raisons éthiques

que des raisons pratiques qui justifient cette prise en compte. Sur ce dernier plan, Gayraud s'en explique en citant par exemple – le cas est frappant – un ambassadeur américain en Amérique latine chargé de lutter contre certains groupes terroristes qui mit des années avant de comprendre pourquoi la perception des agents de la CIA n'était pas aussi fine que la sienne. Contrairement à ces espions, il disposait lui des rapports du DEA (la lutte antidrogue), ce qui lui permettait de bien mieux saisir les logiques des groupes terroristes qui, en parfaits *hybrides*, se dévoilaient plus par leur dimension criminelle que par leur dimension politique. Cet exemple peut aujourd'hui se décliner dans de multiples domaines, même si notre auteur évite prudemment de le faire. Donnons un exemple : en Italie, contrairement à la France, la lutte contre le terrorisme djihadiste n'est pas renvoyée à une unité spécialisée, comme le parquet antiterroriste, mais prise en charge par les parquets antimafia (DDA) qui disposent d'un bien meilleur savoir criminel sur le territoire.

Et les résultats ne semblent pas en pâtir. *Cherchez le criminel !*, nous alerte Gayraud, même si d'aucuns y répugneront car la démarche est moins « noble » ; votre ennemi vous détermine. Or, lutter contre le terrorisme est plus « glorieux » que lutter contre des prédateurs. Dans le chaos qui vient, il conviendra pourtant de revoir bon nombre de nos certitudes stratégiques les plus ancrées. La fin de l'ancien ordre du monde ouvre nécessairement sur d'autres menaces. Laissons les demi-habiles, dont parle Pascal, continuer à « faire les entendus ». Pour les autres, s'ils veulent s'en donner la peine, ils trouveront dans les pages qui suivent bien des matières à méditer pour ne pas suivre le monde comme il va, ou tout au moins pour en connaître les nouvelles menaces.

Jacques de Saint Victor
Historien du droit, professeur des Universités,
chroniqueur au *Figaro littéraire*
et auteur d'*Un pouvoir invisible : la mafia et les sociétés démocratiques* (Gallimard, 2012).

Introduction

Le monde d'après : post-Westphalien, post-démocratique

Un nouveau Moyen-âge ?

En 1977, dans *The Anarchical Society*, le professeur Hedley Bull affirme que « le monde se dirige vers un nouveau Moyen-âge »[1], inquiétant retour vers un monde chaotique et violent. Les historiens ont inventé cette période du « Moyen-âge » pour décrire les siècles troublés se situant entre la chute de l'Empire romain (Ve siècle) et la Renaissance (XVIe siècle). La *Pax Romana* évanouie, le continent européen vola en éclats : les routes et les mers devinrent plus dangereuses et le commerce déclina. Cette parenthèse entre deux ordres du monde laissa la place à un système de pouvoir fragmenté et complexe comprenant de multiples autorités politiques et économiques, dans un contexte de grande insécurité et de privatisation de la violence[2].

À la fin des années 1970, la prédiction du professeur Hedley Bull parut pessimiste voire exagérée tant le système international semblait encore régi

avec fermeté par la souveraineté des États : un ordre westphalien (1648), confirmé par les accords de Yalta (1945). Mais le mal était probablement ancien et profond puisque dès 1932 Carl Schmitt, dans *La Notion de politique*, affirmait déjà que « l"ère de l'État est à son déclin » et que « ce chef-d'œuvre de la forme européenne et du rationalisme occidental est détrôné »[3].

La chute du mur de Berlin (1989) et ses conséquences en cascade justifieront Hedley Bull et Carl Schmitt. En effet, depuis les années 1980, le *centre de gravité* du pouvoir déserte l'État. Certes, les États sont toujours plus nombreux, toutefois leur prolifération n'est pas le signe d'une vitalité renouvelée, plutôt d'un déclin avancé. Telles des tumeurs cancéreuses, des États artificiels vides de vraie puissance contaminent la planète. La plupart d'entre eux sont des États-Potemkine[4], d'artificielles réalités simulant l'exercice d'une souveraineté sur leur territoire, mais tolérant une « anarchie criminelle »[5].

L'*imperium* quitte la scène, donc les États, pour se loger en coulisses, loin du regard des peuples et de la presse. Le vrai pouvoir est désormais *obscène* : à la fois « hors de la scène » politique au sens théâtral, blessant ou immoral selon le sens courant, et en tous les cas « sinistre » conformément à son étymologie latine (*obscenus*)[6]. L'État s'est retiré au profit d'autres acteurs moins immédiatement visibles[7].

Ces « autres » disposent désormais du véritable pouvoir. Les politiques peuvent continuer à organiser la conquête de l'État et les journalistes à en commenter les péripéties, l'*essentiel* réside ailleurs. L'État est en effet mort deux fois, à la même période. Une fois à l'Est par la chute du mur de Berlin qui actait l'inefficacité démontrée d'un système de pouvoir totalitaire. Une fois à l'Ouest par une conjonction d'idées puis de politiques publiques néolibérales divinisant le marché. Qui sont donc ces nouveaux seigneurs obscènes ?

Le monde post guerre froide est confronté à des *insurrections jumelles*[8] : une insurrection par le bas, celle des gangsters ; une insurrection par le haut, celle des ploutocrates. L'insurrection criminelle provient des gangs, cartels, mafias, bandes et autres professionnels du crime organisé, *underworld* dont nombre d'acteurs ont acquis le statut de puissances en exploitant de nouvelles opportunités nées de la mondialisation des échanges, des nouvelles technologies de l'information et de l'ouverture des territoires.

Des seigneurs du gangstérisme et de la guerre règnent sur un nombre croissant de bidonvilles et de territoires arrachés à l'autorité des États dont ils assument désormais parfois les missions politiques et sociales.

L'insurrection ploutocratique, elle, émane d'une super classe mondialisée[9] enrichie par les politiques de dérégulation qui, la menace socialiste/communiste révolutionnaire disparue, a pu laisser libre cours à sa cupidité. L'enrichissement sans cause réelle des élites de l'*upperworld*, de nature prédatrice, ne cesse de creuser les inégalités dans des proportions inédites et très supérieures à celles de l'époque dite pourtant du « capitalisme sauvage » au XIX^{e} siècle.

Ces élites économiques et financières ont poussé l'impudence jusqu'à développer une idéologie d'un cynisme confondant, en se présentant en nouveaux rebelles, marginaux, aventuriers, *outsiders*. Elles n'ont de cesse, d'autre part, de réclamer toujours moins d'État : moins d'impôts, moins de régulations, moins de services publics, plus de privatisations, plus d'austérité, etc. Nulle surprise alors à ce qu'elles soient devenues les théoriciens agressifs et les praticiens assidus de la fraude, de l'optimisation et de l'évasion fiscales, tout en vociférant contre l'État dépensier.

Mais le tout la main sur le cœur : ce sont de grands philanthropes et mécènes aimant l'art et les grandes causes, ainsi que la presse où ils investissent massivement. Les riches ont fait « sécession », ainsi que le diagnostiqua en 1991 l'ancien secrétaire au Travail américain Robert

B. Reich[10]. Cette séparation s'exprime de multiples manières : fiscale (évasion, fraude, optimisation), géographique (*gated communities*), intellectuelle (idéologie libérale-libertaire[11]), etc. Christopher Lasch dénonça en 1994 *La Révolte des élites*[12], une nouvelle classe hors sol, incapable de comprendre la résistance des gens ordinaires à la modernité. Cette sécession est au demeurant un nomadisme, celui d'êtres déracinés et d'un capital mobile. Dans l'affrontement millénaire entre nomades et sédentaires cher à la géopolitique, la mondialisation a déclaré vainqueurs les premiers et laminé les seconds[13].

Ces insurgés du bas et du haut de la pyramide sociale sont les grands gagnants de la mondialisation, formant les nouvelles « aristocraties d'argent » (Karl Marx). Les perdants en sont les classes moyennes et populaires qui, lorsqu'elles protestent, sont disqualifiées par l'opinion publiée[14]. Cette victoire est comme nous l'avons envisagée *post westphalienne* mais aussi *post démocratique*[15], puisque les décisions essentielles sont prises ailleurs, loin du contrôle populaire, en coulisses : par les financiers et les multinationales. Les États libéraux ont désormais plus de comptes à rendre à leurs créanciers internationaux et aux entreprises mondialisées qu'à leurs propres citoyens. Or la liberté des peuples ne peut *réellement* s'exprimer que par les mécanismes électoraux au sein des États.

Les nouveaux maîtres ont eu l'habilité de ne pas proclamer ouvertement leur victoire. Ces barbares d'un nouveau genre savent que l'illusion du pouvoir de l'État masque et protège leur position dominante plus sûrement que le bruit et l'*hubris*. À la différence des insurgés de la guerre froide, leur but n'est pas de détruire l'État ou de le conquérir afin d'imposer des réformes sociales, mais plutôt de le neutraliser pour le transformer en marionnette. Les nouveaux insurgés, gangsters et ploutocrates, entretiennent des logiques de parasites et de sécessionnistes : coloniser un corps sain pour le capturer et s'octroyer des espaces d'autonomie. Ces affranchis de la tutelle étatique veulent constituer des féodalités à leur main, donc des

microsouverainetés. L'État peut et doit survivre mais affaiblit, vidé de toute substance. En toutes circonstances, l'État ne doit plus venir perturber ces nouveaux entrepreneurs mondialisés. Les insurgés d'hier étaient des révolutionnaires, ceux d'aujourd'hui sont des prédateurs.

Ces nouvelles élites barbares du haut et du bas de la pyramide sociale ont certes des origines opposées, mais elles finissent par se rejoindre jusqu'à une hybridation parfois parfaite. La richesse uniformise les modes de vie et crée des convergences d'intérêts. On finit toujours par fréquenter les mêmes hôtels/restaurants de luxe et par utiliser les services des mêmes paradis fiscaux. Par ailleurs, le bas monte dans l'échelle sociale grâce à l'argent et le haut cherche souvent à s'encanailler. Les ploutocrates se comportent en gangsters dans leurs affaires et les gangsters tentent de se blanchir. Chacune de ces deux insurrections conduit à une *capture discrète de l'État*. Les insurgés d'en haut façonnent un *État ploutocratique* (des riches, par les riches, pour les riches) et les insurgés d'en bas un *État gangster* (des bandits, par les bandits, pour les bandits). Les deux formes politiques nouvelles tendent ensuite à se rejoindre, pour se confondre : à s'hybrider.

L'hybridité est en effet devenue la figure centrale de la mondialisation, plus précisément de sa « face noire »[16]. Elle touche tous les domaines : l'économie, la finance, l'État, la citoyenneté, et les phénomènes de violence n'échappent pas à cette tendance profonde. Comme le suggère la sociologue américaine Saskia Sassen, « le processus que nous appelons mondialisation est en train de produire, dans les profondeurs de l'État national, une forme encore très partielle mais significative d'autorité, un hybride qui n'est ni complètement privé, ni complètement public, ni totalement national, ni totalement mondial »[17]. C'est ainsi que de nouvelles formes d'autorité émergent de la mondialisation.

Chaos sur la terre, chaos dans les esprits[18]

Encore faut-il en comprendre la raison profonde. Le monde d'après l'État et la démocratie est *chaotique.* Depuis la chute du mur de Berlin le désordre règne. Nous vivons dans un entre-deux, en attente de la définition d'un nouvel équilibre, un autre *Nomos* de la Terre : « Tant que l'Histoire universelle n'est pas conclue et reste encore ouverte et en mouvement, explique Carl Schmitt, tant que les choses ne sont pas fixées et pétrifiées à jamais ; autrement dit, tant que les hommes et les peuples ont encore un avenir et pas seulement un passé, un nouveau *Nomos* naîtra dans les formes toujours nouvelles que prendra le cours de l'Histoire »[19].

Selon Carl Schmitt, la Terre a déjà connu trois *Nomos* successifs. Le premier s'est achevé par l'exploration des grands océans de la planète : il fut dominé par de puissants empires terrestres. Le deuxième *Nomos* a vu le partage de la planète par les peuples européens. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, il repose sur un double équilibre entre terre et mer d'une part, entre nations d'Europe, de l'autre. Il n'y a pas d'ordre international entre 1918 et 1939 : ce fut une période chaotique et belliqueuse. Le troisième *Nomos* est bref puisqu'il court de 1945 à 1989 : il repose sur l'équilibre de masses, l'une continentale, l'autre terrestre et maritime, et inclut la dimension de l'air et de l'espace.

Différence majeure avec le précédent *Nomos* : l'interdépendance planétaire. L'arsenal nucléaire des États-Unis et de l'URSS produit ainsi une non-guerre, la guerre froide, garante de l'ordre planétaire. Il disparaît avec la chute du mur de Berlin, lorsque s'effondre l'empire idéologique communiste – donc l'ordre bipolaire.

Faute d'un nouvel ordre international, la planète vit donc dans le *Chaos*, l'opposé du *Nomos*. Dans la mythologie grecque, « Chaos est la personnification du Vide primordial, antérieur à la création du temps où

l'Ordre n'avait pas encore été imposé aux éléments du monde »[20]. Depuis l'Antiquité grecque, et tout spécialement Hésiode, le Chaos est dynamique : c'est la figure insondable des origines, le béant, l'abîme, l'ouvert-sans-fond, l'espace de l'orage dépourvu d'ordre et de loi, la confusion, le mouvant, livré au perpétuel et changeant afflux du fortuit[21]. Attente d'une mise en ordre du monde, le « Chaos ouvre à la fois sur quelque chose et entre quelques choses »[22].

Ouverture et processus, activité constituante s'il en est, le Chaos n'est pas immédiatement visible ou compréhensible. En l'absence d'ordre mondial, le chaos affecte des territoires, des populations, mais aussi l'univers spirituel et intellectuel. La confusion ne règne pas seulement dans l'ordre des choses mais également dans l'ordre des pensées. Cette situation n'est pas inédite : la dernière parenthèse entre deux *Nomos* de la terre (1918-1939) avait déjà connu une analogue effervescence de l'irrationnel et de l'idéologique. Dans ces périodes, le chaos est dans les faits mais aussi dans les têtes : les mots perdent leurs sens, les concepts flottent.

Dans la sphère de la violence, le Chaos ne tient pas à un bouleversement quantitatif des désordres mondiaux. Il ne semble pas que le monde subisse plus de guerres et de violences politiques et sociales, et qu'il compte plus de terroristes et de brigands que par le passé. Il n'y a pas d'âge d'or. Le monde est chaotique en raison de changements non pas quantitatifs, toujours difficiles à démontrer, mais *qualitatifs*[23].

Ce monde post westphalien et post démocratique voit en effet s'estomper toutes les lignes de démarcation claires du passé. Les frontières physiques, psychologiques et conceptuelles se sont brouillées. Au-delà du mur de Berlin, beaucoup d'autres murs sont tombés, mais cette fois dans les têtes. Les définitions et les distinctions hier évidentes sont devenues floues : entre la paix et la guerre, entre le public et le privé, entre la police et l'armée, entre le terrorisme et le gangstérisme, entre le légal et l'illégal, entre le légitime et l'illégitime, etc. Il n'y a plus consensus ni sur la

caractérisation de ce que sont la paix et la guerre ni sur la définition de l'ennemi. Le brouillard domine, l'incertitude règne, la confusion s'impose.

« Terrorisme » et « crime organisé » : quand s'achève le XX^e^ siècle, les qualificatifs et labels peinent à définir la réalité nouvelle, fluide, complexe et multidimensionnelle. Outre le mur de Berlin, le Bloc de l'Est a pulvérisé en s'écroulant d'autres obstacles jadis infranchissables. Physiques, intellectuels, psychologiques, ces « murs » ont cédé, révélant de nouveaux acteurs, pour part politiques, pour part criminels. Jusqu'alors distincts et séparés, des corps hétérogènes et inconciliables telles l'eau et l'huile, font désormais symbiose, voire fusionnent. Les acteurs « politiques » (terrorisme, guérillas, milices, mouvements de libération) et « droit commun » (bandes, gangs, cartels, mafias) qui hier vivaient séparés dans les espaces et logiques de la guerre froide, sont soudain précipités (au sens chimique) sur la même scène violence et prédatrice. La violence est devenue un *Janus bifrons*[24].

Ainsi, l'impensable est devenu possible. Provoqué par ce brutal changement d'écosystème, un phénomène de *mutation* a rapproché – parfois même, uni – deux espèces hier étrangères l'une à l'autre, brigand et militant. Désormais les entités dangereuses ne relèvent plus de catégories uniques, soit politiques, soit criminelles. Ce phénomène, nous le nommons *hybridation.*

Aujourd'hui, de par le monde, les hybridations sont devenues la règle et non plus l'exception, donnant naissance à des entités inclassables : des guérillas marxistes vivant de trafics divers dont en priorité des stupéfiants ; des djihadistes gangsters et des gangsters salafisés ; des djihadistes/pirates et des pirates salafisés ; des groupes paramilitaires reconvertis en cartels de la drogue ; des sectes religieuses pratiquant le terrorisme ou le trafic de stupéfiants ; des financiers philanthropes à la fois spéculateurs et délinquants[25] ; des vedettes du *showbiz* gangstérisées[26], etc. Tous les entrepreneurs contemporains du crime – politisés, prédateurs en cols blancs

ou en cols bleus – ont changé d'ampleur et de formes. *L'ère de l'hybridation* s'annonce…

PREMIÈRE PARTIE

DE LA GUERRE FROIDE AU CHAOS : MORT DU PARTISAN, ÉMERGENCE DE L'HYBRIDE

Comprendre les origines et commencements des violences post-guerre froide nécessite une prise de *distance*. Il faut d'abord s'en éloigner en pensée pour mieux y revenir ensuite. Car qui demeure trop dans le brouillard du présent et ses fausses évidences tend à se noyer dans les questions du jour et court à l'aveuglement.

Les violences criminelles et politiques s'inscrivent toujours dans un *contexte* stratégique qui les conditionne et dont elles résultent. Mutantes et évolutives, elles ne sont jamais que le reflet ou le symptôme d'un rapport de forces et d'un environnement intellectuel. Depuis la fin du XX^{e} siècle, avec la fin de la guerre froide et l'accélération de la mondialisation néolibérale, la violence a changé de visage.

Pourtant, cette transformation reste incomprise, victimes que nous sommes de deux phénomènes. D'abord, nous subissons les effets d'une forte *persistance rétinienne*[1] : nous continuons souvent à regarder le présent en gardant au fond de l'œil une représentation du passé. Ce phénomène est fréquent lors de l'observation des faits sociaux. Nous avons tendance à ne pas voir le présent tel qu'il est car nous restons prisonniers de perceptions et de représentations vieillies. Ce décalage explique pourquoi nous préparons souvent la guerre de demain avec des conceptions d'hier. Ce décalage de perception peut s'avérer dangereux quand il se prolonge.

Ensuite, nous sommes victimes d'un second phénomène tout aussi pernicieux : le *paradoxe de Tocqueville*[2], selon lequel plus une situation s'améliore, plus l'écart avec la situation idéale est ressenti subjectivement

comme intolérable par ceux-là mêmes qui bénéficient de cette amélioration. Ainsi, plus le terrorisme strictement politique tendra à déserter l'horizon stratégique du continent européen, plus ce qu'il en restera deviendra insupportable pour les populations, les médias et les dirigeants.

Or l'irrégularité prend toujours les formes de son époque. Elle reflète un contexte stratégique dont elle est l'expression. Que ce contexte stratégique change voire mute comme c'est le cas depuis la fin du XX^{e} siècle et cet irrégulier, gangster ou terroriste, change à son tour. Nous conservons de l'*irrégulier* une représentation datée : celle du *partisan*. Or l'irrégulier qui lui succède à la fin de la guerre froide demeure incompris : c'est un *hybride*. Dans les périodes troublées de l'histoire, lorsqu'un ordre mondial s'effondre et qu'un autre peine à se dessiner, le désordre suscite de nouveaux acteurs violents et criminels, issus du chaos ambiant. La fin du XX^{e} siècle n'échappe pas à cette règle.

Repérer à temps ce changement radical de paradigme de la violence est crucial car on ne recherche jamais que ce que l'on a su envisager au préalable. Toute réflexion sur les entités violentes à partir de modèles obsolètes relève de l'aveuglement et conduit à la proverbiale « guerre de retard ». Toutes les batailles du lendemain préparées avec des conceptions désuètes provoquent des tragédies. Or la pratique de la plupart des États – et de leurs organes spécialisés : police, services de renseignement, armées, diplomatie – consiste encore à scruter l'avenir, non en regardant dans une longue-vue mais en usant d'un rétroviseur.

CHAPITRE 1

Le partisan est l'irrégulier de la guerre froide

Partisan versus bandit : des catégories étanches

Les caractéristiques du « partisan », dans l'acception moderne du terme et tel que décrit par Carl Schmitt[3], de la guerre de Napoléon en Espagne jusqu'à l'abolition de l'ordre mondial bipolaire (1990), sont de trois ordres. Le partisan est un combattant irrégulier flexible, mobile et rapide, sans uniforme, mêlé à la population civile, qui ne porte pas d'armes apparentes, ni ne respecte le droit des conflits armés « militaires ».

Ensuite, son engagement politique est intense ; sa logique repose sur la discrimination entre ami et ennemi qui doit être prise, comme le rappelle Julien Freund, « dans un sens non pas métaphorique ou symbolique mais concret et existentiel »[4]. Il diffère ainsi du bandit ou du pirate qui sont apolitiques et visent uniquement à l'enrichissement, individuel ou de groupe. « Le brigand tue pour son intérêt personnel, précise Julien Freund, l'ennemi politique pour sauvegarder l'existence de sa collectivité qui est le

bien commun de tous ceux qui y vivent »[5]. Le brigand est possédé par l'*animus furandi* (l'esprit du vol).

Enfin, il est attaché à sa terre et sa « petite guerre » est d'abord défensive ; son idéologie pragmatique dédaigne l'universalisme comme le messianisme. Contrairement à l'idéologue islamiste ou léniniste, il n'a pas d'ennemi absolu et éternel à éliminer une fois pour toutes. Son hostilité est limitée et son action tend à cesser quand l'occupant quitte ce que le guérillero/terroriste voit comme « son » territoire.

Hier donc, sous l'empire de la guerre froide, les partisans et les bandits vivaient sur deux planètes radicalement différentes, au sein d'univers étanches. La distinction, et donc la frontière, entre le bandit et le partisan allait de soi. La guerre elle-même était une catégorie claire. Le droit des gens, explique Carl Schmitt, « comporte des distinctions nettes, principalement entre guerre et paix, entre combattants et non-combattants, et entre un ennemi et un criminel. »[1]

Tant les universitaires que les spécialistes de la sécurité ont longtemps vécu sur un socle de certitudes quant à l'étanchéité et la fixité de ces catégories. Celles-ci reposaient sur la délicate question des définitions : que recouvre le « terrorisme » ? Qu'appelle-t-on « crime organisé » ? De telles étiquettes apposées sur des phénomènes de déviance violente ont toujours comporté une part de subjectivité et de relativité. Sans entrer dans les complexités de telles caractérisations, il a longtemps paru évident que terrorisme et criminalité s'opposaient à la fois par leurs objectifs, leur usage de la violence et leur communication.

D'abord, la dichotomie terrorisme-guérilla/crime organisé est censée renvoyer à une opposition d'objectifs. Le terrorisme poursuit un but politique, tandis qu'une organisation criminelle ne recherche que du profit. L'un souhaite détruire ou conquérir le pouvoir à des fins diverses (idéologiques, religieuses, ethniques), l'autre est un prédateur économico-financier (accumulation de richesses) : l'idéologie ou le profit. Autrement

dit, une entité criminelle ne poursuit pas d'objectifs politiques et *a contrario* une entité politique ne poursuit pas d'objectifs criminels (« de droit commun »).

La distinction cardinale entre l'entité terroriste/guérilla et l'entité criminelle est celle existant entre une organisation politique et une organisation économique. La revendication d'un côté, la cupidité de l'autre[2]. Le politologue Bruce Hoffman proposait ainsi une opposition claire entre ces deux idéaux types : « Le terroriste est fondamentalement un altruiste ; il croit qu'il sert une bonne cause conçue pour obtenir un plus grand bien pour une population plus large alors que le criminel ne sert aucune cause, juste son enrichissement personnel et sa satiété »[3].

Non seulement les objectifs sont censés être radicalement différents (idéologie versus profit), mais les méthodes également : le monde du crime organisé, obsédé par la discrétion, répugne à user de violences trop visibles, l'exposant à une réaction étatique. La violence criminelle demeure ciblée contre des adversaires, qu'elle soit pour nous irrationnelle (vendetta, vengeance) ou « rationnelle » (élimination de la concurrence), là où la violence politique peut se révéler aveugle et indiscriminée.

Enfin, les terroristes sont bavards. Ils communiquent pour donner du sens à leur violence : ils menacent, revendiquent, expliquent. C'est pourquoi le terrorisme est d'abord un spectacle et un mode de communication. Les gangsters, quant à eux, sont en principe taiseux, les plus sophistiqués d'entre eux, les mafieux, développant même une éthique du silence (omerta).

L'opposition paraît même irrémédiable, car le terroriste/guérillero désire un changement radical de la société, là où le bandit souhaite de la stabilité sociale et politique, pour développer une relation parasitaire et symbiotique avec l'ordre en place. Toujours selon cette conception classique de la césure entre entités terroristes et criminelles, et en croisant les paramètres argent et politique, on obtient l'équation suivante : pour le crime organisé, l'argent

est un but (enrichissement) et la politique un moyen (corruption), alors que pour le groupe terroriste l'argent est un moyen (financement) et la politique un but (prise ou destruction du pouvoir).

Tous les politologues et sociologues spécialistes du terrorisme et de la criminalité organisée de l'après-guerre étaient d'accord sur ce corpus de savoir et de différenciation entre terrorisme et crime organisé.

Déjà, des craquements sous la glace…

Même dans le strict cadre de la guerre froide, cette vision traditionnelle comportait pourtant une part de romantisme, voire de naïveté. Elle a en effet toujours surestimé la pureté et la noblesse des intentions des partisans (terroristes-guérilleros) en négligeant les conséquences matérielles d'une prise du pouvoir par la violence. *A contrario,* elle a tout autant sous-estimé les intentions et les conséquences politiques d'une prédation économique organisée. Arrêtons-nous sur cette question.

Le crime organisé : du politique qui s'ignore

Les grandes organisations criminelles ont toujours été dépositaires d'un véritable *capital politique.* Cette réalité n'est pas immédiatement perceptible car sous le vocable de « crime », il est d'usage de désigner des phénomènes hétérogènes. Le crime isolé ou anomique n'affecte la société qu'à la marge. Il n'en bouleverse ni l'économie globale ni les équilibres ; il peut même, dans une ironie toute balzacienne[4] ou marxiste[5], participer de son bon fonctionnement.

Mais lorsque le crime s'institutionnalise et s'enracine profondément dans la société au point d'en devenir une composante stable, pérenne et

structurante, le marginal devient un rouage central du fonctionnement social. C'est alors que le crime organisé influence et transforme la vie politique (choix des élus ; scrutins), économique (paupérisation, cartellisation des marchés, etc.), sociale (criminalisation des syndicats, intimidation de la presse, etc.) et financière (blanchiment systémique, etc.).

Par ailleurs, selon la doxa, l'homme criminel, enraciné dans une carrière et un mode de vie déviants[6], celui dont l'habitus est la déviance[7], ne vivrait que par et pour le profit. L'enrichissement serait son seul horizon. Cet économisme primaire prêté au criminel repose sur une simplification. Comme en témoignent les récits de vie des criminels, ceux qui sont les plus ancrés dans une sociabilité déviante, notamment au sein des mafias ou de bandes structurées et pérennes (cartels, gangs de rue, etc.), sont en recherche de *pouvoir* et *de statut social* autant que d'enrichissement matériel. Autrement dit, tous les mécanismes de reconnaissance sociale, de hiérarchie et de rétribution symbolique fonctionnent pleinement dans la société illégale, comme en miroir de la société légale.

Un chef de gang criminel, ou un aspirant chef de gang, est d'abord un individu qui recherche du monde légal le respect tant de sa *potestas* que de son *auctoritas,* non seulement dans son univers de l'illicite mais aussi, l'ambition venant, dans l'univers licite.

Qu'est-ce qu'un « mafieux » de Cosa nostra ? En Sicile ou aux États-Unis, c'est un individu qui se définit par opposition au vulgaire bandit comme un « homme d'honneur ». Même s'il ne faut pas se montrer dupe de la part de mythologie, de ruse et de « frime » que comporte cette recherche d'anoblissement et de travestissement social, le fait demeure que l'affirmation d'un tel statut révèle le besoin de se définir et de se situer loin de ses marges sociales. Voilà ce qu'affirme un célèbre repenti, Francisco Marino Mannoia, au juge Roberto Scarpinato à propos du besoin de respect plus fort encore que la cupidité : « On croit souvent que les gens travaillent avec Cosa nostra pour l'argent. Mais ce n'est qu'en partie vrai. Savez-vous

pourquoi je suis devenu un *uomo d'onore* (homme d'honneur) ? Parce que je n'étais personne à Palerme et qu'ensuite, là où j'allais, les têtes se baissaient. On n'évalue pas cela avec de l'argent »[8].

La criminalité organisée a toujours été un phénomène de pouvoir, politique et économique, une « gouvernementabilité » au sens de Michel Foucault[9]. Les organisations criminelles de niveau supérieur, *a fortiori* les mafias[10], génèrent de l'ordre, des normes mais aussi des valeurs, des identités, des sous-cultures et des systèmes de croyances[11]. Elles modifient leur environnement et le façonnent à leur main afin de constituer le biotope le plus favorable. Il s'agit aussi de systèmes de pouvoir parfois cachés et invisibles[12]. Le crime organisé gouverne, plutôt de manière invisible, mais gouverne *réellement*, à la fois à côté et en plus des institutions légales.

Sans sombrer dans des théories du complot, nombre de travaux ont amplement démontré qu'il n'était pas exagéré de parler de « gouvernement ou d'État parallèle », de « proto État », de « gouvernement privé », « d'État primitif »[13], à propos de l'emprise du crime sur la société[14]. Ce qui implique que le pouvoir criminel n'est pas seulement économique mais politique et social. Une entité criminelle enracinée et territorialisée devient une *unité politique*. Cette unité politique d'essence criminelle assume sur les territoires contrôlés des fonctions politiques : règlement des conflits (justice), prélèvement de l'impôt (fiscalité), ordre public (police), secours aux démunis (transferts sociaux).

Par exemple, les mafias italiennes doivent s'analyser comme des réalités criminelles intimement liées à la bourgeoisie. Ainsi, rappelle le juge Roberto Scarpinato, la mafia sicilienne a vu le jour sous forme d'une criminalité du pouvoir, en haut, tandis que la Ndrangheta suivait le parcours inverse : née sous forme d'une criminalité populaire, en bas, elle a intégré en se développant la criminalité du pouvoir[15].

Les organisations criminelles, et plus encore les entités hybrides que nous envisagerons, combinent habilement *hard power* (violence) et *soft*

power (influence) pour reprendre la distinction de Joseph Nye, au point de devenir parfois de véritables *smart power*. D'où l'intérêt d'une approche par la géopolitique, c'est-à-dire par une réflexion sur l'ensemble des rivalités de pouvoirs sur des territoires, à travers la grille analytique d'une concurrence de souverainetés entre des pouvoirs légaux/visibles et illégaux/invisibles sur un même espace[16].

Durant la guerre froide, les mafias siciliennes et italo-américaines furent de véritables pouvoirs parallèles et clandestins. La mafia sicilienne exerçait déjà un pouvoir de domination sur son territoire et la mafia italo-américaine un pouvoir d'influence sur des secteurs de la vie économique, sociale et politique des États-Unis. Travaillant dès la décennie 1960 sur le crime organisé aux États-Unis, notamment sur la mafia, le sociologue Donald R. Cressey concluait que ces organisations relevaient certes de « *business practices* » mais aussi de « *government practices* » et de l'« *illicit/illegal government* »[17].

Il offre une définition originale de la mafia italo-américaine, valable pour toutes les organisations criminelles de niveau supérieur : « Cosa Nostra fonctionne comme un gouvernement illégal invisible. Toutefois, son objectif politique n'est pas la compétition avec les administrations officielles du gouvernement légitime. À la différence du parti communiste, elle n'est pas intéressée par la réforme politique et économique. Son objectif est négatif : la neutralisation du gouvernement (*nullification of government*) »[18].

La nature politique du pouvoir criminel et mafieux fut le plus souvent incomprise, voire occultée en raison du contexte géopolitique[19]. Toute l'énergie était tendue vers l'ennemi communiste, à la fois intérieur et extérieur. La priorité stratégique imposait de geler une question naissante et cruciale pour l'avenir. Pour autant, l'aveuglement ne fut pas complet aux États-Unis où la « peur du rouge » ne put totalement occulter la « peur du crime ». La prise de conscience de la dimension politique du crime organisé

fut ainsi mise en exergue de manière significative par de grandes commissions d'enquête parlementaires[20].

Crime organisé et terrorisme : ambivalences et ambiguïtés

Poursuivons notre examen des catégories classiques du crime et du terrorisme. Les notions de terrorisme[21] et de crime organisé ont toujours été ambivalentes. En effet, chacune d'entre elles peut à la fois désigner une forme d'organisation ou un type d'activité, une entité ou un mode opératoire. Ainsi, le crime organisé/criminalité organisée désigne tant des groupes précis situés historiquement et géographiquement (gangs de motards, maras, Cosa nostra sicilienne, *Bloods* et *Crips* de Los Angeles, etc.) que des formes d'activité sociale : trafic de cigarettes, trucage de marchés publics, extorsion de fonds, assassinats, etc. Il en est de même pour le terrorisme qui pourra servir à labelliser (négativement) des entités politiques en fonction des rapports de force en présence[22], mais aussi, de manière moins subjective, à décrire des tactiques opérationnelles : assassinats en série, attentats à la voiture piégée, etc. ; le même mot peut servir à désigner un ennemi en l'essentialisant et en le diabolisant ou bien à décrire des tactiques de lutte, une méthode[23].

Raymond Aron propose une définition du terrorisme comme méthode d'action, sans doute la plus pertinente et originale : « Une action violente est dénommée terroriste lorsque ses effets psychologiques sont hors de proportion avec ses résultats purement physiques »[24]. En insistant sur le fait que le terrorisme est avant tout une question de *perception*, Raymond Aron dépolitise cette méthodologie et l'ajuste à une problématique post-guerre froide.

Cette ambivalence ontologique (labelliser un ennemi ou une méthode) a toujours suscité des querelles insolubles qui, comme nous le verrons, auront

toujours moins de sens à l'avenir, du fait même de l'hybridation des acteurs politiques et criminels. D'où un questionnement nouveau. Puisque ces acteurs convergent, pourquoi continuer à qualifier de « terroristes » certaines organisations, là où les catégories pénales du droit commun suffiraient ? Non seulement cette qualification de « terroriste » a pour effet paradoxal d'anoblir et de placer sur un piédestal des criminels vaguement idéologisés à partir d'un critère de « mobile politique »[25] toujours discutable, mais *a contrario* on risque d'exclure de cette qualification des organisations criminelles/mafieuses classiques dont l'action inspire pourtant une réelle terreur sociale avec des buts en partie politiques[26].

Cette distinction prétendument « claire » entre organisation et activité suggère des croisements possibles : une organisation terroriste peut s'engager dans une activité de criminalité organisée (pour se financer) et une organisation criminelle peut user de l'outil du terrorisme (pour se faire respecter). Avec ces territoires clairement délimités par le cadre de la guerre froide, un consensus se dégageait : « Chacun chez soi, on ne se mélange pas ». Le strict respect de cette orthodoxie théorique et pratique, loin de toute recherche de complexité et de subtilité, était confortable. On évitait les risques d'accusation « d'amalgame » et de « confusion » : le terrorisme demeurait sans tâche prédatrice, loin de l'infamie « criminelle » (de droit commun), et le crime organisé ne se trouvait pas anobli par des horizons non crapuleux.

Cette distinction entre le crime et le politique, entre le bandit et le partisan, explique pourquoi les questions de violence politique et de criminalité (trafic de drogues, etc.) ont été historiquement traitées par des bureaucraties et des experts différents et cloisonnés. La violence politique a surtout été abordée sous l'angle de « la sécurité nationale » (*national security*), et la criminalité sous celui plus modeste et moins noble de « l'application de la loi » (*law enforcement*). Perçues à tort comme de simples acteurs économiques, les entités criminelles ont été reléguées dans

le domaine secondaire des « affaires intérieures », à la seule attention des services répressifs, là où les seules les entités politiques mobilisaient l'attention des services de renseignement et des armées[27]. De même, la violence politique a-t-elle été analysée au moyen de la science politique et des relations internationales, alors que la criminalité de droit commun était du domaine réservé de la criminologie et de la sociologie.

À partir d'une telle perception, non seulement le niveau d'attention portée à ces deux questions ne pouvait pas être identique, mais chacun restait prisonnier d'une vision étroite, de ses œillères. Ainsi, lorsque l'hybridité du politique et du criminel a commencé à émerger, les bureaucraties étatiques et académiques ont été lentes à comprendre cet hybride qui défiait les limites de leurs spécialisations historiques. Habituées à ne percevoir que des réalités ou politiques ou criminelles, ces bureaucraties ont été incapables de prendre en compte une nouveauté aussi fluide et radicale[28].

Citons à ce titre un témoignage éclairant, lors d'une audition sur le narcoterrorisme en 2003 au Congrès des États-Unis, émanant d'un ancien haut fonctionnaire de la CIA puis du département d'État, montrant comment le cloisonnement entre agences fédérales a conduit à une erreur analytique majeure. Contre toute évidence, le *Counter Narcotics Center* de la CIA affirmait en 1995 devant l' ancien ambassadeur des États-Unis en Colombie, Morris Busby, qu'il n'existait aucun lien entre les groupes terroristes des FARC et de l'ELN et le trafic de drogue : « Il m'a fallu des années avant que je ne comprenne d'où venait l'écart énorme entre la connaissance opérationnelle d'un homme de terrain et la communauté du renseignement. Les analystes de la CIA n'avaient pas accès aux rapports de la DEA, mais l'ambassadeur les avait. […] Les analystes du renseignement n'accédaient presque jamais à ces rapports de police. En revanche, l'ambassadeur Busby à Bogota, était pleinement informé des activités et constatations de la DEA. Il avait lu les rapports de terrain de la DEA

décrivant en détail l'implication des FARC et de l'ELN dans le trafic de drogue »[29].

CHAPITRE 2

L’hybride est l’irrégulier de l’ère du chaos

Au tournant des décennies 1980/1990, la fin de l’ordre bipolaire et le triomphe de la mondialisation néo-libérale provoquent partout un éclatement des catégories stables et étanches régissant jusque-là la politique, l’économie, la finance et les rapports sociaux. L’hybridité étant d’abord *culturelle*, tous les secteurs de la vie sont désormais touchés, sous des formes et noms différents : transhumanisme, antispécisme, sans-frontiérisme, etc. L’hybridité s’observe aussi dans le langage avec la prolifération des oxymores[1].

Désormais, nommer avec précision et justesse les entrepreneurs violents devient difficile. Confusément, au début des années 2000, les transformations et les porosités inédites des mondes de la violence criminelle et politique sont pressenties. La première résolution du Conseil de sécurité de l’ONU après les attentats du 11 septembre 2001 « note avec préoccupation les liens étroits existant entre le terrorisme international et la criminalité transnationale organisée, la drogue illicite, le blanchiment d’argent, etc. »[2]. Les observateurs les plus lucides pressentent ce bouleversement, à l’image du sénateur de l’Arizona Jon Kyl, membre de la commission judiciaire du Sénat des États-Unis, dont les propos, lors d’une

audition en 2003 sur le narco terrorisme, révèlent à la fois une prise de conscience et un certain désarroi face à ces nouvelles réalités : « Souvent, vous avez des islamistes djihadistes simplement associés à une cause sans pour autant appartenir à une organisation. […] Ils peuvent eux-mêmes appartenir à Al Qaïda à un moment ou à un autre – ou simplement agir par haine des États-Unis sans être réellement affiliés à une organisation spécifique. Ils peuvent aussi commettre des actes criminels pour atteindre leurs objectifs, se livrer au trafic de drogue, blanchir de l'argent ; ou tout cela en même temps, à titre personnel. Ainsi, quand nous faisons des lois qui *essayent de catégoriser les choses*, nous rencontrons des difficultés, et nous devons toujours y penser en écrivant ces lois, afin de *comprendre la nature de cette menace amorphe* voire *indéfinissable*, ces gens entrant ou sortant d'une organisation, politique ou criminelle en divers épisodes, nécessitant donc *une description différente* […] »[3].

Carl Schmitt lui-même augurait que la figure du partisan disparaîtrait un jour avec le monde qui l'avait engendré. À la fin de sa *Théorie du partisan*, le juriste allemand suggère cette perspective : « le partisan d'aujourd'hui », précise-t-il, « est autre chose qu'un corsaire »[4]. Comme le dit avec finesse Daniel Heller-Roazen[5], cette formule appelle une question : et celui de demain ?

La fin des catégories étanches : continuum et porosités

Le beau jardin à la française des catégories étanches a-t-il encore un sens ? N'en a-t-il jamais eu au demeurant ? La division traditionnelle de ces deux groupes en politique/idéologique et criminel, deux idéaux types distincts, est devenue trompeuse, si tant est qu'elle fût vraiment exacte lors

de la guerre froide, comme nous l'avons souligné. La classique dichotomie organisation politique (idéologie) versus organisation criminelle (profit) ne peut que produire des contresens dans le monde présent, gagné par une instabilité chronique, voire structurelle. Le nouvel horizon stratégique émergeant depuis la fin du XX^{e} siècle a rendu caduc ce bel ordonnancement, qu'il ait été pertinent ou non par le passé. Le jardin à la française a cédé devant la jungle.

En effet, la ligne de démarcation entre le bandit et le terroriste/guérillero n'a pas cessé de s'estomper. D'inédites porosités se multiplient. La première brèche apparaît dans la décennie 1980 avec la notion de *narcoterrorisme* : il fallait une nouvelle expression pour décrire un phénomène inédit qui, manifestement, entrait mal dans l'une ou l'autre des catégories figées du terrorisme et du crime organisé. Nous y reviendrons.

Depuis, on admet que les lignes de démarcation entre le bandit et le politique sont brouillées. Comme l'a souligné Tamara Makarenko (2002), un *continuum* a supplanté les catégories et les parois étanches du passé : à un bout du spectre de pures entités politiques ; à l'autre, de pures entités criminelles ; entre les deux une « zone grise » incluant un kaléidoscope d'acteurs hybrides, avec des situations « où crime organisé et terrorisme sont impossibles à distinguer »[6]. À partir d'un certain stade, il s'agit bien de « convergences communes de causes ».

Ces interactions entre le crime organisé et des groupes idéologiques peuvent se manifester soit par des coopérations et des alliances, soit par l'implication de groupes idéologiques dans des activités criminelles ou à l'inverse par l'implication de groupes criminels dans des activités politiques. Au centre, l'auteur situe un « syndrome du trou noir » où prospèrent le crime politique et le terrorisme commercial.

Le concept de continuum suggère que se produit à terme une transformation des motivations des groupes politiques du fait de leur immersion croissante dans le bain criminel. À mesure de cette immersion,

l’entité politique change peu à peu de nature : le moyen devient une finalité. À la suite de Tamara Makarenko, les travaux dirigés par Louise I. Shelley et John T. Picarelli (2005) autour de la notion de *spectre d’interaction* entre le terrorisme et le crime (*terror-crime interaction spectrum*) retiennent également l’attention[7]. Cinq dynamiques d’interactions sont envisagées, là aussi sous la forme d’un continuum évolutif.

Des groupes terroristes et des groupes criminels peuvent adopter les méthodes des uns et des autres, par imitation, sans pour autant travailler ensemble (*activity appropriation*) ; ainsi lorsqu’une entité terroriste se livre à des activités criminelles : trafics de drogues, de cigarettes, d’êtres humains, etc., ou *a contrario* quand une entité criminelle commet des actes de terrorisme. Ces groupes ne coopèrent pas mais empruntent l’activité type de l’autre.

L’étape suivante est celle du contact ou du lien (*nexus*) sous la forme de l’échange de biens, d’expertise ou de services entre groupes terroristes et criminels : faux documents, voitures piégées, etc. Une troisième étape est franchie quand les groupes approfondissent leur coopération en créant des procédures ou des structures pour leurs relations d’affaires conduisant à une symbiose (*symbiotic relationship*) ; ainsi des relations entretenues par l’UCK avec la mafia albanophone ou des FARC avec les cartels de la drogue.

La quatrième étape émerge lorsque le groupe criminel commence à partager les objectifs idéologiques des terroristes : un hybride (*hybrid* ; ou *dark network*) ; cette organisation poursuit des buts à la fois politiques et criminels. Enfin, la dernière étape est celle de la *transformation*, lorsqu’un groupe terroriste est si impliqué dans des activités économiques prédatrices qu’il en devient une entité criminelle. Il maintient toutefois sa façade politique pour dissimuler cette transformation essentielle.

Le plus souvent, le débat porte en réalité moins sur ces porosités croissantes que sur le sens profond qu’il convient de leur donner. Certains

auteurs considèrent qu'il s'agit de phénomènes ponctuels, marginaux, donc stratégiquement négligeables[8]. D'autres en revanche estiment qu'il s'agit d'un bouleversement profond affectant la nature même de ces entités violentes. Le débat entre « l'option tendance » ou « l'option épiphénomène » est tout sauf neutre. Le diagnostic de l'hybridation bouleverse l'analyse de la scène stratégique violente et la caractérisation de l'ennemi. Il conduit en effet à mettre en exergue les *dynamiques prédatrices* des violences contemporaines au détriment des motivations uniquement idéologiques (politiques, religieuses, ethniques, etc.). De fait, les qualificatifs et labels peinent à dépeindre une réalité nouvelle, fluide, complexe et multidimensionnelle.

Les entités dangereuses ne peuvent plus se ranger dans des catégories uniques, ou politiques ou criminelles. Un phénomène de *mélange et de croisement* s'est opéré entre le bandit et le politique (armé). Telle est la définition de l'*hybridation*. En plus du mur de Berlin, la fin de la guerre froide a fait tomber d'autres frontières longtemps données pour infranchissables. Des obstacles physiques, intellectuels et psychologiques ont cédé, permettant l'émergence de nouveaux acteurs mi-politiques mi-criminels. Les acteurs « politiques » (terrorismes, guérillas, mouvements de libération, milices) et « de droit commun » (bandes, gangs, cartels, mafias) qui hier s'ignoraient, évoluant dans des espaces et selon des logiques différentes, se sont subitement retrouvés précipités, au sens chimique du terme, sur la même scène violente et prédatrice. Sous le poids d'un changement radical d'environnement, un phénomène de *mutation génétique* a provoqué le rapprochement et parfois la fusion de ces deux espèces hier ignorantes l'une de l'autre. L'hybridation révèle au final des *porosités de méthodes et d'objectifs* entre les entités « criminelles » et « politiques ».

Mutation génétique des espèces violentes : un modèle explicatif…

Penser l'hybridation exige un *modèle explicatif*, donc une forme de taxinomie, pour clarifier ce phénomène complexe[9]. Partant des analyses de Louise Shelley et John Picarelli envisagées plus haut[10], nous proposerons un modèle autour de quatre figures de l'hybridation. Les trois premières sont dynamiques et historiques : nous distinguerons ainsi trois stades de l'hybridation à travers des processus de coopérations, de convergences et de mutations. La quatrième figure est topographique : la coexistence territoriale.

Le premier stade d'hybridation est embryonnaire. Il s'agit du constat de l'existence de *coopérations* (liens, contacts, échanges, alliances) de plus ou moins long terme que des groupes criminels et politiques, encore séparés et distincts, développent selon des logiques opportunistes et utilitaristes. Tel est le premier stade de décloisonnement des univers politique et criminel ; il ne préfigure pas forcément une mutation ultérieure de ces entités. Dans cette perspective encore étroite, mentionnons les travaux de John Rollins, Liana Sun Wyler et Seth Rosen[11] qui explorent les dés-incitations/incitations permettant de telles relations. Les acteurs violents sont aussi des acteurs rationnels. Ils savent adopter des stratégies, tant au niveau individuel que collectif, opérer des calculs coûts/avantages, pour maximiser leurs gains (matériels, symboliques, politiques) et minimiser leurs pertes.

Les facteurs répulsifs ne peuvent être ignorés ; ne sous-estimons pas les raisons d'une méfiance réciproque, de « politiques » à « criminels » :

– peur d'attirer inutilement l'attention de l'État par ces relations inhabituelles ou contre nature ;

– souci de ne pas augmenter les risques d'infiltration par des porosités incontrôlées ;

– souhait de préserver sa réputation et de ne pas se compromettre avec un partenaire encombrant vis-à-vis de l'opinion, de partenaires ou d'affidés corrompus ;

– blocages psychologiques et idéologiques enfin ne peuvent être minimisés.

A contrario, les facteurs incitatifs ne manquent pas :

– besoin de sources de financements nouvelles ou accrues ;

– nécessité d'acquérir des moyens, du savoir-faire ou des procédés indispensables et spécifiques : armes, faux documents, etc. ;

– besoin enfin de sous-traiter une opération par souci de discrétion ou par incapacité à la réaliser.

Ces facteurs tantôt répulsifs tantôt attractifs examinés, n'oublions pas que l'illégalité et la clandestinité créent sinon des compagnonnages, du moins des intérêts communs face à l'État, conformément à l'adage selon lequel « on choisit ses ennemis, pas ses amis ». On comprend comment des échanges ponctuels de service peuvent naître, hors de toute empathie idéologique, de manière purement utilitaire. C'est ainsi que le cartel Medellin demanda à la guérilla de l'ELN de lui fabriquer des voitures piégées, faute de disposer de ce savoir-faire particulier ; que la Camorra, dans les années 1980, a collaboré avec les Brigades rouges dans des opérations d'enlèvements et d'assassinats ; ou encore que la PIRA et les FARC ont échangé leur savoir-faire en matière de voitures piégées.

Mais au-delà, on perçoit aussi comment des groupes terroristes et criminels peuvent avoir un intérêt plus profond à rendre ingouvernable une portion du territoire en le déstabilisant par la violence, pour faire avancer leurs objectifs spécifiques. Le désordre peut tout à la fois discréditer l'autorité de l'État aux yeux des populations qu'un groupe terroriste veut séduire, et faciliter toutes les activités illicites d'un groupe criminel. Chacune des deux entités politique et criminelle y trouve son compte. À ce stade toutefois, chacun reste chez soi, selon des logiques et des objectifs

propres. La plupart des auteurs calent d'ailleurs à ce stade et ne franchissent pas le Rubicon que nous abordons maintenant.

Le deuxième niveau d'hybridation est celui de *la convergence*. Là, les entités politiques et criminelles tendent à se ressembler. Leurs structures et méthodes se rapprochent par imitation et capillarités. Le terrorisme emprunte les méthodes des criminels et vice-versa. D'usage, les spécialistes considèrent ainsi que seules les structures et les méthodes convergent, non les objectifs : « *Methods, not Motivs* », pour résumer[12]. Ce qui nous le verrons constitue une affirmation contestable car parfois les méthodes mais aussi les motivations convergent[13].

Le troisième niveau est celui d'une convergence poussée au bout de sa logique et conduisant à la fusion des entités politiques et criminelles, autrement dit à une *mutation* (transformation) pure et simple[14]. Des groupes deviennent de manière indistincte à la fois politique (terroriste-guérilla) et criminel. Des entités terroristes et des entités criminelles partagent les mêmes méthodes mais aussi les mêmes buts ou motivations[15]. Peut-on alors encore les distinguer objectivement ? Étant les deux à la fois, elles sont ainsi d'une autre nature, ni purement politique ni spécifiquement criminelle. Le changement est qualitatif. Il peut ne pas apparaître immédiatement, l'enveloppe extérieure demeurant soit politique soit criminelle, pour des raisons par exemple tactiques et opportunistes.

Cette transformation s'opère à un tel degré que « les buts et les motivations ultimes des organisations ont en réalité changé. Dans ces situations, les groupes ne correspondent plus à leur définition initiale qui avait fait d'eux un groupe politique ou criminel »[16]. La scène violente fait alors cohabiter des groupes criminels avec des buts politiques et des groupes terroristes avec des buts criminels. En réalité, ce sont des groupes multi facettes et multi objectifs, des sortes de « conglomérats de causes ».

La figure romaine du Janus bifrons résume pleinement cette ambivalence : dieu des commencements et des fins, un visage tourné vers le

passé et un autre vers l'avenir. L'idée qu'une organisation humaine puisse remplir en même temps deux objectifs, l'un politique (terroriste) l'autre économique (criminel/prédateur), choque nombre d'analystes. Pourtant, des d'organisations complexes, parmi lesquelles les États, poursuivent déjà des buts multiples et souvent contradictoires. Dans de telles situations, des groupes en apparence ou politique ou criminel recrutent les mêmes individus qui seront de la sorte « terroristes le jour, criminels la nuit »[17].

C'est ainsi que nombre d'hybrides sont des *caméléons,* offrant le visage que les circonstances imposent pour mieux survivre. Ces recrues sont à la fois politiques et criminels. Un exemple en est fourni par la criminalité albanophone qui a toujours été liée à l'idéologie pan-albanienne, donc historiquement à l'UCK, elle-même une entité hybride mi-politique mi-criminelle[18].

Justine A. Rosenthal décrit ainsi l'émergence d'un terrorisme *sui generis,* le *terrorism-for-profit* : une activité criminelle classique (enlèvements, trafics, etc.) légitimée par un vernis ou une façade idéologique[19]. Ces nouveaux terroristes ont une idéologie « malléable »[20] qui leur permet de travailler avec n'importe qui. L'Afghanistan, l'Irak ou l'Afrique depuis les années 1990, sont les théâtres d'évolution privilégiés de ces nouveaux entrepreneurs armés mi-politiques mi-économiques. L'industrie de l'enlèvement qui s'y est développée est symptomatique de la centralité de ces nouveaux acteurs.

Cette forme d'hybridation peut résulter d'une évolution que l'on qualifiera de *dégénérescence*, du politique vers le criminel ou du criminel vers le politique, étant admis que cette dégénérescence n'est qu'une étape prédictive d'une disparition, puis d'une transformation en autre chose. L'hybridation peut aussi naître *ex nihilo,* sans résulter d'une évolution – elle est en quelque sorte *ontologique* : dès son origine, un groupe est un hybride constitué. La Compagnie D, dont nous reparlerons, en constitue sans doute l'exemple le plus abouti.

Au final, souligne Tamara Tamarenko, « la plupart des groupes criminel et terroriste opérant dans les années 1990 et au XXIe siècle ont développé la capacité de s'engager à la fois dans des activités criminelles et terroristes »[21]. Louise Shelley et John Picarelli considèrent que ce phénomène de symbiose ultime entre terrorisme et crime organisé s'observe notamment « dans les régions du monde où une combinaison de mauvaise gouvernance, de séparatisme ethnique et/ou d'activité criminelle traditionnelle sont le plus à même de soutenir les interactions entre le crime et le ta terreur – ainsi au sein des États effondrés, des régions en guerre, dans les institutions pénales et dans les voisinages des centres urbains »[22].

Ce processus de dégénérescence a plusieurs causes[23]. Les trois premières sont d'ordre géopolitique.

1° La fin de la bipolarité a fait disparaître les relations de subordination que les entités terroristes entretenaient avec leurs commanditaires, soutiens et surtout bailleurs de fonds, l'URSS en tête, qui avaient jusque-là intérêt à maintenir une stricte orthodoxie avec ses vassaux. Le maître financeur et mentor politique disparu, les affidés ont pris des libertés avec la ligne idéologique.

2° Depuis les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis exercent des pressions considérables sur les États et les organisations non gouvernementales se livrant à des activités de charité au profit de groupes terroristes. Ces derniers ont donc dû trouver des financements alternatifs.

3° Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le monde se balkanise : nous sommes ainsi passés d'une quarantaine d'États lors de la création de l'ONU à plus de 200 à l'aube du XXIe siècle. La plupart sont vides de puissance et ne sont que des États Potemkine, des États de papiers[24]. La multiplication des faux États sous le poids des revendications identitaires ethno-religieuses est concomitante d'un « retrait de l'État »[25] ; le trop d'États a tué l'*imperium* étatique. Or tous ces États fantoches ou faillis sont autant de « zones grises »[26], de « zones interstitielles »[27] et de « trous

noirs »[28] propices au développement des entités prédatrices et hybrides – question sur laquelle nous reviendrons.

4° Les idéaux se sont affaissés voire évanouis avec le crépuscule des aspirations révolutionnaires et la diffusion de l'esprit marchand et capitaliste. La force de l'idéologie a cédé face à la séduction du profit.

5° La montée de la criminalité transnationale et les opportunités croissantes d'enrichissement ont puissamment incité au basculement vers la culture du profit.

6° Les anciennes hiérarchies pyramidales et rigides ont cédé devant des structurations plus souples, décentralisées et horizontales, offrant aux cellules de base une autonomie de fonctionnement plus grande. « La nouvelle organisation hybride, explique Chris Dishman, est dominée par des personnes fonctionnant en cellules, en fronts, ou d'autres schémas organisationnels »[29]. Surtout, une organisation hiérarchique génère plus de clarté et de fermeté qu'une organisation horizontale et décentralisée quant aux intentions réelles du groupe. Dans un système éclaté et autonome, les membres de l'organisation peuvent poursuivre plus librement des buts complexes et moins aisément déchiffrables. À l'observation, ce type de cellules peut ne révéler qu'une seule de ses facettes, ou la criminelle ou la politique, l'une dissimulant l'autre.

L'avantage tactique est patent : dans ce jeu de masques, l'État peut n'apercevoir qu'une seule dimension du problème et se leurrer. Les cellules familiales décentralisées du Hezbollah sont caractéristiques de cette difficulté analytique, puis répressive. Elles trafiquent de la drogue ou des cigarettes mais sont aussi des affidés de l'organisation[30]. « Identifier un hybride est difficile, poursuit Chris Dishman. Les cellules des organisations hybrides sont des caméléons – criminel le jour, terroriste la nuit. Une cellule dormante peut ne pas ressembler du tout à une cellule dormante ; ses activités étaient centrées sur le crime organisé : extorsion, contrefaçon, trafic de drogue, etc. Les autorités ayant enquêté sur les attentats à la bombe

de Madrid[31] ont déclaré que les activités du suspect en matière de trafic de drogue masquaient son implication dans le terrorisme ; les autorités ne l'ont jamais considéré comme faisant partie d'un complot. »[32]

7° Enfin, et c'est là une constante de l'histoire des armées et des guerres depuis l'Antiquité, les entités armées de toutes sortes (militaires, terroristes ou guérillas), victorieuses ou perdantes, doivent gérer la démobilisation de leurs troupes. Or cette démobilisation passe souvent par la criminalisation d'une partie d'entre elles. La reconversion d'hommes entraînés et habitués à la violence s'opère plus aisément vers un autre univers de violence – la criminalité de droit commun – que vers des activités civiles et légales.

Ce sous-modèle de la dégénérescence n'est pas le seul possible. Un second sous-modèle, nommons-le celui de *la maturité*, est imaginable. Représentant les aspirations idéologiques et les intérêts d'une large communauté ethnicoreligieuse dont elles cherchent constamment le soutien, les organisations terroristes dites de masse/populaires[33] ont une vocation naturelle à devenir des entités hybrides.

Le politologue Boaz Ganor propose à cet égard une double analyse[34]. En premier lieu, si toutes les organisations terroristes dites de masse/populaires ne sont pas forcément hybrides, la plupart des organisations terroristes hybrides disposent en revanche d'une large base populaire. Ensuite, les entités terroristes hybrides sont désormais les redoutables acteurs clefs de la guerre contemporaine ainsi qu'un phénomène incompris par les sociétés occidentales.

Selon Boaz Ganor, qui fonde largement son point de vue sur l'observation durable du Hezbollah libanais et du Hamas palestinien, une organisation terroriste hybride agit simultanément à deux niveaux. Le premier concerne des « activités pseudo-légitimes et volontaires » : prestation de services liés à la charité, à la protection sociale, à l'éducation et à la religion, mais aussi activités politiques au niveau municipal ou central. Le second concerne des « activités illégitimes et illégales » liées à

la violence politique et au terrorisme consistant à commanditer et à mener des attaques[35].

L'organisation terroriste hybride additionne deux et parfois trois composantes : une aile terroriste, une aile politique et une aile de services sociaux, toutes trois œuvrant de manière coordonnée et cohérente sous les ordres de la hiérarchie supérieure de l'organisation.

Pour une organisation terroriste, l'hybridité s'acquiert graduellement et constitue au final un signe de « maturité ». Ce type d'entité construit littéralement les espoirs et les aspirations de la communauté qu'elle veut représenter et dont elle doit en permanence gagner les « cœurs et les esprits ». Elle le fait ainsi par un travail idéologique (diffusion de la culture du martyre, *Chahadat*, et de la prédication/appel, *Dawa*). Ce processus lui permet de sécuriser son environnement et de poursuivre son travail de recrutement.

L'entité terroriste utilise aussi les processus électoraux pour établir et maintenir son pouvoir sur la communauté, ou pour capter des ressources budgétaires étatiques. Boaz Ganor estime qu'un État autorisant une entité terroriste hybride à œuvrer sur son territoire devient un État support du terrorisme (*patron State*).

Une étape plus dangereuse encore est franchie si, à la suite d'un processus électoral, l'organisation parvient à s'emparer de tout ou partie de l'appareil d'État et à utiliser par exemple les moyens des services de sécurité et de renseignement pour intensifier ses attaques terroristes. On peut alors parler d'un « État terroriste » (*State that perpetrates terrorism*). L'hybridité permet à une organisation terroriste de masse d'évoluer sur plusieurs registres en même temps, d'avancer masquée, de mener des tactiques subtiles.

L'hybridité est alors un multiplicateur de forces. Les sphères politiques et militaires/terroristes fonctionnent en synergie, se renforçant mutuellement. C'est pourquoi ces entités sont plus dangereuses et

résistantes que leurs consœurs « classiques ». Riposter à de tels acteurs est forcément plus complexe. L'organisation peut aisément s'abriter derrière une population, d'un point de vue politique et physique, pour dissuader toute réplique d'un État s'estimant en situation de légitime défense. La population devient un vaste bouclier humain, tout comme l'État hôte.

Les trois stades de l'hybridation ici envisagés doivent enfin se combiner avec un facteur géographique : la *coexistence* sur une même aire géographique d'acteurs hybrides se situant à l'un des trois stades identifiés, celui de la coopération, de la convergence ou de la mutation. Un même espace est partagé mais dans des configurations différentes. L'indifférence et la méfiance peuvent prévaloir par une mise à distance réciproque ou, en revanche, des interactions naissent selon les trois stades préalablement définis de l'hybridation.

L'hybridité entretient un rapport complexe de causalité et de conséquence avec les territoires chaotiques et instables, ceux minés par la violence, l'affaiblissement ou l'effondrement de l'État et la corruption. L'hybridité génère du chaos et de l'instabilité. Cependant, plus le chaos s'installe, plus le territoire ainsi affaibli attire d'acteurs violents et prédateurs. Chaos et hybridité s'alimentent et se renforcent mutuellement. Ces espaces de coexistence se multiplient sur la planète et correspondent aux zones grises dont nous reparlerons : les trois frontières en Amérique du Sud entre le Brésil, l'Argentine et le Paraguay ; la région de la mer Noire ; une grande partie de l'Asie centrale ; etc.

Le phénomène de l'hybridation des espèces criminelles commence à s'installer, souvent de manière implicite, dans les analyses exposant la « convergence des menaces »[36]. Les États-Unis en ont fait un élément important de leur réflexion, comme en témoigne le document fixant la stratégie de sécurité nationale publié en juillet 2011 lors du premier mandat de Barack Obama, *U.S. Strategy to Combat Transnational Organized Crime*, sous-titré de façon significative : *Addressing Converging Threats to*

National Security[37]. Un paragraphe y traite du lien entre crime, terrorisme et insurrection (*Crime-Terror-Insurgency Nexus*). Cette étude remarque que les processus d'hybridation sont facilités par l'existence de tout un demi-monde d'intermédiaires et de facilitateurs (banquiers, cabinets d'avocats, communicants, agents immobiliers, etc.) qui, aidant à la fois les entités politiques et criminelles à blanchir leurs activités (argent et image), concourent ainsi à leur rapprochement[38]. Ces professionnels ayant pignon sur rue fournissent les multiples et indispensables services aux entités terroristes et criminelles, leur permettant de poursuivre leurs activités.

Le concept d'hybridation rend compte d'un *métissage criminologique*. Deux processus fonctionnent en miroir : une politisation du crime et une criminalisation du politique. À titre d'illustration, la question du narcoterrorisme sera spécifiquement examinée. Mais l'hybridité est aussi un ménage à trois, car elle ne touche pas que les organisations terroristes et criminelles. Elle doit aussi s'envisager dans ses liens avec les États.

La politisation du crime…

Les grands acteurs criminels ont toujours été des acteurs politiques. Cette réalité, incomprise et sous-estimée par le passé, s'accélère et cette politisation concourt au déploiement de l'hybridation. Cette évolution ne peut être comprise qu'à une condition : avoir réalisé que la criminalité organisée produit aujourd'hui des entités toujours plus nombreuses, d'une taille et d'une dangerosité exceptionnelles et dont les activités s'étendent sans cesse. Un double saut quantitatif et qualitatif s'est produit. Il n'est pas question ici de décrire par le menu ces entités ou leurs actions, mais de repérer combien ces organisations hier souvent limitées dans leurs capacités et leurs ambitions, parfois un peu folkloriques et sises aux marges de la société, sont devenues des acteurs sociaux majeurs et centraux[39]. Il n'est

pas exagéré de parler de *puissances*, au sens de Raymond Aron, car ces groupes disposent réellement d'une « capacité de faire, produire ou détruire » : « J'appelle puissance sur la scène internationale la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités. » [40]

Dans une inversion de rapports de force inédite, la haute criminalité organisée dispose en effet aujourd'hui de la « capacité de *faire*, mais avant tout, d'influer sur la conduite » des autres unités, celle des individus mais aussi des grandes entreprises et des États. Et c'est parce qu'elle dispose de cette capacité nouvelle de s'imposer, y compris face aux États, qu'elle peut générer autre chose que de l'anomie ou de fugaces parasites : des *unités politiques*, comme nous l'avons déjà noté.

Les prémices de ce phénomène peuvent être repérées dès XIX^e^ siècle, mais son explosion est plus récente car il puise d'abord sa source dans la mondialisation née des années 1980. Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la chute du mur de Berlin, l'ouverture des territoires et les politiques néolibérales de dérégulation ont créé un effet de souffle pour des entités par nature agiles et opportunistes.

La croissance de la criminalité organisée ne représente pas seulement la face noire de la mondialisation conformément à une analyse classique [41]. Elle en est l'un des moteurs les plus actifs [42]. La haute criminalité est sortie de sa réserve et de ses limites traditionnelles, géographiques et psychologiques : elle a découvert de nouveaux horizons de profit, de corruption et d'alliances. Unités politiques ? Non que la prise du pouvoir soit subitement devenue leur objectif, en plus ou au détriment de la recherche du profit. Mais si l'objectif du profit demeure central, ces entités prédatrices tendent à se transformer *de facto* en acteurs politiques.

En construisant leurs empires, les acteurs criminels classiques deviennent des acteurs politiques. Et quand leurs empires gagnent en puissance, la politisation s'accélère et s'institutionnalise. Leur but n'est pas

la conquête du pouvoir politique mais sa neutralisation, pour faire progresser leurs intérêts criminels. Par ailleurs, cette motivation économique produit des effets politiques majeurs, de même que les procédés utilisés pour sécuriser leur enrichissement. Autrement dit, *le capital politique* des entités prédatrices augmente à mesure que la violence, la corruption et l'enrichissement se déploient. Reprenons ces trois paramètres.

Le capital violence. Les entités prédatrices découvrent l'usage de moyens jusque-là réservés à la sphère politique : l'outil du terrorisme ou de la force militaire en vue d'intimider l'État encombrant ou peu docile. L'arme du terrorisme ou de la lutte armée de type militaire s'inscrit alors dans une logique de confrontation directe et ouverte, pour faire plier des institutions publiques indociles ou hostiles. Comme l'explique l'Office des nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), « dans certaines zones de par le monde, les criminels sont devenus si puissants qu'au lieu de chercher à se cacher du gouvernement, ils commencent à se confronter directement à lui »[43].

Cette montée aux extrêmes n'est pas neutre. À la suite de Carl Schmitt, sachons reconnaître que l'antagonisme devient politique quand l'hostilité ainsi exprimée provoque « un regroupement effectif des hommes en amis et ennemis »[44]. Autrement dit, une entité jadis criminelle cesse de l'être, et devient un acteur et un facteur politique, quand elle traite l'État et la société en ennemi véritable.

Les exemples ne manquent pas. Les campagnes de terrorisme menées par les cartels de la drogue, dont celui de Medellin, contre l'État et la classe politique colombienne dans les années 1980 visaient à empêcher l'extradition de ses chefs aux États-Unis. Les décennies 1980 et 1990 ont été marquées par les vagues de terreur ordonnées par les Corléonais à la tête de Cosa nostra en Sicile contre leurs concurrents au sein de l'organisation (plus de 1 000 morts), les juges antimafia (Giovanni Falcone, Paolo

Borsellino, etc.), des policiers (général Dalla Chiesa, etc.), des journalistes, des politiciens. Le Premier ministre en exercice Giuliano Amato décrira les bombes posées à Rome et à Florence comme des « actes de guerre contre l'État ».

Le chef de Cosa nostra, Toto Riina, tel un stratège romain, expliquera sa politique réfléchie et planifiée d'attentats contre certains représentants des institutions publiques italiennes par cette sentence : « Je fais la guerre pour faire la paix. » S'inscrivant dans un schéma de pure hostilité, il pense l'État italien en ennemi qu'il convient de faire plier. L'usage débridé de la violence ne s'inscrit pas dans une logique de vengeance irrationnelle mais comme rapport de force entre deux entités souveraines. Face à un État jusque-là soumis ou complaisant, l'action répressive de quelques pans isolés de ses représentants est perçue comme une agression anormale imposant une réplique afin de revenir à une situation traditionnelle de coexistence pacifique et ce par une paix négociée [45].

La mafia calabraise, la Ndrangheta, a conduit à son tour une politique de confrontation terroriste contre l'État italien de 2010 à 2012 [46]. La France connaît aussi un étrange et bref épisode de gangsters poseurs de bombes à Nice en 1992 et 1993. Des voyous regroupés autour de deux ambitieux, Jean-Claude Olivero et Michel Borde, en plus de voler et d'assassiner leurs concurrents dans une classique lutte de territoire criminel, cherchent aussi à imposer leur loi sur la ville de Nice en commettant une dizaine d'attentats à la bombe visant des commerces (snacks, vidéoclub, boulangerie, restaurant, etc.), des cabinet d'avocats et d'experts-comptables et des institutions publiques (maison d'arrêt, palais de justice, entrepôts de police) [47].

Criminalité et guerre se retrouvent mélangées, transformant les paradigmes convenus de la guerre ; celle, classique d'armées en uniformes, mais aussi de la guérilla. Ce qui n'a rien d'étonnant : on sait depuis

Clausewitz que « la guerre est un caméléon qui change de nature à chaque engagement »[48], en perpétuelle transformation[49].

Les guerres menées par les entités hybrides sont hautement létales, bien plus que les guerres « classiques ». Le *Regional Human Development Report 2013-2014* du programme de développement des Nations unies en apporte la preuve chiffrée[50]. Entre 2000 et 2010, le taux d'homicides des 18 pays d'Amérique latine a augmenté de 12 % alors qu'il était stable ou en déclin dans la plupart des autres régions de la planète. Autrement dit, l'Amérique latine (avec les Caraïbes) est la seule région du monde où la violence mortelle a augmenté ; ce, du fait du crime organisé hybride et de la dynamique du trafic des drogues. Le bilan de la décennie est éloquent : plus de 1 million de morts violentes[51]. C'est pourquoi parler de « scènes de crimes » tient de l'euphémisme. Le niveau de violence criminel est tel qu'il faut plutôt utiliser d'autres vocables pour en décrire les effets : champs de bataille, camps de la mort, fosses communes[52].

Un État peut se retrouver si affaibli qu'il se croit alors obligé de mener des *négociations de paix* avec des entités criminelles pour faire cesser les « combats », faute de pouvoir imposer sa mission d'ordre public. Tel fut le cas en Sicile dans les années 1990, de manière clandestine, entre un segment de l'État italien et la direction de Cosa nostra. Plus récemment, l'État du Salvador obtint une brève période de paix (2012-2014) entre les deux gangs du pays : la Mara Salvatrucha et le Barrio 18. Un tel processus de négociation avec des acteurs violents responsables de crimes en série signe un échec, une capitulation. L'activité criminelle est censée être réprimée et non pas négociée. Le passage de la répression à la négociation s'explique par le rapport de force inédit imposé à l'État.

La guerre menée par les cartels mexicains de la drogue depuis le début du XXIe siècle contre les groupes rivaux, la classe politique, l'État et ses représentants, l'a été au moyen de techniques et de procédés purement militaires et terroristes : armes lourdes, forces spéciales, attentats,

décapitations. Dans la même veine, un des mégagangs de prison brésiliens, le Premier commando de la Capitale (PCC) lance souvent des défis à l'État. Ainsi du 11 au 20 mai 2006, en réponse au projet de séparer et d'éloigner ses meneurs. La plus grande ville du pays, Sao Paulo, est alors paralysée. De leurs cellules, les chefs du PCC lancent plus de 500 attaques contre des bâtiments publics et des postes de police, les transports en commun, des banques et 73 prisons subissent des émeutes. Pendant plusieurs jours, la région connaît un climat de guerre civile. Bilan impressionnant : 439 tués dans l'État de Sao Paulo[53]. Ces émeutes se poursuivent de manière larvée jusqu'en août et ne cessent qu'après d'officieuses négociations entre l'État et les insurgés. Le PCC lance une nouvelle démonstration de force en juillet 2012 ; la campagne de violence dure jusqu'en novembre, tuant une centaine de policiers.

De telles bouffées de violence ont une fonction stratégique et utilitaire. Elles sont rationnelles car elles poursuivent des objectifs précis. À la suite de Benjamin Lessing[54], on peut affirmer que ces violences extrêmes correspondent à deux modèles : le « lobbying violent » (*violent lobbying*) lorsque la violence vise à faire pression sur le pouvoir, le forcer à modifier une politique globale ou une décision précise ; la « corruption violente » (*violent corruption*) lorsque cette violence s'inscrit dans un processus de négociation type *plata o plomo* (l'argent ou le plomb).

D'une rare intensité en Amérique latine, la violence est de type paramilitaire. On ne peut parler de simple criminalité organisée quand les stratégies relèvent du terrorisme mais aussi de la *guérilla* et de l'*insurrection*. Face à cette hyper violence, l'État ne plus se contenter de répondre avec ses seules forces de police, il doit faire appel aux armées. Il n'est plus simplement question de faire respecter le code pénal (*law enforcement*) mais d'user de tactiques de contre-guérilla et de contre-insurrection.

Le changement de paradigme est complet. Cependant, l'autorité de l'État est aussi remise en question quand cette hyper violence s'inscrit, non dans le cadre d'une confrontation directe, mais dans une logique de rivalités criminelles (guerres de territoires, « règlements de comptes »). Même si l'État n'est pas la cible première, certains déchaînements de violence durables et intenses battent en brèche sa légitimité, notamment quand il est fait usage du terrorisme. Les exemples abondent[55].

Le capital économique et financier. La politisation des entités criminelles provient aussi du développement quantitatif et qualitatif de leurs activités économiques et financières. Ces entrepreneurs économiques et financiers se retrouvent dépositaires d'un pouvoir politique et social indexé sur leur enrichissement, au poids désormais macroéconomique. À mesure que ces flux criminels et financiers gigantesques se diffusent dans l'économie et la finance par voie de blanchiment, ces entités criminelles acquièrent des *positions de pouvoir* au sein de la société. Autrement dit, la légalisation des produits du crime dans l'économie et la finance n'est pas un phénomène neutre.

Le capital corrupteur. Le crime de corruption est l'outil principal de la transformation d'institutions honnêtes en réalités plus ou moins malhonnêtes, donc hybrides. Ce fléau social n'est pas, selon une vision relativiste ou économiste accommodante, un lubrifiant des rapports économiques et financiers, mais plutôt un puissant agent de corrosion de toutes les institutions dont l'efficacité et la légitimité sont alors remises en question.

L'enracinement des gangs urbains dans la société nord-américaine a conduit à s'interroger sur la dimension politique de leur criminalité. Affirmant que certains gangs urbains évoluent vers une forme de criminalité organisée, John P. Sullivan et Robert Bunker distinguent trois générations de gangs[56], dont la *third generation gang* (3 GEN. Gangs) est la plus complexe et sophistiquée[57]. Ces gangs de troisième génération réunissent

trois caractéristiques : ils sont politisés (contrôle d'un territoire, prélèvement d'impôts sur les criminels et les populations, corruption d'officiels, perturbation de la vie politique, objectifs politico-sociaux propres) ; internationalisés (appartenance à une confédération de gangs et parfois activités transnationales) ; sophistiqués (usage de tactiques militaires, fonctionnement en réseaux souples). Ils sont engagés dans des activités mercenaires et terroristes pour intimider les institutions s'il le faut. On arrive au stade de gangs politisés (*mix of political and mercenary elements*). Ils prospèrent et métastasent dans les zones de non-droit et se trouvent « à l'intersection entre le crime et la guerre »[58]. Véritables groupes paramilitaires, leur trace se retrouve sur tous les continents, à l'image des Pagad en Afrique du Sud immergés dans l'islam radical, de la Mara Salvatrucha au Salvador, du PCC au Brésil, etc.

Ces mégagangs fonctionnant en réseaux brouillent les frontières du crime, du terrorisme et de la guerre devenue toujours plus une affaire de combattants irréguliers : cartels de la drogue, terroristes, seigneurs de la guerre, gangs de rue[59]. Ils disposent de toutes les capacités pour mener des insurrections urbaines et donc pour défier la souveraineté des États[60]. Ces réflexions sur les gangs de troisième génération rencontrent les théories contemporaines sur la « guerre de quatrième génération »[61].

Cette transformation des gangs s'est déjà traduite dans le droit criminel américain. Les États-Unis ont une longue expérience des gangs urbains/de rue (*urban gangs*, *street gangs*), phénomène séculaire dans le pays[62], profondément enraciné et en vive expansion. Désormais, certains États répriment les gangs sous l'angle du terrorisme, à l'image du *California Street Terrorism Enforcement and Prevention (STEP) Act* de 1988. L'activité d'un gang de rue et la simple appartenance à ce gang peuvent être réprimées sous l'angle d'un droit pénal antiterroriste. Des législations comparables existent dans d'autres États : Nevada, Géorgie, Floride, Louisiane, Illinois. Les *Step Act* sont nés d'un constat criminologique, porté

par les services de police et les agences fédérales : les gangs de rue sont enracinés territorialement, sophistiqués dans leur organisation et leurs modes opératoires – parfois plus que le crime organisé traditionnel – et aptes à terroriser leur environnement. Le concept de terrorisme n'a pas été utilisé comme une facilité née de l'air du temps – la mode de « la guerre au terrorisme » – mais comme conséquence directe d'observations de terrain. En Amérique centrale, quand il est question de *terreur*, de *terrorisme* ou *de guerre*, nul ne songe à Al Qaïda ou à l'État islamique, mais aux gangs de rue et aux Maras.

La criminalisation du politique…

D'un autre côté, des entités politiques se criminalisent. D'usage, cette question est à tort traitée sous le seul angle du financement des groupes terroristes ou de guérilla par des activités criminelles de droit commun. Il s'agit d'une impasse : comment des entités illicites pourraient-elles se financer autrement que par des crimes : vols à main armée, trafic de cigarette ou de drogue, extorsion de fonds, etc. ? L'illégalité est par construction peu compatible avec des financements légaux, hors participation volontaire d'une communauté ou d'une base sociale forte. C'est pourquoi quasiment tous les groupes armés clandestins qualifiés de terroristes ou de guérillas ont eu recours à titre principal à des financements hors-la-loi. Seul un soutien étatique pérenne a pu autoriser des groupes armés à s'exonérer d'un financement criminel. Mais même lors de la guerre froide, tous ces groupes ne bénéficiaient pas de l'aubaine d'un soutien étatique.

Pour un groupe politique, les motifs d'une implication croissante dans des activités criminelles sont triples.

D’abord le financement étatique s’est tari. À la fin de la guerre froide, comme déjà vu, l’utilité stratégique de ces entités armées pour de grands États, États-Unis et URSS en tête, dans des logiques d’aiguillon et de contournement visant à déstabiliser l’adversaire, a quasiment disparu. L’URSS disparue, plus de soutien aux groupes « anti-impérialistes » armés[63]. D’autres financements étatiques ont aussi diminué après le 11 septembre 2001 quand les États-Unis, engagés dans leur *Global war on terror,* ont forcé les pays musulmans alliés (Arabie Saoudite, Pakistan, etc.) à cesser leurs financements de groupes salafistes[64]. Ce facteur géopolitique n’est pas le seul à avoir joué un rôle.

Ensuite les guerres américaines en Irak (1990 puis 2003), en Afghanistan (2001) et en Somalie (1993) ont précipité l’effondrement d’édifices étatiques et de sociétés fragiles, ce qui a ouvert de nouveaux espaces et créé de nouvelles opportunités de financements et de contacts pour de multiples groupes au Moyen-Orient, en Asie et en Afrique.

Enfin l’explosion criminelle consécutive à la mondialisation a créé des opportunités nouvelles auxquelles les entités armées ne pouvaient que difficilement résister.

Cependant, après la chute du mur de Berlin, des guérillas et groupes terroristes ont perduré : il leur a bien fallu trouver des budgets de remplacement. La logique de toute entité humaine est en effet de survivre, comme l’explique le politologue James Q. Wilson : « Les organisations tendent à persister. C’est la chose la plus importante à savoir à leur propos »[65]. Être et durer : la longévité est un but en soi. Ensuite, le recours croissant aux activités criminelles, notamment au trafic de drogue, peut permettre de poursuivre les objectifs politiques historiques, en affirmant par exemple un contrôle plus strict sur une portion du territoire et de sa population : le soutien à des populations vivant de la production de drogues les rend dépendantes de leur parrain-protecteur et les isole ainsi de l’État.

Surtout, ces financements criminels ont été fort productifs ; ils ont permis à ces entités de se doter de moyens militaires renouvelés et ainsi de rééquilibrer leurs forces face à l'ennemi étatique, en évitant parfois la défaite. Enfin, il est clair qu'en vieillissant, certains chefs terroristes et guérilleros ont perdu une partie de leurs idéaux de jeunesse et ont sombré dans les facilités de la mondialisation libérale. Ils ont alors modifié les objectifs de leur organisation en les accordant avec leurs nouvelles priorités personnelles. La séduction de l'argent devient parfois supérieure à la force des idéaux, surtout quand les opportunités d'enrichissement croissent et que l'environnement idéologique se dégrade. Nombre de conflits armés post-guerre froide ont manifestement des causes moins idéologiques et plus prédatrices : diamants, minerais divers, drogues, etc.[66] Moins de croyances, plus de cupidité.

En 2012, le département d'État des États-Unis décrivait plus de 20 organisations terroristes étrangères comme ayant bénéficié de financements criminels : Shebab somaliens, DHKP/C, Armée de Libération Nationale de Colombie (ELN), Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (FARC), Autodéfenses Unies de Colombie (AUC), Groupe islamique combattant marocain (GICM), Hamas, Hezbollah, réseau Haqqani, Jemaah Ansar-ud-Tauhid (JAT), Jemaah Islamiya (JI), Lashkar I Jhangvi (LJ), Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE), parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Sentier Lumineux (SL), Tehrik-e Taliban Pakistan (TTP) – même si de telles listes n'échappent pas à la subjectivité, du fait du qualitatif de « terroriste » et des contingences diplomatiques.

D'autres groupes à travers le monde ont connu cette *dérive criminelle*, donnant naissance à autant de *guérillas dégénérées.*

Durant le conflit d'Irlande du Nord, les groupes paramilitaires protestants-loyalistes et catholiques ont disposé de financements issus de la criminalité de droit commun : racket, vols à main armée, trafic de drogue, contrefaçons, prêts usuraires, etc. Mais ces activités perdurent à la fin du

conflit, amenant des commentateurs à se demander si, pour ces ex-paramilitaires, le moyen n'était pas devenu une fin en soi[67]. Dès le conflit fini, ces entités armées mutent en partie en organisations criminelles aux ramifications internationales[68]. Et comme en Colombie, une question émerge : les « para » (militaires) sont-ils devenus des « parrains » (mafieux) ? Plus curieux encore, malgré un antagonisme séculairement virulent, ces paramilitaires catholiques (Provisional Irish Republican Army, IRA ; Real IRA ; etc.) et protestants (Ulster Defense Association, UDA ; Ulster Volunteer Force, UVF ; Loyalist Volunteer Force, LVF, etc.) parviennent parfois, preuve de leur mutation prédatrice, à collaborer dans divers trafics : armes, drogues, etc. Hier ennemis irréductibles, ces entités ou certains de leurs cadres pratiquent soudain une intense coopération criminelle[69], tout en maintenant chacune par l'intimidation et la violence un contrôle social ferme dans leurs fiefs respectifs. On pourrait ainsi faire un tour du monde des guérillas dégénérées : le Revolutionary United Front (RUF) en Sierra Leone ; la Force des Tigres du (ATTF) en Inde[70] ; etc.

Aux Philippines, la lutte armée a connu une dérive criminelle identique. En 1990, la rencontre entre un jeune militant islamiste Abdurajak Janjalani et Mohammed al-Khalifa, beau-frère d'Oussama ben Laden, donne naissance au groupe dit Abou Sayyaf sur l'île de Mindanao qui commet rapidement des attentats contre les églises chrétiennes et des assassinats ciblés. Le groupe pratique les enlèvements contre rançons, tradition locale au demeurant. Après la mort de son chef en 1998, « Abou Sayyaf » tourne au rassemblement de bandes armées criminalisées, ne conservant plus l'islam radical que comme façade utile[71].

Qu'une entité politique sombre dans la criminalité organisée ou coopère avec des organisations criminelles n'est pas neutre. Cette immersion laisse des traces. Le sociologue Andrew Sutherland a montré que « l'intensité et la durée » d'une association avec des criminels modifient les comportements.

L’individu ou le groupe fréquentant des criminels tend au final à adopter leur comportement[72].

L’investissement d’une entité politique dans des activités criminelles de grande ampleur n’est jamais sans conséquences tactique et stratégique. Disposer de revenus accrus change radicalement l’équation de ses relations avec l’État et la société. « Le crime enrichit le groupe, note Svante E. Cornell, lui permettant d’acquérir des armes plus sophistiquées, d’employer plus de combattants en les payant, de corrompre des représentants de l’État, et de diffuser son idéologie dans la population. Le crime et ses produits font du groupe un adversaire plus dangereux pour le gouvernement, ce qui conduit souvent à un affaiblissement de l’État »[73].

De là, une pente dangereuse : l’entité politique peut conquérir de nouveaux espaces et territoires servant au besoin à lancer de nouvelles activités criminelles. Au final, la sécurité de l’État, des citoyens et le monopole de l’usage de la force sont ainsi menacés durablement. L’enrichissement de l’entité par des activités criminelles conduit presque inéluctablement à faire durer les conflits et ce pour deux raisons. Il permet à l’entité politique de se renforcer militairement face à l’État par un accroissement de capacités (plus d’armes, plus de combattants) : il ne peut plus être vaincu, notamment quand le financement provient du trafic de stupéfiants[74]. La manne financière incite par ailleurs les dirigeants à poursuivre d’autres objectifs que la seule revendication politique : la cupidité devient un aiguillon.

La relation (d’une part) entre profits criminels et prédation de ressources naturelles (drogues, diamants, pétrole, bois, etc.), et la durée du conflit (d’autre part) a été étudiée. Ces travaux montrent que les profits criminels et la prédation de ressources naturelles n’engendrent pas ces conflits mais expliquent plutôt leur persistance[75]. Plus une ressource naturelle illégale est profitable et facile à piller, plus elle servira à financer un conflit – donc à le perpétuer.

La part des activités criminelles dans la vie quotidienne de ces entités soulève alors une question : les profits criminels sont-ils restés accessoires, ou bien ont-ils profondément changé la nature et les objectifs de ces organisations ? Le marginal n'est-il pas devenu l'essentiel ? Le moyen ne s'est-il pas transformé en nouvelle finalité ? Le tactique est-il devenu le stratégique ? On doit se demander si parfois, devenue envahissante, l'activité criminelle n'a pas provoqué la criminalisation de l'entité.

Est-il indifférent que dans la décennie 2000 les FARC, organisation se disant marxiste-léniniste luttant en principe pour émanciper le peuple colombien, soit devenus l'un des premiers fournisseurs de cocaïne au monde ? La question est de savoir si la conduite d'opérations criminelles majeures provoque un changement de nature de l'entité. De deux choses l'une, le label criminel dépend de l'activité, ou bien du discours : est-on ce que l'on fait ou ce que l'on proclame ?

L'activité criminelle n'apparaît plus comme mode de financement mais comme nouvelle raison d'être inavouée, qui peut se concevoir comme une fin de partie peu glorieuse (celle de l'ère idéologique) ou comme le début d'une autre : celle de la cupidité bien ordonnée commençant par sa propre cause.

Comme le souligne Chris Dishman[76], des groupes terroristes ou de guérilla, estimant que leur cause était devenue « futile », ont décidé de se reconvertir en criminels organisés tout en conservant une commode « bannière politique » pour avancer masqués. La désillusion idéologique et l'appât du gain ont précipité la mutation de ces groupes. Dans ce contexte, la propagande et la rhétorique politique ne servent plus que de *façade* visant à camoufler aux yeux de l'État et de l'opinion une évolution fondamentale.

La question posée est donc celle du *degré de criminalisation* des entités armées. À quel degré de bouillonnement criminel l'entité change-t-elle de nature ? Il est ainsi malaisé de diagnostiquer les cas des FARC en Colombie ou du PKK en Turquie. Il faut par ailleurs considérer que la criminalisation

d’un groupe n’est pas sans retour. Des évolutions peuvent advenir au gré des changements de direction, d’opportunités opérationnelles ou de choix tactiques. Un groupe politique engagé dans des activités criminelles peut donc ainsi, au fil des années se décriminaliser, revenir à une forme de pureté politique.

Les motivations peuvent changer dans le temps, tout en demeurant équivoques, la proportion de revendications politiques (*greviances*) et de cupidité (*greed*) évoluant. De telles fluctuations dans le temps ont par exemple été observées dans l’histoire complexe du groupe Abu Sayyaf aux Philippines[77], ou du Mouvement islamique d’Ouzbékistan en Asie centrale[78]. Pour reprendre l’analyse de Tamara Makarenko, ces groupes glissent parfois d’un point à l’autre du continuum.

Une même entité peut aussi voir s’affronter ou cohabiter en son sein des factions aux objectifs opposés ou parallèles ; certaines parties de l’organisation étant plus orientées vers les buts politiques et d’autres vers la prédation. Dans une entité armée l’homogénéité des objectifs peut ainsi être imparfaite.

La dialectique revendications/cupidité peut donc évoluer dans le temps et connaître des divergences internes ; ou cohabiter dans des logiques instrumentales et de masque[79]. Il convient alors d’identifier les fonctions de l’activité politico-militaire pour un groupe qui de fait s’est criminalisé en silence. Le terrorisme et la propagande remplissent des fonctions internes et externes au groupe. Ainsi, l’activité politico-militaire préserve ou justifie une forme de discipline interne au sein du groupe. Ensuite, cette activité détourne l’attention de prédations vouées à rester sous le radar des services répressifs et des médias.

Terrorisme et propagande doivent par ailleurs susciter une crainte révérencielle chez les concurrents prédateurs et au sein des populations civiles, dans une tactique de pure intimidation. Terrorisme et propagande autorisent ensuite de continuer les recrutements et de maintenir les soutiens

parmi les naïfs et les convaincus de la Cause. Enfin, terrorisme et propagande permettent à l'organisation de négocier avec l'État en situation de force ; l'agitation et la déstabilisation sont toujours de puissants leviers et des facteurs d'intimidation. La façade politique et terroriste protège une entité qui peut jouer sur deux tableaux, idéologique et prédateur, donc augmenter sa puissance.

Dans son étude de 2010 au titre explicite, *Crime and intability*, l'Office des nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) montre les effets géopolitiques déstabilisateurs de l'explosion de la criminalité organisée, à partir de six régions : les Andes, l'Afrique de l'Ouest, l'Amérique centrale, l'Asie du Sud Ouest et centrale, l'Asie du Sud Est et l'Europe balkanique[80]. L'ONUDC constate que la criminalité organisée entretient les conflits armés qui tournent au « cercle vicieux » : la criminalité se nourrit de l'instabilité/vulnérabilité des États et en retour cette instabilité/vulnérabilité alimente la criminalité. Le crime organisé, notamment le trafic de drogues, entretient les insurrections armées. Sans parler d'hybridation, le rapport repère néanmoins le phénomène : « L'argent du crime organisé peut pousser les militants à oublier leurs revendications politiques et à se focaliser sur la satisfaction de leur cupidité. Même si tel n'est pas le cas, les drogues paient l'armement et procurent aux combattants un style de vie qui les rend rétifs à la table des négociations »[81]. Pour l'Amérique centrale, il est précisé que parfois « la distinction entre la violence criminelle et politique peut-être difficile à discerner »[82]. Les termes sont choisis et même s'il n'est pas formellement question d'hybridation, l'étude évoque un phénomène de « symbiose entre le trafic de drogue et l'insurrection » à propos de l'Asie centrale[83].

Narco terrorisme, narco guerres : entre politisation du crime et criminalisation de la politique

Nouvelle réalité, nouveau concept

L'inventeur de l'expression serait le président péruvien Belaunde Terry en 1983, pour décrire les attaques violentes du groupe maoïste Sentier Lumineux (*Sendero Luminoso*) contre la police antidrogue de son pays. Dès 1990, la criminologue Rachel Ehrenfeld décrit dans son livre *Narco-Terrorism*[84] les liens croissant entre terroristes et trafiquants de drogue qui ainsi, coopèrent ou s'unissent. Longtemps, et restrictivement, le concept de narcoterrorisme a concerné le seul « modèle Pablo Escobar ». Depuis, l'étiquette s'applique aussi bien à des entités vouées au terrorisme et à la guérilla mais se finançant par le trafic des drogues, qu'à des narcotrafiquants pratiquant le terrorisme. Souvent discuté, ce nouveau concept est révélateur de la situation inédite, à la fois créée par des groupes terroristes en recherche de financements pérennes et des organisations criminelles en pleine *hubris*. Le Rubicon est franchi des deux côtés : des entités politiques qui se financent par le trafic de drogue et des entités criminelles qui se lancent dans le terrorisme.

Cette double évolution n'a pas été immédiatement perçue. Mais les campagnes de terrorisme longues, meurtrières et efficaces menées par des « cartels de la drogue » contre les pouvoirs colombien (années 1980) puis plus tard mexicain (années 2000) ne pouvaient que rebattre les cartes du débat.

L'alternative analytique est claire :

– soit, selon une conception classique, on estime se trouver en présence d'organisations criminelles usant de l'arme du terrorisme et d'organisations

politiques se finançant par le crime ;

– soit, brisant les cadres mentaux courants, on conçoit une nouvelle réalité complexe et inédite : mi-gangster, mi-politique, du fait certes des moyens violents utilisés (les attentats ; l'organisation para militaire) mais aussi des objectifs poursuivis (ce qui mérite discussion) et des conséquences systémiques d'un tel niveau de confrontation (ce qui est moins discutable).

Il est patent que les intentions de ces « cartels de la drogue » sont identiques en tous points à ceux d'entités qualifiées de « terroristes » : « intimider la population et changer le comportement du gouvernement »[85]. Peut-on faire plus politique et plus « terroriste » que cela ? Par leur haute létalité et leur fort contenu symbolique et publicitaire, ces vagues de violence dépassent en effet nettement les buts et les modes belliqueux jusque-là connus, entre un groupe criminel et un État[86].

C'est pourquoi les « cartels de la drogue » de Colombie et du Mexique sont en réalité plus que de simples entités criminelles : ce sont *à la fois* des organisations criminelles *et* des groupes terroristes. D'où leur inscription sur les listes nord-américaines des « organisations terroristes étrangères ».

Selon le *Research Service* du Congrès américain, l'agence antidrogue (DEA) considérait en 2011 que 19 des 49 groupes qualifiés de terroristes étrangers par le département d'État (soit 39 %) avaient des « liens confirmés avec le trafic de drogue »[87]. En 2003, la DEA estimait déjà que 14 des 36 groupes [terroristes] étrangers identifiés étaient « impliqués à un degré ou à un autre dans le trafic de drogue »[88]. En 2010, le département de la justice rapportait que 29 des 63 premiers groupes trafiquant des drogues étaient liés à des entités terroristes[89].

Ces entités politiques dégénérées ont beau jeu de se victimiser en affirmant être diffamées et diabolisées par ces accusations d'implication dans le trafic des drogues. En effet, le risque existe toujours d'accusations infondées, usant d'une politique anticriminelle contre des opposants

politiques que l'on chercherait ainsi à discréditer. On peut toutefois comprendre quelques hésitations et polémiques lorsqu'il s'agit de qualifier certaines entités. Suite à une importante opération antidrogue en Allemagne, un procureur fédéral de Karlsruhe déclencha en 1998 une violente polémique avec les autorités turques lorsqu'il décida de classer le PKK, non plus dans la catégorie « terroriste », mais dans celle des « organisations criminelles »[90].

Le lien entretenu par des entités politiques avec la production de drogue est variable. L'entité peut juste prélever une taxe sur les producteurs, les raffineurs ou les passeurs/contrebandiers ; les protéger, ou bien organiser directement la production et s'impliquer ensuite dans toute la chaîne logistique puis de revente. Mais la véritable question est ailleurs. Si pour des entités criminelles l'usage de la force militaire et terroriste a pour motif majeur de préserver sa rente criminelle (drogues), il est plus dérangeant encore d'admettre qu'une entité politique décide de ses choix opérationnels et tactiques, non à partir de nobles motifs politico-militaires mais pour de discrètes considérations de *business*.

Il est évident que certains attentats (lieu, choix des cibles, période de l'année) ne s'expliquent pas aisément par des motifs politiques, mais plutôt par des objectifs de *profits*. Pour détecter ces motivations crapuleuses cachées, il faut alors dépasser les bulletins de propagande et cartographier les enjeux de trafic (lieux de production, routes d'acheminement, saisons des récoltes, etc.). Des attentats bien ciblés peuvent ouvrir des routes à la contrebande, éliminer des concurrents, conquérir des zones de production ou de transit. Une instabilité bien calibrée peut créer un désordre utile au passage de convois de drogues.

Il importe de comprendre les facteurs qui incitent une entité politique à se financer par une activité criminelle aussi politiquement compromettante. La rentabilité (rapport coût/avantage) et le besoin de financement ne peuvent seuls expliquer cette évolution. D'autres facteurs entrent en jeu.

Deux autres paramètres méritent d'être considérés, pour comprendre pourquoi certaines entités politiques s'impliquent plus que d'autres dans cette activité criminelle :

– l'existence d'une diaspora structurée en communauté peut relayer le trafic international ;

– l'engagement dans un haut niveau de violence ayant déjà anesthésié les codes moraux, peut neutraliser toute interrogation morale sur les conséquences mortelles de ce trafic[91].

Au final, ce à quoi nous assistons est une inversion de causalité entre stupéfiants et terrorisme : les stupéfiants expliquent le terrorisme au sens où ils deviennent en réalité un but donc une cause de violence, non plus un simple moyen de financement.

Un peu partout sur la planète…

Le narcoterrorisme et les narco conflits ont été surtout observés jusqu'à présent dans quatre aires géographiques : Asie du Sud-est, Amérique latine, Asie centrale, Europe balkanique.

En Asie du Sud-est, dans le fameux « Triangle d'or », le meilleur exemple de narcoterrorisme est celui des sécessionnistes de l'ethnie Wa de la United Wa State Army (UWSA) en Birmanie.

En Amérique latine, la Colombie aura été le véritable laboratoire du narcoterrorisme. La première vague de narcoterrorisme fut le fait des chefs des cartels refusant d'être livrés aux autorités judiciaires américaines, Pablo Escobar en tête[92]. Les parrains « extradables » ont alors répliqué par la terreur pour faire plier la classe politique colombienne. Puis, les Autodéfenses Unies de Colombie (*Autodefensas Unidas de Colombia*, AUC) ont émergé en 1997 à l'initiative de l'armée, de propriétaires terriens et des cartels, pour se protéger des deux guérillas marxistes léninistes, FARC et ELN. Les AUC furent des organisations paramilitaires pratiquant

le terrorisme, investies dans le trafic de drogue dont elles tiraient 70 % de leur financement[93]. En parallèle, les FARC se transforment en un cartel de la drogue[94].

Dans la décennie 1990, tout en continuant à recruter des militants sincères de la cause révolutionnaire marxiste-léniniste, les FARC sombrent dans une criminalité organisée massive : extorsion, enlèvements contre rançons et surtout, trafic de drogue. Les FARC ne se bornent plus à taxer les producteurs et les laboratoires contre protection. Ils deviennent des acteurs de la chaîne logistique, des producteurs et, en lien avec les cartels colombiens et mexicains, exportateurs vers le reste de la planète[95]. 90 % des revenus de l'organisation proviennent ainsi des kidnappings, des extorsions et du trafic de drogue, surtout de la cocaïne[96].

Dans la décennie 2000, les FARC ne sont plus qu'une « branche du crime organisé », entité corrompue et décadente, loin des idéaux originels[97]. Le processus de démilitarisation/démobilisation des groupes armés (AUC, FARC, ELN) n'a pas entravé ces phénomènes d'hybridation ; il se peut même qu'il ne fasse que les approfondir. En janvier 2017, le ministre de la Justice de Colombie soulignait que le groupe criminel dit des Urabenos, apparu après la démobilisation des AUC, offrait à ces derniers des salaires mirifiques pour les attirer, tout en cherchant à s'allier avec des membres des FARC démobilisés depuis les accords de paix de novembre 2016 ; ce pour prendre le contrôle de leurs activités dans le trafic de drogue[98]. Car depuis ces accords de paix, nombre de « soldats » des FARC désormais en mal de cause, intègrent des groupes criminels existants, voire en forment de nouveaux.

Au demeurant, la notion même de narcoterrorisme semble parfois datée et restrictive, tant ces cartels ont évolué. En effet, ceux du Mexique disposent désormais de moyens militaires dignes d'un État. Ces *armées criminelles* se sont dotées des compétences humaines, du savoir-faire tactique et d'armements comparables à ceux d'armées étatiques. Les cartels

ont ainsi su débaucher une partie des forces spéciales mexicaines, les Zetas, qui de supplétifs des cartels se sont autonomisés, devenant ensuite un groupe criminel en lui-même. L'action militaire des cartels relève désormais de l'*insurrection criminelle*, comme on le verra plus loin.

On est loin de l'habitus de la Famille Gambino de New York ou d'un gang des quartiers nord de Marseille ! Par l'ampleur des moyens militaires, on peut même parler en ce cas de *narcoguerres* : si une guerre se distingue d'autres formes de conflictualité par le nombre des victimes, alors on parle bien d'une vraie guerre. Depuis la décennie 2000 en effet, certaines villes du Mexique ont une mortalité supérieure à celle de Bagdad (Irak) ou de Kaboul (Afghanistan), pourtant plongées dans de sanglantes guerres civiles politico-religieuses.

En Asie centrale, l'Afghanistan mérite un examen attentif. Même si le pays a toujours connu une production d'héroïne, celle-ci n'a vraiment décollé qu'après la défaite soviétique (1989) et la fin du financement par des États étrangers des rebelles islamistes[99]. L'Afghanistan est rapidement devenu une narcoéconomie et le premier producteur mondial d'opium, dont le commerce fournit les trois quarts du PIB du pays. L'opium n'est plus seulement une source de financement des groupes armés mais l'enjeu principal de la guerre civile de la décennie 1990, opposant des seigneurs de la guerre (Gulbuddin Hekmatyar, Rachid Dostom, etc.).

Depuis, tous les groupes armés et une partie des officiels de l'appareil étatique sont à un titre ou à un autre arrosés par les revenus de la drogue. Les Talibans se comportent donc comme les autres narcos et, depuis la décennie 2000, ne se bornent plus à taxer les producteurs et trafiquants : ils protègent voire possèdent aussi des laboratoires. La question du niveau d'implication des Talibans dans le trafic de drogue est compliquée par la nature protoplasmique et décentralisée de l'entité, sans claire structure hiérarchique.

Partant d'une étude sur les 34 provinces d'Afghanistan entre 1994 et 2008, James A. Piazza a montré qu'il existait un lien causal entre le niveau de production d'opium et la probabilité d'attaques terroristes ; ce qui signifie que la production d'opium est un indice prédictif plus robuste que les autres facteurs envisageables[100]. Autrement dit, l'opium n'est pas un simple mode de financement mais un but de guerre en soi, expliquant le lieu et la fréquence des attentats et des attaques. Non seulement la relation symbiotique entre les Talibans et la drogue a doté l'insurrection de capacités militaires la rendant imbattable face à un État toujours plus faible, mais elle a aussi conduit à un questionnement plus essentiel sur les motivations réelles de ses cadres. Combattent-ils encore pour Allah, ou pour le Dieu dollar ? Au fil des années, les motivations et les objectifs de guerre sont devenus plus complexes à déchiffrer.

Non que les motivations politico-religieuses aient été remplacées par la quête du profit individuel, mais plutôt que l'enrichissement est aussi devenu un objectif dissimulé des stratèges talibans. L'insurrection talibane est ainsi traversée par une variété de motivations, allant des plus idéologiques aux plus criminelles. L'ONUDC décrit « une relation symbiotique entre les trafiquants de drogue et l'insurrection » et des buts de conflit complexes : « une portion des Taliban afghan ne sont pas des idéologues, mais des combattants "opportunistes" motivés par un mélange de mécontentement politique et de besoin financier »[101]. On ne s'étonne donc plus du train de vie luxueux, voire extravagant, de certains chefs taliban, avec somptueuses demeures et voitures haut de gamme[102].

James A. Piazza remarque que si le trafic de drogue a massivement surgi en Afghanistan du fait de l'instabilité provoquée par l'invasion soviétique de 1979, ce même trafic constitue depuis une « force de maintien » (*sustaining force*) pour le terrorisme. Le terrorisme n'a pas provoqué l'émergence du trafic de l'opium ; le trafic de l'opium explique en

revanche le développement du terrorisme. L'opium est une cause, non un effet, du terrorisme.

L'ONUDC parvient aux mêmes conclusions : les groupes trafiquants et les insurgés « ont un intérêt commun à perpétuer l'instabilité. Que 99 % de l'opium produit en Afghanistan en 2009 proviennent des sept provinces (Sud et Ouest) où le contrôle du gouvernement est faible n'est pas dû au hasard. Les trafiquants se concentrent sur les régions contrôlées par les Talibans et les autres forces antigouvernementales. […] L'opium est même utilisé comme monnaie d'échange pour acheter des armes, des véhicules et de la main-d'œuvre. […] Certains rapports évoquent même des opérations conjointes entre trafiquants de drogue et groupes d'insurgés, transférant l'opium ou l'héroïne aux grands dealers sur la frontière afghano-pakistanaise et se partageant les profits »[103]. Ce qui explique pourquoi nombre d'actions répressives de l'État afghan poursuivent un double objectif : contre-insurrection et lutte antidrogue. Ajoutons que l'explosion de l'économie de la drogue a aussi généré toute une économie criminelle secondaire : faux papiers, trafic d'armes, blanchiment, etc.

De même, les stratégies violentes développées depuis la décennie 1990 par le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MOI) s'expliquent largement par la volonté de capter la rente de l'héroïne d'Afghanistan, les motifs liés au radicalisme politico-religieux semblant flous et secondaires[104]. Durant les décennies 1990 et 2000, les incursions armées du MOI au Tadjikistan, en Ouzbékistan et au Kirghizstan visaient sans doute à sécuriser des routes de l'héroïne d'Afghanistan. Interpol en 2000 se montrait très clair sur le sujet : « Malgré son agenda idéologique et politique, le MOI n'est pas seulement terroriste par nature ; plutôt une organisation hybride dans laquelle les intérêts criminels priment les buts "politiques". Les leaders du MOI tirent un large intérêt des troubles et de l'instabilité permanente dans leur aire d'évolution afin de sécuriser les routes qu'ils empruntent pour le transport des drogues »[105].

En Europe balkanique dans la décennie 1990, le Kosovo a vécu un épisode occulté de narcoterrorisme. L'UCK seule n'aurait jamais obtenu l'indépendance du Kosovo : atteindre ce but exigeait l'appui des armées de l'OTAN et celle de la criminalité organisée albanophone[106]. L'UCK est à la base une organisation terroriste qui, par une campagne ciblée d'attentats (1996), pousse les autorités serbes à une répression violente. Cette stratégie de provocation terroriste explique pourquoi l'envoyé spécial des États-Unis, Robert Gelbard, qualifie d'abord l'UCK « without any question a terrorist group »[107]. La résolution 1160 du Conseil de sécurité de l'ONU du 31 mars 1998 condamne à son tour « les actes de terrorisme » commis par l'UCK. Des signes que le régime de S. Milosevic a pu mal interpréter, en se voyant encouragé à une ferme répression. Mais dès l'été 1998, le groupe terroriste devient l'allié des États-Unis et de l'OTAN et bénéficie donc de fonds, d'entraînements et du nouveau label plus noble de « combattant de la liberté ». Pour autant, la nature prédatrice de l'UCK n'a pas disparu, tout au plus est-elle occultée par tactique géopolitique. En effet, une totale porosité a toujours existé entre l'UCK et les clans albanophones trafiquant de stupéfiants au long des routes balkaniques. L'hybridité fonctionne au demeurant dans les deux sens puisque dès 2000, Interpol qualifie le crime organisé albanophone d'organisation « hybride » en raison de l'interpénétration des activités « politiques » et criminelles en lien avec le Kosovo : trafic de drogues, de cigarettes et de migrants, cambriolages, etc.[108]

Par ailleurs, la mafia albanophone a toujours clamé sa foi en la « grande Albanie ». Or, c'est précisément dans les décennies 1990 et 2000 que cette mafia se répand en Europe. Cette hybridité mérite un examen précis car elle a pris plusieurs formes. L'UCK a bénéficié de fonds pour la Cause, émanant des clans albanophones trafiquant tant dans les Balkans que parmi la diaspora criminelle présente en Europe, surtout en Italie et en Suisse[109]. L'UCK aurait ainsi reçu la moitié de ses financements de ces groupes

criminels qui, en échange, ont pu faire passer les livraisons de drogue par les territoires contrôlés par l'UCK.

Des trafiquants, l'UCK reçoit aussi l'armement acquis par la vente d'héroïne. Cette aide criminelle est déterminante pour l'UCK qui peut ainsi recruter et s'équiper, passant de 500 à près de 6 000 combattants de 1998 à 1999. Non que l'UCK n'ait jamais pu gagner seule la guerre face aux Serbes ; du moins ce renforcement des moyens militaires financé par la drogue et le racket a-t-il permis à l'armée de libération de passer pour un interlocuteur vaguement crédible aux yeux des chancelleries occidentales et de l'OTAN.

On remarquera que les territoires alors sous contrôle de l'UCK coïncident avec les routes historiques de la drogue des Balkans. Par ailleurs, les rangs de l'UCK ont aussi compté des criminels avérés, présents à titre individuel ou envoyés par les trafiquants. L'ONUDC précise que « des membres du crime organisé se trouvaient souvent parmi les belligérants, déployés dans des brigades de volontaires ou de paramilitaires, voire comme officiers commandant des factions combattantes » [110].

Pour toutes ces raisons, l'UCK peut s'analyser comme une agrégation et une superposition de clans à la fois politiques et criminels. Cette symbiose conduit à se demander si l'UCK ne fut pas simplement le bras politico-militaire de la quinzaine de clans criminels de la région : « La soudaine ascension des familles kosovares au top de la hiérarchie du trafic [de drogue] coïncide avec l'apparition soudaine de l'UCK comme force combattante en 1997 » [111].

On ne s'étonnera donc pas de trouver des malfaiteurs notoires à la tête de l'UCK puis du Kosovo indépendant. Hashim Thaci, porte-parole de l'organisation et homme clef des négociations de Rambouillet (1999), puis chef de l'UCK et futur Premier ministre, n'est en fait qu'un cadre du crime organisé kosovar, au sein du fameux « groupe de la Drenica » [112] qui assura un contrôle violent sur le trafic de l'héroïne dans la région. Hashim Thaci

n’est pas un cas isolé. Celui de Ramush Haradinaj mérite aussi d’être cité. Futur Premier ministre en décembre 2004 du Kosovo indépendant, Ramush Haradinaj fut durant la guerre l’un des principaux commandants de l’UCK dans la zone de Dukagjini avec son frère Daut, figure du crime organisé kosovar.

On comprend pourquoi, durant la « guerre de libération », existe une causalité entre le niveau de violence terroriste et le trafic de drogue. Il semble qu’il y ait eu « une corrélation géospatiale », là où l’activité armée de l’UCK et les réseaux de drogue ont été les plus entremêlés, comme la vallée de la Drenica et la région de la Dukagjini[113]. Partout où il fallait sécuriser les routes de la drogue, l’UCK faisait régner sa loi violente. Nul ne conteste que la guerre du Kosovo eut à l’origine un motif politique, mais il est clair que « des acteurs avec de claires motivations de cupidité ont ensuite réussi à s’approprier la cause »[114].

Si la guerre du Kosovo fut une « guerre de libération » populaire, la minorité albanaise opprimée voulant se séparer de la majorité serbe, ce fut aussi au final une « guerre de libération » pour le crime organisé disposant désormais d’un espace d’impunité quasi total. Ce diagnostic sur la vraie nature de l’UCK dérange notamment en Occident, parmi les soutiens historiques de la rébellion.

L’histoire a failli se répéter en Macédoine où la minorité albanophone a tenté en vain de rééditer le « scénario kosovar », avec l’aide de l’UCK. Peu après la fin de la guerre au Kosovo est née, comme par hasard, une Armée de libération de Presevo, Medveda et Bujanovac entre 1999 et 2001. Des anciens commandants de l’UCK et des groupes trafiquants de stupéfiants s’associèrent à cette nouvelle armée de libération. Leurs exactions furent là aussi corrélées fortement avec la géographie des routes de la drogue. L’ONUDC a proposé une analyse de cette insurrection avortée qui aurait pu tout aussi bien s’appliquer pour la guerre au Kosovo : « En 2001, les Albanais de l’ex République yougoslave en Macédoine se rebellaient, une

initiative que certains ont dit motivée plus par des intérêts criminels que par des intérêts politiques »[115].

MADRID 2004 : UN CAS OUBLIÉ

Contrairement à une idée reçue, le narcoterrorisme ne frappe pas seulement des contrées exotiques. L'Europe a subi un épisode de ce type dont on a perdu la mémoire. Le 11 mars 2014, dix bombes explosent à quelques minutes d'intervalle dans quatre trains reliant la banlieue de Madrid au centre de la capitale (gare d'Atiocha). Le bilan est lourd : 192 morts et 1 600 blessés. C'est alors l'attentat le plus mortel de l'histoire européenne. L'attaque est le fait d'un groupe d'islamistes pour la plupart marocains, se réclamant d'Al Qaïda, et étroitement lié au monde criminel. Plusieurs des auteurs sont des délinquants de droits commun, voleurs et cambrioleurs, voire toxicomanes ; deux au moins sont des trafiquants de drogues : José Emilio Suarez Trashorras et Jamal Ahmidan.

Chez ce dernier sont retrouvés 40 kilos de haschisch et 32 kilos de pilules de drogues chimiques. Certains sont aussi des consommateurs de drogues. Ex-employé dans une mine des Asturies, Trashorras vole en février 2004 les explosifs utilisés pour les attentats. Il vend 100 kilos d'explosifs et des détonateurs à Jamal Ahmidan, alias « le Chinois », contre une vingtaine de kilos de haschisch et plusieurs milliers d'euros. À l'origine, le gangster Ahmidan trafique massivement avec ses frères de la drogue, depuis le Maroc et les enclaves de Ceuta et Melilla. Il découvre l'islam radical en prison. La cellule terroriste est animée par ces gangsters, Ahmidan en tête, qui en assurent le financement (drogues contre explosifs et détonateurs) et l'infrastructure logistique : faux papiers, armes, téléphones, véhicules, maisons, etc.[116] Après les attaques de Madrid, le directeur du service de sécurité français (DST), explique lors d'une interview : « Le lien avec des trafiquants de drogue fut établi peut-être le

plus concrètement lors des attaques de Madrid, mais en France, la plupart des groupes démantelés étaient financés par des activités criminelles »[117].

De l'insurrection criminelle à l'État criminalisé

L'hybridité comprend une variable étatique : les entités terroristes et criminelles ne vivent pas hors sol, déterritorialisées et étrangères à l'État ; et certains États peuvent eux aussi être gagnés par l'hybridité. Autrement dit, hybrides privés et États interagissent ; certains de ces derniers finissant par subir des processus d'hybridation.

L'insurrection limitée : l'enclave

Il est révélateur que l'action des groupes criminels d'Amérique centrale et du Sud soit désormais étudiée dans les écoles de guerre nord-américaines au titre de la lutte antiguérillas[118]. En effet, nombre d'entités qualifiées d'organisations criminelles disposent désormais des moyens et de l'ambition d'affronter directement l'État dans une logique insurrectionnelle. Certaines entités criminelles ont développé des moyens armés qui dépassent de loin ceux dont disposent d'usage leurs semblables, au point de transformer un problème, naguère de droit pénal, en sujet de sécurité nationale.

Là où le terrorisme ne cherche qu'à intimider ou à faire plier, la violence insurrectionnelle recherche le monopole de la violence sur un territoire. Réalité mondiale, *l'insurrection criminelle* constitue un défi pour l'autorité de l'État qui voit contester son pouvoir, son autorité et sa légitimité à travers une compétition pour la maîtrise des espaces et des

hommes, pour le contrôle du territoire et de la population[119]. Le concept a d'abord été développé à partir de l'expérience mexicaine au XXIe siècle par John P. Sullivan et Ioan Grillo[120], mais d'autres pays sont aussi affectés par ce phénomène : Colombie, Nicaragua, Brésil, Salvador, Jamaïque.

Certains auteurs considèrent que l'insurrection criminelle serait différente du terrorisme et de l'insurrection classiques, car ces nouveaux insurgés ont pour unique stratégie de conquérir leur autonomie et un contrôle économique sur leur territoire, non de s'emparer de l'État pour gouverner – différence subtile et à vrai dire peu convaincante. Avec le fait insurrectionnel, le crime organisé propose cependant une alternative au pouvoir étatique avec la constitution d'enclaves criminelles, d'espaces chaotiques et anomiques. Les qualificatifs proposés pour ces espaces sont nombreux : zones grises[121], zones d'impunité, zones de non-droit, espaces non gouvernés, trous noirs[122], etc. Alors que plus de la moitié de la population mondiale vit désormais en milieu urbain, les quartiers et autres bidonvilles (*favellas*, etc.) sous emprise criminelle se multiplient. L'insurrection criminelle constitue alors la cause et la conséquence à la fois, de l'effondrement de l'État.

Dans ce contexte, l'hypothèse d'un avenir de « villes sauvages » (*feral cities*)[123] a été avancée : des villes où la police est incapable de faire appliquer la loi, et où de ce fait l'État n'a plus comme option que de négocier. Ces ghettos/bidonvilles criminels portent de multiples noms – *favelas* au Brésil, *garrisons* en Jamaïque ou *comunas* en Colombie, mais c'est encore au Mexique que le vocabulaire est le plus explicite : *ciudades perdidas* (villes perdues).

Les enclaves criminelles dessinent un archipel planétaire d'États faillis, de régions et de villes effondrées. Partant de l'expérience mexicaine, John P. Sullivan propose une taxinomie des insurrections criminelles :

– des « insurrections locales » (*local insurrections*) quand les gangs contrôlent d'un point de vue politique, économique et sociale des enclaves

criminelles ponctuelles ;

– des « batailles pour l'État parallèle » (*battle for the parallel State*) quand il s'agit de s'assurer la domination d'un territoire face aux forces de répression et face à la concurrence d'autres gangs ;

– un « combat contre l'État » (*combating the state*) quand la confrontation est directe et frontale entre le gang et l'État ;

– « l'implosion de l'État » (*the state omplodes*) quand la violence incontrôlée et la corruption endémique font disparaître l'État [124].

Ces insurrections criminelles ont de multiples acteurs : gangsters, terroristes, seigneurs de la guerre, militaires et policiers corrompus, etc. : parler ici de guerre n'est pas une facilité de langage. Il y a bien guerre, du fait des moyens militaires, de l'origine des combattants et des tactiques des entités criminelles ; mais aussi en raison du bilan létal. Au Mexique, quelque 15 000 personnes meurent chaque année à cause de la « guerre des cartels ».

Ce caractère politique des méthodes terroristes et paramilitaire est discuté. Des auteurs arguent que ces groupes n'ont pas « l'intention de changer le statu quo, mais de sécuriser leur environnement opérationnel » [125] et qu'ils ne recherchent pas « une audience nationale ou internationale, et ne sont pas pris dans une rhétorique politique » [126]. Une vision myope ? User d'une violence extrême pour faire plier l'État, le pousser à négocier ou à se coucher, constitue bien un acte politique majeur. L'autorité de l'État est à ce point mise en échec que, selon la définition de Max Weber, son monopole de la violence légitime [127] est remis en cause, donc sa raison d'être. On peut certes rappeler que les organisations criminelles recourant à l'extrême violence risquent de voir l'État réagir et les anéantir ; qu'elles s'écartent de leur tradition de clandestinité, d'invisibilité et de silence qui les protège, à l'image de la mafia sicilienne [128]. Mais ces mêmes entités criminelles se sont révélées jusqu'à présent indestructibles, y compris après des déchaînements de violence.

L'insurrection aboutie : l'État criminel…

Qui plus est, cette vision classique de l'insurrection criminelle ne cherchant qu'à « libérer » un espace d'impunité au sein d'un État se heurte à la réalité historique. Nous disposons désormais d'exemples d'insurrections criminelles ayant pris le pouvoir. L'insurrection criminelle a su monter la dernière marche. L'État se transforme alors en État criminel au sens où il y a *routinisation et banalisation* au cœur des institutions et du gouvernement de pratiques criminelles de manière évidente au regard des lois internationales [129].

Tous les cas d'insurrections criminelles s'emparant de l'État pour le corrompre sont à ce jour advenus dans l'espace postcommuniste : Kosovo [130], Tadjikistan [131], Tchétchénie [132], Bosnie-Herzégovine [133] et Transnistrie [134].

Dans tous ces pays, les rébellions ont été menées par des groupes armés hybrides qui, une fois au pouvoir, ont importé dans l'appareil d'État leur habitus criminel : cette capture politico-criminelle de l'État a résulté des caractéristiques de l'insurrection. La victoire a eu un coût : un coût démocratique. La guerre est gagnée mais la paix est durablement corrompue. Il s'agit donc d'un continuum qui mène d'une insurrection criminelle ou hybride, à la formation d'un État qui ne le sera pas moins, dans une relation de causalité.

Si, comme nous l'avons envisagé plus haut, la plupart des études sur les liens entre la violence politique et la criminalité organisée s'interrogent sur la durée des conflits – le crime prolonge-t-il les guerres ? –, elles omettent souvent d'évoquer l'héritage que cette hybridation peut laisser une fois le vainqueur parvenu au pouvoir. Arrêtons-nous sur deux exemples.

Le Kosovo présente la singularité historique d'avoir eu comme Premiers ministres après l'indépendance, non seulement de probables criminels de guerre mais aussi des malfaiteurs : Ramush Haradinaj (2004-2005) et Hashim Thaci (2008-2014), tous deux ex-commandants de l'UCK.

La démobilisation des effectifs criminalisés de l'UCK au sein de l'appareil d'État n'a pas été sans conséquence puisque ce processus a contaminé les administrations en construction. Malgré une longue et coûteuse supervision internationale, le Kosovo indépendant est devenu un État criminalisé investi par les ex-cadres de l'UCK, interdisant l'avènement d'une véritable démocratie.

Ce diagnostic n'émane pas de la propagande serbe, mais de l'ONUDC qui écrit au sujet des ex-membres de l'UCK : « Ayant pénétré le gouvernement et les affaires, les élites criminelles appliquèrent les techniques du crime organisé, tel l'assassinat, dans la politique et le commerce dans la période de l'immédiat post conflit »[135]. Deux dynamiques expliquent l'impunité persistante des criminels au sein de l'appareil d'État et de la société kosovare. D'abord l'intimidation ou l'assassinat des éventuels témoins devant la justice ou lanceurs d'alerte au profit de la presse. Une seconde, plus politique : durant la guerre comme après le conflit, les diplomates étrangers ont été soumis à un chantage explicite à la stabilité du Kosovo. Les éventuelles arrestations de chefs de l'UCK pour crimes de guerre ou de droit commun, pouvaient provoquer des émeutes spontanées ou organisées. En 2003, le porte-parole de la police de la MINUK, Mission d'administration intérimaire des Nations unies au Kosovo, explique clairement que le plus grand défi au Kosovo est la mafia albanaise : « Chaque chef de gang que nous arrêtons se drape dans le drapeau albanais et les rues débordent de manifestations. Cette société n'est pas affectée par le crime organisé, mais fondée sur lui. »[136]

La guerre civile au Tadjikistan (1992-1997) fut aussi silencieuse dans les médias internationaux, que meurtrière sur le terrain puisque les estimations varient entre 50 000 et 100 000 morts. Dans ce conflit qui fut, Tchétchénie mise à part, le plus sanglant de l'ère postcommuniste, toutes les parties belligérantes furent peu ou prou impliquées dans le trafic des stupéfiants, seigneurs de la drogue du Popular Front of Tajikistan (PFT)

comme ceux du United Tajik opposition (UTO), sur la base de rivalités ethno tribales.

Si le trafic de stupéfiants n'initia pas la guerre civile, il en fut cependant le moteur principal. Puis, « le processus de négociation, explique Johan Engvall, impliqua des seigneurs de la guerre de haut rang des deux côtés de la table, qui apportèrent avec eux une variété d'agendas criminels. En d'autres termes, les leaders des factions belligérantes devinrent des leaders politiques légitimes en une nuit »[137]. Les diverses institutions étatiques se transformèrent sur le champ en propriétés privées réparties entre les ex-belligérants, les seigneurs de la guerre devenant des féodaux semi-indépendants contrôlant des portions du territoire. Ainsi, le crime organisé n'eut pas besoin de se battre pour trouver son chemin dans les structures étatiques, il devint simplement une partie de cet État grâce aux négociations de paix. « Le traité, poursuit Johan Engvall, transforma ainsi le rôle du crime organisé d'acteur anarchique de période de guerre en acteur légitime, bien que non officiel, du système politique du Tadjikistan »[138]. L'État tadjik représente au final un système institutionnel décentralisé, privatisé et criminalisé de type féodal, dont le trafic de stupéfiants demeure l'activité économique centrale. On observe ainsi une symbiose entre l'État et le trafic de stupéfiants.

Avec la paix, les seigneurs de la guerre criminelle ont *illico* blanchi leurs avoirs dans l'économie légale. Parler de narco État ne semble pas exagéré mais la situation est originale, car ce pays ne produit pas d'opium et ne vit que de la drogue importée d'Afghanistan. Dans un État à ce point hybride, la stabilité dépend de la capacité des divers acteurs à répartir habilement la rente criminelle[139].

Comme Carl Schmitt soulignant que l'État conquis par le prolétariat devenait un État prolétaire[140], concluons qu'un État conquis par le crime organisé ou une entité hybride devient un État criminalisé, constat qui rejoint les analyses de Charles Tilly. Le sociologue américain a examiné les

analogies entre la guerre, le processus de formation de l'État et le crime organisé à partir de l'expérience des États européens aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles : « Si le racket en échange de protection représente la forme la plus manifeste du crime organisé, alors la guerre et l'État – quintessence de ce type de racket avec l'atout de la légitimité – apparaissent comme des exemples majeurs de crime organisé »[141].

Non seulement la guerre fait les États, vérité antique s'il en est, mais « le banditisme, la piraterie, les rivalités territoriales entre bandes, la police et la guerre forment un même continuum ». La question de la légitimité est évidemment centrale car sinon, comme le disait saint Augustin : sans la justice que sont les royaumes, si ce n'est de vastes repaires de brigands ?

Les gangsters élus

Le processus de criminalisation de la vie politique implique deux types de situations et d'acteurs. Le premier, ici mentionné pour mémoire, renvoie à des élus historiquement honnêtes dont le comportement dérive ensuite vers la corruption, voire pire. Le second, qui nous intéresse ici, est celui de professionnels du crime qui décident d'entrer en politique. Il arrive en effet que la captation de l'État par des figures du crime organisé survienne, non par la force, mais via un processus électoral démocratique, des criminels de profession obtenant les suffrages de leurs concitoyens. L'élection confère alors au criminel protection (immunité parlementaire), légitimité et pouvoir.

Cette situation s'avère des plus dérangeantes, lorsque les électeurs choisissent en connaissance de cause un individu identifié comme gangster et ancré dans une carrière criminelle. La science politique a plutôt eu tendance à privilégier l'hypothèse de « l'électeur ignorant » du profil criminel des candidats élus. Ce présupposé rassurant et confortable est pourtant souvent faux. Les électeurs ne sont pas forcément aveugles : nombre d'entre eux choisissent des politiciens *du fait* de leur réputation

criminelle, et non *malgré* cette réputation. L'électeur opère un choix rationnel, considérant que la mauvaise réputation est en réalité excellente, le futur élu étant jugé plus capable qu'un autre (lui, honnête) de répondre à sa demande électorale [142].

La transparence (profil et passé judiciaire) n'apparaît plus comme le désinfectant démocratique miracle mais accélère plutôt la mutation de la démocratie en un système hybride, à demi-criminel. La criminalisation de la classe politique ne peut plus alors s'analyser comme le symptôme d'un échec du processus démocratique.

Il est contre-intuitif de penser que des électeurs puissent préférer des voyous à des gens honnêtes pour les représenter. Montesquieu n'affirmait-il pas que le principe du gouvernement démocratique est la vertu, donc le civisme ? Il est tout aussi dérangeant d'imaginer que les violateurs de la loi (les criminels) puissent en devenir les artisans (les députés). Que des électeurs puissent en connaissance de cause élire des gangsters connus ou assumés, signifie que quelque chose ne fonctionne pas soit : dans la mécanique de sélection (poids de l'argent, intimidation, etc.) ; dans l'offre politique (absence d'alternative, etc.) ; ou enfin dans le projet démocratique même, dans certains contextes socioculturels (sens de l'intérêt général, etc.).

D'où la question : une démocratie criminalisée peut-elle encore être considérée comme libérale ? Quelques exemples historiques méritent un bref rappel.

Avec la démocratisation de la vie politique italienne dans les années 1880, les hommes de la mafia sicilienne s'introduisirent dans les conseils municipaux et provinciaux, jusqu'à parfois les diriger, s'émancipant ainsi des vieilles élites. La mafia n'est plus une force d'appoint du vieux système élitiste. « Désormais, rappelle Jacques de Saint Victor, avec la démocratisation politique, elle allait devenir un acteur de premier plan » [143]. Cette évolution majeure se traduit dans la sémantique puisque l'on

commence à parler de « haute mafia ». Un phénomène identique advient à Naples avec la Camorra. Certains mafieux parviennent même à se faire élire au parlement national. Par la suite, la mafia sicilienne interdit cette pratique, lorsqu'il apparut que, parfois, ces mafieux parlementaires se trouvaient en porte-à-faux, devant ponctuellement voter contre les intérêts de leur famille criminelle, pour cacher leur véritable allégeance.

En Colombie, dans les décennies 1980 et 1990, des chefs de cartels de la drogue se firent élire au parlement, à l'image de Pablo escobar en 1984.

Le cas indien est intéressant à observer, pour deux raisons. L'Inde est la plus grande démocratie et regroupe un quart des votants de la planète. Par ailleurs la présence des gangsters en politique est un phénomène ancien, très répandu dans le temps et dans l'espace et en expansion lors des élections nationales et locales[144]. C'est ainsi qu'un tiers des parlementaires élus au Congrès en 2014 faisaient l'objet de poursuites pénales pour des charges criminelles graves.

Dans l'ouest du Bengale, on a pu parler de « Mastanocracy », par référence aux *mastans* (gangs), du fait du chaos créé par la symbiose voyous-politiciens-policiers. En 2017, la nouvelle assemblée régionale d'Uttar Pradesh compte 26 % de parlementaires impliqués dans de « sérieuses » affaires judiciaires, de l'enlèvement au meurtre, en augmentation par rapport à 2012[145]. Depuis la décennie 1970[146], les gangsters indiens sont passés d'un état de subordination aux politiciens dont ils exécutaient les basses œuvres, électorales et autres, à celui d'acteurs autonomes, maîtres de leur destin. Ayant acquis un capital social et financier suffisant, certains gangsters ont outrepassé les politiciens qu'ils servaient jusque-là, les tenant désormais pour d'inutiles intermédiaires.

Ce renversement historique dans les relations entre politiciens et gangsters en Inde fournit au demeurant une leçon de portée générale : les politiciens utilisent les gangsters jusqu'au jour où les gangsters décident de

devenir des politiciens. C'est ainsi que des gangsters peuvent cumuler du pouvoir (financier et armé) et un statut (social et politique).

L'Inde n'a rien d'exceptionnel. Des dizaines d'autres démocraties connaissent d'analogues symbioses politico-criminelles : Nigéria, Philippines, Thaïlande, Colombie, Jamaïque, etc. Il faudra bien qualifier par un concept nouveau ces régimes politiques hybrides car mi-démocratiques (par leur processus électoral) et mi-criminels (par leur personnel) : des *démocriminelles*[147] ?

L'État, le terrorisme et le crime : ménage à trois

L'hybridité ne concerne pas seulement les entrepreneurs privés de violence. Un État peut lui aussi devenir hybride, légal en apparence et criminalisé en coulisses. Les qualificatifs plus ou moins précis ne manquent pas : État kleptocrate, État gangster, narco État, etc. L'hybridité expose sa nature double et ambivalente. L'origine de cette criminalisation peut être endogène : ses hauts fonctionnaires et politiques dérivent vers des logiques de prédation. Elle peut être exogène, tel un produit d'importation suite à une insurrection criminelle, comme déjà envisagé, ou par les pressions corruptrices d'entités criminelles. L'État aux deux visages, légal et criminel, utilise ses ressources moins pour l'intérêt général que pour générer une rente criminelle, soit concurrent des entités prédatrices-hybrides, soit associé à elles.

La catégorie « État criminalisé » rompt avec les classements traditionnels fondés, soit sur la nature des régimes (autoritaires, totalitaires, démocratiques) soit sur leur solidité : États stables, faibles, échoués, effondrés, etc. Ces concepts souffrent d'une forme de naïveté. Ces catégorisations postulent soit que la forme apparente du régime est conforme à sa nature, soit que l'État est victime de forces anémiantes.

Les classements traditionnels excluent l'hypothèse qu'un État puisse être capturé par des élites criminelles, donc privatisé au profit d'une oligarchie prédatrice – ce qui n'exclut pas le possible continuum entre une forme d'État mou (faible, échoué, effondré) et un État criminalisé.

Ce point acquis, l'État criminalisé est un acteur prédisposé à développer des relations avec les hybrides privés, dans des logiques de *protection* et de *fournisseur de services*, pour en retirer un profit matériel et/ou un gain diplomatique. L'hybridité se transforme alors en ménage à trois, États-terroristes-gangsters. Thomas M. Sanderson y voit un « cocktail mortel » [148].

Ces alliances d'hybrides étatiques et privés ont pu être observées au Sahel [149] ou en Amérique latine [150]. Dans la décennie 2000, Douglas Farah prend l'exemple de ces États criminalisés d'Amérique du Sud et Centrale, regroupés sous la bannière antiaméricaine de la « révolution bolivarienne » : Bolivie d'Evo Morales, Venezuela de Hugo Chavez, Equateur de Rafael Correa et Nicaragua de Daniel Ortega. En connaissance de cause, ces pays procurent un « environnement sécurisé » à des activités criminelles, d'abord le trafic de stupéfiants mené par des entités hybrides (FARC, cartels, etc.), enrichissement dont bénéficient gangsters, terroristes, politiciens et hauts fonctionnaires. L'idéologie et l'argent lient ces acteurs en des alliances hybrides, publiques-privées et politico-criminelles. Les FARC ont ainsi bénéficié du soutien et de la protection du Venezuela et du Nicaragua, comme l'exposent les documents découverts dans l'ordinateur de Raul Reyes, numéro 2 des FARC, tué en mars 2008 par un commando colombien, dans un camp en Equateur [151].

CHAPITRE 3

Des hybridations oubliées ? Artefacts et anachronismes

D’autres formes d’hybridité ont-elles existé par le passé ? D’autres types d’hybridations existent-ils aujourd’hui ? Telles sont les deux problèmes que nous devons envisager afin de circonscrire notre sujet d’étude.

Le mélange politique-banditisme est-il déjà advenu dans l’histoire ? Probablement, si l’on suit l’idée, exposée plus haut, selon laquelle l’espace-temps du chaos suscite des formes de violences armées indéfinissables pour les contemporains comme pour le regard rétrospectif de l’historien. Encore faut-il ici éviter quelques pièges : artefacts, anachronismes ou accidents/anomalies de l’histoire.

Le bandit social : un anachronisme ?

Depuis les travaux fondateurs de l’historien marxiste Eric Hobsbawm[1], la figure du « bandit social », type Robin des Bois ou Pancho Villa, connaît un franc succès. Demandons-nous donc si le « bandit social » ne fut pas un

hybride avant l'heure – sans pour autant commettre d'anachronisme[2]. Tenter de répondre à cette question exige de revenir à la thèse d'Eric Hobsbawn avec d'autant plus de vigilance que les gangsters se drapent souvent dans les oripeaux de la révolution, comme défenseurs du petit peuple. En Colombie, Pablo Escobar cultiva l'idée qu'il était un nouveau Pancho Villa et que la cocaïne était une bombe atomique frappant les États-Unis. La thèse du bandit social est séduisante pour les gangsters en quête de légitimité politico-sociale mais aussi pour certains universitaires enclins à débusquer d'idéales et romantiques figures parmi les marginaux et les réprouvés sociaux. Cette convergence a pour conséquence d'occulter la nature prédatrice du bandit.

Selon Eric Hobsbawn, le bandit social est « un paysan hors-la-loi que le seigneur et l'État considèrent comme un criminel, mais qui demeure à l'intérieur de la société paysanne, laquelle voit en lui un héros, un champion, un vengeur, un justicier, peut-être même un libérateur ; en tout cas un homme qu'il convient d'admirer, d'aider et de soutenir »[3]. Ce lien entre le paysan et le brigand caractérise le phénomène du banditisme social et le distingue nettement de deux autres formes de criminels : les criminels professionnels et les communautés dont le pillage constitue un mode de vie. Selon Hobsbawm, le bandit social est moins un rebelle qu'un paysan refusant de se soumettre, voulant corriger ou venger une injustice.

Ce bandit implicitement politique ou prépolitique ne considère pas forcément sa conduite comme l'expression d'une protestation sociale : le public le fait à sa place. Par ailleurs, fondamentalement, « les bandits sociaux ne sont pas des révolutionnaires, mais des réformistes »[4]. Mais, du mythe populaire universel à la réalité, il y eut toujours loin de la coupe aux lèvres, comme le reconnaît l'historien : « Dans la réalité, la plupart des Robin des bois légendaires n'étaient pas, il s'en faut de beaucoup, des brigands au grand cœur »[5]. Quand il exista, ce bandit représenta « une

forme de protestation sociale extrêmement primitive, la plus primitive qui soit »[6].

À ce titre, le banditisme social fut parfois le précurseur ou l'incubateur de la révolte. Ce qui amène Hobsbawn à s'interroger sur les relations entre le monde des bas-fonds (le crime organisé et professionnel) et celui des révolutionnaires. Criminels et insurgés forment deux mondes différents, « la distinction est claire » comme le note l'historien, mais pour autant leurs destins sont en partis liés : « classes laborieuses » et « classes dangereuses » vivent souvent mêlées dans les bas-fonds et sont traitées en hors-la-loi par les autorités ; sans compter que par le désordre social qu'elles génèrent, les périodes révolutionnaires sont toujours propices aux activités criminelles.

Durant ces périodes troublées, les opérations menées par les rebelles et les bandits sont difficiles à distinguer. Citant un historien hollandais spécialiste de l'Indonésie, Hobsbawm remarque qu'il s'agit d'époques où « la bande de brigands s'associe à d'autres groupes qui lui servent de façade, tandis que les groupes qui sont nés avec un idéal plus noble acquièrent tous les traits du banditisme »[7]. Dans une révolution paysanne, les activités révolutionnaires et de banditisme se combinent et parfois « les deux mondes se rejoignent »[8], comme ce fut le cas avec Pancho Villa.

Hobsbawm se rapproche encore un peu plus de l'idée d'hybridité quand il évoque ce qu'il nomme le « quasi-banditisme, c'est-à-dire des révolutionnaires n'appartenant pas au monde d'origine de Robin des Bois, mais qui d'une façon ou d'une autre, adoptent ses méthodes et peut-être même son mythe […] »[9]. Il désigne ainsi les révolutionnaires dont les procédés rappellent ceux du gangstérisme et pense plus ici aux bolchéviques pilleurs de banques, dont le jeune Staline[10], qu'aux anarchistes « expropriateurs ».

De quelques anomalies passées ?

La Seconde Guerre mondiale provoqua désordres et confusions en séries. Durant l'occupation en France, la réalité fut moins claire que celle décrite parfois dans les manuels d'histoire ou les discours politiques. Les frontières furent souvent fluctuantes entre résistants, truands et miliciens. L'historien Jean-Marc Berlière montre ainsi dans *Liaisons dangereuses, Miliciens, Truands, Résistants, Paris 44*[11], comment certains truands passent au service d'un camp ou de l'autre en fonction de leurs intérêts et comment certains résistants ayant braqué « pour la Cause » continuent à la Libération – cette fois pour leur compte.

Plus près de nous, le terrorisme politique pendant la guerre froide fut un bloc de granit idéologique. On trouva toutefois quelques gangsters égarés parmi les terroristes. Durant les italiennes « années de plomb », tel fut le cas de Cesare Battisti qui, après avoir été braqueur de banque, intègre la lutte armée en sortant de prison dans la décennie 1970, au sein du groupuscule Prolétaires armés pour le communisme (PAC). Cet activisme « politique » le conduit à nouveau à voler et même à tuer, mais cette fois au nom de la « révolution prolétarienne », ce qui lui vaudra le soutien durable d'une partie de l'intelligentsia française[12].

Mais le vrai précédent advint aux États-Unis dans la décennie 1970 avec la Black Liberation Army (BLA). Fondé par d'ex-membres du Black Panthers Party (BPP), ce groupe anti-impérialiste et maoïste commet, de 1970 à 1981, une série de vols à main armée dans des banques et d'attentats à la bombe. Il assassine une douzaine de policiers. La BLA compte au plus une trentaine de membres actifs, dont d'ex-gangsters ; c'est en fait moins un groupe organisé et centralisé qu'une marque et un réseau de collectifs, actifs dans diverses villes des États-Unis. Toutefois, la BLA aurait clandestinement existé dès la décennie 1960, comme branche armée de la BPP. « Politique » en apparence, la BLA suscita cependant une interrogation au sein des forces de l'ordre : « La police de New York (NYPD) ne sut jamais, explique William Rosenau, si la BLA était un gang

criminel, une guérilla révolutionnaire armée ou une série de cellules terroristes »[13].

Le « modèle » cubain, parfait État mafieux

Des sources historiques claires et concordantes permettent désormais d'affirmer que de 1933 à 1958, la mafia italo-américaine fit de l'île de Cuba une colonie. Cet État en apparence indépendant se retrouva sous la coupe d'une organisation criminelle étrangère qui s'en empara par une démarche stratégique. Cuba devint un territoire mafieux et demeure depuis lors un modèle historique de ce type de capture étatique par le crime organisé[14].

Modernisateurs de Cosa nostra et entrepreneurs criminels avisés, Charles Lucky Luciano et Meyer Lansky recherchent dès 1933, à la fin de la Prohibition, des revenus de substitution au trafic d'alcool (*bootlegging*). Ils décident de transformer Cuba, déjà sous l'emprise des États-Unis et de ses multinationales depuis la fin du XIX^{e} siècle, en enclave du jeu et du blanchiment d'argent en y installant des hôtels-casinos[15]. Le processus est planifié. D'abord, Lansky et Lucky Luciano montent une offensive concertée et consensuelle en accordant la plupart des familles mafieuses nord-américaines, pour neutraliser des rivalités nuisibles au projet ; une analogue démarche permettra plus tard la « conquête » de Miami et de Las Vegas.

Puis Lansky et Luciano vont à Cuba pour corrompre un jeune sergent ambitieux : Fulgencio Batista qui, en coulisses, est l'homme fort faisant et défaisant les gouvernements pour le compte des États-Unis et des barons cubains du sucre[16]. En 1936, Batista légalise les jeux dans les casinos et les night-clubs. Il embauche Meyer Lansky comme « consultant » pour

réformer le Gran Casino Nacional, propriété de l'État cubain. Sous la houlette de ce dernier, la Mafia devient à son tour propriétaire de ses hôtels casinos et night-clubs dans l'île.

Batista et ses hauts fonctionnaires, politiciens et militaires, en retirent des fortunes, leur permettant de s'enrichir et de développer leur clientélisme. La corruption est générale. Paradis du jeu, l'île devient aussi un épicentre du trafic d'héroïne et de cocaïne, du blanchiment de l'argent sale, de la pornographie et de la prostitution. Les Cubains donnent un nom à cette période : *gangsterismo.*

L'infiltration mafieuse à Cuba connaît cependant son apogée après le coup d'État portant Batista au pouvoir en 1952. Cuba est alors un État mafieux. Mais le pacte entre l'État et la mafia fragilise le pouvoir de Batista et de ses affidés, avec pour résultat la prise du pouvoir par Fidel Castro en 1959. Le modèle historique demeure cependant. Dans la décennie 1990, des gangsters et affairistes corses experts ès jeux et loteries, veulent ainsi transformer le Gabon en nouveau « rêve cubain »[17]. Avec peut-être, la Corse elle-même pour objectif final ?

Que serait une guerre hybride ?

Depuis la décennie 2000, l'attirant thème de la « guerre hybride » décrit des théâtres d'affrontements mêlant guerre régulière et irrégulière. Ce nouveau concept stratégique viserait à abolir les frontières désormais artificielles entre guerre classique et phénomènes périphériques conjoints : criminalité organisée, cyber attaques, guerre de l'information, etc. L'hybridation permettrait ainsi de décrire la nouvelle complexité du champ de bataille, avec comme exemples les conflits en Irak et en Ukraine de l'aube du XXI^{e} siècle.

Cette nouveauté en est-elle vraiment une ? L'histoire militaire enseigne en effet que presque toutes les guerres connues furent hybrides à des degrés divers. Le concept n'existait pas – mais leur essence l'était déjà. Les exemples abondent, ainsi, de l'Antiquité romaine à la guerre d'indépendance américaine ; des guerres de la Révolution française puis de l'Empire, à la Seconde Guerre mondiale et aux conflits de la décolonisation.

La guerre hybride est donc aussi ancienne que les combats asymétriques : terrorisme, guérilla, assassinats ciblés, etc. Si donc ce simili-concept est moins novateur qu'il n'y paraît pour l'histoire des conflits, c'est qu'il ne sert qu'à désigner une (prétendue) nouvelle *modalité de manœuvre* sur le champ de bataille, mais ne permet nullement de qualifier la nature de l'adversaire, de décrire un nouvel ennemi. C'est pourquoi les travaux sur la « guerre hybride » s'égarent vite dans des questions d'intendance ou d'évolutions techniques et technologiques au service des armées. Cette fausse hybridation est une impasse conceptuelle et se situe donc hors de notre propos.

DEUXIÈME PARTIE

GÉOPOLITIQUE DE L'HYBRIDATION : ENTITÉS, FLUX ET TERRITOIRES

CHAPITRE 4

Une prolifération d’hybrides

Dans des contextes stratégiques-historiques hétérogènes, et un peu partout sur la planète, éclosent des entités violentes non identifiées, les hybrides.

La Compagnie D : le modèle historique

En 2003, le département du Trésor des États-Unis qualifie Dawwod Ibrahim de « Specially Designated Global Terrorist » (SDGT), honneur administratif ne devant rien au hasard. Dawwod Ibrahim dirige alors la D-Company, pure entité hybride forte de quelques 5 000 hommes, opérant d’abord au Pakistan, en Inde et aux Emirats Arabes Unis. Ibrahim Dawood commence sa carrière criminelle comme délinquant à Bombay (Inde) dans la décennie 1970. La décennie suivante, il dirige un gang polycriminel puis se radicalise dans les années 1990, développant d’étroites relations avec les islamistes du Lashkar-e-Tayyiba et d’Al Qaïda.

Son organisation criminelle commet déjà maints crimes et trafics : racket de l'industrie florissante du cinéma de Bombay (producteurs, comédiens, etc.), assassinats, piratages et contrefaçons, trafic de drogues, etc. Le tournant terroriste survient après la destruction par des fanatiques hindous, en décembre 1992, de la mosquée Badr située en Uttar Pradesh, les émeutes consécutives tuant des centaines de musulmans. Indigné, Dawood Ibrahim décide de répliquer. S'instituant protecteur de la minorité musulmane et aidé par les services secrets pakistanais (Inter-Services Intelligence), la D-Company lance le 12 mars 1993 une vague d'attentats tuant 257 personnes.

Suite à quoi, Dawwod Ibrahim installe son quartier général à Karachi (Pakistan,) et approfondit sa collaboration avec les groupes islamistes et les services secrets pakistanais. La D-Company aurait ainsi fourni une partie de la logistique aux terroristes partis du Pakistan qui tuent 173 personnes lors des attentats de Bombay, du 26 au 29 novembre 2008. L'organisation de Dawood Ibrahim a muté au fil des décennies, d'une simple entité prédatrice en une multinationale du crime organisé, du terrorisme et de l'islam fanatique, sous la protection d'un État.

Aum shinrikyo : la secte terroriste

Implantée au Japon et en Russie, la secte Aum shinrikyo ou Vérité suprême d'Aum s'illustre de 1994 à 1995 par divers attentats spectaculaires : au gaz sarin dans la ville de Matsumoto (juin 1994, 8 morts, 200 blessés) ; au sarin encore dans le métro de Tokyo (mars 1995, 12 morts, 5 500 blessés) ; des tirs sur le chef de la police japonaise (mars 1995), etc[1]. À l'origine, Aum Shinrikyo se présente comme une secte d'inspiration bouddhiste mais dont l'idéologie apocalyptique emprunte aussi au *New*

Age, au christianisme et à l'hindouisme, en une vision du monde qu'elle juge profondément corrompue.

Toutefois, la secte porte aussi un projet politique : elle souhaite en effet prendre le pouvoir et se structure donc en gouvernement, avec des ministères. Après l'attentat de mars 1995 dans le métro de Tokyo, il apparaît que la secte s'est de longue date engagée dans des pratiques criminelles graves entre 1990 et 1995 : enlèvements-assassinats d'opposants internes ou de concurrents ; attentats bactériologiques et chimiques de grande létalité (anthrax, Ebola, sarin, phosgène, gaz VX, cyanure, etc.), ce qui explique comment en mai 1995, les enquêteurs japonais retrouvent près de 50 tonnes de gaz sarin ; projets d'attaques nucléaires[2]. Toutefois la plupart de ces projets ou tentatives d'attentats avortent faute de maîtrise technique. La secte avait aussi des ambitions paramilitaires avec achat et fabrique d'armes de guerre.

Le FLNC : nationalisme gangstérisé

Avec ses avatars ultérieurs, le Front de libération nationale de la Corse (FLNC) s'est construit en partie sur le rejet de l'affairisme, par exemple sur le refus de « la baléarisation des côtes », de leur bétonnage illégal au profit d'intérêts politico-criminels. Pourtant, ce mouvement nationaliste a toujours été corrompu et prédateur. Le récit convenu d'une « dérive » du nationalisme corse vers l'affairisme et le banditisme convainc peu, tant les porosités entre politiques-terroristes et bandits sont omniprésentes dès les origines.

Il n'est pas question de pratiquer un amalgame entre nationalisme armé et banditisme en Corse ; bien plutôt, de reconnaître que ces omniprésentes et profondes porosités sont seules capables d'expliquer nombre d'homicides, d'attentats et autres actes criminels (rackets,

enlèvements, etc.), sinon difficiles à déchiffrer. Cette porosité s'explique au demeurant par les caractéristiques de la Corse : sa géographie (île), sa démographie (réduite) et son anthropologie (clanisme, clientélisme, féodalisme). C'est pourquoi aucune ligne de démarcation franche et manichéenne entre nationalisme armé et banditisme n'est possible sur l'île. Nationalistes et bandits sont issus des mêmes villages, ont été ensemble à l'école, ont parfois des liens familiaux, se sont croisés en prison, etc.

Politique ou crapuleuse, la violence armée a toujours eu pour enjeu majeur l'extorsion de fonds, « impôt révolutionnaire » pour les uns, « protection » pour les autres. Cette rente a enrichi nombre de dirigeants nationalistes ayant « oublié » de reverser ces taxes à la cause. Les attentats à la bombe contre des entreprises n'étaient pas toujours motivés par de nobles revendications politiques : la captation de cette rente financière et le contrôle de lucratives entreprises locales en constituaient parfois l'enjeu caché.

On ne compte plus par ailleurs les carrières croisées, sorte de *revolving doors* locales, certains travaillant tour à tour pour des voyous ou des nationalistes[3]. Avant de devenir l'un des chefs du gang de la Brise de Mer qui domine la Corse du Nord et certains espaces africains durant une génération, Richard Casanova milite dans le mouvement nationaliste. Figure du nationalisme corse et chef un temps du FLNC Union des combattants, Charles Pieri est proche de la pègre toulonnaise et de Francis Mariani, dans la Brise de mer aux côtés de Richard Casanova ; ses activités longeant constamment les confins du crime organisé et du terrorisme. Le procureur général de Bastia, démonte ainsi le système Pieri en 2005 : « C'est le procès que tout le monde attendait depuis plusieurs années, celui de la dérive nationaliste vers l'affairisme. Il est exemplaire par son mode d'entrée : s'il privilégie l'aspect économique et financier, cela est mis en parallèle avec une entreprise terroriste. […] Depuis plusieurs années, la mouvance qui gravitait autour de Charles Pieri faisait peser une chape de

plomb sur l'ensemble de la Haute-Corse, à travers des prises de positions, prises d'intérêt ou ramifications financières… Il y eut une époque où la moindre échoppe qui s'ouvrait sur la place Saint-Nicolas, à Bastia, était attribuée à Charles Pieri, parfois de manière abusive. […] Cette affaire met en cause des gens qui ont été amenés à délaisser leurs idéaux pour satisfaire une ambition personnelle. »[4]

François Santoni (ennemi du précité) quitte le FLNC pour fonder son propre groupe nationaliste, Armata corsa. Il se présente comme l'adversaire du Milieu insulaire, mais compose avec la mafia sicilienne qui s'implante alors au sud de l'île.

L'histoire des frères Guy et Alain Orsoni est tout aussi symptomatique de ces jeux de masques. Alain Orsoni est un cadre du FLNC dont le destin bascule lors de l'assassinat de son frère Guy en 1983. Meurtriers du précité, Jean-Marc Leccia et Salvatore Contini sont de notoires trafiquants de drogue ; ils visent en fait Roger Orsoni, père d'Alain et Guy, non pour des motifs politiques comme prétendu par ces derniers, mais plutôt dans le cadre d'un « différent commercial ». Avec d'anciens cadres du FLNC, Alain Orsoni crée en 1990 le Mouvement pour l'Autodétermination (MPA), vite surnommé, de par son affairisme, « Le mouvement pour les affaires » ou « Monnaie Pour Alain » ; ce qui génère une lutte fratricide entre le FLNC Canal habituel (inféodé à Alain Orsoni) et le FLNC Canal historique (proche de François Santoni au sud et de Charles Pieri au nord).

Lorsqu'il fuit la Corse en 1996 (Miami, Nicaragua, Barcelone), Alain Orsoni travaille dans le monde des jeux, notamment pour la PEFACO, étrange société spécialisée dans les casinos et l'hôtellerie en Amérique du sud et en Afrique. Revenu en Corse, Orsoni est interpellé en 2009 après une vague d'assassinats dans le grand banditisme. Sans grande gêne, maints autres « nationalistes » ont ainsi un pied dans chaque camp : Dominique Marcelli, Nicolas Montigny[5], etc.

Les cartels mexicains : crime, insurrection et religion

Depuis 2006, le Mexique ressemble à un pays en guerre puisque près de 200 000 personnes y sont mortes violemment et 20 000 autres ont disparu, dans un chaos d'affrontements croisés entre trafiquants de drogue et État mexicain. Le Mexique a connu au début du XXIe siècle une double dérégulation : économique (traité NAFTA, 1994) puis politique (fin du monopole du PRI en 2000) qui a fortement affecté la rente criminelle. Jusqu'alors, les trafiquants étaient subordonnés à l'État PRI qui gérait fermement le système de corruption. Avec la fin de cette hégémonie politique, tout ce système a été désorganisé. Gangsters et forces de sécurité se sont alors lancés dans une farouche compétition pour contrôler cette rente criminelle. La violence a explosé. De 1996 à 2016, le Mexique a subi 175 000 homicides ; l'année 2016 a été particulièrement sanglante avec 20 792 meurtres, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2015 et de 35 % par rapport à 2014[6]. Sans compter les « disparitions ». Le tout en un terrifiant mélange de massacres, de batailles rangées et d'attentats.

Depuis, nul ne sait comment définir les bien mal nommés « cartels de la drogue ». En effet, ces entités n'ont jamais été les banales ententes économiques suggérées par l'inoffensif vocable de « cartels », ni de simples gangs spécialisés dans le trafic de drogues – trafic qui est certes leur activité criminelle d'origine mais ne représente plus que 50 % de leur chiffre d'affaires ; ces armées criminelles étant désormais présentes dans bien d'autres domaines : racket, trafic d'êtres humains, vol, etc.

On ne peut même pas parler de gangs polycriminels tant ces entités sont devenues multidimensionnelles, leur hybridité parfaite rendant ces groupes littéralement incomparables. Ils sont tout à la fois :

– des groupes criminels et prédateurs en raison de leurs objectifs économiques, gérés comme des entreprises multinationales ;

– des groupes militaires du fait de leurs moyens armés, d'une partie de leur recrutement (ex membres des forces spéciales) et des tactiques utilisées ;

– des groupes terroristes par les campagnes d'attentats récurrentes destinées à pétrifier les populations, leurs adversaires et l'État ;

– des milices politiques ou des guérillas par leur capacité et leur volonté de contrôle territorial et social dans des logiques de gouvernement parallèle.

Cependant ces milices de gangsters n'ont pas pour stratégie de faire tomber l'État et de prendre le pouvoir, à l'image des traditionnelles guérillas inspirées par le léninisme ou le maoïsme, mais de décourager les forces armées, de police et la justice de perturber leurs activités criminelles. Ces milices politico-criminelles veulent contrôler leurs fiefs, dans une perspective seigneuriale, et lancent des attaques insurrectionnelles quand elles se sentent menacées.

Les chefs de ces supergangs ne sont pas moins hybrides que les entités qu'ils dirigent. Ce ne sont plus de simples trafiquants de drogues, mais l'atypique mélange de PDG d'organisation criminelle, de chef de guerre, de rock star médiatisée, de gourou religieux, de terroriste, de chef sociopathe d'un escadron de la mort et de seigneur féodal. Dans la région du Sinaloa, l'épicentre historique du narcotrafic, les chefs narcos sont vénérés tels d'héroïques rebelles et surnommés *los valientes* (les braves).

Une des dimensions les plus étranges du phénomène *narcos* au Mexique a été l'apparition d'une forme de religiosité autour de ses parrains, avec des *narcoreligions* (*narcocultos*). Cet étrange phénomène doit être replacé dans un contexte plus large : l'apparition d'une *narcocultura*, d'une sous-culture à la gloire des *narcos*. La *narcocultura* est une forme de propagande enracinée dans la société mexicaine mais aussi en Amérique centrale et dans la communauté hispanophone des États-Unis.

Il s'agit d'un défi majeur pour les autorités mexicaines car cette sous-culture criminelle au service des *narcos* propose un système de normes, de

références et de comportements alternatifs, modifiant l'environnement social et politique. Le but est de gagner les « cœurs, les esprits et les âmes » des populations pour mieux les contrôler. Des valeurs et des normes criminelles doivent supplanter des références traditionnelles.

Cette sous-culture violente et machiste prend de multiples formes : linguistique (vocabulaire), fictionnel (narcoromans et narcofilms), musical (ballades apologétiques : *narcocorridos*)[7], vestimentaires, artistiques (tatouages), etc. Elle présente aussi une dimension mystique et religieuse[8]. Il existe ainsi une *narco-spiritualité*, avec ses religions comportant sanctuaires, chapelles, saints – voire des pratiques de magie noire. Les chefs narcos ont habilement doté leurs gangs d'une ossature « religieuse » pour parfaire leur pouvoir sur les esprits.

Certains des « Saints révérés » sont d'origine catholique : San Judas Tadeo, Santo Nino de Atocha, San Ramon Nonato, San Toribio Romo. D'autres sont des narcosaints, créés *ex-nihilo* : Jesus Malverde[9], Juan Soldado, San Simon, La Santa Muerte, Huitzilopochtli, Brujeria Negra, Palo Mayombe, et San Nazario. Les gangs narcos ont ainsi « leur » saint et pratiquent souvent la magie noire. Plutôt dévots de *la Santa Muerte*, les Zetas ont ainsi un macabre rituel consistant à fumer des pipes bourrées de tabac, de cocaïne et de cendres de leurs victimes.

Le culte de *San Nazario* émerge autour de la figure de Nazario Moreno Gonzales, surnommé *El Mas Loco* (le plus fou), fondateur de la Familia Michoacana[10]. Parmi ces supergangs voici en effet une entité encore plus étrangement hybride que ses consœurs : la Familia Michoacana dont une branche change de nom en 2011 et devient les Chevaliers templiers[11]. La Familia est en effet plus qu'une organisation criminelle, insurrectionnelle et terroriste.

Au crime et à la guerre se conjugue un fanatisme mystique et religieux. Contrairement aux autres méga gangs mexicains, la Familia se présente

comme un culte, expliquant ses activités par une motivation religieuse dont l'intensité relève du messianisme.

La Familia s'illustre en septembre 2006 par un acte de marketing *gore* qui constitue ensuite l'une de ses marques distinctives. Elle jette cinq têtes décapitées sur la piste de danse d'un club de la ville de Uruapan, le *Sol y Sombra*, avec cette proclamation : « La Familia ne tue pas pour l'argent, ne tue pas les femmes, ne tue pas les innocents, seulement ceux qui méritent de mourir. Chacun doit le savoir : c'est la justice divine » [12].

La Familia se présente comme une quasi-religion, sorte de secte pseudo-calviniste. Ses soldats sont censés aller au culte et porter une Bible ou un recueil de pensées (*Pensamientos de la Familia*) de Nazario Moreno Gonzales, inspiré par l'évangéliste John Eldredge auteur du best-seller *Wild at Heart*. Les assassinats de la Familia sont justifiés par le fait qu'il s'agit « d'ordres de Dieu ».

Depuis sa disparition, Nazario Moreno Gonzales est vénéré comme « chevalier templier », vêtu d'une tunique blanche barrée d'une croix rouge, portant épée et armure. La ferveur religieuse de cette narcosecte se double d'un programme politique révolutionnaire, comme l'énonce un texte en forme de programme et de principes politiques : « Qui sommes-nous ? Des travailleurs de la région de Tierra Caliente au Michoacan, organisés pour mettre fin à l'oppression à laquelle nous soumettent ceux qui ont toujours détenu le pouvoir et perpètrent tous types de sales coups et abus dans l'État » [13].

Le gang affirme vouloir juguler la criminalité sous toutes ses formes (kidnappings, assassinats, cambriolages, extorsions, vente de drogues, etc.), protéger les gens honnêtes et rétablir la sécurité en s'affirmant comme la seule autorité légitime sur les territoires qu'elle contrôle. Les appels évangéliques de la Familia visent les jeunes marginalisés, délinquants, pauvres, drogués ou alcooliques dont les comportements sont fustigés et qu'il convient de rééduquer. Les discours religieux et politiques se doublent

d’une phraséologie nationaliste-régionaliste. La Familia se targue d’avoir chassé les étrangers du Michoacán : les autres gangs (Zetas, etc.), comme les *federales* (policiers et militaires fédéraux).

La Familia dispose de centres de réinsertion visant à former des recrues sobres et religieusement endoctrinées. Ce processus de lavage de cerveau de deux mois comporte des périodes de méditation et de silence ; certains convertis portent un crucifix et un bracelet en forme de rosaire. À la fin des périodes d’études, Nazario « apparaissait » vêtu de blanc tel Jésus.

Ceux qui désobéissent sont torturés, ceux qui quittent la Familia sont tués et les plus aptes à la violence participent à une cérémonie d’initiation relevant de la plus sauvage magie noire. Lors de ces cérémonies macabres, les recrues forment un cercle au centre duquel se trouve un corps humain dont le cœur est arraché et partagé entre les participants. Il se dit aussi – mais est-ce sûr ? – que lors de ces cérémonies, les recrues doivent tuer/égorger, faire cuire et manger une victime. Bref, leur cruauté et leur faculté d’obéissance sont testées pour s’assurer qu’ils pourront exécuter « le travail de Dieu ». Comme à l’époque romaine, les ennemis de la secte sont fouettés puis crucifiés.

L’endoctrinement religieux se double d’une exaltation des valeurs familiales et de loyauté au chef ; c’est pourquoi les recrues doivent regarder la trilogie du *Parrain*. La secte pratique aussi le travail social pour se rendre populaire et légitime : financement de temples, d’écoles ou de terrains de sport, paiement de frais médicaux, etc. Les membres de la narcosecte croient réellement dans leur nouvelle religion. Croyance au demeurant utile puisqu’elle facilite les recrutements, procure au gang une justification de ses crimes et dote ses membres d’une discipline « militaire » : le crime ou la guerre deviennent du « crime saint » ou de la « guerre sainte ».

En plein culte de la personnalité, Nazario publie une autobiographie à sa gloire, texte de 101 pages intitulé *They Call Me « The Maddest One »*, sous-titré *Diary of an Idealist,* dans laquelle il se dépeint en bandit social.

En 2010, les autorités fédérales affirment avoir tué Nazario Moreno Gonzales lors d'un raid sans toutefois exhiber son cadavre. En réalité, Nazario est toujours vivant. Il profite de cette fausse annonce pour se transformer en divinité : après cette première mort supposée, ses partisans commencent à le vénérer tel un saint. Des statuettes à son effigie et des autels dédiés prolifèrent. Des rumeurs circulent aussi, le disant toujours en vie, se déplaçant déguisé en prêtre. Le narcoprêcheur devient à son tour une légende.

Nazario profite de sa « première mort » pour fonder un nouveau narcoculte, avec ses plus fidèles partisans : les Chevaliers templiers, la croix rouge des templiers devenant le symbole du nouveau gang. Lors des cérémonies d'initiation des nouveaux membres, les gangsters sont déguisés en chevaliers templiers et des sacrifices humains sont commis, voire des festins cannibales.

Les chevaliers templiers combinent la ferveur mystico-religieuse de la Familia avec la culture martiale des Zetas, gang formé à l'origine de déserteurs des forces spéciales mexicaines. Ces chevaliers se prétendent guidés par un code d'éthique de vingt-deux pages, les plaçant comme intermédiaires entre le peuple et les oppresseurs : l'État et les gangs rivaux. Ce nouvel ordre dit combattre la tyrannie, l'injustice et le matérialisme, dédaigner les drogues. Les chevaliers doivent agir noblement, en protecteurs des valeurs traditionnelles du Michoacán. Cette situation de narcoreligion extrême a fait dire que les adorateurs de San Nazario étaient ainsi impliqués dans une « insurrection à la fois criminelle et spirituelle », ne contestant plus seulement la souveraineté de l'État, mais celle de l'Église catholique partout où les narcos dominaient [14].

La gouvernance alternative ne concerne plus seulement les territoires et les hommes mais les esprits et les âmes [15]. C'est pourquoi partout où l'État mexicain tente de regagner sa souveraineté territoriale, il détruit les dizaines de temples et autels célébrant ces spiritualités déviantes. Si on a pu parler à

leur propos de nouvelle « insurrection spirituelle », les chevaliers templiers n'en sont pas moins une redoutable milice criminelle.

En mars 2014, les autorités militaires affirment qu'en réalité, Nazario était toujours vivant et qu'il vient enfin d'être (réellement) tué ! La même année, le gouvernement fédéral imagine une stratégie à la Vidocq pour lutter contre la Familia : user de gangsters pour chasser des gangsters. À cette fin, il forme le *Cuerpo de Defensa* pour éliminer les cadres de la Familia, comprenant des assassins professionnels issus du gang de Los Viagras basé dans la ville de Apatzingan, haut lieu du trafic de drogues. Un nouvel hybride est-il né ?

Afrique subsaharienne : pirates, sectes et gangs

Les pirates somaliens : islam tribal et rançons

La piraterie maritime dans la corne de l'Afrique des années 2000 défie à son tour les catégories établies : terrorisme, banditisme, garde-côtes patriotes, islamo-piraterie, etc. ? Les pirates somaliens ont diffusé une forme de discours politique légitimant en expliquant qu'ils défendaient les côtes somaliennes contre la pêche illégale et le déversement de déchets toxiques par les entreprises occidentales. Ils se sont parés des atours de patriotes musulmans défendant leur pays contre des ingérences étrangères.

Ils se sont cependant largement enrichis en arraisonnant en haute mer les navires de commerce, exigeant ensuite des rançons. Cette lucrative industrie du kidnapping s'est développée en synergie avec les groupes insurrectionnels et terroristes sur terre, d'abord les islamistes du groupe Al

Shabaab, proche d'Al Qaïda : les pirates doivent a minima payer une taxe aux groupes insurgés [16].

Les pirates et les groupes armés/terroristes, Shabaab et État islamique, s'entraident mutuellement dans leurs activités respectives : le trafic d'armes, l'enrichissement, le contrôle du territoire. Maitrisant les routes maritimes de l'Océan indien et en particulier du golfe d'Aden, les pirates font des allers et retours entre les côtes somaliennes et la péninsule arabique, ce qui en fait des alliés naturels pour les Shabaab et l'État islamique. Les pirates acheminent ainsi les armes et les combattants dont ces groupes ont besoin.

L'armée de résistance du seigneur : la terreur sectaire

Créée en 1988, l'armée de résistance du seigneur (*Lord's Resistance Army*), est officiellement un groupe rebelle opposé au gouvernement ougandais, voué à renverser le président Yoweri Museveni ; mais son action déborde aujourd'hui l'Ouganda et affecte la République démocratique du Congo et le Soudan. Pratiquant le terrorisme, son chef Joseph Kony présente cependant son organisation comme chrétienne : il veut instaurer un régime fondé sur les Dix commandements de la Bible.

À ses débuts, Joseph Kony se veut le protecteur de la population Acholi du nord de l'Ouganda, qu'il estime – dans une vision apocalyptique et millénariste – menacée de génocide. Il est un peu le successeur d'un autre groupe, éphémère, le Holy Spirit Movement (HSM), fondé en 1987 par Alice Auma Lakwena et disparu la même année, qui avait déjà voulu fédérer les populations Acholi en une organisation religieuse et paramilitaire aux accents chrétiens. Joseph Kony se dit possédé par les esprits. Il institue des rites d'initiation censés rendre ses affidés invincibles.

Il se fait appeler « professeur », « Saint-Père » ou « Grand Maitre ». Il se crédite de pouvoirs surnaturels et de la capacité de lire dans les pensées.

En 2013, l'ONU fait le bilan des exactions de la LRA en Afrique centrale : plus de 100 000 morts en 25 ans, viols de masse et pillages systématiques, enlèvement de 60 000 à 100 000 enfants et adolescents transformés en soldats ou en esclaves sexuels et déplacement de 2,5 millions de personnes[17]. Bien avant les exactions médiatisées de la secte islamiste Boko Haram au Nigéria, la LRA s'illustre en 1996 par l'enlèvement de 152 jeunes filles du St Mary's Collège à Aboke. La LRA a aussi privilégié les attaques contre les mines d'or et de diamants, le braconnage et le trafic d'ivoire.

Alors que la LRA semblait avoir été fondée pour obtenir un changement politique, il est désormais évident que cette entité hybride n'agit plus que pour et par elle-même, avec de simples motivations existentielles de perpétuation, repliée sur elle, coupée des populations, dans des logiques autoprotectrices de survie[18]. Violence, prédation et survie sont devenues les seuls objectifs de la LRA. La LRA n'est plus fondée sur une ethnie ou un territoire mais se définit par ses seuls processus sectaires d'initiation et d'appartenance. Le groupe se régénère ainsi uniquement par les enlèvements, après lesquels un rite d'initiation des plus cruels est imposé aux enfants. Réunis en cercle, ils doivent torturer et tuer d'autres kidnappés, dont des proches[19]. Souvent évoquées par la presse, ses pratiques de magie noire (cannibalisme, etc.) demeurent cependant discutées[20].

Après l'initiation, les nouveaux membres ne doivent ni se laver ni toucher un non-initié durant trois jours. Ainsi déshumanisés et isolés de leurs familles et amis, les néophytes sont coupés du monde dans une logique sectaire. Ces liens socioreligieux créent deux univers distincts : l'intérieur protecteur et pur et l'extérieur hostile et impur.

Devant tant de violences politico-mystiques, nul ne sait plus si la LRA est une organisation terroriste, une rébellion politique, un gang criminel,

une secte apocalyptique, ou le tout à la fois. Quoi qu'il en soit, Joseph Kony est recherché depuis 2005 par la Cour pénale internationale pour tous ces crimes.

Les Mungiki, une secte gangstérisée

En juin 2007, la police kenyane intervient brutalement à Mathare, bidonville de Nairobi peuplé d'un demi-million d'habitants, pour y interdire une secte gangstérisée formée en majorité de jeunes chômeurs kikuyus, la principale tribu du pays. « Mungiki » est un terme kikuyu signifiant « multitude/masses unies ». Trois jours de combats font une trentaine de morts. Les semaines précédentes, des corps décapités avaient été retrouvés dans la rivière traversant le district[21].

Les Mungiki sont apparus dans la décennie 1990 en opposition aux guerriers Kalenjin, partisans du président Daniel Arap Moi. Cette secte s'inspire des Mau Mau, groupe rebelle très actif dans la décennie 1950 en réaction à l'occupation britannique. Les Mungiki sont issus d'une autre secte appelée les *Tent of the Living God* (*Hema ya Ngai wi Muoyo,* en Kikuyu) et se veulent un mouvement fondamentaliste refusant les mœurs occidentales et le christianisme, prônant le retour aux valeurs kenyanes traditionnelles. Imitant en cela les guerriers Mau Mau, les Mungiki portaient à l'origine des dreadlocks symbolisant leur opposition à l'impérialisme. Ils prêtent un serment d'allégeance et de secret. Puis ils se sont rasé la tête afin de se mélanger plus aisément au sein de l'ethnie Kikuyu.

Ses membres prient tournés vers le mont Kenya, siège de leur divinité. Les Mungiki inspirent une grande peur aux populations car ils ont la réputation de pratiquer des crimes rituels et de la sorcellerie : décapitations, égorgements, corps démembrés et dispersés, allégations de cannibalisme, etc.

La secte Mungiki est finalement interdite en 2002 après de violents combats lors desquels ses membres ont décapité 21 personnes. Ils s'opposent alors à un autre gang, appelé les Talibans, issus de la tribu Luo. Mungiki et Talibans se disputent le contrôle du territoire des bidonvilles. Au fil des années, la quasi-religion Mungiki a muté en redoutable gang urbain faisant régner la terreur, imposant un système de racket généralisé sur la plupart des activités économiques : taxis, échoppes, bus, etc.

Ce système mafieux a vite débordé le périmètre des seuls bidonvilles de Nairobi pour gagner le centre et de l'est du pays. Les récalcitrants à l'impôt sont décapités. Comme d'autres gangs du Kenya, les Mungiki sont souvent utilisés par des politiciens comme outils d'agitation et d'intimidation.

CHAPITRE 5

Le djihadiste en voyou de banlieue

Les recrues francophones de l'État islamique

Des voyous politisés

Qui sont les islamistes francophones qualifiés tour à tour de « terroristes », de « djihadistes » ou de « radicalisés » selon leurs actions ? S'il n'existe pas de profil unique, d'idéal type, certains invariants se dessinent toutefois. L'un est aveuglant : l'équation immigration-délinquance de droit commun-banlieues. Le facteur « racaille » est omniprésent[1]. Il n'est pour autant pas question de réduire la sociologie djihadiste au facteur criminel de droit commun, plutôt d'en repérer un marqueur incompris mais pertinent.

Les entités islamistes qui frappent le monde occidental depuis la décennie 1990, singulièrement la France et son modèle laïc, puisent l'essentiel de leurs terroristes dans le vivier du monde criminel et délinquant de droit commun, donc *a priori* loin de la sphère du politique. En 2015 et 2016, la France (métropolitaine) subissait la plus grande série

d’attentats terroristes de son histoire. Le bilan des victimes fut considérable : 238 tués et des blessés par centaines. Depuis, la recherche d’une explication centrée sur le fait religieux conduit à une impasse, comme l’a montré le débat opposant par exemple les tenants d’une « radicalisation de la religion »[2], d’une « islamisation de la radicalité »[3] ou encore d’une « réaction identitaire à la domination coloniale »[4].

Cependant, et toujours dans cette logique, la plupart des commentaires et analyses – journalistiques, politiques, universitaires – tentent de déchiffrer ces assassinats en usant de la notion incertaine de « radicalisation »[5], à la mode depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, euphémisme permettent d’éluder salafisme et djihadisme[6]. En mettant l’accent sur l’idéologie, ici le salafisme, les recherches des politologues et des orientalistes se sont pour partie fourvoyés. L’idéologie n’explique que de manière imparfaite l’engagement djihadiste et terroriste. En se focalisant sur la religion, l’analyse du terrorisme islamiste provoque des biais interprétatifs majeurs. Pour une grande partie des terroristes et des djihadistes se revendiquant de l’État islamique, l’idéologie salafiste constitue en effet moins un but qu’un moyen : elle est un masque camouflant des motivations prédatrices (violence, argent, pouvoir).

La principale caractéristique de (presque) tous les auteurs et complices identifiés n’a pas été correctement perçue et analysée. Que n’a-t-on pas vu alors de si aveuglant, comme dans *La lettre volée* (Edgar Poe) ? Longtemps, cette caractéristique majeure est passée inaperçue, y compris des parlementaires ayant travaillé sur la lutte contre le terrorisme et la radicalisation[7]. Le rapport *relatif aux moyens mis en œuvre par l’État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015* de l’Assemblée nationale, publié en 2016, n’accorde qu’une brève remarque au sujet : « Ils ont un passé de délinquants, parfois de grand banditisme, et une expérience carcérale pour la majorité d’entre eux »[8].

Cependant, les auteurs des attentats commis en France et en Belgique en 2015 et 2016 proviennent presque tous du monde du gangstérisme[9]. La grande majorité de ces terroristes sont *originellement* et *essentiellement* des criminels et des délinquants de droit commun. Leur nature profonde est prédatrice, non politique. Leurs éloquentes biographies révèlent un ancrage ancien dans des carrières de délinquance ou de banditisme. Nous sommes en présence de gangsters ayant franchi le Rubicon de la politique, non de purs acteurs politiques usant de moyens illégaux pour une cause. Durant la même période, le profil des auteurs des attentats ayant échoué (par maladresse) ou ayant été préventivement neutralisé (par les services de sécurité) conduit à une conclusion identique. Ces profils criminels se retrouvent aussi chez les auteurs d'attentats commis en Belgique et au Danemark en 2015 et 2016[10].

L'itinéraire des frères Brahim et Salah Abdeslam, deux jeunes franco-belges d'origine marocaine acteurs des attentats de Paris de novembre 2015, est à cet égard significatif. « Ces deux jihadistes semblent avoir dérivé, en l'espace de quelques mois, d'un environnement fait de petite délinquance, *night-club* et jeux vidéo, à un engagement au service de l'État Islamique et à la violence terroriste », explique Olivier Moos[11]. La relative rapidité de leur conversion a amené plus d'un observateur à s'interroger sur l'apparente incohérence d'un tel parcours : comment en effet expliquer ce glissement rapide, apparemment sans signaux de rupture, d'une sous-culture urbaine sybarite, vers celle, spartiate et brutale, du jihadisme ? Cette relative soudaineté et ce passage entre deux univers de sens supposément en opposition ne sont pourtant pas si surprenants quand on les resitue dans le contexte d'une culture individualiste du divertissement de masse et de la délinquance *cool*, le seul capital de ressources symboliques accessible à la majorité de ces jeunes néo-jihadistes, une culture où fleurissent théâtralisation et normalisation de la violence, zapping sur média sociaux et plaisir de la transgression.

Après les attentats contre *Charlie Hebdo* (7 janvier 2015) et les fusillades à Copenhague (14 et 15 février 2015), les Français Chérif et Saïd Kouachi et Amedy Coulibaly, et le Danois Omar Abdel Hamid El-Hussein ont été acclamés sur les sites Internet jihadistes du monde entier ainsi que par le magazine de l'État Islamique *Dabiq*. Tous les quatre avaient un passé criminel, des expériences d'incarcération ou d'appartenance à un gang violent. En mettant leur désir de violence au service d'une cause, ils purent transformer leur statut de *losers* en celui de héros. L'allégeance au Calife transforme le délinquant en *moudjahid*, c'est-à-dire en acteur politique, même si cette dimension demeure très superficielle.

S'agit-il alors d'une « islamisation de la radicalité » comme l'affirme Olivier Roy ? Il est plutôt question d'une *islamisation-salafisation de la criminalité* de droit commun. Le fait que l'on trouve une majorité de gangsters ne signifie pas que l'on soit en présence d'une « islamisation de la radicalité » (en l'occurrence criminelle) mais plutôt d'islamistes passant aisément à l'acte criminel en raison même de leur habitus de déviance et de violence.

En France, la sociologie de deux autres catégories d'islamistes révèle de même une surreprésentation criminelle et délinquante : celle des *combattants djihadistes* (individus ayant voulu rejoindre la zone de djihad Syrie-Irak) ; celle des *radicalisés* (individus imprégnés de salafisme). Un rapport de l'Organisation des Nations Unies (2015) souligne combien le profil des djihadistes partis de France est empreint de délinquance (*petty crime*)[12]. Le politologue Olivier Roy parvient à une conclusion identique : « Près de 50 % d'entre eux, en France (selon ma base de données), ont un passé de petits délinquants, chiffre que l'on retrouve en Allemagne et aux États-Unis […] »[13].

Une étude de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT)[14] en 2017 montre que près de la moitié (48 %) des 265 djihadistes partis de France (257 hommes et 8 femmes) présumés morts en

Syrie ou en Irak alors qu'ils combattaient pour l'État islamique était connu pour des faits de criminalité ou de délinquance de droit commun. Cette singularité sociologique est tout sauf originale et nouvelle. Avant les attaques de l'État islamique du XXIe siècle, la scène islamiste française et européenne avait déjà connu divers précédents : Khaled Kelkal (Groupe Islamique Armé algérien, été 1995)[15] ; le gang dit de Roubaix (1996)[16] ; Mohamed Merah (mars 2012)[17] ; Jérémie-Louis Sidney (septembre 2012)[18] ; les attentats islamistes de Madrid en 2004 qui furent un cas typique de narcoterrorisme[19] : tout cela relevait de constatations identiques.

Dans une série d'enquêtes faites réalisées en 2005, la Direction de la Surveillance du Territoire (DST) interpelle des islamo-braqueurs : dès l'époque existe une claire porosité entre univers de droit commun et islamistes, et déjà, la prison se révèle être l'incubateur principal. À l'époque, le diagnostic criminologique porté sur ces attentats reste incomplet. Les autorités comprennent mal combien le passé criminel de Safé Bourrada, Ouassini Cherifi, Jamal Oulahsen, etc.[20], est caractéristique de leur nature profonde et prédictive d'une évolution du terrorisme islamiste. Pourtant certains, dont l'auteur de ce texte, montraient alors l'importance de cette tendance[21].

Ce constat sur la scène terroriste et djihadiste française vaut aussi pour l'étranger. L'agence de police européenne Europol (2016) affirme ainsi : « En général, les jihadistes commettant des attentats dans l'UE sont un groupe spécifique de jeunes hommes ayant un passé criminel […] »[22]. En juillet 2016, Europol souligne que 816 individus connus pour fait de terrorisme le sont aussi pour des affaires criminelles graves (*serious crime*) ou affaires de crime organisé (*organized crime*) ; presque tous ces individus ont commis ces crimes de droit commun avant de passer au terrorisme. Le diagnostic européen est clair : chronologiquement et sociologiquement, les criminels islamistes ont commencé leur carrière dans le banditisme petit ou

grand, pour passer ensuite au terrorisme. Par ailleurs, 67 % de cet échantillon de terroristes (816) ayant un passé de criminalité grave ou organisée sont aussi des « combattants étrangers » (*foreign fighters*), islamistes ayant voulu combattre en Syrie-Irak[23].

Une étude de l'ICSR, au King's College de Londres (2016), parvient à des conclusions identiques : « Dans beaucoup de pays européens, la majorité des combattants étrangers jihadistes sont d'anciens criminels »[24]. L'ICSR étaye son propos par des données comparatives[25] : pour la police fédérale allemande, les deux tiers des 667 moudjahidine allemands sont connus de la police avant de partir en Syrie et un tiers a subi des condamnations pénales ; selon le procureur fédéral de Belgique, la moitié des djihadistes du pays avait un passé criminel avant leur départ pour la Syrie ; selon les polices norvégienne et néerlandaise, au moins 60 % de leurs djihadistes sont connus pour affaires criminelles.

Enfin, la propre base de données de l'ISCR portant sur des terroristes et djihadistes européens ayant un passé de droit commun établit que 68 % d'entre eux sont des délinquants locaux (donc pas du niveau national ou international), à 65 % violents, usant d'armes à feu dans 30 % des cas ; 57 % d'entre eux ont été incarcérés au moins une fois[26].

En Espagne, une étude portant sur la période juin 2013-mai 2016, montre que 44,6 % des détenus pour « activités en relations avec l'État islamique » sont des délinquants de droit commun[27].

D'autres études internationales vont dans le même sens. Partant du recensement de 172 djihadistes salafistes connus pour terrorisme dans les décennies 1990-2000, Marc Sageman conclut qu'un quart d'entre eux a un passé de droit commun : « contrefaçon, recel de faux, fraudes à la carte de crédit et trafic de marijuana »[28]. Dans une étude liée aux travaux de Marc Sageman, Edwin Bakker parvient aux mêmes conclusions : pour lui aussi, un quart des individus (58 sur 242) impliqués dans sa nomenclature de 31

attentats et 28 réseaux terroristes, de 2001 à 2016, sont des droits communs[29].

Sam Mullins, lui, trouve un résultat plus élevé encore : pour 47 attentats jihadistes en Occident de 2012 à mi-2016, il recense une moitié de terroristes ayant un passé criminel[30]. En 2016, Richard Walton explique que selon les services de police et de renseignement, 40 % des quelques milliers d'extrémistes islamistes en Grande-Bretagne commettent des infractions[31]. En revanche, Robin Simcox trouve un pourcentage plus faible puisque sur 32 complots en Occident liés à l'État islamique de juillet 2014 à août 2015, seuls 22 % des terroristes sont déjà connus pour fait de droit commun, la plupart pour trafic de drogue[32].

Oliver Moos note en 2016 qu'au moins un tiers des candidats au djihad du continent européen avait un passé criminel[33]. S'appuyant sur les travaux de Manni Crone[34], il précise : « Si nous observons la période allant de janvier 2012 à juillet 2015, les chiffres indiquent que cette affinité entre criminalité et radicalisation violente s'est accrue : 80 % des individus ayant commis des attaques terroristes en Europe avaient un passé criminel et 60 % avaient fait de la prison. Sur les 21 attentats commis en Amérique du Nord, Australie et Europe durant cette période, définie comme relevant du terrorisme islamiste, 18 des 25 acteurs impliqués ont un passé de délinquants. En d'autres termes, une majorité des récents jihadistes occidentaux ayant participé à des attaques sont familiers avec un milieu et des pratiques impliquant violence et usage des armes (gangs, trafic de drogue, prisons) »[35].

On ne s'étonnera donc pas que le financement des attentats islamistes en Occident provienne en large part de délits ou crimes de droit commun : vols, trafics divers, escroqueries, prêts à la consommation falsifiés, etc.[36]

Le curriculum vitae de certaines figures emblématiques du terrorisme et du djihadisme européen affidés à l'État islamique, illustre jusqu'à la caricature les origines criminelles de cet islam combattant. À l'origine

délinquant ordinaire, l'islamiste Khalid Zerkani « Abou Riad » né en 1973 à Zinata (Maroc), installé en Belgique à Molenbeeck-Saint-Jean, est condamné en 2016 à 15 ans de prison pour avoir organisé de 2012 à 2015 la plus vaste filière de combattants islamistes européens (une soixantaine) en direction de la zone syro-irakienne et deux cellules clandestines d'affidés de l'État islamique à Verviers et Bruxelles.

Zerkani est ainsi soupçonné d'avoir recruté puis envoyé en Syrie le Belgo-marocain Abdelhamid Abaaoud, homme-clé des attentats du 13 novembre 2015 à Paris et Saint-Denis (130 morts), lui aussi délinquant notoire[37]. Véritable caïd et mentor, Khalid Zerkani « a perverti toute une jeunesse, notamment celle du quartier Maritime de Molenbeek-Saint-Jean », comme l'expose le procureur lors de son procès. Zerkani finançait l'organisation des filières en pilotant un réseau de délinquants maghrébins de la région de Bruxelles, dont il prélevait 20 % du butin. Il encourageait et autorisait le vol et les cambriolages au nom de l'islam afin de financer le départ des combattants, affirmant que « voler les infidèles est permis par Allah »[38], se comportant en véritable chef de gang de quartier.

Lors de son arrestation, un important butin est retrouvé chez lui (montres, appareils photo, bijoux, etc.) ayant servi à récompenser et à encourager les jeunes recrues partant pour la Syrie rejoindre l'État islamique, ce qui lui vaudra le surnom de « Papa Noël ». Tous les d'objets hétéroclites avaient été volés ici et là, lors de cambriolages, de vols dans des véhicules et par des pickpockets. Zerkani n'a jamais travaillé de sa vie, vivant des délits commis par ses « disciples » autorisés à voler les « mécréants » au nom de la cause djihadiste.

Une des relations de Khalid Zerkani et d'Abdelhamid Abaaoud, le Français Reda Kriket, présente un parcours tout aussi symptomatique de ce recrutement dans le milieu criminel. Déjà condamné en Belgique dans une filière de recrutement de djihadistes, Reda Kriket est interpellé en France en mars 2016 alors qu'il semblait s'apprêter à commettre un attentat au nom de

l'État islamique. Les enquêteurs découvrent en effet à son domicile un arsenal de guerre : fusil kalachnikov, armes de poing et explosifs de type TATP. Ce natif de Courbevoie (Hauts de Seine) avait débuté son parcours judiciaire à l'adolescence : vol de scooter, vol avec violence, recel de vol, port d'arme, trafic de fausse monnaie, coups et blessures, cambriolages, le tout émaillé de séjours en prison[39].

En France, le recruteur le plus efficace de jeunes moudjahidine pour la Syrie est le Franco-sénégalais Omar Diaby, alias Omar Omsen. Avant de devenir une célébrité djihadie-salafiste francophone sur les réseaux sociaux de 2012 à 2013, ce Niçois et imam autoproclamé avait eu auparavant une solide carrière criminelle : braquages de bijouteries, tentative d'homicide et emprisonnement[40].

Lorsqu'ils sont clairement identifiés par les analystes, comment ces passés criminels sont-ils en général interprétés ? L'explication dominante semble lénifiante et pour le moins empathique. L'engagement au sein de l'EI et au nom de la Salafiya serait le signe d'une *rédemption/purification*, autrement dit la manifestation d'un rachat de péchés passés. L'ancien gangster de banlieue connaitrait une transformation de son être profond par la (re)découverte de Dieu[41]. Il vivrait le *passage* d'un homme à l'autre[42].

Le commode « récit de la rédemption » crédite ces combattants de Dieu (*moudjahidine*) d'un changement de nature : le vieil homme souillé se transfigure en homme nouveau lavé de ses fautes passées. Deux individus se succèdent : le gangster et pêcheur, puis le croyant et combattant. La propagande de l'État islamique a su utiliser ce péché des origines pour attirer de nouveaux combattants en Syrie. Faux-nez de l'EI pour la Grande-Bretagne, le groupe Rayat al-Tawheed (Bannière du monothéisme) diffuse ainsi une affiche sur Facebook et You Tube montrant un homme de dos en capuche et armé d'une Kalachnikov, avec pour slogan : « Sometimes people with the WORST PASTS create the best futures ».

Critiquons ici ce récit qui blanchit avec désinvolture des individus au lourd passé criminel. Plus que d'une transformation et d'un rachat, l'adoption du discours salafiste permet en réalité à ces bandits islamistes de *continuer* impunément leurs pratiques prédatrices en toute bonne conscience. Nous ne sommes pas en présence d'une *transfiguration* – autre notion chrétienne après celle de rédemption – autrement dit d'une *mutation* révélant un changement de nature terrestre, mais d'un habile *travestissement* et d'une simple *translation* de comportements et de mœurs prédatrices.

À cette fin, les salafistes de l'État islamique légitiment les pires pratiques prédatrices (violence armée, viol, polygamie, racket, pillage) par une lecture littéraliste et une réinterprétation intéressée du Coran et des paroles rapportées du prophète (*hadiths*). Selon ces salafistes, le Coran et certains *hadiths* justifieraient la violence contre les infidèles (djihad mineur) ; le butin ou prise de guerre (*ghanima*)[43] ; la torture pour révéler le lieu d'un trésor ; et aussi le rapt, le viol et l'esclavage des femmes de l'ennemi (*sabi*), considérées comme des prises de guerre donc comme butin à partager[44]. Une lecture coranique facilitée par le fait que Mahomet fut en effet un chef militaire et politique, non un simple guide spirituel. Le magazine de l'État islamique, *Rumiyah*, daté de juillet 2017 (n° 11), propose pour thème central la légitimation du vol et de l'escroquerie pour financer le djihad. Un dossier de 11 pages expose le statut respectif de la *ghanima* (butin de guerre), du *fay* (biens obtenus sans combattre) et de l'*ihtitab* (vol des biens des mécréants par escroquerie ou ruse) pour le financement de la *hijra* (émigration) et des « opérations de djihad » dans les pays participant à la coalition. L'article est un long appel au meurtre et au vol : « le sang et les biens des mécréants sont licites ». En couverture, le magazine présente la photo d'une devanture fracturée de bijouterie.

Les malfaiteurs des banlieues françaises ont ainsi fabriqué une opportune justification politico-religieuse à la poursuite de leurs anciens

comportements de gangsters. Par ailleurs, ces djihadistes gangsters ont en parallèle reformé dans la zone syro-irakienne leur sociabilité de quartier – celle des gangs, des bandes et autres fraternités viriles – sous la forme des *katiba* (compagnie/bataillon). Marc Sageman rappelle que les liens sociaux caractérisent aussi bien les groupes terroristes que les gangs de rue, groupes qui sont en premier lieu des « bandes de mecs » et « des amis de confiance » (*bunch of guys, trusted friends*)[45] ; comptant au demeurant de nombreuses fratries.

De même, leurs divertissements et mœurs – on n'ose parler de « pratiques culturelles » – ont simplement changé de forme : le rap est devenu *anasheed* (poèmes musicaux islamiques) ; la fascination pour les films hollywoodiens violents a inspiré la propagande des vidéos de décapitation ; et les jeux vidéo violents type *Grand Theft Auto*, *Assassin's creed* ou *Call of duty*[46] se sont incarnés dans la réalité d'une violence désinhibée. Les djihadistes français ont recréé dans la zone syro-irakienne sous le contrôle de l'État islamique le biotope de leurs banlieues et mœurs anomiques.

L'un d'entre eux, interviewé par David Thomson, décrit « une ambiance de cité, des embrouilles pour rien », « comme une mafia de brigands jihadistes »[47]. La piété puritaine et l'engagement idéologique s'effacent derrière des habitudes de bandits : « Les chefs vivaient dans le luxe, avec des belles voitures, des belles maisons, pendant que le reste de la population crevait de faim »[48]. La Syrie jihadisée, terre en principe de mission, prend les atours d'un pays de cocagne pour prédateurs : « Le djihad en Syrie est alors vendu et vécu comme une expérience de jouissance individualiste et collective, légitimée religieusement, offrant un statut de chevaliers de l'islam et l'effacement de tous les péchés » ; « Tout ce qu'ils ne pouvaient pas posséder en France est à portée de main en Syrie au titre du "butin de guerre". Cela au nom d'une cause présentée par la propagande comme ontologiquement noble, valorisante et rédemptrice »[49].

Tout ce qui était interdit et parfois impossible de réaliser en France devient subitement permis et possible. Un idéal de jouissance en liberté peut s'exprimer ; un certain amusement (sanguinaire) et confort (matériel) s'offre à eux : « Des fois, explique un de ces jihadistes, on roulait à 200 kilomètres-heure sur la route en pick-up entre amis, en train de manger des glaces. On rigolait. C'était pas du tout l'ambiance jihad. C'était plus une ambiance de colonie de vacances. C'est un jihad de confort, un jihad luxueux. Un jihad cinq étoiles. Un jihad où on peut tirer sur les gens et manger une glace en même temps. »[50]

Le vernis du fondamentalisme religieux craque vite : les mœurs et comportements déviants des cités françaises sont omniprésents. Le mode de vie demeure le même, tout au plus est-il recouvert d'une fine couche de discours salafiste et jihadiste. « Cette ambiance de cité existe vraiment chez l'EI, poursuit ce jihadiste francophone. Les habitudes de cité n'ont pas trop changé en vérité. Le langage est le même. Les jihadistes ont islamisé le vocabulaire qui caractérise la délinquance. Avant ils auraient dit "tapettes", aujourd'hui ils disent "*murtad*", apostat. Mais c'est exactement pareil que quand ils insultaient les gens avant dans leur période d'égarement, la *jahilya*. Les mots s'arabisent, s'islamisent, mais les comportements restent les mêmes. Ils s'insultent, ils font des *punchlines* comme dans le rap, mais à la gloire de Daesch. Même là-bas, ils étaient toujours attirés par tout ce qui est or, femmes, armes… C'est les mêmes centres d'intérêt qu'ils avaient en banlieue, c'est les mêmes plaisirs »[51]. On comprend pourquoi en Syrie et en Irak les Français intégrés au sein de l'EI ont si mauvaise réputation, accusés d'avoir importé leur *jahilya* de quartier, autrement dit leurs mauvaises habitudes de cité. Ils commettent les mêmes crimes que dans les banlieues françaises et pour les mêmes raisons mais cette fois au nom de Dieu.

Après avoir interviewé des dizaines de ces djihadistes terroristes, le journaliste David Thomson propose à la fin de son étude un diagnostic juste : « Le jihadisme séduit d'autant plus aisément des individus

qui cultivent déjà un ressentiment antisystème et une hostilité envers les institutions publiques françaises. Une majorité d'interviewés ont ainsi baigné dans la radicalité du "nique la France et la police" du rap français, mais également dans les théories conspirationnistes volontiers antisémites. La population délinquante, de même que carcérale, présente de ce fait des dispositions idéales à la réception de cette idéologie. Celle-ci ne propose pas tant au mode de vie délictuel de changer que de rester le même, tout en étant religieusement légitimé. Tout change pour que rien ne change. Les mots et les usages semblent se métamorphoser alors qu'ils s'islamisent en apparence pour rester les mêmes en réalité. Les codes iconographiques et les normes sociales de ces deux univers paraissent aux antipodes les uns des autres. Ils sont en réalité très proches et tout à fait solubles les uns dans les autres. »[52]

Pour ces jeunes gangsters de banlieues, la cause (politico-religieuse) n'a jamais été un but mais le moyen d'assouvir dans l'anomie et la prédation une certaine façon d'être au monde. Nous sommes bien en présence d'une *salafisation et djihadisation d'une criminalité et d'une délinquance de droit commun.* Le bandit s'est islamisé en surface. Il n'est pas question d'une conversion/reconversion (sans jeu de mots) de gangsters en combattants de Dieu mais de la continuation d'un même élan mortifère-anomique, grimé en renaissance identitaire.

Le jihadisme propose un discours légitimant par la rédemption, tout en permettant de satisfaire les mêmes besoins matériels et les mêmes élans psychiques. Tout ce qui était interdit par la légalité libérale et laïque (vol, viol, polygamie, etc.) devient autorisé (*hallal*) par onction religieuse. L'autorisation politico-religieuse ne fait que prendre la suite de décennies de *doxa* sociologique déterministe et victimaire dont a largement bénéficié cette criminalité/délinquance de cités. La sociologie excuse puis le Prophète autorise : que demander de plus pour agir en toute bonne conscience ?[53]

Pas question pour ces malfaiteurs de se transformer et de changer mais bien de *rester les mêmes*. Au final, il ne serait pas abusif de décrire l'État islamique, du moins certaines de ses composantes, comme un « super gang »[54]. Le salafisme combattant propose du pouvoir, de la violence, de l'aventure, de la rébellion et une identité de groupe, ce qui explique combien, contrairement aux apparences, « le saut de la criminalité vers le terrorisme est plus petit qu'il n'est habituellement perçu, surtout quand on considère que, à la différence d'Al Qaïda, l'État islamique n'exige en pratique aucune connaissance ou apprentissage religieux ».[55]

Les gangsters peuvent ainsi basculer plus aisément que d'autres dans la voie terroriste puisqu'ils sont déjà engagés de manière *routinière* dans la violence. L'accoutumance antérieure à la violence et à la violation de la loi facilite la bascule vers le terrorisme. Il est plus aisé pour un voyou de se doter d'un vernis politico-religieux que pour un pur acteur politique d'apprendre la violence. Nous sommes donc plus en présence de *gangsters islamisés* que d'islamistes gangstérisés.

On comprend pourquoi la prison s'avère un efficace *incubateur et accélérateur de l'hybridité*. Loin d'être le seul lieu permettant l'hybridité, la prison présente cependant le double avantage de mélanger des populations hétérogènes, bandits et islamistes-terroristes, et de transformer de ce fait des criminels en hybrides. Ce processus s'aggravera à mesure que les populations carcérales de droit commun et terroriste augmenteront par les effets de la répression.

L'État islamique n'a jamais été dupe de la nature mécréante-délinquante d'une grande partie de ses affidés francophones. L'entité salafiste sait utiliser cette particularité comme d'un avantage tactique dans une logique de *takiya* ou *dissimulation*[56]. C'est ainsi que le magazine *Dar Al-Islam*, principal organe de la propagande francophone de l'État islamique, dans un dossier intitulé « Les règles de sécurité du musulman », préconise avec clarté : « Utiliser la dissimulation des signes religieux extérieurs est

obligatoire pour effectuer des achats d'armes, par exemple vous devez absolument adopter un aspect "jeune de cité" qui recherche à faire un casse avec une arme. Surtout ne pas être pris d'un excès d'enthousiasme et de parler de votre véritable objectif. »[57]

Quoi de plus proche dans son apparence, ses préparatifs, ses relations et son comportement entre un « jeune de cité » s'apprêtant à commettre un vol à main armée pour sa propre cause (enrichissement) et un jeune préparant un attentat pour l'État islamique ? On saisit alors la difficulté à détecter un crime terroriste en gestation quand, par ses origines et son comportement, le suspect ressemble à un bandit, engagé dans un banal acte prédateur. Un faux prêt à la consommation peut aussi bien alimenter un train de vie de voyou que financer un attentat ou un départ vers une terre de djihad ; de même, l'achat d'une arme peut aussi bien protéger d'un rival que préparer un attentat. Comment séparer alors le bon grain (terroriste) de l'ivraie (droit commun) ?

Ainsi ne compte-t-on plus les affidés de l'État islamique qui, après leur arrestation, s'abritent derrière leur passé de voyou ou un projet criminel de droit commun pour expliquer (par exemple) leur méfiance face aux surveillances ou la présence d'armes à leur domicile. La défense est toute trouvée : « Je ne suis pas un terroriste, mais un braqueur de banque ou un trafiquant de stupéfiants ». Le passé judiciaire de droit commun sert de protection/justification afin de minimiser les faits supposés de terrorisme.

Cette utilisation rusée du principe de *takiya* est notée par Gilles Kepel. Auteurs des attentats du 13 novembre 2015, les frères Abdeslam, écrit-il, « ont utilisé certains marqueurs de leur déviance comme un objet de *takiya*, de dissimulation, autrement dit comme un paravent trompeur. Ils ont mis en avant des excentricités de comportement ou des conduites addictives afin de tromper "l'ennemi" et de déjouer l'attention des services de police »[58].

Cependant, la ruse ne fonctionne pas seulement pour éviter le regard des services de renseignement et de police, mais aussi pour évoluer au sein du

monde criminel sans éveiller l'attention. Il faut en effet se procurer des armes, explosifs, documents trafiqués, sans susciter la répulsion. Car même au sein du milieu criminel, un groupe ouvertement terroriste peut faire peur, du fait des peines sévères attachées à ces crimes.

Un gangster islamisé évoluera tel un poisson dans l'eau dans un Milieu dont il éveillera moins les soupçons, ou dont il saura dissiper les *a priori* s'il en possède les contacts, les codes et les mœurs. Le gangster islamisé ne sera qu'un client parmi d'autres, la finalité politico-religieuse des moyens recherchés étant dissimulée par précaution. Dans certaines affaires de terrorisme, de « purs » gangsters fournisseurs de moyens n'étaient pas forcément conscients de devenir complices de futurs terroristes.

En résumé, l'État islamique a su intégrer l'hybridation dans ses tactiques opérationnelles de camouflage, tant vis-à-vis de l'État que du monde criminel ordinaire.

Cette « sociologie racaille » oblige à reconsidérer nombre d'hypothèses sur la « radicalisation ». Selon cette théorie, l'engagement dans la violence salafiste résulterait de comportements religieux rigoristes qui en consisteraient l'étape préalable. Ce que semble pourtant démentir le profil de maints djihadistes et terroristes qui, avant de basculer dans la Cause, fumaient, buvaient de l'alcool, draguaient ou se droguaient, non par dissimulation mais par choix de vie. L'impiété n'immunise donc pas contre l'engagement terroriste, pas plus en fait que la pratique d'un salafisme quiétiste ne conduit mécaniquement vers la violence. De même, si l'allure gangster ne peut totalement préjuger d'une dérive terroriste-djihadiste, il reste qu'il s'agit d'un indice de dangerosité au moins aussi pertinent que celui de la religiosité.

Interrogeons-nous sur les modalités de ce recrutement criminel par les groupes djihadistes : dans quel sens la dynamique de recrutement et d'affiliation s'opère-t-elle ? Les organisations salafistes démarchent-elles en priorité des gangsters par choix et calcul rationnel ou à l'inverse ces bandits

proposent-ils spontanément leurs services ? Il ne peut exister de modalité unique et l'on imagine aisément comment les deux processus – du bandit vers l'entité salafiste et de cette dernière vers le bandit – cohabitent.

La propagande de l'État islamique sait séduire les gangsters par une rhétorique pouvant satisfaire des pulsions de violence et des désirs de jouissance sans frein. Les idéologues canalisent et récupèrent des fragilités psychiques, une énergie prédatrice, des contacts utiles (armes, faux documents, etc.) et un savoir-faire criminel, pendant que les bandits n'attendent qu'excuses et absolution pour persévérer dans leur vie déviante. Cependant, la réponse ne réside probablement pas tant dans ce dilemme causal (œuf/poule) que dans une réalité sociologique : *le même terreau social* (démographie ; quartiers ; mœurs ; religion) est à l'origine de l'émergence tant des radicalisés/djihadistes/terroristes que des gangsters islamisés.

En définitive, peut-être faut-il aller puiser aux sources de l'EI pour en saisir la nature profonde, puisque « le commencement est la moitié de tout » (Pythagore) ? L'ancêtre de l'EI fut fondée en 1989 en Jordanie sous le nom de *Jund al-sham* (Les soldats du Levant) par Abou Moussab al-Zarqawi, criminel de droit commun sanguinaire et drogué [59].

Pour autant, le « recrutement racaille » de l'EI ne résout pas la question complexe et cruciale de l'origine, du sens historique et de la nature réelle de cette entité dont les cadres dirigeants sont en grande majorité d'ex-cadres irakiens de l'État baathiste, de son armée et de ses services de renseignement ; étrangeté qui devrait questionner sur les dynamiques, au sommet, de cette entité d'apparence salafiste [60].

Le salafisme gangstérisé francophone n'est pas seul à avoir été séduit par l'État islamique. Au Danemark, Omar Abdel Hamid El Hussein commet en février 2015 un double attentat par arme à feu contre le Centre culturel puis la Synagogue de Copenhague. L'auteur est un membre du gang des *Brothas*, sorti de prison depuis 15 jours après avoir poignardé à l'arme

blanche un jeune homme. Il y a aussi « Big A. », chef d'un des gangs du quartier de Norrebro à Copenhague, qui s'engage en 2012 dans un groupe salafiste prônant l'instauration du califat. À son retour de Syrie, il est incarcéré pour violences conjugales.

En Grande-Bretagne, la liste des hybrides est longue. On en citera pour mémoire les cas emblématiques :

– en mai 2008, Nick Raymond Reilly alias Mohammed Rasheed, délinquant converti et radicalisé, pose une bombe qui explose dans un restaurant nommé « The Giraffe » dans un centre commercial de la ville d'Exeter (sud-ouest de l'Angleterre) ;

– en mai 2013 à Londres (Woolwich), deux jeunes musulmans délinquants, Michael Adebolajo et Michael Adebowale, qui se nomment durant leur procès Mujahid Abu Hamza et Ismail Ibn Abdulla, décapitent en pleine rue à l'arme blanche (hachoir et couteau) un militaire britannique, Lee Rigby ;

– le 22 mars 2017, Khalid Masood commet un double attentat à Londres revendiqué par l'État islamique : il percute avec un véhicule automobile des passants sur le pont de Westminster puis poignarde un policier devant le Parlement. Il est enfin abattu. Le bilan sera de 5 morts dont l'assaillant. Khalid Masood était un malfaiteur récidiviste connu pour dégradations volontaires, possession d'arme blanche et agressions par arme blanche, faits qui lui valurent deux condamnations et deux séjours en prison[61].

Le djihad cool et chic : des mœurs hybrides

L'État islamique a adapté aux jeunes musulmans vivant en Occident son habile propagande sur les réseaux sociaux et Internet. L'offre (État islamique) a su répondre à la demande (jeunes musulmans occidentalisés). Afin de séduire ces marginaux urbains vivant dans la mécréance, l'État islamique a moins valorisé le rigorisme religieux que d'autres signes et

symboles plus triviaux, en congruence avec les mœurs de la sous-culture consumériste et urbaine ; en résumé, « la culture jeunes »[62]. Au lieu d'insister sur la relecture littérale des versets du Coran, la propagande de l'État islamique a plutôt promu un « djihad chic et cool »[63] destiné à encourager le départ de djihadistes en zone syro-irakienne ou à susciter des passages à l'acte plus ou moins spontanés et isolés en Occident.

Pour apparaître « cool, chic et sexy », le marketing islamiste a beaucoup utilisé des vidéos de rap aux paroles très politisées[64], assez proches dans leur tonalité du *gangsta rap* (rap des gangsters) typique des gangs nord-américains, donnant plus l'impression de regarder la chaîne MTV que de se trouver dans une mosquée. La propagande a aussi repris les codes vestimentaires des jeunes urbains (T-shirt siglés ISIS, chaussures de sport, etc.) et leur manière simple et décousue de s'exprimer.

Ainsi que le suggère Caroline Joan S. Picart et Simon Cottee[65], ce succès du djihad cool et chic s'explique peut-être par ce que le sociologue Jack Katz a appelé, pour reprendre le titre d'un de ses livres, *Les séductions du crime : les attractions morales et sensuelles à faire le mal*[66]. Il identifiait ainsi la figure du « Badass » (*to be bad*) : un être dur, imprévisible, amoral. Selon le criminologue Simon Cottee, « le badass paradigmatique est encore parmi nous, sauf que désormais il n'a pas le visage d'un gangster mais celui d'un djihadiste »[67].

À moins qu'il ne s'agisse du même. La professeur Christine Fair partage la thèse du jihad chic et cool quand elle explique : « Nous avons des études ethnographiques questionnant les militants [islamistes] sur les motivations les ayant conduit vers leur mouvement. Les trois premières réponses furent les motos, les armes et l'accès aux femmes. Il fallait aller assez loin en bas de la liste des réponses pour obtenir une motivation religieuse »[68].

Nombre d'organisations djihadistes, à l'instar de l'État islamique, ont vendu explicitement un « djihad cinq étoiles »[69]. Tout en se voulant

conforme aux préceptes islamiques, la propagande vante une vie de célébrités, selfies et photos à l'appui, *glamour* et luxueuse avec piscines, appartements et villas spacieuses, nourriture à volonté, grosses voitures, armes à volonté, des femmes prêtes au mariage, etc. Telles des vedettes de télévision ou de cinéma, on ne compte plus les djihadistes en Syrie ou en Irak se prenant en photos (*selfies*) afin d'exhiber sur les réseaux sociaux leur nouveau statut social.

Cette nouvelle esthétique du djihad *bling-bling* (MTV/Hollywood[70]) eût été impensable avec des vétérans du djihad afghan tels les chefs d'Al Qaïda Oussama ben Laden ou Ayman al Zawahiri. Être un djihadiste a donc moins à voir avec l'idéologie qu'avec la recherche d'un statut social et une sous-culture machiste de gang de rue[71]. Le djihad représente aussi la liberté et l'aventure. L'État islamique a brutalement « ouvert un nouvel espace de jeu, au sens littéral, remarque Olivier Roy : l'immense désert où l'on chevauche en 4x4, cheveux et drapeaux à tout vent, armes brandies, fraternité exhibée par l'uniforme, souvent proche du modèle *ninja*. Les petits *losers* de banlieue sont devenus beaux : bien des jeunes filles sur Facebook se pâment devant leur look. Le jeu vidéo devient une épopée sur un immense terrain de jeu. »[72]

On voit apparaître des chants islamiques hybrides, car empruntant à la tradition des *anasheed* (chants islamiques) et au *gangsta rap* des ghettos nord-américains. Le rappeur français Médine commet en 2005 un album vengeur intitulé *Jihad*. On ne compte plus les rappeurs célèbres ou ratés ayant rejoint l'État islamique : Denis Cuspert ; Deso Dogg de son nom de scène et Abu Talha Al-Almani de son nom de guerre ; Djihadi Dogg, gangster converti à l'islam (Allemagne) ; Steve Duarte alias Pollo (Luxembourg) devenu bourreau-décapiteur ; Abdel Majed Abdel Bary alias Lyricist Jinny ou Djihadi John (Grande-Bretagne) ; Marwan Douiri alias Emino (Tunisie) ; Rachid Kassim (France), lui aussi bourreau ; Fabien Clain (France) ; etc.

Par ailleurs, Chérif Kouachi, l'un des assaillants de *Charlie Hebdo* en janvier 2015, attentat revendiqué au nom d'Al Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA), rappait sous la lumière des caméras de France 3 lors d'un reportage diffusé dix ans plus tôt dans l'émission « Pièces à conviction » sur la filière de combattants des Buttes-Chaumont. Auparavant, en décembre 2014, Bertrand Nzohabonayo, ex-rappeur converti à l'islam, attaquait le commissariat de Joué-lès-Tours[73]. En Belgique, un groupe de *bikers* djihadistes, les *Kamikaze Riders*, défraye la chronique car certains de ses membres apparaissent dans des clips de rap, puis sont condamnés pour terrorisme dans le dossier Sharia4Belgium (2012-2013) ; d'autres, pour un projet d'attentat à Bruxelles au nouvel An (2015)[74].

Le djihadisme et le terrorisme salafiste s'inscrivent ainsi dans une sous-culture urbaine du divertissement, de la violence et du sexe, de la célébrité et du narcissisme. Le narcissisme de ces djihadistes et terroristes est frappant. Ils passent leur temps en vidéos et *selfies* d'autocélébration, « symptomatique d'une culture hybride et contemporaine, un style à l'intersection du gangster et de l'ascète, qui mélange outils de représentation de soi, violence sacrée et radicalité transgressive »[75]. Le djihadiste-terroriste occidental constitue, non un *alien*, mais au contraire un produit occidental typique, « un hybride élevé au grain d'une culture de masse globalisée »[76].

La sous-culture du djihad cool et chic est essentielle car la violence ne s'apprend pas par des discussions mais par la pratique. « Un habitus violent s'acquiert par la pratique et l'imitation, rappelle Manni Crone. De jeunes aspirants extrémistes ne se radicalisent pas en participant à des discussions d'intellos sur le concept de djihad. Au contraire, ils ramassent des manières spécifiques de se comporter, de se battre, de tirer, de se vêtir. En imitant des modèles, ils acquièrent les compétences et le look des djihadistes prestigieux. Le mode opératoire de l'apprenti djihadiste est ainsi transmis directement à travers la pratique […] »[77]. En effet, même si une part de

conceptualisation est toujours nécessaire, les compétences s'acquièrent d'abord à travers un processus d'imitation d'individus prestigieux et respectés. Or criminels et délinquants disposent de ce savoir pratique.

Nous imaginons par ailleurs qu'il existe une opposition fondamentale entre la culture urbaine occidentale, celle entre autres des jeunes musulmans, et celle du djihadisme et du califat oriental. Or les affinités entre ces deux attitudes sont nombreuses, créées par cette sous-culture des ghettos urbains d'Europe et d'Amérique du Nord. Ce sont des *mœurs hybrides* : « Cette sous-culture, explique Oliver Moos, mélange comportements urbains violents (notamment sous la forme du gang "islamisé"), nihilisme, fondamentalisme islamique, musique rap, vidéos jihadistes et posters d'Oussama ben Laden. Or cet ensemble de codes, pratiques, images et préjugés où se bousculent narcissisme, violence kitsch, machisme et pensée-slogan, trouve un écho dans l'encodage visuel de la propagande de l'État Islamique, encodage lui aussi de facture "occidentale". […] L'esthétique de la violence jihadiste joue sur une palette dont les couleurs et accentuations ne sont pas étrangères à la gamme qui compose cette sous-culture ; pour cette démographie particulière, le plus souvent politiquement et religieusement invertébrée, ce voisinage esthétique facilite la conversion d'une révolte informe à celle codifiée du jihadisme. »[78]

Constat partagé par Olivier Roy quand il remarque que l'État islamique « s'inscrit à la croisée de deux imaginaires, l'un religieux et classique (le califat), l'autre très présent dans une certaine culture "jeune", qui va s'exprimer aussi dans des contextes sans rapport avec l'islam (gang des rues, banditisme, comme on le voit avec le succès de *Scarface* chez les jeunes, voire, pour les États-Unis, l'attaque sur le modèle "Columbine"). La femme du djihadiste rejoint ici celle du chef de gang, dans une culture machiste et violente, où la Bonnie de Clyde désormais en tchador, mais, revolver au poing, se veut toujours insoumise. »[79]

Lorenzo Vidino insiste à son tour sur cette sous-culture hybride : « Beaucoup de jeunes des ghettos à majorité musulmane des diverses villes européennes adoptent nombre de comportements typiques de la culture de rue occidentale, tels que s'habiller comme des rappeurs, fumer de la marijuana et boire de l'alcool, regarder des vidéos jihadistes et avoir des photos d'Oussama Ben Laden sur l'écran de leurs téléphones cellulaires. […] Cette culture de la rue hybride (*hybrid street culture*) est fort influencée par la culture et la musique gangster afro-américaines. […] Alors que le phénomène ne touche qu'une minorité de musulmans européens, ses dimensions et ses répercussions sont plus que remarquables »[80].

D'abord la violence, l'idéologie ensuite…

En analysant le parcours des djihadistes et des terroristes, Manni Crone indique subtilement qu'il faut inverser le processus conduisant à la violence politique : la violence (criminelle : le passé prédateur) mène à l'idéologie radicale (salafiste-djihadiste) ; l'idéologie n'est pas le marchepied vers la violence : « Je soutiens que l'idéologie n'est pas forcément une condition préalable à la violence ; mais je suggère à l'inverse que la violence peut être la condition préalable pour s'engager dans une idéologie extrémiste. Si nous considérons les auteurs des récents attentats en Europe – Merah, Nemmouche, les frères Kouachi, Coulibaly, le tireur de Copenhague, les auteurs des attentats de Paris de novembre 2015, etc. –, nous ne voyons pas une graduelle radicalisation idéologique conduisant pas à pas à la violence, mais l'inverse : qu'une expérience antérieure de la violence était une condition préalable à l'engagement dans l'idéologie extrémiste, suivi par l'attentat terroriste. […] Ce que je veux souligner est que beaucoup de ces jeunes hommes étaient accoutumés à la violence et à des milieux violents avant d'embrasser une idéologie extrémiste ; ils avaient, par exemple, été

impliqués dans du trafic de drogue, de la violence de gang, l'usage d'armes. »[81]

Le point de départ du djihadisme violent et du terrorisme serait donc moins à rechercher dans une idéologie que dans un parcours criminel préalable. Des jeunes délinquants et criminels mettent leurs capacités violentes et déviantes au service d'une cause. Ces jeunes souvent en échec scolaire et social sont en recherche de reconnaissance, de prestige et de succès. « Ils peuvent obtenir ce prestige, poursuit Manni Crone, en utilisant leurs compétences pour ce à quoi ils sont bons : pratiquer la violence et tenir des armes. En s'engageant dans des activités terroristes, ils appliquent leurs compétences et savoir-faire, leur courage et leur volonté à des activités violentes à haut risque, pour une cause politique plus prestigieuse. »[82]

L'idéologie ne serait donc pas un marchepied vers la violence mais un *passage* et une *transition* entre deux types de violence, d'abord criminelle puis politique. Autrement dit, une même violence connaîtrait simplement un processus de politisation. Dans cette perspective, l'idéologie serait purement instrumentale : elle est choisie par les individus et utilisée arbitrairement selon leurs besoins et préférences.

L'idéologie est moins un facteur déclencheur qu'un élément narratif habillant une décision née d'un habitus. Personne n'est la marionnette de ses idées. On peut être radicalisé sans jamais pour autant passer à la violence. La question est donc moins de savoir pourquoi des individus se tournent vers la violence mais plutôt pourquoi ils optent pour une forme spécifique de violence, ici, politico-religieuse ; sachant que toutes les idéologies ne se valent pas et qu'elles n'ont pas toutes les mêmes capacités de séduction au regard de la violence. L'idéologie (agressive) agit comme un accélérateur de particules (violentes). L'islam n'est pas le christianisme : la violence y est plus *prescriptive* que descriptive, c'est pourquoi cette religion, notamment sa version salafiste, peut aisément séduire des individus cherchant à légitimer leurs passages à l'acte.

Oliver Moos partage cette approche quand il écrit que « le point commun de ces itinéraires repose sur une propension à, et une fascination pour la violence canalisée par l'utopie. Les acteurs sont déjà sur la scène de la révolte radicale, ajustant leur costume, avant que le script "salafiste-jihadiste" ne leur soit donné. Ce script s'articule en effet sur des ressources narratives politico-religieuses, mais celles-ci sont convoquées a posteriori par les acteurs, c'est-à-dire consécutivement à leur introduction dans une socialisation (virtuelle ou réelle) conductrice et/ou à leur voyage initiatique dans les pays où la guerre sainte est menée, accentuant la rupture avec leur société d'origine et consolidant leur engagement. Ces ressources peuvent présenter une qualité de traction ou de consolidation de l'engagement, être intériorisées par un individu qui les identifiera, diachroniquement, comme siennes lorsque mis en demeure de rationaliser ses choix, mais, pour une majorité des cas, les mobiles politiques ne semblent pas être à la racine de la mobilisation. »[83] La politique vient après les habitudes de violence et de déviance.

Le diagnostic opéré sur l'importance du passé délinquant, criminel et/ou violent, il convient d'en tirer des conclusions pratiques. À ce titre, la criminologie s'avère au moins aussi utile que la science politique et l'islamologie, pour détecter les facteurs de risques ou les indices précurseurs d'un passage à l'acte terroriste. Le professeur de criminologie Maurice Cusson propose une démarche de détection systématique partant « du constat que les terroristes sont souvent des délinquants de droit commun »[84]. Il dresse ainsi une liste de facteurs de risques, constituant autant d'indices de détection précoce. Les deux premiers sont de manière symptomatique les antécédents criminels violents et non violents.

Terres de djihad, chaos et hybrides : le laboratoire irakien

Terrorisme, criminalité, et insurrection entretiennent des relations de symbiose quasi parfaite partout où l'État s'est effondré, là où le chaos règne en maître. Toutes les « terres de djihad » d'Irak, de Syrie, de Somalie, de Libye ou du Sahel en sont de parfaites illustrations, qui voient évoluer des entités criminelles qui sont avant tout des *gangs ethniques*, mi-politiques (terroristes et/ou guérilleros) mi-bandits, utilisant des masques divers pour tromper et survivre, se livrant à toute la gamme des trafics et prédations (drogue, contrebande, racket, enlèvements, etc.).

De cela, l'Irak du début du XXIe siècle donne un exemple saisissant. L'invasion américaine de 2003, justifiée par une série de mensonges d'État[85], est suivie d'une décision tout aussi catastrophique dans ses effets à long terme : la dissolution d'une grande partie de l'appareil d'État irakien par une interdiction du parti Baath et une brutale démobilisation de l'armée. Le démantèlement de l'armée irakienne rejette vers la vie civile 400 000 hommes habitués à la violence et au maniement des armes. Prise par Paul Bremer, « directeur de la reconstruction et de l'assistance humanitaire » et en fait véritable proconsul des États-Unis dans le pays, cette décision engendre un chaos quasi immédiat dans un pays historiquement fragile puisque traversé de lignes de fractures confessionnelles et ethniques profondes.

Cette politique de la *tabula rasa* provoque une véritable guerre intérieure, à la fois civile et criminelle, mêlant milices confessionnelles et gangs, en un indémêlable mélange d'actes terroristes et prédateurs. Les forces d'occupation américaines, armée fédérale et sous-traitants privés sous contrat, font face à une double insurrection politique et criminelle, quasi impossible à distinguer. Nombre d'entrepreneurs violents œuvrent alors à la fois sous la bannière du terrorisme ou du banditisme, sans que

forcément cette distinction ait encore de sens évident[86]. Ces groupes évoluent au gré des opportunités, changeant d'identité selon les circonstances, insistant plus ou moins sur les buts politiques ou économiques. L'action des diverses entités politiques ou prédatrices se renforce mutuellement au vu de leurs intérêts convergents face à l'envahisseur, seul point d'accord évident entre les parties.

Ce chaos politico-criminel se développe avec d'autant plus de facilité que l'Irak constitue déjà d'un *terreau favorable* pour la prédation. Deux faits méritent un rappel. Le marché noir avait fleuri du temps de Saddam Hussein après les sanctions économiques décidées par l'Organisation des nations unies à l'été 1990. Et, en 2002, le dictateur irakien avait décidé d'amnistier des dizaines de milliers de criminels de droit commun : de 30 000 à 100 000 selon les estimations.

Après 2003, l'industrie du kidnapping est florissante, les bandits enlevant des riches irakiens ou des étrangers pour mieux les vendre à des groupes politiques qui eux-mêmes les marchanderont à nouveau au moyen d'un processus de revendication, de négociations puis de rançons « politiques ». La frontière est floue entre les enlèvements à motivation politique et ceux à motivation économique. En réalité, les insurgés et les gangsters se nourrissent mutuellement : « Les groupes d'insurgés sous-traitent les enlèvements aux groupes criminels contre rémunération, explique Chester G. Oehme III, et les gangs capturent des otages à leur initiative quand l'opportunité se présente et les revendent aux responsables des groupes d'insurgés »[87].

Selon le professeur Phil Williams, la violence en Irak après 2003 s'explique par l'enchevêtrement des acteurs criminels et politico-sectaires[88]. Lorsque les Américains envahissent l'Irak, la question criminelle est la dernière préoccupation des décideurs politiques, des analystes et des stratèges militaires. Cet aveuglement est une erreur majeure. En effet, l'insurrection est renforcée et entretenue par ces activités prédatrices. Le

conflit est alimenté par les activités criminelles et motivé en partie par la volonté de « contrôler des marchés criminels »[89]. Derrière l'apparence d'un conflit politico-sectaire, il y a « une dimension invisible d'accaparement de rentes et de marchés criminels »[90].

La criminalité organisée n'est donc pas un phénomène marginal et distinct du fait insurrectionnel mais l'une de ses dimensions. C'est pourquoi une réponse strictement militaire à l'insurrection était vouée à l'échec. L'Irak est un exemple significatif des dynamiques des insurrections contemporaines décrites par le professeur Steven Metz. De telles insurrections ressemblent moins à des guerres dont les combattants recherchent une victoire stratégique qu'à « un marché violent et compétitif »[91].

En Irak, l'activité criminelle constitue au final un mélange complexe de nécessité (*need*), de cupidité (*greed*) et de croyance (*creed*). Il distingue quatre types de groupes impliqués dans le crime organisé : des entités criminelles traditionnelles ; des organisations criminelles à base tribale ; des groupes djihadistes étrangers ; enfin des milices plus ou moins prédatrices. Ces entités agissent selon des dynamiques de coopération, de conflit ou de compétition, organisant parfois entres elles une division du travail autour de motivations complexes : privées, politiques ou économiques.

Par ailleurs, toutes les activités de trafic (stupéfiants, armes, êtres humains, pétrole, etc.) explosent, facilitées par le chaos ambiant. Bandits, terroristes et insurgés, parfois distincts et souvent identiques, disposent d'un ennemi commun et font progresser leurs objectifs politiques, prédateurs ou hybrides. Il devient alors impossible de savoir si la violence est motivée par la cupidité, des revendications politico-religieuses ou les deux à la fois. La discrimination du banditisme et du politique est rendue quasi impossible par la nature même des entités armées et des gangs : leur base est confessionnelle et tribale.

Ce processus s'étend à partir de 2012 à la Syrie. Le témoignage du journaliste italien Domenico Quirico, enlevé et détenu dans ce pays pendant cinq mois par des « rebelles », est symptomatique de ce brouillage des frontières : « Le créateur et chef du groupe de nos ravisseurs était un soi-disant émir qui se fait appeler Abou Omar. Il a formé sa brigade en recrutant des gens du coin, plus bandits qu'islamistes ou révolutionnaires. Cet Abou Omar couvre ses trafics et activités illicites d'un vernis d'islamisme et collabore avec le groupe qui nous a récupérés ensuite, Al Farouq. […] L'Occident leur fait confiance, mais j'ai appris à mes dépends qu'il s'agit aussi d'un groupe assez emblématique d'un phénomène nouveau : l'émergence de bandes de malfrats, comme en Somalie, qui profitent du vernis islamique et du contexte révolutionnaire pour s'emparer de pans entiers du territoire, rançonner la population, enlever des gens et se remplir les poches »[92].

De même, après la désastreuse intervention franco-britannique en Libye (2011), le pays a vite sombré dans un inextricable chaos politico-criminel qui a métastasé dans toute la zone : en Tunisie et au Sahel[93]. L'International Crisis Group publie fin 2013 un rapport au titre explicite : *La Tunisie des frontières : djihad et contrebande*[94]. Selon ces experts, le vide sécuritaire apparu après le renversement du régime de Ben Ali a fragilisé les frontières du pays et augmenté un trafic transfrontalier déjà important. Aux marchandises traditionnelles (carburant, alcool, cigarettes), ce sont ajoutés des armes, des explosifs (en petites quantités toutefois) et des médicaments détournés (Subutex, Tramadol) sur la frontière libyenne, et des armes légères et de la résine de cannabis sur la frontière algérienne. Ces réseaux de contrebande sont gérés par de véritables cartels criminels. Le rapport souligne le développement de l'« islamo-banditisme », notamment dans les zones périurbaines.

Ainsi l'International Crisis Group explique que « le vide sécuritaire qui a suivi le soulèvement de 2010-2011 contre le régime de Ben Ali – ainsi

que le chaos provoqué par la guerre en Libye – explique largement l'augmentation inquiétante du trafic transfrontalier. Si celui-ci constituait depuis longtemps déjà la seule source de revenus de nombreux habitants des régions frontalières, l'introduction sur le territoire national de produits dangereux et rentables (stupéfiants et armes à feu) est une préoccupante nouveauté. Drogues de synthèse et des quantités d'armes à feu et d'explosifs (petites pour le moment) pénètrent de façon régulière par la Libye. De même, la moitié nord de la frontière tuniso-algérienne tend à devenir une zone privilégiée de circulation de résine de cannabis et d'armes légères. Ce phénomène renforce les capacités de nuisance des jihadistes tout en augmentant la corruption de certains agents de contrôle. […] La guerre libyenne a de toute évidence entraîné des répercussions sécuritaires et la présence de groupes extrémistes armés aux frontières, déjà passés à l'action contre la garde nationale, l'armée et la police, pose de considérables défis, amplifiés par le retour des combattants tunisiens du front syrien. De même, les soubresauts du soulèvement tunisien et de la guerre en Libye ont entraîné la réorganisation des cartels de la contrebande – affairistes à la frontière algérienne et tribaux à la frontière libyenne – diminuant le contrôle précédemment exercé par l'État et ouvrant la voie à des trafics bien plus dangereux. Autre phénomène, criminalité et islamisme radical tendent à devenir indissociables dans les zones périurbaines des principales villes du pays ainsi que dans certains villages déshérités. Le développement de cet "islamo-banditisme"[95] pourrait à terme créer les conditions propices à une montée en puissance de groupes mixtes (jihadistes et criminels) dans les filières de contrebande transfrontalière, voire à une collaboration active entre cartels et jihadistes ».

Les Groupes islamiques armés algériens, déjà…

Il serait par ailleurs intéressant de vérifier si ce « recrutement racaille » a été observé ailleurs, lors d'autres épisodes de terrorisme salafiste. Un début de réponse est possible pour l'Algérie des années 1990, en proie principalement à la violence des Groupes islamiques armés (GIA) et du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC). Ayant fait près de 100 000 morts en une décennie, cette guerre civile a profondément marqué le peuple algérien par la sauvagerie des groupes islamistes armés dont il semble, là aussi, qu'une importante partie de la soldatesque provenait du banditisme. Nombre de chefs importants des GIA avaient été, avant cette carrière politique, de simples gangsters : par exemples, Mohammed Allel alias Moh Leveilley, Ali Zouabri, Djamel Zitouni, etc.

Durant les années 1990, les GIA ont pu s'attirer le soutien des bandes délinquantes dont ils ont su « convertir les comportements antiétatiques et la soif de "casser du flic" en une forme de banditisme politico-religieux »[96]. Ce ralliement est largement utilitaire, comme l'explique la politologue Séverine Labat : « Contraints de négocier avec les dirigeants islamistes du temps où le FIS assurait la gestion des quartiers – leur ralliement à l'idéologie islamiste leur permettant, outre de bénéficier de la protection des nouveaux maîtres, et de se voir garantir une certaine impunité, de se racheter une "conduite" à bon compte –, les "mauvais garçons" trouvent naturellement à s'enrôler dans les groupes armés. Leur désir de mobilité sociale et leur souci d'acquérir prestige et statut en font en effet de nouveaux "seigneurs de la guerre". Une économie de guerre va, de fait, rapidement se mettre en place qui draine l'argent de la *zakat*, des quêtes, des pillages de banques et du racket, du commerce des pièces détachées ou des voitures volées, et à l'occasion, du trafic de drogue. »[97]

Du fait du prestige historique de la figure du *moudjahid*, le ralliement aux groupes armés constitue pour nombre de gangsters un gage d'ascension sociale. La politologue Séverine Labat poursuit : « La politisation de conduites délinquantes et leur conversion en violence politique représentent à cet égard une forme de "rationalisation" de la part des acteurs, mais aussi d'anticipation d'une victoire qui promet un nouveau partage des responsabilités et des marchés »[98]. Les groupes *trabendistes*[99] et mafieux vont fort bien s'accommoder de la violence politique qui se déchaîne, quand ils ne l'encouragent pas. En effet, ce déchaînement de violence politique occupe les forces de sécurité et détourne l'attention des activités trafiquantes. C'est en quelque sorte à l'ombre des groupes armés que les spécialistes du *trabendo* connaissent une période florissante. La lutte armée s'accompagne aussi d'une augmentation de la délinquance due en partie à la libération de milliers de détenus de droit commun afin de dégager des places dans les prisons.

Selon le criminologue et haut fonctionnaire Farid Bencheikh, les GIA formaient une sorte de « horde criminelle » dont les modes d'organisation et les mœurs les apparentaient au banditisme classique : « Au sein du groupe, resurgit l'esprit du gangstérisme pratiqué dans les quartiers : contrôle du territoire ; élimination de ses propres rivaux ; enrichissement personnel et épreuves de force par constante surenchère criminelle. Tout cela vise les populations civiles, ou les moudjahidines taxés de trahison, ce qui justifie leur décapitation ou autre atrocité. Quand se dissipe le rêve du paradis promis par le FIS légal, l'état de nature où chacun agit à sa guise devient l'horizon de la secte. Viols, assassinats, vols : tout ce qui procure une jouissance immédiate est de mise. »[100]

De cette expérience historique, de ce laboratoire de la violence islamiste que fut l'Algérie de la décennie 1990, le même auteur élargit sa perspective et en tire une conclusion générale. Là où les terrorismes antérieurs copiaient le système militaire, les terrorismes d'aujourd'hui, explique-t-il, sont

cependant plus proches des grandes sociétés criminelles à la fois dans leur fonctionnement et dans leurs objectifs : « Sous couvert d'un discours et de revendications politiques, les terroristes d'aujourd'hui visent en fait le gain facile et l'enrichissement personnel en usant des méthodes des criminels professionnels […] »[101].

La désignation des chefs s'inspire des critères du monde criminel (dangerosité) et le butin provient du racket et du vol : « Son partage s'effectue comme dans les groupes criminels organisés. 1/5 du butin est réservé à "l'émir" ; le reste va au chef du groupe qui a mené l'opération et prend la part du lion ; le solde, à ses "soldats". Ce procédé s'appelle *El Feii*, référence fantasmée à la tradition musulmane de partage du butin de guerre. Si des femmes sont enlevées, (captives nommées *Sabaya*), l'Émir choisit le premier et prend les plus belles. »[102] Les GIA et le GSPC ont par ailleurs noué des alliances avec les groupes de trafiquants d'Algérie et du Sahel, à la fois pour assurer leur survie opérationnelle et leur enrichissement. « Analysant des affaires résolues, les services de sécurité voient ainsi des réseaux mixtes (bandits plus terroristes), trafiquer les véhicules, les armes, les munitions et la drogue, contrebande dont le profit enrichit les terroristes »[103].

Entre les trafiquants qui intègrent les groupes terroristes et à l'inverse les terroristes qui rejoignent des groupes de criminalité organisée ou profitent de cette criminalité, la frontière ne cesse de s'estomper. L'émir de la région 9 du GIA Mokhtar Belmokhtar est l'exemple presque caricatural de ce brouillage des catégories. Cet ancien du jihad en Afghanistan s'est illustré dans l'industrie de l'enlèvement contre rançons et dans diverses contrebandes (carburants, denrées alimentaires, etc.) dans la zone sahélo-saharienne. Il traîne aussi un surnom de « Mister Marlboro »[104], en raison d'accusations controversées et récurrentes de trafics de drogue et de cigarette[105].

CHAPITRE 6

Les territoires de l’hybridation

Il existe des lieux où le phénomène de l’hybridation peut aisément se déployer. Tels une plante ou un animal, l’hybridation doit disposer d’un biotope favorable, non hostile, pour naître et croître. Une seule condition est requise : que cet espace soit *ingouvernable*. Il en existe d’autres. L’hybridation peut se développer dans trois séries de territoires à la gouvernance molle : les *territoires faillis,* c’est-à-dire non ou mal gouvernés déjà évoqués comme les « zones grises », « zones interstitielles » ou « trous noirs » ; les *prisons sous domination des gangs* ; le *cyber espace à l’ère du chiffrement*.

Le modèle du Molenbeekistan/ Trappistan

Tous les territoires hybrides ne connaissent pas des situations aussi extrêmes menant de l’insurrection ouverte à la constitution d’enclaves criminelles puis à la formation d’un éventuel État gangstérisé ou kleptocrate. Il existe en effet des formes atténuées ou de basses intensités de

l’hybridation territoriale. Nous avons déjà rencontré la zone des « trois frontières » en Amérique du Sud entre le Brésil, l’Argentine et le Paraguay, véritable hub criminel. On pourrait aussi citer la zone sahélienne traversée de groupes armés politiques, criminels ou hybrides.

Toutefois, arrêtons-nous plutôt sur des espaces situés au cœur des villes occidentales, formant des enclaves hybrides dont le modèle pourrait être la ville de Molenbeek-Saint-Jean, en Belgique. À la suite de Gilles Kepel[1], on peut avancer qu’un Molenbeekistan est un territoire subissant la superposition de trois réalités pathogènes et criminogènes : une intense économie criminelle fondée à titre principal sur le trafic de stupéfiants ; une communautarisation reposant sur une salafisation des mœurs servant de terreau à l’action djihadiste et terroriste ; enfin des politiques locales complaisantes à l’égard du salafisme par un clientélisme politique consistant à troquer des voix et de la paix publique contre une complice inaction. L’enracinement de cette hybridité politico-criminelle ne peut opérer que dans un contexte de déni du réel et d’intimidation permanente des esprits autour des thématiques de la stigmatisation, du racisme, de la xénophobie ou de l’islamophobie.

Comptant quelque 100 000 habitants sur 6 km2, Molenbeek-Saint-Jean, l’une des 19 communes de Bruxelles-Capitale (Belgique) incarne parfaitement ce modèle[2]. D’abord, l’anomie de cette commune est ancienne, si l’on en juge par les émeutes de 1995 et de 2009, dignes d’une banlieue française. Nul ne peut pourtant, comme en France, trouver dans une histoire coloniale douloureuse la clef de l’explication, la Belgique n’ayant colonisé que des territoires d’Afrique noire. Face aux émeutes, les édiles, désemparés, se tournent complaisamment vers les Frères musulmans et les salafistes pour rétablir une apparence de calme. Depuis, la religion y est omniprésente puisque ce petit territoire comprend une quarantaine de lieux de prières déclarés dont 25 mosquées. Les salafistes y ont progressivement imposé un repli identitaire.

Ensuite, ses habitants sont en majorité d'origine marocaine, issus à 90 % du Rif, d'où provient le cannabis qui fait vivre une partie de l'économie locale ; le Maroc est, rappelons-le, le premier producteur mondial de résine de cannabis selon l'ONUDC. La ville est devenue au fil des décennies un havre de paix pour l'économie trafiquante : drogues, mais aussi armes, faux documents, clandestins, voitures volées, etc.

Enfin, depuis les années 1990, Molenbeek a vu séjourner un nombre élevé d'auteurs d'attentats : Abdelkader Belliraj[3], Abdessatar Dahmane alias Kacem Bakkali et Rachid Bouraoui el-Ouaer alias Karim Touzani[4] ; Hassan el Haski, Abdelkader Hakimi et Youssef Belhadj[5] ; Tarek Maaroufi[6] ; Moez Garsallaoui[7] ; Mehdi Nemmouche[8], Ayoub el Khazzani[9] ; les frères Abdeslam propriétaires du café Les Béguines[10] ; Mohamed Abrini[11], etc.

Par ailleurs, comme vu plus haut, Khalid Zerkani, grand recruteur pour le djihad en zone syro-irakienne, vivait à Molenbeek. À ce palmarès, il faudrait ajouter les terroristes français ayant un jour fréquenté Molenbeek, tels Mohammed Merah et Amedy Coulibaly. La commune de Molenbeek est devenue au fil des décennies la caricature de ce que l'historien belge Pierre Vermeren décrit pour son pays : « un trou noir sécuritaire, tant au plan du trafic de drogue que de la radicalisation religieuse »[12].

Lorsque le ministre français de la Ville explique en mars 2016 qu'il y a « une centaine de quartiers en France ayant des similitudes potentielles avec Molenbeek », son accès de sincérité et de lucidité déclenche des réactions outragées. Il précise sa pensée : « Molenbeek c'est quoi ? C'est une concentration énorme de pauvreté et de chômage, un système ultra-communautariste, c'est un système mafieux avec une économie souterraine, c'est un système où les services publics ont disparu ou quasiment disparu, c'est un système où les élus ont baissé les bras »[13].

Le ministre de la ville cite en exemple de Molenbeek français le quartier des Merisiers à Trappes[14]. En effet, cette ville des Yvelines répond

parfaitement aux trois critères proposés :

– une communautarisation et une salafisation avancées[15] ;

– une criminalité et une délinquance supérieures à la moyenne nationale, alimentées à titre principal par le trafic des stupéfiants ;

– un centre de recrutement de djihadistes et de terroristes : des trappistes sont partis par dizaines faire le djihad en zone syro-irakienne à partir de 2012.

Le cas du trappiste Ibrayima Sylla est emblématique[16]. Cet islamobraqueur comparaît devant la cour d'assises de Paris en février 2017 avec trois complices pour avoir pris en otage en 2013 la famille d'un postier afin de constituer un butin destiné à des actions terroristes. Converti en prison, celui qui est surnommé le « moudjahid au taser » est un spécialiste des vols à main armée avec séquestration et violence ; il compte déjà douze condamnations. Les nombreuses écoutes révèlent des appels confus au jihad scandés en rap. Il déclare vouloir transformer son appartement de Trappes en « nid des aigles d'Allah », en « enclave musulmane », en « base » (Al Qaïda). Les écoutes évoquent aussi un « butin de guerre », une « séquestration » ou un « otage ». Il raconte qu'aux premiers temps de l'islam « le prophète attaquait les caravanes à la sortie de la Mecque », une violence licite car le butin est de ce fait « halal ». Ibrayima Sylla et un complice, visages dissimulés, armés de couteaux et d'un taser, prennent en effet en otages une femme enceinte de sept mois et son fils à leur domicile de Roissy-en-Brie, pour forcer le mari, guichetier à la Poste, à remettre l'argent de son agence de Pontcarré. Le butin est au final maigre (2 000 euros) et les otages sont libérés sains et saufs. Pour les enquêteurs, avant leur interpellation, Sylla et ses complices en étaient aux « prémices » de la formation d'un groupe terroriste.

Trappes compte aussi des familles salafisées et gangstérisées, à l'image de la fratrie marocaine des Taghi[17]. Au sein de la dizaine de frères et sœurs Taghi, quelques-uns s'illustrent avec régularité au titre du salafisme violent

ou de la délinquance de droit commun, voire des deux. Les ainés Abdelhafid et Khalid rejoignent les rangs de l'État islamique respectivement en 2013 et 2014 ; Khalid meurt au combat en 2014 et Abdelhadif en 2015 ; ce dernier était apparu dans l'enquête sur le démantèlement en Belgique de la cellule salafiste de Verviers dirigée par Abdelhamid Abaaoud, coauteur des attentats de Paris/Saint-Denis en novembre 2015. Le frère cadet Hamza, âgé alors seulement de 14 ans, fait l'objet en 2014 d'une mesure judiciaire d'interdiction de sortie du territoire afin de l'empêcher de rejoindre la Syrie.

En janvier 2015, Bilal Taghi tente de rejoindre la Syrie avec femme et enfant, et deux autres trappistes, Mansour Ly et Fayçal Aït Messoud, qui le surnomment « l'émir » ; ils sont partis une dizaine de jours après l'attentat meurtrier contre *Charlie Hebdo*. Leur périple est interrompu en route après un accident de voiture en Turquie. Arrêtés, ils sont expulsés vers la France. Pour ces faits, Bilal Taghi est condamné en mars 2016 à 5 ans de prison pour association de malfaiteurs en vue de préparer des actes de terrorisme. Bilal Taghi n'est pas seulement un salafiste et djihadiste convaincu ; c'est aussi un délinquant de droit commun condamné à huit mois de prison avec sursis en 2013 pour vol aggravé et extorsion ; ses frères Abdelhatif et Mohamed sont eux aussi des délinquants de droit commun. En septembre 2016, alors qu'il est écroué à la maison d'arrêt d'Osny (Val d'Oise) pour sa tentative de départ vers la Syrie, Bilal Taghi frappe violemment au moyen d'un poinçon deux surveillants : le premier dans le dos et à la gorge, le second au bras et au visage. Il dessine ensuite sur un mur de la prison un cœur et l'emblème de l'État islamique avec le sang d'une de ses victimes, avant de se mettre à prier. Le parquet antiterroriste de Paris ouvre une enquête pour tentative d'assassinat. À l'été 2017, la fratrie Taghi fait à nouveau parler d'elle quand deux d'entre eux, en compagnie d'un troisième Trappiste, sont expulsés pour motif de trouble à l'ordre public au Maroc.

Malgré les bienséantes indignations suscitées par les propos du ministre de la Ville, il est pourtant patent que la France recèle dans nombre de quartiers les trois composantes du modèle du Molenbeekistan, peut-être parfois, comme le souligne Gilles Kepel, en moins concentrées et en plus disséminées : « On trouve sur le territoire national diverses enclaves où la prégnance du salafisme ou du gangstérisme est présente à des degrés divers »[18]. La France, poursuit le politologue, cède ces territoires criminalo-salafisés « à des puissances occultes et peu fréquentables, mais ne le dit pas, ne l'écrit pas non plus ».

Plonger dans les racines de l'hybridité territoriale exige d'ausculter les effets de la politique de la ville entamée dans les années 1980. On découvre alors que la carte des quartiers et des villes bénéficiaires des dizaines de milliards d'euros de cette nouvelle politique publique correspond en grande partie à celle des territoires touchés par l'hybridité politico-criminelle. Le lien relève non de la corrélation mais de la causalité. Encore faut-il ne pas se tromper sur le sens de cette causalité. L'argent public a-t-il tenté de sauver des territoires en danger ou cet argent a-t-il encouragé une hybridation latente ? À mesure que l'État a engagé des fonds publics toujours plus importants, le double phénomène de salafisation et de criminalisation/camorrisation de ces territoires n'a cessé de s'aggraver[19]. Comme si l'argent public avait parfois plus alimenté que freiné le processus d'hybridation politico-criminelle.

Sur ces *Territoires perdus de la République*[20], pour reprendre le titre d'un livre auscultant dès 2002 ces enclaves, la régulation de l'ordre public est en partie déléguée aux islamistes et aux dealers, les premiers dans une logique de pouvoir et les seconds dans une logique de profit, tous s'entendant pour sanctuariser les lieux. Ainsi, lorsque surviennent des émeutes dans ces Molenbeekistan/Trappistan, le retour au calme dépend autant de l'action des forces de sécurité que des desiderata des leaders de l'ombre que sont certains « barbus et voyous ».

Lors des émeutes de 2005 dans les banlieues françaises, plusieurs faits demeurés ignorés ou incompris, ont révélé ces dynamiques obscures. D'abord, les émeutiers étaient à 80 % des repris de justice, comme ont pu le remarquer les policiers qui eurent à les affronter : ils retrouvaient face à eux de vieilles connaissances des périodes de garde à vue[21]. Ensuite, le détonateur réel des violences ne fut pas la mort accidentelle à Clichy-sous-Bois des deux jeunes gens, Zyed Benna et Bouna Traoré, électrocutés dans l'enceinte d'un poste électrique en cherchant à échapper à la police, mais trois jours plus tard, le jet accidentel d'une grenade lacrymogène des forces de police devant une mosquée : de localisées, les violences urbaines se répandent au reste du pays. Il est par ailleurs symptomatique que les émeutes furent limitées voire inexistantes dans les banlieues où les caïds du trafic de drogue étaient les mieux implantés : ils n'avaient en effet aucun intérêt à laisser se développer un désordre nuisant à la bonne marche de leur commerce.

À Molenbeek, les violentes émeutes de 1995 puis de 2009 ont une origine criminelle[22]. Celles de 1995 débutent par un contrôle routier : le conducteur qui refuse d'obtempérer est un certain Turgut S., chef d'une bande criminelle turco-marocaine spécialisée dans le trafic de drogue, qui sévit à Molenbeek et Schaerbeek. Celles de 2009 débutent aussi par un contrôle routier : les occupants du véhicule sont des délinquants. Ces violences urbaines ont à chaque fois pour objectif de sanctuariser la ville au profit des groupes criminels et intimider les services de police ainsi que la municipalité.

Les prisons sous domination des gangs

La prison n'est pas « l'école du crime » selon le cliché bien connu. Elle est plutôt le lieu où naissent trois phénomènes majeurs, incompris et peu

étudiés. La prison opère comme un centre de socialisation en étant un *club de rencontres* pour gangsters qui tissent des liens inédits. La prison est ensuite, dans des pays faibles ou effondrés, un *quartier général* pour des gangsters souhaitant poursuivre leurs opérations criminelles à l'abri de la concurrence ou de la surveillance de la police. La prison est enfin parfois le *lieu de naissance* de grandes organisations criminelles[23] : elle devient alors leur épicentre ; la prison génère des « gangs de prisons ».

Ces fondamentaux acquis, on comprend comment et pourquoi l'hybridation entre gangsters et politiques s'y opère de multiples manières. Il peut s'agir de *simples contacts* permettant d'installer des échanges ponctuels pour des transactions futures. Il peut être question aussi, de manière plus profonde et essentielle, d'un processus de *transformation*, par imitation et conversions. Cette transformation n'est pas à sens unique puisqu'elle peut conduire du politique vers le criminel ou du criminel vers le politique.

L'histoire de la création du Commando Rouge au Brésil est symptomatique[24]. Durant la dictature militaire (1964-1985), en pleine guerre froide, les gangsters des bidonvilles et les militants guérilleros sont enfermés et mélangés dans la même prison de haute sécurité, isolée sur une île (Ilha Grande). Les autorités brésiliennes veulent casser la volonté de ces militants politiques issus de la petite bourgeoisie et des milieux intellectuels. À cette fin, tout statut politique pouvant les légitimer leur est refusé et les militaires pensent qu'au contact des criminels les plus dangereux issus des *favelas*, ils seront brisés et soumis par les effets d'une violence quotidienne : coups et blessures, viols, etc.

Or l'exact inverse se produit. Les prisonniers politiques se mettent à éduquer les gangsters. Les guérilleros contaminent les voyous avec leurs idées révolutionnaires. Les gangsters apprennent des politiques la discipline : à la fois idéologique et organisationnelle. Ce n'est qu'en 1979, soit environ cinq ans après la coagulation de ce nouveau gang de prison

politico-criminel, que les autorités le découvrent et lui donnent un nom, pensant ainsi le comprendre : Commando rouge. Prenant tardivement conscience de leur erreur initiale, les autorités brésiliennes commettent une nouvelle erreur en décidant de répartir les chefs de ces nouveaux hybrides dans d'autres prisons du pays pour casser la dynamique. L'inverse se produit : au lieu de diluer le phénomène, il se répand. Tel un virus, le Commando rouge contamine les autres prisons.

D'une douzaine d'individus aux origines, le groupe compte un demi-siècle plus tard des dizaines de milliers d'affidés au sein des prisons et des bidonvilles. Quelles leçons en retenir ? Une puissance politico-criminelle est née par un triple effet :

– *effet d'hybridation* : lors du mélange gangsters/politiques, la politisation a transformé les gangsters ;

– *effet de déplacement/diffusion* : en dispersant les chefs, le mouvement n'a pas été brisé mais s'est étendu ;

– *effet performatif/label* : en lui donnant un nom politique, les autorités ont conféré au groupe une légitimité et l'ont encouragé à se conformer à ce nouveau rôle.

Comme l'a expliqué son chef historique William da Silva Lima, à force d'être étiqueté comme rouge, le groupe a décidé de l'être avec fierté. Les membres du Commando rouge ont continué leur vie criminelle en changeant de vocabulaire : les vols sont devenus des « expropriations », et le trafic de stupéfiants un « vice » de riches offrant des revenus aux pauvres. Le Commando rouge contamine ensuite un autre gang politisé : le Premier Commando de la capitale (PCC) qui adopte le slogan du Commando rouge : « Liberté, Justice et Paix ».

Cyberespace et guérilla du chiffrement

Contrairement à une idée reçue, le cyberespace – Internet et les médias sociaux – n'est pas le territoire d'évolution d'une criminalité nouvelle et originale. Il y a simplement *translation* de la criminalité du monde physique vers cet univers déterritorialisé et logique. Si différence il y a, elle tient aux possibilités inédites *d'anonymat et d'impunité* qu'offre un espace par nature sans frontières et où les possibilités techniques de dissimulation sont permanentes. L'ancienne dialectique du bouclier et de l'armure se répète à l'ère du numérique dans la course sans fin entre ceux qui chiffrent et anonymisent leurs données et ceux qui tentent de les percer.

À défaut d'être originaux, les crimes qu'on y commet pour motifs politiques ou de droit commun, sont en revanche d'une intensité exceptionnelle en termes de préjudice. Le cyberespace est par nature peu administrable, voire incontrôlable et chaotique. Il défie les frontières et fait de la dissimulation des traces son principe actif.

Le cyberespace sera au XXI^{e} siècle le nouveau territoire des conflictualités, qu'elles soient politique, économique, financière, criminelle ou militaire. Songeons que lorsque tous les objets seront connectés (*Internet of things*), le piratage fera de chacun d'entre eux une cible (à détruire) et/ou une arme (à utiliser). Des milliards d'objets seront autant de fragilités ou de vulnérabilités.

Le cyberespace crée un forum mondialisé et ouvert pour des échanges d'idées, de biens et de services où tout à chacun peut interagir librement, tout en masquant aisément son identité, ses intentions et sa nature réelle. Les conséquences de cette situation de fait sont doubles.

D'abord, le cyberespace contribue au *brouillage* des définitions et des catégories entre les acteurs politiques et prédateurs. Qui est réellement qui ? Ensuite, il *facilite les connexions* directes entre des acteurs violents de nature hétérogène ou éloignée par la géographie physique. Avec le paradoxe que ce rapprochement se fait dans l'incertitude des identités et des

motivations. On comprend immédiatement comment le cyberespace décuple naturellement les phénomènes de convergences et de symbiose.

CHAPITRE 7

Le Hezbollah : masse et maturité

Qu'est-ce que le Hezbollah (Parti de Dieu) ? Selon une représentation réductrice et ordinaire, il ne s'agirait que d'une « organisation terroriste »[1]. Depuis 1997, les États-Unis ont inscrit le Hezbollah sur leur liste des organisations terroristes. L'Union européenne a suivi tardivement en 2013 en plaçant sur sa propre liste « l'aile militaire » du parti de Dieu libanais. Pourtant, on conçoit mal comment une simple organisation terroriste, même de masse, née au début des années 1980, aurait pu survivre aussi longtemps et défier dangereusement en 2006 l'armée israélienne, considérée comme l'une des plus performantes au monde. L'hybridité apporte une partie de la réponse à ce problème.

L'appellation Hezbollah renvoie de manière ambiguë soit à la totalité de l'organisation comprenant la fois son appareil militaire et toutes ses institutions civiles, sociales et politiques, soit de manière plus circonscrite à la seule partie civile de l'organisation, le terme de *Résistance* (*al-Muqâwama*) qualifiant alors la structure militaire. Le même vocable peut donc désigner toute l'organisation ou une partie de celle-ci. Cette confusion explique probablement la popularité d'une représentation biaisée selon laquelle le Hezbollah serait, explique Aurélie Daher, « un parti islamiste doté d'un appendice militarisé subordonné », alors que la réalité

sociohistorique de cette entité complexe « impose une lecture inversée des rapports organisationnels et fonctionnels entre la Résistance et le Hezbollah »[2]. En fait, le Hezbollah en tant qu'entité, est d'abord le bras militaire de la *Résistance* islamique chiite au Liban apparue après 1982 suite à l'invasion israélienne.

Accéder à l'essence du Hezbollah demande de constater que la notion d'hybridité a été utilisée par des chercheurs ayant des perspectives différentes. L'hybridité du Hezbollah peut ainsi se concevoir de deux manières. Selon Aurélie Daher, le Hezbollah est hybride par les « origines idéologiques et culturelles de ses instances dirigeantes comme de son fonctionnement organisationnel »[3]. S'il s'agit d'une formation islamiste, sa structure de commandement et de fonctionnement interne n'est pas islamique mais plutôt redevable aux modèles communiste et socialiste. Mais l'hybridité dont il sera question, à la suite de Boaz Ganor et Eitan Azani, est d'une autre nature[4]. Le Hezbollah présente quatre visages, tour à tour légitimes et illégitimes, pacifiques et violents, visibles et invisibles.

Il y a d'abord un appareil légal et visible qui s'apparente à un contre-État providence, dont la mission première est de soutenir la *Résistance* et de maintenir la mobilisation populaire tout en désamorçant les éventuels mécontentements au sein de la communauté chiite. Le Hezbollah n'est pas un parti au sens occidental et moderne du terme[5] mais un « regroupement d'institutions mises en réseau »[6]. Au niveau central, un Conseil collégial de décision (*Chûra al-qarâ*) et un secrétaire général supervisent cinq conseils centraux : le Conseil exécutif (*al-Majlis al-tanfîdhî*), le Conseil politique (*al-Majlis al-siyâsî*), le Conseil de l'action parlementaire (*majlis al-'amal al-niyâbî*), le Conseil judiciaire (*al-Majlis al-qadâ'i*), le Conseil militaire (*al-Majlis al-jihâdî*).

Il y existe par ailleurs un Congrès central (*al-Mu'tamar al-markazi*), formé des conseils de secteurs, des conseils de région et des présidents des Unités centrales (UC). Ces UC, rattachées au Conseil exécutif, sont

spécialisées par domaines : Unité sociale, Unité de santé, Unité des professions libérales, Unité des syndicats ouvriers, Unité des comités féminins, Unité d'information, Unité des activités médiatiques, Unité des activités artistiques, Unité des ressources humaines, Unité de rattachement et de coordination (contacts avec les ministères et l'armée), Unité des relations extérieures, etc.

Pour remplir ses missions, le Hezbollah dispose de fondations et d'associations aux multiples missions : la Fondation du martyr ; la Fondation des blessés ; l'Association libanaise pour les prisonniers et les libérés ; l'Association du comité de santé islamique ; l'Association de l'institution développementale pour l'effort de construction ; l'Association caritative islamique de secours ; l'Association des scouts *al-Mahdî*, etc. Le Hezbollah dispose d'élus au parlement et de ministres au gouvernement, et gère des hôpitaux, des dispensaires, des établissements scolaires et de formation technique, etc. C'est ainsi que le Hezbollah soigne, éduque, vaccine, éteint des incendies, donne des premiers secours, intervient sur les accidents et les sinistres, aide les pauvres, assiste les orphelins, construit des routes, distribue des bourses, finance des projets professionnels, soutient les familles des prisonniers, soigne les blessés, réinsère les handicapés, administre radio, télévision et magazine, publie des livres, etc.

Le Hezbollah dispose aussi d'un outil militaire qui fut longtemps embryonnaire. Durant une génération, le Hezbollah ne fut qu'une organisation pratiquant la guérilla et parfois le terrorisme. Puis, durant les années 1990, la perception a changé : le Hezbollah est devenu une véritable force de guérilla. Depuis le début du XXI^{e} siècle, et tout spécialement avec « la guerre de 33 jours » face à Israël en 2006[7] puis l'engagement à partir de 2012 en Syrie aux côtés du pouvoir alaouite[8], le diagnostic a encore évolué. Une nouvelle étape a été franchie : le Hezbollah est aujourd'hui une armée de taille intermédiaire, en raison du nombre de combattants mobilisables, de sa haute technicité tactique, de l'ampleur de ses

équipements et surtout de sa capacité à mener une guerre quasi traditionnelle[9].

Le Hezbollah maîtrise aussi un appareil clandestin en charge du renseignement et des opérations spéciales/terroristes à l'étranger : le Service de sécurité extérieure (SSE). Il est important de noter que le Hezbollah a toujours continué à mener des opérations terroristes alors même qu'il s'enracinait dans la vie politique libanaise au niveau municipal et national. L'efficacité de cet appareil terroriste s'explique par le fait qu'il est en partie adossé à l'État iranien et à ses services de renseignements et de sécurité : Gardiens de la révolution (*pasdarans*), force Al Qods et ministère du Renseignement (*VEVAK*)[10].

Enfin, et ce point est moins souvent relevé, le Hezbollah se livre à des activités criminelles de droit commun afin de subvenir à ses besoins. À ce sujet, il a manifestement changé de logique au fil des décennies. Afin de ne pas dépendre uniquement de parrains étatiques, en particulier de la République islamique d'Iran, le Hezbollah a diversifié ses sources de revenus avec le produit d'activités criminelles, dont une partie relève clairement de la criminalité organisée : trafic de drogues, d'armes, de diamants et de cigarettes, escroqueries, fausse monnaie, contrefaçons, blanchiment d'argent, fraudes à la carte de crédit, etc.[11].

Cette criminalité organisée a été observée sur tous les continents : Europe, Afrique, Amérique du Nord, du Sud et Central. Ces activités ont pour épicentre des cellules de petites tailles immergées dans la diaspora chiite, fondées sur des liens familiaux et amicaux forts, sans forcément de relation hiérarchique stricte avec l'organisation au Liban. Ces liens organiques préexistants forment la colonne vertébrale de ces opérations criminelles dans une logique décentralisée. Les crimes commis le sont tout à la fois pour l'enrichissement personnel de ses membres et pour le financement du parti de Dieu.

Les affaires criminelles détectées aux États-Unis (et au Canada) au XXIe siècle se sont révélées sophistiquées et lucratives, notamment celles traitant de trafic de cigarettes et de cartes de crédit frauduleuses dans le nord-est du pays[12]. De manière symptomatique, plusieurs de ces cellules américaines furent poursuivies sous le régime de la loi RICO (*Racketeer Influenced and Corrupt Organizations*), soit au moyen de la loi fédérale de 1970 imaginée pour poursuivre plus efficacement le crime organisé et d'abord la mafia. L'utilisation de cet outil pénal démontre à la fois la convergence entre les phénomènes criminels classiques et terroristes, et par là-même la nouvelle perception de ces cellules par la justice ; comme le dit un responsable du FBI, ce sont des « des cellules à mi-temps terroristes et à temps plein criminelles »[13].

Aux États-Unis, les cellules du Hezbollah agissent donc comme des organisations criminelles classiques. Ce constat conduit à deux observations. D'abord, il est de bonne stratégie de tenter de neutraliser les entités du Hezbollah sous l'angle de leurs activités prédatrices et de financement, et ce avant même toute velléité de projet terroriste, si tant qu'il y en ait à terme. Ensuite, il est difficile d'établir formellement si un groupe de criminels chiites ne dissimule pas une allégeance politique. La clandestinité naturelle d'une entité criminelle peut aussi dissimuler une *taqyyia* politico-religieuse. À l'observation extérieure, rien ne distingue *a priori* un groupe de droit commun d'une cellule hybride.

Encore faut-il ne pas se méprendre sur la nature exacte des cellules ou des hommes d'affaires/facilitateurs qui financent ainsi le Hezbollah par des trafics. Il s'agit la plupart du temps d'affidés et de sympathisants, mais aussi « des idiots utiles, des hommes de main et des facilitateurs issus du crime organisé » immergés de longue date dans les diasporas (Afrique de l'Ouest, Amériques, etc.), et plus rarement de membres stricto sensu du Hezbollah[14]. Parmi les facilitateurs amis, on trouve des banquiers, des hommes d'affaires et des avocats. Ces individus interlopes entretiennent des relations non

hiérarchiques et souples avec l'organisation, dans un système de convergences d'intérêts et d'idéologie. Il n'est de ce fait pas toujours aisé de distinguer parmi ces activités criminelles menées par des chiites libanais à travers le monde, celles bénéficiant et relevant du Hezbollah et celles devant être attribuées *intuitu personae* à des membres ou sympathisants de l'organisation.

En matière de trafic de drogue, certains criminels chiites libanais peuvent ainsi être reliés au Hezbollah selon deux modalités : certains appartiennent à des familles historiquement liées au Hezbollah, d'autres reversent juste une taxe pour la « cause » : soit le Hezbollah est directement impliqué dans un trafic de drogue, soit des sympathisants de l'organisation le sont.

La présence des réseaux de financement du Hezbollah en Amérique du Sud remonte aux années 1980, avec la première implantation de chiites libanais à Ciudad del Este et la région dite des « trois frontières » entre l'Argentine, le Brésil et le Paraguay, véritable zone hors contrôle et lieu de tous les trafics[15]. Ces chiites de la zone des trois frontières ont ensuite noué des liens avec les cartels de la drogue au Mexique et en Colombie dans le cadre de larges opérations de trafic de cocaïne[16].

Au-delà de la question du financement, le monde criminel représente un support logistique potentiel important pour mener à bien des attentats. L'Argentine fut ainsi le théâtre d'attentats qui combinèrent les moyens du Hezbollah, de l'État iranien et du crime organisé. Les attaques à Buenos Aires contre l'ambassade d'Israël en 1992 (29 morts) puis contre le centre culturel juif en 1994 (85 morts) furent réalisées au moyen de camions piégés dont les opérateurs iraniens et chiites libanais utilisèrent la région des « trois frontières » pour leurs préparatifs, précisément la ville de Ciudad del Este. C'est là que les camions et les explosifs furent assemblés puis transportés par un réseau criminel jusqu'à la capitale argentine[17]. Les attentats de Paris en 1985 et 1986 furent commis avec des explosifs qui

avaient été acheminés en France par une famille chiite libanaise proche du Hezbollah dont certains membres se livraient au trafic de drogue. C'est pourquoi la police retrouva dans une cache en forêt de Fontainebleau utilisée par les auteurs à la fois des explosifs et des stupéfiants : la famille avait acheminé les deux produits par la même filière et les avait stockés au même endroit.

Le Hezbollah représente donc un ensemble complexe et multifacettes. Peut-on alors aisément dissocier une aile politico-sociale, légale et légitime, de ses autres parties, moins légales et moins légitimes, dont sa dimension terroriste ? Ce type de distinction, qui refuse de considérer l'unité et la cohérence de l'organisation, est artificielle car elle méconnaît la nature profonde du Hezbollah. Séparer les entités armées (militaires et terroristes, voire criminelles) du reste du Hezbollah relève plus de l'habilité politique que d'une analyse exacte de ce qu'est une organisation hybride, qui plus est historiquement fondée sur un objectif clair : la *Résistance* à Israël. Une telle distinction est instrumentale : elle répond à des considérations politiques et diplomatiques ; mais elle constitue bien une erreur d'interprétation et un « piège conceptuel »[18]. Pour le Hezbollah, la faculté à jouer sur plusieurs registres constitue un atout majeur pour sa survie. L'hybridité est une forme de ruse qui permet à l'organisation d'avancer masquée. Il est vrai que la *taqyyia* (dissimulation) est fort prisé des chiites qui ont élevé en art ce devoir religieux.

Au final, le Hezbollah libanais, entité chiite, constitue à la fois un modèle et un précédent historique d'organisation terroriste de masse devenue hybride. De ce point de vue, elle a probablement inspiré le Hamas palestinien et l'État islamique, deux entités sunnites.

Conclusion

Penser autrement la riposte

La myopie classificatoire

L’appareil d’État et le monde académique tendent à strictement classer et catégoriser, c’est-à-dire à ranger les phénomènes sociaux dans des boîtes étanches. L’habitude classificatoire répond à des logiques compréhensibles sinon toujours légitimes de contrôle et d’étude, de carrière et de territoires intellectuels, en un mot de « spécialisation ». Cependant, ces habitudes cadastrales présentent un danger : elles incitent à développer des œillères. Le spécialiste refuse de sortir de son étroit champ de compétences administratif ou académique. La réalité ainsi formatée s’en trouve déformée, asséchée et simplifiée. Avec de telles logiques bureaucratiques, la réalité est sommée de rentrer dans les catégories fixées et figées à l’avance. La réalité violentée se doit impérativement de rentrer au forceps dans une chaussure à la mauvaise taille.

Autrement dit, alors que le contenu (la réalité) devrait conditionner le contenant (les catégories), l’inverse se produit : le contenant impose sa loi au contenu. L’inversion des priorités conduit à des diagnostics biaisés puis à des thérapies inadaptées. La sacralisation des catégories rend myope, voire

aveugle. L'ennemi n'est plus pensé en lui-même, objectivement, mais seulement à travers le confort intellectuel des contingences administratives. Les nuances de la réalité, sa polychromie et surtout ses mutations, s'évanouissent. Paresse intellectuelle, confort administratif, routine et conception cadastrale du réel incitent en permanence les bureaucraties à vouloir façonner la réalité à leur image.

Face à des adversaires complexes et aux multiples facettes, les structurations verticales et cloisonnées des États et des disciplines académiques – les tuyaux d'orgue, les silos – devraient s'effacer. À l'ère du chaos et de l'hybridité, un même individu ou une même organisation peut à la fois relever de l'attention de services de contre-terrorisme, de douanes ou de lutte contre le crime organisé, ou de la délinquance de rue. Une réflexion identique aurait toute sa pertinence afin que les sciences politiques, la sociologie ou la criminologie ne s'ignorent pas. Le risque est que chacune de ces bureaucraties traite le même sujet mais sous un angle étroit sans en comprendre la pleine essence.

Le nouvel horizon des hybridations heurte donc de front les *frontières bureaucratiques* traditionnelles entre : intérieur/extérieur, défense/police, renseignement/police judiciaire, etc. Or aucune de ces réalités nouvelles, complexes et polymorphes par nature, ne rentre dans l'une des cases connues. C'est pourquoi les bureaucraties ont pour premier réflexe *d'ignorer, de déprécier ou de nier* les phénomènes d'hybridation. Le risque est de voir ces entités hybrides utiliser ces recoins, angles morts et divisions administratives pour continuer à évoluer et à croître.

Que faire ?

À l'ère du chaos, le *réservoir* des hybrides n'est pas près de se tarir. Dans certains contextes, il est même probablement inépuisable. Il suffit de

songer aux banlieues anomiques du monde occidental pour s'en convaincre. Il est donc crucial de savoir diagnostiquer le plus tôt possible, avant la tragédie, et avec justesse les phénomènes d'hybridation. L'incompréhension de l'ennemi conduit toujours à des défaites en rase campagne. Cet ennemi correctement qualifié et nommé peut ensuite susciter un travail d'observation puis de neutralisation par les voies et les moyens de l'État, au choix : diplomatiques, militaires, renseignement, policier, judiciaire, etc. La question est au demeurant de même importance pour toutes les autres formes d'organisations confrontées à des acteurs violents. Il en est ainsi des Organisations non gouvernementales (associations, etc.) en charge de missions de paix, de secours ou de reconstruction.

L'émergence des hybrides devrait transformer les modes de fonctionnement de l'État. D'abord son *organisation bureaucratique* dans le sens de la transversalité et du décloisonnement de ses services, trop souvent enfermés dans des spécialisations dépassées. Ensuite, dans l'orientation de *ses cibles* de travail. Enfin, dans les modalités de *neutralisation* (prévention et de répression). À ce titre, face à des acteurs violents hybrides, il importe de savoir agir sur leur activité prédatrice. Si celle-ci représente un atout en termes d'enrichissement et d'apprentissage de la violence, elle constitue aussi une faiblesse majeure. Faute de pouvoir toujours les appréhender (au double sens pratique et figuré) à travers leur dimension politique, il convient de les atteindre à travers leurs activités prédatrices (trafics, racket, etc.).

Ce contournement a déjà démontré son efficacité dans un autre contexte historique. Il existe en effet un « modèle Al Capone ». Dans les années 1930, la figure de proue de la mafia de Chicago, Al Capone, fut condamnée non pour ses activités principales de chef de famille criminelle mais par le biais du droit fiscal (train de vie déclaré). Il s'agit d'une tactique de contournement qui permet une action de neutralisation très en amont. À

défaut de neutraliser l’hybride dans son versant politique, celui de son activité prédatrice s’avérera souvent plus efficace.

Notes

Préface. Du jardin à la française à la jungle mondialisée

1. Il suffit de citer, ne serait-ce qu'à titre d'exemple, le récent traité de libre-échange EU-Canada, appliqué provisoirement en 2017, avant même la ratification des parlements nationaux (ce qui en dit long par ailleurs sur l'état de nos démocraties contemporaines !), qui offre à terme aux multinationales la possibilité de saisir un tribunal arbitral pour condamner un État qui adopterait une politique publique contraire à leurs intérêts !

2. Voir à ce propos Jean Peyrelevade, « Théorie de la prédation », *Rapport Moral de l'Argent dans le Monde 2010*, p. 51-63.

3. Les multinationales, les milieux du sport de haut niveau, du showbiz, etc., sur lesquels Jean-François Gayraud a d'ailleurs laissé une étude passionnante, *Showbiz, people et corruption* (2009). Les liens entre spectacle et dérives mafieuses constituent eux aussi un grand tabou, alors même qu'Hollywood a longtemps été en criminologie un cas d'école de cette infiltration « mafieuse ».

4. Encore est-ce une métaphore historique car il existait ces dernières années en Sicile bien moins de crimes mafieux par habitant qu'en Corse…

Introduction. Le monde d'après : post-Westphalien, post démocratique

1. Hedley Bull, *The Anarchical Society. A Study of Order in World Politics*, Columbia University Press, 2012 ; John Rapley « The New Middle Ages », *Foreign Affairs*, 1er mai 2016.

2. Dans son livre *Les bandits* (Editions La Découverte, Zones, 2008), l'historien marxiste Eric J. Hobsbawn partage ce point de vue quand il note qu'avec « le déclin, l'érosion, voire la dissolution du pouvoir d'État auquel nous assistons à la fin du XX^e^ siècle, il est possible que des pans entiers de la planète s'engagent à nouveau dans une ère semblable », en l'occurrence un âge d'or des bandes de brigands.

3. Carl Schmitt, *La notion de politique, Théorie du partisan*, Champs classiques, Flammarion, 1992.

4. François Thual, *La planète émiettée*, Arléa, 2002.

5. Robert D. Kaplan, « The coming Anarchy. How scarcity, crime, overpopulation, tribalism, and disease are rapidly destroying the social fabric of our planet », *The Atlantic Monthly*, février 1994 ; Robert D. Kaplan, *The Coming Anarchy. Shattering the Dreams of the Post Cold War*, Vintage, 2002.

6. Le juge anti Mafia Roberto Scarpinato écrit ainsi dans *Le retour du prince* : « Le véritable pouvoir est toujours "obscène" : il opère "hors scène" (*ob scenum*). Sur scène, dans les lieux institutionnels, il *met en scène* une représentation à destination du public. […] En public le pouvoir se *met en scène*, revêtant quantité de masques à l'intention des spectateurs ; à l'abri des regards, il ôte son masque et dévoile son vrai visage. » (La contre allée, 2012). A propos de l'État italien en parti criminalisé, le juge parle d'un Janus bifrons.

7. Susan Strange, *Le retrait de l'État*, Temps Présent, 2011.

8. Nils Gilman, « The Twin Insurgencies : Plutocrats and Criminals Challenge the Westphalian State », *The American Interest*, vol. 9, n^o^ 6, 15 juin 2014 ; et *in* Matfess Hilary et Miklaucic Michael (Edited by), *Beyond Convergence. World Without Order*, Center for Complex Operations, Institute for national Strategic Studies, National Defense University, 2016.

9. David Rothkopf, Superclass. *The Global Power Elite and The World they are Making*, Farrar, Straus and Giroux, 2008.

10. Robert B. Reich, « Secession of the Successful », *The New York Times*, 20 janvier 1991.

11. Cette idéologie imprègne à peu près tous les partis politiques, ce qui fait dire au philosophe Jean-Claude Michéa que nous vivons sous un régime de *parti unique* (*Notre ennemi, le capital*, Climats, 2017). Le débat s'inscrit de ce fait dans le cadre étroit de l'économisme libéral et du gauchisme culturel, balisé par les injonctions de Bernard-Henri Lévy (médias), Jean Tirolle (économie) et Michel Foucault (statue du commandeur).

12. Christopher Lasch, *La révolte des élites et la trahison de la démocratie*, Climats, 1996, Flammarion, Champs, 2007.

13. Sur ce thème : Hervé Juvin, *Le gouvernement du désir*, Le Débat, Gallimard, 2016.

14. Le clergé médiatique et universitaire a pris l'habitude de disqualifier les peuples qui votent et pensent mal. Le dernier anathème à la mode est celui de « populisme », par un détournement conceptuel intéressant puisque à la fin du XIX^e^ siècle, le « populisme » alors synonyme de « populaire », désigna la révolte des masses exploitées par les élites tant en Russie qu'aux États-Unis.

15. Concept que nous empruntons au politologue anglais Colin Croutch : *L'étrange survie du néolibéralisme*, Diaphanes, 2016 ; *Post-démocratie*, Diaphanes, 2013.

16. Moses Naïm, *Illicit : How Smugglers, Traffickers, and Copycats are Hijacking the Global Economy*, Anchor, 2006.

17. Saskia Sassen, « The Participation of States and Citizens in Global Governance », *Indiana Journal of Global Legal Studies*, vol. 10, N° 5, Issue 1, 2003, p. 10. On pourra aussi se reporter à : Jean-Christophe Graz, « Les hybrides de la mondialisation. Acteurs, objets et espaces de l'économie politique internationale », *Revue française de science politique*, vol. 56, 2006, p. 765-787 ; l'auteur note : « Un hybride de la mondialisation peut ainsi être défini comme un domaine de pratiques qui tend à abolir la distinction entre les catégories constitutives des sujets de l'autorité, des objets sur lesquels porte cette autorité et des espaces dans lesquels elle se déploie ».

18. Xavier Raufer, « Du chaos au *Nomos* de la Terre », *Conflit, Revue de géopolitique*, supplément au n° 12, janvier-février-mars 2017.

19. Carl Schmitt, *Le Nomos de la Terre*, Presses Universitaires de France, 2012.

20. Pierre Grimal, *Dictionnaire de la Mythologie grecque et romaine*, Presses Universitaires de France, 1951, 4e édition, 2002.

21. Reynal Sorel, *Chaos et éternité, Mythologie et philosophie grecques des origines*, Les Belles Lettres, 2006 ; Jean-Pierre Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs*, La Découverte, 1996.

22. Reynal Sorel, *Chaos et éternité, Mythologie et philosophie grecques des origines*, Les Belles Lettres, 2006, p. 32.

23. Xavier Raufer, *Les nouveaux dangers planétaires. Chaos mondial, décèlement précoce*, CNRS Editions, 2009 ; éditions Biblis 2012.

24. Janus est l'un des plus anciens dieux du Panthéon romain. Pourvu de deux visages opposés, l'un regarde derrière lui (vers l'ancien *Nomos*); l'autre, devant (vers le nouveau *Nomos*).

25. George Soros, qui figure parmi les trente plus grandes fortunes au monde, fut condamné en France pour délit d'initié. C'est un adepte de la spéculation financière. C'est aussi un acteur politique important à travers sa très active *Open society foundation*.

26. Les exemples abondent et pour s'en tenir à la France, on citera pour mémoire Alain Delon ou encore Joey Starr.

Première partie.
De la guerre froide au chaos :
mort du partisan, émergence de l'hybride

1. La *persistance rétinienne* est la capacité de l'œil (et du cerveau) à superposer une image déjà vue aux images que l'on voit. Elle résulte du temps de traitement biochimique des signaux optiques par la rétine et le cerveau. Elle est plus forte et longue si l'objet observé est lumineux.

2. Paradoxe dit aussi de *l'insatisfaction croissante*.

3. Carl Schmitt, *La notion de politique, Théorie du partisan*, Champs classiques, Flammarion, 1992.

4. Julien Freund, *L'essence du politique*, Dalloz, 2004, p. 445.

5. *Ibid.*, p. 492.

Chapitre premier.
Le partisan est l'irrégulier de la guerre froide

1. Carl Schmitt, *op. cit.*

2. Ce que les auteurs anglophones résument souvent par l'expression : « *greed or greviance* » : la cupidité ou la revendication.

3. Bruce Hoffman, *Inside Terrorism*, Columbia University Press, 1998.

4. *Code des gens honnêtes ou l'Art de ne pas être dupe des fripons*, Manya, 1990.

5. « Éloge du crime », in *Le Capital*, Livre IV.

6. Sur cette idée importante : Maurice Cusson, *La délinquance, une vie choisie. Entre plaisir et crime*, Bibliothèque Québécoise, 2010 ; Maurice Cusson, *La criminologie*, Hachette, 2005. Egalement, les travaux du grand historien Louis Chevalier : *Montmartre du plaisir et du crime*, La Fabrique Editions, 2016.

7. Dès le XIX^e^ siècle, la criminologie distingue justement « la criminalité d'habitude » de la « criminalité occasionnelle ».

8. Roberto Scarpinato, « Mafia e politica », in *Mafia : Anatonomia di un regime*, Librerie associate, 1992, cité in : James Cockayne, *Hidden Power, The Strategic Logic of Organized Crime*, Hurst & Company, 2016 ; Roberto Scarpinato revient sur le témoignage de ce repenti : *Le retour du prince*, Contre allée, 2012.

9. Michel Foucault, *Sécurité, Territoire, Population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, EHESS, Gallimard/Seuil, 2004.

10. Sur la distinction importante entre « mafia » et « banditisme » : Jean-François Gayraud, *Le monde des mafias. Géopolitique du crime organisé*, Odile Jacob, 2005 ; Xavier Raufer, *Le grand réveil des mafias*, JC Lattès, 2003.

11. Il existe ainsi tout un folklore mafieux au Japon ou en Italie, ou encore du narco-banditisme au Mexique avec la *narcocultura*. Sur ce thème : John P. Sullivan, « Criminal Insurgency : Narcocultura, Social banditry, and Information Operations », *Small Wars Journal*, 3 décembre 2012 ; Jean-François Gayraud, *Showbiz, people et corruption*, Odile Jacob, 2009.

12. Jacques de Saint Victor, *Un pouvoir invisible. Les mafias et la société démocratique XIX^e^-XXI^e^ siècle*, Gallimard, 2012 ; Jean-François Gayraud, *Le monde des mafias. Géopolitique du crime organisé*, *op. cit.* ; James Cockayne, *Hidden Power. The Strategic Logic of Organized Crime*, Hurst & Company, 2016.

13. Stergios Skapedas et Constantinos Syropoulos, « Gangs as Primitive States », in Gianluca Fiorentini et Sam Peltzman (edited by), *The Economics of Organized Crime*, Cambridge University Press, 1995.

14. On pourrait aussi appliquer le concept du *Deep state* ou « État profond » à ces situations quand la capture des institutions publiques est aussi invisible que forte.

15. Roberto Scarpinato, *Le retour du prince*, Contre Allée, 2012.

16. Jean-François Gayraud, *Le monde des mafias. Géopolitique du crime organisé*, *op. cit.*

17. Donald R. Cressey, *Theft of The Nation. The Structure and Operations of Organized Crime in America*, Transaction Publishers, 2008 ; Donald R. Cressey, *Criminal Organization*, Heinemann Educational Books, 1972.

18. Donald R. Cressey, *Theft of The Nation. The Structure and Operations of Organized Crime in America*, Transaction Publishers, 2008, p. 248. Le sociologue explique que cette *nullification* peut s'exercer au niveau local par les pots-de-vin aux policiers et aux magistrats et au niveau supérieur par le soutien accordé aux politiciens élus. C'est donc la *corruption* qui obtient la neutralisation recherchée. On remarquera que la corruption endémique, ou plus précisément la banalisation des « pactes de corruption » passés entre des corrompus et des corrupteurs, conduit à une criminalisation de la politique et à une politisation du crime, donc à de l'hybridation.

19. La dimension politique est d'autant plus évidente que la mafia italo-américaine, comme d'autres mafias, a servi à de nombreuses reprises de *sous-traitants et d'alliés* du pouvoir fédéral dans le cadre d'« alliances noires » dans le contexte de la guerre froide.

20. On citera les Commissions dites Kefauver (*United States Senate Special Committee to Investigate Crime in Interstate Commerce*, 1950-1951) et McCLellan (*United States Senate Select Committee on Improper Activities in Labor and Management*, 1957-1960).

21. D'un strict point de vue juridique, en droit pénal, dans tous les pays, le terrorisme entre dans la catégorie des crimes/infractions majeures (*serious crimes*). Donc, au regard de la loi, le terrorisme est une forme de criminalité stricto sensu, et même de criminalité organisée.

22. On ne compte plus les groupes armés qualifiés un jour de « terroristes » puis accédant ensuite au pouvoir ; avec parfois d'anciens « terroristes » devenus prix Nobel de la paix. De nos jours, l'empire américain labellise la plupart de ses ennemis sur la scène internationale de « terroristes » au gré de ses intérêts diplomatiques et économiques.

23. Sur cette difficulté indépassable d'une définition du terrorisme : Jean-François Gayraud et David Sénat, *Le terrorisme*, Que Sais-je ?, Presses Universitaires de France, 2002.

24. *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, 1962.

25. En droit français, la qualification d'un acte criminel dit « terroriste » suppose que l'acte ait eu pour effet de « troubler gravement l'ordre public par l'intimidation ou la terreur ».

26. Le nouveau théâtre stratégique et l'hybridation des acteurs violents devraient renouveler la réflexion sur cette question. On notera à ce sujet l'analyse du magistrat Vincent Sizaire : « Comment ne pas comprendre qu'en érigeant en combat politique, voire en guerre de civilisations, la répression d'organisations délictueuses dont les ressorts idéologiques ne sont ni uniques, ni même hégémoniques, on renforce leur pouvoir d'influence politique ? C'est le cas pour l'OEI (Organisation

État Islamique), dont la logique d'action relève autant du fanatisme religieux que de l'emprise mafieuse. Du coup, on contribue à rehausser la cause dont ces groupes se réclament. Une telle légitimation nourrit leur pouvoir de séduction sur une jeunesse en déshérence. Pour espérer le désamorcer, le plus simple est encore de leur refuser l'onction terroriste pour ne les regarder que comme de vulgaires organisations criminelles – de cesser de leur donner, fût-ce indirectement, crédit de leur prétention à représenter autre chose que leur appétit de pouvoir ou leur pulsion de mort. Loin d'être un mal nécessaire, l'arbitraire inhérent à l'incrimination de terrorisme constitue ainsi un obstacle à l'efficacité de la répression […]. » Vincent Sizaire, magistrat, maître de conférences associé à l'université Paris-Ouest-Nanterre-la Défense, « Quand parler de "terrorisme" ? », *Le Monde diplomatique*, août 2016.

27. Phil Williams, « Transnational Criminal Organizations and International Security », *Survival*, no. 1, 1994 ; Cornell Swante et Jonsson Michael, « The Nexus of Crime and Conflict », in *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia,* University of Pennsylvania Press, 2014.

28. Swante Cornell et Michael jonsson, « The Nexus of Crime and Conflict », in *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia,* University of Pennsylvania Press, 2014.

29. Cité *in* « Narco-Terrorism : International Drug Trafficking and Terrorism – A Dangerous Mix », *Hearing before the Committee on the Judiciary United States Senate*, 20 mai 2003. La DEA (Drug Enforcement Administration) est l'agence fédérale américaine en charge de la lutte contre les stupéfiants.

Chapitre 2.
L'hybride est l'irrégulier de l'ère du chaos

1. Le chanteur américain Michael Jackson aura le plus clairement incarné l'hybridité contemporaine : ni adulte/ni enfant (syndrome de Peter Pan), ni blanc/ni noir (dépigmentation), ni homme/ni femme. On retrouve ainsi dans le prophétique *Satyricon* (1969), film où Federico Fellini peint une Rome antique décadente et vouée aux « Dieux de confort », la figure d'un demi-dieu hermaphrodite aux pouvoirs surhumains.

2. Résolution 1373 adoptée le 28 septembre 2001 : *www.un.org/fr/documents/scres.shtml*.

3. Cité *in* « Narco-Terrorism : International Drug Trafficking and Terrorism – A Dangerous Mix », *Hearing before the Committee on the Judiciary United States Senate*, 20 mai 2003. Les passages sont soulignés par nous.

4. Carl Schmitt, *op. cit.*

5. Daniel Heller-Roazen, *L'ennemi de tous. Le pirate contre les nations*, Seuil, 2010.

6. Tamara Makarenko, « Crime, Terror, and the Central Asian Drug Trade », *Harvard Asia Quarterly*, novembre 2002 ; Tamara Makarenko, « The Crime-Terror Continuum : Tracing the Interplay between Transnational Organized Crime and Terrorism », *Global Crime*, vol. 6, n° 1, février 2004.

7. Louise I. Shelley, John T. Picarelli, Allison Irby, Douglas M. Hart, Patricia A. Craig-Hart, Phil Williams, Steven Simon, Nabil Abdullaev, Bartosz Stanislawski, Laura Covill, « Methods and Motivs : Exploring Links between Transnational Organized Crime & International Terrorism », *US Department of Justice*, septembre 2005.

8. Hutchinson Steven et O'Malley Pat, « A Crime -Terror Nexus ? Thinking on Some of the Links between Terrorism and Criminality », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 30, p. 1095-1107, décembre 2007.

9. Sur la nécessité d'un modèle explicatif : 1) John T. Picarelli, « Osama bin Corleone ? Vito the Jackal ? Framing Threat Convergence Through an Examination of Transnational Organized Crime and international Terrorism », *Terrorism and Political Violence*, vol. 24, n° 2, mars 2012, p. 180- 198. 2) Erik Alda et Joseph Sala, « Links Between Terrorism, Organized Crime and Crime : The Case of the Sahel Region », *Stability : International Journal of Security & Development*, 2014, p. 1-9. 3) Sam Mullins et James K. Whiter, « Terrorism and Organized Crime », *Connections : The Quarterly Journal*, n° 3, 2016, p. 65-82.

10. Louise I. Shelley, John T. Picarelli, Allison Irby, Douglas M. Hart, Patricia A. Craig-Hart, Phil Williams, Steven Simon, Nabil Abdullaev, Bartosz Stanislawski, Laura Covill, « Methods and Motivs : Exploring Links between Transnational Organized Crime & International Terrorism », *US Department of Justice*, septembre 2005.

11. John Rollins, Liana Sun Wyler et Seth Rosen, *International Terrorism and Transnational Crime : Security Threats, U.S. Policy, and Considerations for Congress*, Congressional Research Service, 5 janvier 2010 ; John Rollins et Liana Sun Wyler, *Terrorism and Transnational Crime : Foreign Policy Issues for Congress*, Congressional Research Service, 11 juin 2013.

12. Louise I. Shelley and Picarelli, « Methods Not Motives : Implications of the Convergence of International Organized Crime and Terrorism », *Police Practice and Research*, vol. 3 No. 4 (2002), p. 305-318.

13. Shelley Louise I. et Picarelli John T., « Methods and Motives : Exploring Links Between Transnational Organized Crime and International Terrorism », *Trends in Organized Crime*, vol. 9, n° 2, hiver 2005.

14. Cette idée est développée par exemple par : 1) Chris Dishman, « Terrorism, Crime, and Transformation », *Studies in Conflict & Terrorism*, volume 24, 2001 ; Chris Dishman, « The Leader Less Nexus : When Crime and Terror Converge », *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 28, 2005. 2). Tamara Makarenko, « The Crime-Terror Continuum : Tracing the Interplay between Transnational Organized Crime and Terrorism », *Global Crime*, vol. 6, n° 1, février 2004.

15. Shelley Louise I. et Picarelli John T., « Methods and Motives : Exploring Links Between Transnational Organized Crime and International Terrorism », *Trends in Organized Crime*, vol. 9, n° 2, hiver 2005.

16. Chris Dishman, « Terrorism, Crime, and Transformation », *Studies in Conflict & Terrorism*, volume 24, 2001.

17. Tamara Makarenko, « The Crime-Terror Continuum : Tracing the Interplay between Transnational Organized Crime and Terrorism », *Global Crime*, vol. 6, n° 1, février 2004.

18. Ralf Mutschkle, The International Criminal Police Organization Interpol, General Secretariat, Written Testimony of Ralf Mutschke, Assistant Director, Criminal Intelligence Directorate International Criminal Police Organization – Interpol General Secretariat before a hearing of the Committee on the Judiciary Subcommittee on Crime December 13, 2000, *The Threat Posed by the Convergence of Organized Crime, Drugs Trafficking and Terrorism*.

19. Justine A. Rosenthal, « For-Profit Terrorism : The Rise of Armed Entrepreneur », *Studies in Conflict & Terrorism*, 2008, p. 481–498.

20. Justine A. Rosenthal, *op. cit*.

21. Tamara Makarenko, « The Crime-Terror Continuum : Tracing the Interplay between Transnational Organized Crime and Terrorism », *Global Crime*, vol. 6, n° 1, février 2004.

22. Shelley Louise I. et Picarelli John T., « Methods and Motives : Exploring Links Between Transnational Organized Crime and International Terrorism », *Trends in Organized Crime*, vol. 9, n° 2, hiver 2005.

23. Sur cette question : Justine A. Rosenthal, « For-Profit Terrorism : The Rise of Armed Entrepreneur », *Studies in Conflict & Terrorism*, 2008, p. 481-498 ; Tamara Makarenko, « The Crime-Terror Continuum : Tracing the Interplay between Transnational Organized Crime and Terrorism », *Global Crime*, vol. 6, n° 1, février 2004 ; Sanderson Thomas M., « Transnational Terror and Organized Crime : Blurring the Lines », *SAIS Review of International Affairs*, vol. XXIV n° 1, hiver-printemps 2004.

24. Jean-François Gayraud et François Thual, *Géostratégie du crime*, Odile Jacob, 2012 ; Jean-François Gayraud, « Une planète émiettée et le chaos qui s'ensuit », *Conflit, Revue de géopolitique*, supplément au n° 12, janvier-février-mars 2017.

25. Susan Strange, *Le retrait de l'État*, Temps Présent, 2011.

26. Jean-Christophe Rufin, *L'Empire et les nouveaux barbares*, Jean-Claude Lattès, 1991 ; Xavier Raufer, *Dictionnaire technique et critique des nouvelles menaces*, Presses Universitaires de France, 1998.

27. Oehme III Chester G., « Terrorists, Insurgents, and Criminals – Growing Nexus ? », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 31, 2008, p. 80-93.

28. Tamara Makarenko, « The Crime-Terror Continuum : Tracing the Interplay between Transnational Organized Crime and Terrorism », *Global Crime*, vol. 6, n° 1, février 2004.

29. Chris Dishman, « The Leaderless Nexus : When Crime and Terror Converge », *Studies in Conflict & Terrorism*, 2005, pages 237-252 ; Chris Dishman, « Terrorist and Criminal Dynamics : A Loook Beyond the Horizon », *Beyond Convergence. World Without Order*, edited by Hilary Matfess et Michael Miklaucic, Center for Complex Operations, Institute for National Strategic Studies, National Defense University, octobre 2016.

30. Louise I. Shelley et Sharon A. Melzer, « The Nexus of Organized Crime and Terrorism : Two Case Studies in Cigarette Smuggling », *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, vol. 32, n° 1, printemps 2008. Chris Dishman, *The Leaderless Nexus : When Crime and Terror Converge*, *Studies in Conflict & Terrorism*, 2005, p. 237–252.

31. Il s'agit des attentats de mars 2004 commis par des islamo gangsters : voir chapitre 2.

32. Chris Dishman, « The Leaderless Nexus : When Crime and Terror Converge », *Studies in Conflict & Terrorism*, 2005, pages 237–252.

33. On distingue ainsi les organisations terroristes de « masse/populaire » (*mass/popular organization*) des organisations « squelettiques » (*skeleton organization*). Les premières s'appuient sur une base sociale large, voire une communauté, et un nombre important de membres et sympathisants, alors que les secondes manquent de ce soutien social et n'attirent qu'un nombre réduit d'individus. Sur ce thème : Boaz Ganor, *The Counter-Terrorism Puzzle : A Guide for Decision Makers*, Transaction Publishers, 2005.

34. Boaz Ganor, *Global Alert. The Rationality of Modern Islamist Terrorism and the Challenge to the Liberal democratic World*, Columbia University Press, 2015, chapitre 5.

35. Notons que l'auteur omet (volontairement ?) de faire référence à des activités criminelles de droit commun.

36. David Luna, Director for Anticrime Programs, Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs George Mason University, School of Public Policy, « Threat Convergence : Subversion, Destabilization and Insecurity », 4 mai 2009 ; David M. Luna, Director for Transnational Criminal Threats and Illicit Networks (Anticrime Programs), Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs, US Department of State, *Statement Prepared for Session I on Threat Convergence at the Trans-Atlantic, Symposium on Dismantling Transnational Illicit Networks*, Lisbonne, Portugal, 17 mai 2011.

37. *U.S. Strategy to Combat Transnational Organized Crime, Addressing Converging Threats to National Security :* https ://www.whitehouse.gov/.../Strategy_to_Combat_Transnational.

38. Douglas Farah, « Fixers, Super Fixers and Shadow Facilitators : How Networks Connect », *International Assessment and Strategy Center*, avril 2012 ; Jean-François Gayraud et François Thual, *Géostratégie du crime, op. cit. U.S. Strategy to Combat Transnational Organized Crime, Addressing Converging Threats to National Security :* https ://www.whitehouse.gov/.../Strategy_to_Combat_Transnational. Il convient de noter que la question des « facilitateurs » a toujours été cruciale et sous-estimée pour comprendre la force du crime organisé. Un des grands acquis des travaux du sociologue Donald R. Cressey dans les années 1960 fut justement de mettre en exergue ce fait pour expliquer l'enracinement de Cosa nostra aux États-Unis (*Theft of the Nation*, Transactions Publishers, 2008).

39. Pour l'historiographie française nous renvoyons à un des premiers auteurs ayant analysé ce saut qualitatif : Xavier Raufer, *Le grand réveil des mafias*, JC Lattès, 2003 ; Xavier Raufer, *Les superpuissances du crime. Enquête sur le narco-terrorisme*, Plon, 1993. De même : Jean-François Gayraud, *Le monde des mafias. Géopolitique du crime organisé, op. cit.* ; Jean-François Gayraud et François Thual, *Géostratégie du crime, op. cit.*

40. Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, 1962, édition 1984, p. 58 ; et pour la citation suivante.

41. Alain Bauer et Xavier Raufer, *La face noire de la mondialisation*, CNRS Editions, 2009.

42. Jean-François Gayraud et François Thual, *Géostratégie du crime, op. cit.*

43. « Crime and instability. Case studies of transnational threats », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), février 2010, p. 1.

44. Carl Schmitt, *op. cit.*, p. 75-76.

45. Sur cette période : Letizia Paoli, *Mafia Brotherhoods. Organized Crime, Italian Style*, Oxford University Press, 2003 ; John Dickie, *Cosa Nostra. A History of the Sicilian Mafia*, Coronet Books, 2004 ; Jacques de Saint Victor, *Un pouvoir invisible. Les mafias et la société démocratique, XIXe - XXIe siècle*, Gallimard, 2012.

46. Voir annexe 1.

47. Toujours en France, voici pour mémoire l'épisode oublié du groupe dit *Groupe M5*. Deux individus, Thierry Maitret et Claude Vallot, commettent à l'été 1984 trois attentats par explosifs qui font 5 blessés : gare de Lyon Perrache, office de tourisme d'Annecy et gare de Grenoble. Ils les revendiquent au nom du *Groupe M5*, en exigeant une rançon de 30 millions de francs. Sans objectif politique, ils cherchaient de l'argent pour renflouer l'entreprise qu'ils venaient de créer.

48. Carl von Clausewitz, *De la guerre*, Tempus, Perrin, 2014.

49. Martin Van Creveld, *La transformation de la guerre*, Editions du Rocher, 2011.

50. « Citizen Security With A Human Face : Evidence and proposals for Latin America », *Regional Human Development Report 2013-2014*, United Nations Development Programme, 2013. On notera que ce rapport compte parmi les pays d'Amérique latine le Brésil qui n'est pourtant pas un pays de culture latine.

51. « Citizen Security With A Human Face : Evidence and proposals for Latin America », *Regional Human Development Report 2013-2014*, United Nations Development Programme, 2013, page 1.

52. La démonstration en est apportée de manière éloquente dans : Ioan Grillo, *Gangsters Warlords*, Bloombury Circus, 2016.

53. Sergio Adorno et Fernando Salla, « Organized Criminality in Prisons and the Attacks of the PCC », *Estudos Avançados*, 21 (61), 2007 ; François Haut, *La menace criminelle carcérale*, Département de recherches sur les menaces criminelles contemporaines (DRMCC), Institut de criminologie, Université Paris II-Assas, mai 2010.

54. Benjamin Lessing, « The Logic of Violence in Drug Wars : Cartel-State Conflict in Mexico, Brazil and Colombia », *CDDRL Working Papers*, Stanford University, n° 15, Octobre 2013 ; Benjamin Lessing, « Violent Corruption and Violent Lobbying : The Logic(s) of Cartel-State Conflict in Mexico, Brazil and Colombia », *Edgs Working Paper*, 27 novembre 2012.

55. De tels épisodes ont été fréquents en Europe du Nord dans les années 1990 entre gangs de motards criminalisés ; en Albanie, au Québec ou en Israël dans les années 2000, etc.

56. John P. Sullivan, « Third Generation Street Gangs : Turf, Cartels and NetWarriors », *Transnational Organized Crime*, vol. 3. n° 2. Automne 1997, pages 95-108, repris *in* John Arquilla et David Ronfeldt, *Networks and Netwar, The Futur of Terror, Crime, and Militancy*, Rand, 2001, chapitre 4 ; John P. Sullivan, « Urban Gangs Evolving as Criminal Netwar Actors », *Small Wars and Insurgencies*, vol. 11. n°. 1, printemps 2000. pp. 82-96 ; John Sullivan et Robert Bunker, « Third Generation Gang Studies : An Introduction », *Journal of Gang Research*, 2007.

57. Les gangs de première génération (*turf gangs*) ont une activité localisée, de quartier en général, surtout opportunistes dans leurs modes opératoires, développant peu d'activités politiques et se révélant peu sophistiqués. Les gangs de deuxième génération (*market oriented gangs*) sont plus entrepreneurs, centrés sur le trafic de drogue géré comme un véritable marché. Plus sophistiqués, ils opèrent comme de véritables *business*. Leur aire d'évolution est plus large.

58. John Sullivan et Robert Bunker, « Third Generation Gang Studies : An Introduction », *Journal of Gang Research*, 2007.

59. John P. Sullivan et Robert J. Bunker, « Drug Cartels, Street Gangs, and Warlords », *Small Wars and Insurgencies*, Special issue « Non-State Threats and Future Wars », vol. 13. n° 2, été 2002, pages 40-53 ; Carter F. Smith, Jeff Rush et Catherine E. Burton, « Street Gangs, Organized Crime Groups, and Terrorists : Differentiating Criminal Organizations », *Investigative Science Journal*, Vol. 5, n° 1, janvier 2013.

60. Max G. Manwaring, « Street Gangs : The New Urban Insurgency », *Strategic Studies Institute, US Army War College*, mars 2005.

61. *Guerre de quatrième génération*. Ce concept, inventé par William S. Lind et l'armée américaine à la fin des années 1990, explique qu'après la guerre de masses en armes, la guerre de la puissance de feu et la guerre-éclair, le temps est venu de la guerre de quatrième génération (G4G) qui est censée mobiliser des populations entières dans tous les domaines (politique, économique, social, culturel) et dont l'objectif est le système mental et organisationnel de l'adversaire, avec d'un côté des puissances *high tech* et de l'autre des acteurs transnationaux ou infranationaux, non étatiques, usant largement du terrorisme et de la guérilla. Cette question n'est pas sans lien avec celle dite de la « guerre hybride » que nous envisageons à la fin de cette première partie.

62. Cette réalité historique est rappelée par le film de Martin Scorsese *Gangs of New York* (2002) tiré du livre de Herbert Asbury, *The Gangs of New York*, Penguin Putnam, 1998, publié la première fois en 1927.

63. Makarenko Tamara, « Terrorism and Transnational Organized Crime : Tracing the Crime-Terror Nexus in Southeast Asia », in *Terrorism and Transnational Violence in Southeast Asia : Challenges to States and Regional Stability*, ed. Paul J.Smith, M. E. Sharpe, 2004.

64. Sanderson Thomas M., « Transnational Terror and Organized Crime : Blurring the Lines », *SAIS Review of International Affairs*, vol. XXIV n° 1, hiver-printemps 2004.

65. James Q. Wilson, *Political Organizations*, Princeton University Press, 1995.

66. Karen Ballentine et Heiko Nitzschke, « Beyond Greed and Grievance : Policy Lessons from Studies in The Political Economy of Armed Conflict », *Security and Development : Investing in Peace and Prosperity*, Robert Picciotto, Rachel Weaving Publishers, 2003 ; Karen Ballentine et Jake Sherman, *The Political Economy of Armed Conflict : Beyond Greed and Grievance*, Lynne Rienner Publisher, 2003.

67. Andrew Silke, « Drink, Drugs, and Rock'n' Roll : Financing Loyalist Terrorism in Northern Ireland – Part Two », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 23, 2000, p. 107-127.

68. « Police Fear I.R.A. Is Turning Expertise to Organized Crime », *New York Times*, 19 janvier 2005. ; « Ulster terror gangs link up with Mafia », *The Observer*, 15 juin 2003.

69. Ainsi en matière de trafic de stupéfiants. En 2012, la police de la République d'Irlande met au jour un trafic international de cocaïne avec l'Amérique latine, impliquant d'ex para militaires de l'IRA, de l'UVF et de l'UDA : « Deadly enemies in drugs trade form an alliance », *Irish Independant*, 25 août 2012.

70. « Pour faire fortune, passez par la guérilla », *The Week*, in *Courrier international*, 11 mars 2004.

71. Steven Rogers, « Beyond The Abu Sayyaf : The Lessons of Failure in The Philippines », *Foreign Affairs*, vol. 83, n° 1, janvier-février 2004 ; Justine A. Rosenthal, « For-Profit Terrorism : The Rise of Armed Entrepreneur », *Studies in Conflict & Terrorism*, 2008, p. 481–498 ; McKenzie O'Brien, « Fluctuations Between Crime and Terror : The Case of Abu Sayyaf's Kidnapping Activites », *Terrorism and political Violence*, vol. 24, issue 2, 2012, p. 320-336.

72. Cité *in* : Louise I. Shelley, John T. Picarelli, Allison Irby, Douglas M. Hart, Patricia A. Craig-Hart, Phil Williams, Steven Simon, Nabil Abdullaev, Bartosz Stanislawski, Laura Covill, « Methods and Motivs : Exploring Links between Transnational Organized Crime & International Terrorism », U.S. Department of Justice, septembre 2005 ; également *in :* Nicolas Gosset, « Confronting Threats from the Political-Criminal Nexus in Greater Central Eurasia : Implications for operations and future conflicts », *Royal Higher Institute for Defence, Centre for security and defense Studies*, décembre 2016.

73. Svante E. Cornell, « Narcotics, Radicalism, and Armed Conflict in Central Asia : The Islamic Movement of Uzbekistan », *Terrorism and Political Violence*, 2005, p. 577-597.

74. Svante E. Cornell, « Narcotics and Armed Conflict : Interactions and Implications », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 30, Issue 3, 2007. Il convient aussi de se référer à l'étude sur les guerres civiles : James D. Fearon, *Why Do Civil Wars last So Much Longer Than Others ?, Journal of Peace Research*, vol. 41, n° 3, mai 2004. Selon James D. Fearon, se fondant sur l'étude de 44 guerres civiles post Seconde guerre mondiale, celles-ci durent plus longtemps que la moyenne observée quand les rebelles sont financés par des biens de contrebande, comme les diamants, l'opium et la cocaïne.

75. Cornell Swante et Jonsson Michael, « The Nexus of Crime and Conflict », in *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia*, University of Pennsylvania Press, 2014.

76. Chris Dishman, « Terrorism, Crime, and Transformation », *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 24, 2001 ; Chris Dishman, « The Leader Less Nexus : When Crime and Terror Converge », *Studies in Conflict & Terrorism*, volume 28, 2005.

77. McKenzie O'Brien, « Fluctuations Between Crime and Terror : The Case of Abu Sayyaf's Kidnapping Activities », *Terrorism and Political Violence*, vol. 24, Issue 2, 2012, p. 320-336 ; également in *Intersections of Crime and Terror*, edited by James J. F. Forest, Routledge, 2015.

78. Svante E. Cornell, « The Islamic Movement of Uzbekistan », in *Conflict, Crime, and the State, in Postcommunist Eurasia*, University of Pennsylvania Press, 2014.

79. Paul Collier et Anke Hoeffler, « Greed and Greviance in Civil War », *Policy Research Working paper 2355, The World Bank Development Group*, mai 2000 ; Justine A. Rosenthal, « For-Profit Terrorism : The Rise of Armed Entrepreneur », *Studies in Conflict & Terrorism*, 2008, p. 481-498.

80. « Crime and instability. Case studies of transnational threats », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), février 2010.

81. « Crime and instability. Case studies of transnational threats », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), février 2010, p. 1. L'expression en anglais est encore plus parlante : « *drugs pay for bullets and provide a lifestyle to combattants* ».

82. « Crime and instability. Case studies of transnational threats », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), février 2010, page 22.

83. « Crime and instability. Case studies of transnational threats », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), février 2010, p. 27 et 30.

84. Rachel Ehrenfeld, *Narco-Terrorism*, BasicBooks, 1990.

85. Longmire Sylvia M. et Longmire Lt John P., « Redefining Terrorism : Why Mexican Drug Trafficking is More than Organized Crime », *Journal of Strategic security*, vol. 1, n° 1, novembre 2008.

86. Longmire Sylvia M. et Longmire Lt John P., « Redefining Terrorism : Why Mexican Drug Trafficking is More than Organized Crime », *Journal of Strategic security*, vol. 1, n° 1, novembre 2008.

87. « Country Reports on Terrorism 2007 », United States Department of State, *Publication Office of the Coordinator for Counterterrorism*, avril 2008, p. 3.

88. John Rollins et Liana Sun Wyler, *Terrorism and Transnational Crime : Foreign Policy Issues for Congress*, Congressional Research Service, 11 juin 2013, p. 3.

89. John Rollins et Liana Sun Wyler, *Terrorism and Transnational Crime : Foreign Policy Issues for Congress*, Congressional Research Service, 11 juin 2013, p. 3.

90. « Nehm : PKK keine Terrorgruppe », *Die Welt*, 14 janvier 1998.

91. Victor Asal, Kathleen Deloughery et Brian J. Phillips, « When politicians Sell Drugs : Examining Why Middle East Ethnopolitical Organizations Are Involved in the Drug Trade », *Terrorism and political Violence*, vol. 24, Issue 2, 2012, p. 199-212, repris in : *Intersections of Crime and Terror*, edited by James J. Forest, Routledge, 2015.

92. Mark Bowden, *Killing Pablo*, Atlantic Books, 2002.

93. Bilal Y. Saab et Alexandra W. Taylor, « Criminality and Armed Groups : A Comparative Study of FARC and Paramilitary Groups in Colombia », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 32, 2009, p. 455-475 ; « Country Reports on Terrorism 2007 », United States Department of State, *Publication Office of the Coordinator for Counterterrorism*, avril 2008, p. 3 ; Bilal Y. Saab et Alexandra W. Taylor, « Criminality and Armed Groups : A Comparative Study of FARC and Paramilitary Groups in Colombia », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 32, 2009, p. 455-475.

94. Christopher C. Harmon, *Terrorism Today*, Routledge, 2013.

95. Vera Eccarius-Kelly, « Surreptitious Lifelines : A Structural Analysis of the FARC and the PKK », *Terrorism and Political Violence*, vol. 24, Issue 2, 2012, p. 235-258 ; Eccarius-Kelly Vera, « Surreptitious Lifelines : A Structural Analysis of the FARC and the PKK », *Terrorism and Political Violence*, vol. 24, Issue 2, 2012, p. 235-258 ; également in *Intersections of Crime and Terror*, edited by James J. Forest, Routledge, 2015.

96. Justine A. Rosenthal, « For-Profit Terrorism : The Rise of Armed Entrepreneur », *Studies in Conflict & Terrorism*, 2008, p. 481-498.

97. Paul Wilkinson, *Terrorism Versus Democracy : The Liberal State Response*, Routledge, 2006.

98. « Colombia 's Urabenos Recruiting Dissidents from Farc Peace Process », *Insight Crime*, 26 janvier 2017.

99. Svante E. Cornell, « Afghanistan's Endless Conflict and the Development of the Opium Industry », in Swante Cornell et Michael Jonsson (edited by), *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia,* University of Pennsylvania Press, 2014.

100. James A. Piazza, « The Opium Trade and Patterns of Terrorism in the Provinces of Afghanistan : An Empirical Analysis », *Terrorism and political Violence*, vol. 24, issue 2, 2012, p. 213-234 ; aussi *Intersections of Crime and Terror*, ed. by James J. Forest, Routledge, 2015.

101. « Crime and instability. Case studies of transnational threats », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), février 2010, p. 30-31.

102. « The Taliban's life of luxury. Is Afghanistan destined to ber un by a drug mafia ? », *Newsweek*, 12 juin 2013.

103. « Crime and instability. Case studies of transnational threats », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), février 2010, p. 30. ; également : « Addiction, Crime and insurgency : the Transnational threat of Afghan Opium », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), octobre 2009.

104. Svante E. Cornell, « The Islamic Movement of Uzbekistan », in *Conflict, Crime, and the State, in Postcommunist Eurasia,* University of Pennsylvania Press, 2014 ; Svante E. Cornell, « Narcotics, Radicalism, and Armed Conflict in Central Asia : The Islamic Movement of Uzbekistan », *Terrorism and Political Violence*, 2005, p. 577-597.

105. Ralf Mutschkle, The International Criminal Police Organization Interpol, General Secretariat, Written Testimony of Ralf Mutschke, Assistant Director, Criminal Intelligence Directorate International Criminal Police Organization – Interpol General Secretariat before a hearing of the Committee on the Judiciary Subcommittee on Crime December 13, 2000, *The Threat Posed by the Convergence of Organized Crime, Drugs Trafficking and Terrorism*.

106. Pour une vision moins romantique de l'Armée de libération du Kosovo que celle habituellement proposée et sur son caractère d'hybridité : Michael Jonsson, « The Kosovo Conflict : From Humanitarian Intervention to State Capture », in *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia*, edited by Svante Cornell et Michael Jonsson, University of Pennsylvania Press, 2014 ; Xavier Raufer, *La mafia albanaise*, Favre, 2000 ; Pierre Péan, *Kosovo, Une guerre « juste » pour un État mafieux*, Fayard, 2013 ; Philippe Chassagne et Kolë Gjeloshaj, « L'émergence de la criminalité organisée albanophone », *Cahiers d'Études sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien* [En ligne], 32 | 2001, mis en ligne le 13 mai 2005, consulté le 30 septembre 2016. URL : http://cemoti.revues.org/692 ; Alain Labrousse, « Des produits et des activités de plus en plus variés. », in *Les relations internationales illicites*, La revue internationale et stratégique, n° 43, 2001 ; Tamara Makarenko, « The Crime-Terror Continuum : Tracing the Interplay between Transnational Organized Crime and Terrorism », *Global Crime*, vol. 6, n° 1, février 2004.

107. Cité par l'AFP, 23 février 1998.

108. Ralf Mutschkle, The International Criminal Police Organization Interpol, General Secretariat, Written Testimony of Ralf Mutschke, Assistant Director, Criminal Intelligence Directorate International Criminal Police Organization – Interpol General Secretariat before a hearing of the Committee on the Judiciary Subcommittee on Crime December 13, 2000, *The Threat Posed by the Convergence of Organized Crime, Drugs Trafficking and Terrorism*.

109. « Crime and instability. Case studies of transnational threats », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), février 2010, p. 36.

110. « Crime and instability. Case studies of transnational threats », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), février 2010, p. 36.

111. Peter Klebnikof, « Heroin Heroes », *Mother Jones*, 1er janvier 2000.

112. Dick Marty, « Traitement inhumain de personnes et trafic illicite d'organes humains au Kosovo », *Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*, 12 décembre 2010 ; Michael Jonsson, « The Kosovo Conflict : From Humanitarian Intervention to State Capture », in *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia*, edited by Svante Cornell et Michael Jonsson, University of Pennsylvania Press, 2014.

113. Michael Jonsson, « The Kosovo Conflict : From Humanitarian Intervention to State Capture », in *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia*, edited by Svante Cornell et Michael Jonsson, University of Pennsylvania Press, 2014.

114. Michael Jonsson, « The Kosovo Conflict : From Humanitarian Intervention to State Capture », in *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia*, edited by Svante Cornell et Michael Jonsson, University of Pennsylvania Press, 2014.

115. « Addiction, Crime and insurgency : the Transnational threat of Afghan Opium », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), octobre 2009, p. 36.

116. Sebastian Rotella, « Holy Water, Hashish and Jihad », *Los Angeles Times*, 23 mai 2004.

117. Cité in : Sebastian Rotella, « Holy Water, Hashish and Jihad », *Los Angeles Times*, 23 mai 2004.

118. Par exemple : Alvaro de Souza Pinheiro, *Irregular Warfare : Brazil's Fight Against Criminal Urban Guerillas*, Joint Special Operations University, septembre 2009.

119. John P. Sullivan, « Criminal Insurgency : Narcocultura, Social banditry, and Information Operations », *Small Wars Journal*, 3 décembre 2012 ; Jan Daniel, « Criminal Governance and Insurgency ; The Rio de Janeiro Experience », *Central European Journal of International Security (CEJISS)*, Issue 9, 12 avril 2015.

120. John P. Sullivan, « Criminal Insurgency : Narcocultura, Social banditry, and Information Operations », *Small Wars Journal*, 3 décembre 2012 ; Ioan Grillo, *El Narco. Inside Mexico's Criminal Insurgency*, Bloomsbury Press, 2011 ; Ioan Grillo, *Gangsters Warlords*, Bloomsbury Circus, 2016.

121. Xavier Raufer, *Dictionnaire technique et critique des nouvelles menaces*, Presses Universitaires de France, 1998.

122. Makarenko Tamara, « The Crime-Terror Continuum : Tracing the Interplay between Transnational Organized Crime and Terrorism », *Global Crime*, vol. 6, n° 1, février 2004.

123. Richard J. Norton, « Feral Cities », *Naval War College Review*, 2003.

124. John P. Sullivan, « From Drug Wars to Criminal Insurgency : Mexican Cartels, Criminal Enclaves and Criminal Insurgency in Mexico and Central America. Implications for Global Security », *Working Paper n° 9, Fondation de la Maison des sciences de l'homme,* avril 2012.

125. Tamara Makarenko, « The Crime-Terror Continuum : Tracing the Interplay between Transnational Organized Crime and Terrorism », *Global Crime*, vol. 6, n° 1, février 2004, p. 133.

126. Chris Dishman, « Terrorism, Crime, and Transformation », *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 24, 2001.

127. Max Weber, *Le savant et le politique*, préface de Raymond Aron, 10/18,1979.

128. Alison Jamieson, *The Antimafia. Italy's Fight Against Organized Crime*, Macmillan Press, 2000.

129. Jean-François Bayart, Stephen Ellis, and Béatrice Hibou, *La criminalisation de l'État en Afrique*, Complexe, 1999.

130. Michael Jonsson, « The Kosovo Conflict : From Humanitarian Intervention to State Capture », in *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia*, edited by Svante Cornell et Michael Jonsson, University of Pennsylvania Press, 2014.

131. Johan Engvall, « Tajikistan : From Drug Insurgency to Drug-State Nexus », *in* Swante Cornell et Michael Jonsson (edited by), *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia,* University of Pennsylvania Press, 2014.

132. Murad Batal al-Shishani, « From Chechen Mafia to the Islamic Emirate of the Caucasus : The Changing Faces of the insurgency-Organized Crime Nexus », *in* Swante Cornell et Michael Jonsson (edited by), *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia,* University of Pennsylvania Press, 2014.

133. Jana Arsovska, « Bosnia-Herzegovinia : Where International Wars, Transnational Crime, and Shady politics Meet », *in* Swante Cornell et Michael Jonsson (edited by), *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia,* University of Pennsylvania Press, 2014.

134. Alexandru Molcean et Natalie Verständig, « Moldova : The Transnitrian Conflict », *in* Swante Cornell et Michael Jonsson (edited by), *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia,* University of Pennsylvania Press, 2014.

135. « Crime and instability. Case studies of transnational threats », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), février 2010, p. 37.

136. Cité *in* Michael Jonsson, « The Kosovo Conflict : From Humanitarian Intervention to State Capture », in *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia*, edited by Svante Cornell et Michael Jonsson, University of Pennsylvania Press, 2014.

137. Johan Engvall, « Tajikistan : From Drug Insurgency to Drug-State Nexus », *in* Swante Cornell et Michael Jonsson (edited by), *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia,* University of Pennsylvania Press, 2014.

138. Johan Engvall, « Tajikistan : From Drug Insurgency to Drug-State Nexus », *in* Swante Cornell et Michael Jonsson (edited by), *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia*, University of Pennsylvania Press, 2014.

139. La prise de contrôle d'un État par une insurrection criminelle n'épuise les modalités de criminalisation de l'État. Il existe en effet d'autres voies et moyens par lesquels un État devient un État gangster. Sur cette question : Michael Miklaucic et Moses Naïm, « The Criminal State », Miklaucic Michael et Brewer Jacqueline (Edited by), *Convergence. Illicit Networks and National Security in the Age of Globalization*, Center for Complex Operations, Institute for national Strategic Studies, National Defense University, 2013.

140. Schmitt Carl, *La notion de politique*, *Théorie du partisan*, Champs classiques, Flammarion, 1992.

141. Tilly Charles, « War Making and State Making as Organized Crime », in *Bringing the State Back*, edited by Peter Evans, Dietrich Rueschemeyer, and Theda Skocpol, Cambridge University Press, 1985 ; traduction française : « La guerre et la construction de l'État en tant que crime organisé », *Politix*, vol. 13, n° 49, 1er trimestre 2000, p. 97-117. Et pour la citation suivante.

142. Dans ce livre, nous n'abordons pas les motifs pour lesquels : 1) un électeur choisit de voter pour un gangster ; 2) un parti présente des gangsters ; 3) des gangsters entrent en politique. S'il existe des explications générales, chaque situation historique explique différemment pourquoi et comment une offre criminelle (des gangsters) rencontre la demande de criminels (par les électeurs).

143. Jacques de Saint Victor, *Un pouvoir invisible, Les mafias et la société démocratique XIXe-XXe siècle*, Gallimard, 2012.

144. Milan Vaishnav, *When Crime Pays : Money and Muscle in Indian Politics*, Yale University Press, 2017.

145. Julien Bouissou, « En Inde, le triomphe des nationalistes hindous », *Le Monde*, 14 mars 2017 ; Julien Bouissou, « En Uttar Pradesh, le crime paie pour les élus », *Le Monde*, 11 mars 2017.

146. La période du gouvernement d'Indira Gandhi fut charnière. Son plus jeune fils Sanjay jouera un rôle historique particulièrement pernicieux dans le processus de criminalisation de la vie politique indienne.

147. Les corruptions du système démocratiques ont déjà fait l'objet de néologismes au travers de l'histoire. Récemment, l'écrivain uruguayen Edouardo Galeano proposa celui de *démocrature* afin de décrire certains régimes de la transition post-totalitaire en Europe orientale, mélanges de démocratie et de dictature : des dictatures camouflées ou des démocraties truquées.

148. Sanderson Thomas M., « Transnational Terror and Organized Crime : Blurring the Lines », *SAIS Review of International Affairs*, vol. XXIV n° 1, hiver-printemps 2004.

149. Alda Erik et Sala Joseph, « Links Between Terrorism, Organized Crime and Crime : The Case of the Sahel Region », *Stability : International Journal of Security & Development*, 2014, p. 1-9.

150. Douglas Farah, « Transnational organized Crime, Terrorism, and Criminalized States in Latin America : An Emerging Tier-One National security Priority », *US Army War College, Strategic Studies Institute*, août 2012.

151. Douglas Farah, « The FARC's International Relations : A Network of Deception », *The NEFA Foundation*, 22 septembre 2008 ; Douglas Farah, « Transnational organized Crime, Terrorism, and Criminalized States in Latin America : An Emerging Tier-One National security Priority », *U.S. Army War College, Strategic Studies Institute*, août 2012.

Chapitre 3.
Des hybridations oubliées ?
Artefacts et anachronismes

1. Eric J Hobsbawm., *Les bandits*, Zones, La Découverte, 2008 ; Eric J. Hobsbawm, *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*, Pluriel, 2012.

2. Autant l'anachronisme des faits, consistant à faire émerger dans le passé un événement qui n'est apparu que plus tard, est une erreur, autant l'anachronisme des concepts et des idées est plus discutable. L'historien Michel Troper, qui eut une controverse avec son confrère François Furet sur l'usage de concepts juridiques à propos de la Révolution française, explique que « l'anachronisme des concepts consiste à employer des concepts nouveaux pour appréhender une réalité ancienne » (« Sur l'usage des concepts juridiques en histoire », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisation*s, n° 6, 1992, pages 1171 à 1183). Ce type d'anachronisme s'explique par le fait qu'il faut bien utiliser le langage contemporain et qu'il est impossible de reproduire le langage du passé. L'anachronisme des idées et des concepts est donc légitime, mais pas pour autant toujours pertinent. En effet, on ne peut projeter impunément n'importe quelle d'idée ou concept sur le passé. Comme le précise Michel Troper, « la seule limite est le caractère opératoire des concepts. Permettent-ils ou non de rendre judicieusement compte d'une réalité différente de celle pour laquelle ils ont été d'abord pensés ? »

3. Eric J Hobsbawm, *Les bandits*, Zones, Editions La Découverte, 2008, page 29.

4. *Ibid.*, p. 39.

5. *Ibid.*, p. 57.

6. *Ibid.*, p. 70.

7. *Ibid.*, p. 115.

8. *Ibid.*, p. 121.

9. *Ibid.*, p. 127.

10. Simon Sebag Montefiore, *Le jeune Staline*, Calmann-Lévy, 2008.

11. Jean-Marc Berlière, *Liaisons dangereuses, Miliciens, Truands, Résistants, Paris 44*, Perrin, 2013.

12. Karl Laske, *La mémoire du plomb*, Stock, 2012 ; Alessandro Stella, *Années de rêves et de plomb*, Agone, 2016.

13. William Rosenau, « Our backs are against the wall : the Black Liberation Army and domestic terrorism in 1970's America », *Studies in Conflict and Terrorism*, n° 3, 2013.

14. James Cockayne, Hidden Power, The Strategic Logic of Organized Crime, Hurst & Company, 2016.

15. Gus Russo, *The Outfit*, Bloomsbury, 2004 ; Enrique Cirules, *The mafia in Havana, A Caribbean Mob Story*, Ocean Press, 2010.

16. Le pouvoir de F. Batista connait une brève éclipse quand il doit s'exiler en Floride de 1943 à 1948.

17. Pierre Péan, *Compromissions, La République et la mafia corse*, Fayard, 2015.

Deuxième partie.
Géopolitique de l'hybridation : entités, flux et territoires

Chapitre 4.
Une prolifération d'hybrides

1. Sylvaine Trinh, « Aum Shinrikyo : secte et violence », (partie 1, 2 et 3), *Cultures et Conflits*, 29-30, 1998.

2. Kyle B. Olson, « Aum Shinrikyo : Once and Future Threat ? », vol. 5, n° 4, *Centers for Disease Control and Prevention*, août 1999.

3. Vincent Nouzille et Jacques Follorou, *Les parrains corses*, Fayard, 2009.

4. Cité in : « C'est le procès de la dérive nationaliste », *Le Parisien*, 10 mars 2005.

5. Yves Bordenave, « 7 suspects pour 1 cadavre », *Le Monde*, 20 mai 2007.

6. Kate Linthicum, « More and more people are being murdered in Mexico – and once more drug cartels are to blame », *Los Angeles Times*, 3 mars 2017.

7. Sur ce phénomène spécifique : Elijah Wald, *Narcocorrido, A Journey into the Music of Drugs, Guns, and Guerilla*, Reprint, 2002.

8. Robert J. Bunker, « Narcocultura and Spirituality : Narco Saints, Santa Muerte, and Other Entities », in Bunker Robert J. (edited by), *Blood Sacrifices. Violent Non-state Actors and Dark Magico-Religious Activities*, iUniverse Books, 2016.

9. Jesus Malverde est un bandit du XIX^e^ siècle exécuté par les autorités, incarnant une forme de Robin des bois, dans la veine du bandit social décrit par Eric Hobsbawn. Ce nom est en lui-même symbolique puisqu'en espagnol, *mal verde* signifie « mauvais vert », ce qui peut se référer au vert de la marijuana ou du dollar américain.

10. Point d'histoire important, l'État du Michoacán est un des plus religieux du Mexique. C'est dans cet État qu'eut lieu dans les années 1920 la sanglante rébellion des *Christeros*.

11. George W. Grayson, « La Familia Drug Cartel : Implications For U.S.-Mexican Security », *Strategic Studies Institute* (SSI), décembre 2010 ; William Finnegan, « Silver or Lead », *The New Yorker*, 31 mai 2010 ; Ioan Grillo, *Gangsters Warlords : Drug Dollars, Killing Fields, and the New Politics of Latin America*, Bloomsbury Publishing, 2016 ; Ioan Grillo, *El Narco, The Bloody Rise of Mexican Cartels*, Bloomsbury Publishing, 2011 ; Grillo Ioan, *Gangsters Warlords*, Bloomsbury Circus, 2016.

12. Cette atrocité avait une finalité propagandiste évidente, destinée à marquer les esprits. Les cinq décapités étaient impliqués dans le viol et le meurtre d'une serveuse/prostituée du club qui s'était refusée à eux ; elle était enceinte d'un membre de la Familia.

13. Le texte est reproduit en intégralité in : George W. Grayson, « La Familia Drug Cartel : Implications For U.S.-Mexican Security », *Strategic Studies Institute* (SSI), décembre 2010.

14. John P. Sullivan et Robert J. Bunker, « Rethinking insurgency : criminality, spirituality, and societal warfare in the Americas », in Robert J. Bunker, edited by, *Criminal Insurgencies in Mexico and the Americas*, Routledge, 2013.

15. La symbiose drogue-religion est ancienne au Mexique. À la fin des années 1980, apparaît un étrange personnage à la fois trafiquant de drogue, assassin, chef de gang et gourou : Adolfo de Jesus Costanzo, surnommé *El Padrino de Matamoros*. Il dirige le gang des *Narcos satanicos*, narco-culte s'inspirant de la *Palo Mayombe*, de la *Brujeria* et de la *Santeria*.

16. « Crime and instability. Case studies of transnational threats », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), février 2010, p. 49-53.

17. *Le Monde.fr* avec AFP, 21 mai 2013 ; Zack Baddorf et Eric Schmitt, « U.S. may shrink hunt for Ugandan warlord », *The International New York Times*, 24 mars 2017.

18. Anthony Vinci, « Existential Motivations in the Lord's Resistance Army's Continuing Conflict », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 30, 2007, p. 337-352.

19. Anthony Vinci, « Existential Motivations in the Lord's Resistance Army's Continuing Conflict », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 30, 2007, p. 337-352.

20. Pamela Ligouri Bunker, « The Lord's Resistance Army : A Research Note », in Bunker Robert J. (edited by), *Blood Sacrifices. Violent Non-state Actors and Dark Magico-Religious Activities*, iUniverse Books, 2016.

21. « Kenyan police crack down on cult after spate of beheadings », *The Independant*, 8 juin 2007.

Chapitre 5.
Le djihadiste en voyou de banlieue

1. Nous utilisons ce mot au sens de Karl Marx et Friedrich Engels : « Le Lumpenprolétariat – cette lie d'individus déchus de toutes les classes qui a son quartier général dans les grandes villes – est, de tous les alliés possibles, le pire. Cette *racaille* est parfaitement vénale et tout à fait importune. Lorsque les ouvriers français portèrent sur les maisons, pendant les révolutions, l'inscription mort aux voleurs, et qu'ils en fusillèrent même certains, ce n'était certes pas par enthousiasme pour la propriété, mais bien avec la conscience qu'il fallait avant tout se débarrasser de cette engeance. » (*La social-démocratie allemande,* 1871, UGE/10/18, 1975).

2. Gilles Kepel (avec Antoine Jardin), *Terreur dans l'hexagone. Genèse du djihad français*, Gallimard, 2015 ; Gilles Kepel, *La fracture*, Gallimard/France Culture, 2016.

3. Olivier Roy, *Le djihad et la mort*, Seuil, 2016 ; Olivier Roy, « Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste », *Le Monde*, 24 novembre 2015.

4. François Burgat, *Comprendre l'islam politique : une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016*, La Découverte, 2016.

5. Sur les recherches nombreuses et souvent stériles entreprises à partir du concept de « radicalisation » en France : Rapport remis à M. Thierry Mandon, Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, *Recherches sur les radicalisations, les formes de violence qui en résultent et la manière dont les sociétés les préviennent et s'en protègent. État des lieux, propositions, actions*, ATHENA, Alliance nationale des sciences humaines et sociales, mars 2016.

6. « La "radicalisation" n'est pas un concept mais un mot-valise et un mot-écran qui nous empêche de penser le phénomène du djihadisme dans sa relation avec le salafisme. La radicalisation, c'est comme un antibiotique qui ne soigne plus rien. », Gilles Kepel, Interview, *Atlantico.fr*, 27 mars 2016 ; Gilles Kepel, *La fracture*, *op. cit*.

7. *La déradicalisation, outil de lutte contre le terrorisme*, Sébastien Pietrasanta, député des Hauts-de-Seine, rapporteur du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme, Mission auprès du ministre de l'Intérieur, M. Bernard Cazeneuve, confiée par M. le premier ministre, Manuel Valls, juin 2015 ; *Filières « djihadistes » : pour une réponse globale et sans faiblesse, rapport de la commission d'enquête,* Mme Nathalie Goulet, présidente, M. André Reichardt, co-président, M. Jean-Pierre Sueur, rapporteur, Sénat, 1er avril 2015 ; Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur *la surveillance des filières et des individus djihadistes*, M. Eric Ciotti Président, M. Patrick Mennucci, rapporteur, Assemblée nationale, 2 juin 2015.

8. Rapport fait au nom de la commission d'enquête relative *aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015,* M. Georges Fenech, Président, M. Sébastien Pietrasanta, rapporteur, Assemblée nationale, 5 juillet 2016, p. 122-123. Soulignons que les rapports

parlementaires précédents ayant eu à traiter du terrorisme et de la radicalisation sont tout aussi elliptiques sur le sujet.

9. Voir Annexe 2.

10. Voir Annexe 2.

11. Oliver Moos, « Le djihad s'habille en Prada. Une analyse des conversions djihadistes en Europe », *Cahiers de l'institut Religioscope*, n° 14, août 2016, page 12.

12. United Nations Analytical Support and Sanctions Monitoring Team, *Analysis and recommandations with regard to the global threat from foreign terrorist fighters*, 2015, p. 11. On notera aussi les remarques de Gilles Kepel sur ce point : Gilles Kepel (avec Antoine Jardin), *Terreur dans l'hexagone. Genèse du djihad français*, *op. cit.* ; Gilles Kepel, *La fracture*, *op. cit.*

13. Olivier Roy, *Le djihad et la mort*, *op. cit.*

14. « France. Un rapport établit un lien entre inégalités et radicalisation – LCI », *Reuters*, 1er septembre 2017.

15. Khaled Kelkal est le principal auteur des attentats qui ensanglantent la France entre juillet et septembre 1995. Dans sa jeunesse, il avait été condamné à une première peine de quatre mois avec sursis en 1990 pour recel de voitures volées. Quelques mois plus tard, il est arrêté pour des vols commis à l'aide de voitures béliers, ce qui lui vaudra une condamnation à quatre ans de prison ferme (*L'Express*, 26 septembre 1996).

16. Le gang dit de Roubaix fut une association d'islamistes, comprenant entre autre les convertis Lionel Dumont et Christophe Cazé, proche d'Al Qaïda, qui commet en 2016 une série d'attentats et surtout de vols à main armée très violents dans la région de Lille afin de financer le djihad en Bosnie-Herzégovine. Les autres membres du groupe : Omar Zemmiri, Mouloud Bouguelane, Hocine Bendaoui.

17. Mohamed Merah tue 7 personnes à Montauban et Toulouse dont 3 enfants juifs. Ce délinquant était déjà connu des services de police pour 18 délits (vols, recels, vols aggravés avec violence, outrages et conduite sans permis) dont quinze quand il était mineur, pour un total de condamnations s'élevant à 21 mois de prison (*Libération*, 22 mars 2012). Il fut aussi suspecté d'avoir participé à des trafics de voitures volées et de drogue. Soulignons par ailleurs que sa famille est également marquée par la délinquance à travers le père et plusieurs de ses frères.

18. Jérémie-Louis Sidney est l'auteur d'un attentat à la grenade contre une épicerie juive de Sarcelles (95) après avoir été un trafiquant de drogue sortant de prison. Il fait partie du groupe dit de Cannes-Torcy.

19. Voir précédemment : Première partie, chapitre 2.

20. Jean Chichizola, « Une filière de braqueurs et d'islamistes démantelée », *Le Figaro*, 13 décembre 2015 ; Piotr Smolar, « Entre activisme islamiste et crime organisé, "le gangsterrorisme", nouvelle forme de djihad », *Le Monde*, 22 décembre 2015.

21. Jean-François Gayraud (avec David Sénat), *Le terrorisme*, coll. Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 2002 ; également : Jean-François Gayraud (avec François Farcy), *Le renseignement criminel*, CNRS Editions, 2011 ; Jean-François Gayraud (avec François Thual),

Géostratégie du crime, *op. cit.* ; Jean-François Gayraud, « Dans les eaux glacées du crime organisé », *Études*, n° 4194, octobre 2013.

22. *Changes in Modus Operandi of Islamic State (IS) Revisited*, Europol, novembre 2016.

23. *Changes in Modus Operandi of Islamic State (IS) Revisited*, Europol, novembre 2016. Ces 539 combattants étrangers ont un âge moyen de 33 ans et sont de sexe masculin à 90 %.

24. Basra Rajan, Neumann Peter R, Brunner Claudia, *Criminal Pasts, Terrorists Futures : European Jihadists and the New Crime-Terror Nexus*, The international Centre For the Study of Radicalisation and Political Violence (ICSR), King's College, Londres, 2016, p. 3. Notons que si ce rapport propose un constat juste du profil des terroristes, il n'en tire pas le diagnostic final complet en ne considérant qu'une logique de connections/liens (*nexus*) et de synergies (*synergies*).

25. Basra Rajan, Neumann Peter R, Brunner Claudia, *Criminal Pasts, Terrorists Futures : European Jihadists and the New Crime-Terror Nexus*, *op. cit.*, p. 7-8. Daniel H. Heinke, ICSR Associate Fellow, « German jihadists in Syria and Iraq : An Update », *ICR Insight*, 29 février 2016 ; Hamed el-Said et Richard Barett, « Enhanin the understanding of the Foreign Terrorist Fighters phenomenon in Syria », *United Nations Office of Counter-Terrorism*, juillet 2017.

26. Basra Rajan, Neumann Peter R, Brunner Claudia, *Criminal Pasts, Terrorists Futures : European Jihadists and the New Crime-Terror Nexus*, *op. cit*., p. 15 et suivantes.

27. Fernando Reinares et Carola Garcia-Calvo, *Estado Islamico En Espana*, Real Instituto elcano, 2016.

28. Marc Sageman, *Understanding Terror Networks*, University of Pennsylvania Press, 2004 ; traduction française : *Le vrai visage des terroristes, Psychologie et sociologie des acteurs du djihad*, Denoël, 2004. Marc Sageman aborde à nouveau cette question du profil criminel ou non des jihadistes dans un ouvrage ultérieur : *Leaderles Jihad. Terror Networks in the Twenty-First Century*, University of Pennsylvania Press, 2008. Il distingue trois vagues de jihadistes et étudie leur niveau de criminalité et de délinquance avant leur implication dans des réseaux terroristes : lors de la première (années 1980), ce niveau est bas ; lors de la deuxième (années 1990), « la situation est compliquée » : ils sont impliqués (quelle proportion ?) dans des délits et plutôt non violents ; lors de la troisième vague (années 2000), « la situation est encore plus compliquée » : « Beaucoup de terroristes islamistes se tournent vers de la petite délinquance pour financer leurs activités. » De manière étrange, dans les deux ouvrages pré cités, Marc Sageman aborde la question du passé judiciaire des futurs terroristes/djihadistes dans des paragraphes articulés avec la question de leur profil psychiatrique, semblant considérer que criminalité et sociopathie pouvaient être synonymes.

29. Edwin Bakker, « Jihadis terrorists in Europe », *Netherlands Institute of International Relations*, décembre 2016.

30. Sam Mullins, « The Road to Orlando : Jihadists-Inspired Violence in the West, 2012-2016 », Combatting Terrorism Center at West Point, *CTC Sentinel*, 16 juin 2016.

31. Richard Walton, « Protecting Euro 2016 and the Rio Olympics : Lessons Learned from London 2012 », Combatting Terrorism Center at West Point, *CTC Sentinel*, 6 juin 2016.

32. Robin Simcox, « We Will Conquer Your Rome. A study of Islamic State Terror Plots in the West », *Centre for the Response to radicalisation and Terrorism, The Henry Jackson Society*, 2015.

33. Oliver Moos, « Le djihad s'habille en *Prada*. Une analyse des conversions djihadistes en Europe », *Cahiers de l'institut Religioscope*, n° 14, août 2016.

34. Manni Crone, « Radicalization revisited : Violence, politics and the skills of the body », *International Affairs*, vol. 92, n° 3, p. 587-604 ; Ann-Sophie Hemmingsen, Manni Crone et Jakob Peter Witt, « The politicisation of violence : An alternative to radicalization », *DIIS Policy Brief*, septembre 2015.

35. Oliver Moos, « Le djihad s'habille », art. cit., p. 6.

36. Sur ce thème : Emilie Oftedal, « The Financing of Jihadi Terrorist Cells in Europe », *Norwegian Defense Research Establishment (FFI)*, janvier 2015.

37. Pieter Van Ostaeyen, « Belgian Radical Networks and the Road to the Paris Attacks », *CTC Sentinel*, 16 juin 2016.

38. Andrew Higgins et Kimiko De Freytas-Tamura, « A Brussels Mentor Who Taught "Gangster Islam" to the Young and Angry », *The New York Times*, 11 avril 2016.

39. Sur ce parcours pénal : Stéphane Sellami, « Reda Kriket, de l'ultraviolence au djihadisme », *Le Parisien*, 3 avril 2016.

40. Sur ce personnage : Gilles Kepel (avec Antoine Jardin), *Terreur dans l'hexagone. Genèse du djihad français*, *op. cit.* ; Gilles Kepel, *La fracture*, *op. cit.* ; David Thomson, *Les Français jihadistes*, Les Arènes, 2014.

41. Constatant que nombre de ces djihadistes/terroristes avaient une faible pratique religieuse et un passé criminel avéré, certains analystes ont cru pouvoir identifier à leur sujet un phénomène de « *reborn* ». Ce qui de notre point de vue constitue une illusion en conformité avec la thèse de la « rédemption ».

42. On trouve une illustration de cette vision dans le discours du président de la république, François Hollande, prononcé à Versailles le 16 novembre 2015, devant le Congrès, soit trois jours après les attentats de Saint-Denis et Paris du 15 novembre : « Il y a, vivant sur notre sol, des individus qui, de la délinquance passent à la radicalisation puis à la criminalité terroriste. »

43. Sourate 8 *Al-Anfal* (le butin) ; Sourate 59 *Al-Hasr* (L'exode). Un *hadith* dit : « J'ai triomphé par la terreur sur un parcours d'un mois, la terre a été faite pour moi, j'ai reçu la permission de faire du butin… J'ai été envoyé avec le sabre pour que les hommes servent Dieu seul, mes ressources ont été mises à l'ombre de ma lance. Dieu a enlevé les biens aux Infidèles pour les restituer aux musulmans » ; également : Hela Ouardi, *Les derniers jours de Muhammad*, Albin Michel, 2016.

44. Mathieu Guidère, « Les femmes esclaves de l'État islamique », *Le Débat*, Gallimard, n° 188, 2016 ; Hela Ouardi, *Les derniers jours de Muhammad*, *op. cit.*

45. Marc Sageman, *Leaderless djihad* : *Terror Networks in the Twenty-First Century*, University of Pennsylvania Press, 2008. Egalement : Olivier Roy, *Le djihad et la mort*, *op. cit.* ; Elyamine Settoul, « Les combattants étrangers de Daech au prisme de la sociologie militaire », *Moyen-Orient*, n° 33, janvier-mars 2017.

46. Chacun de ces trois jeux vidéo flattent les mœurs délinquantes et salafistes de ces jeunes gens. Le premier jeu vidéo est une apologie explicite de la vie délinquante et criminelle ; le deuxième exalte

l'assassinat dans les lieux saints ; le troisième encourage l'engagement à la fois militaire et religieux, la notion de l'appel (*Call*) pouvant être interprété dans une dimension religieuse de *Dawa*.

47. Cité *in* David Thomson, *Les revenants*, Seuil/Les jours, 2016, p. 90.

48. *Ibid*., p. 90.

49. *Ibid*., p. 122 et 123.

50. *Ibid*., p. 124.

51. *Ibid*., p. 125.

52. *Ibid*., p. 280-281.

53. Il s'agit ici d'une certaine sociologie qui propose une réification du social, déterministe et niant le libre-arbitre, qui absout a priori les acteurs sociaux de leur responsabilité. Cette forme déviante de sociologie peut être qualifiée de *sociologisme*. Suite aux attentats commis en France et en Belgique en 2015 et 2016, ces auteurs ont multiplié les interventions pour « expliquer » les crimes commis par des causalités socio-économiques : le racisme, la xénophobie, les discriminations, la pauvreté, etc.

54. Paul Cruickshank, « A View from the CT Foxhole : An Interview with Alain Grignard, Brussels Federal Police », *CTC Sentinel*, 21 août 2015.

55. Basra Rajan, Neumann Peter R, Brunner Claudia, *Criminal Pasts, Terrorists Futures : European Jihadists and the New Crime-Terror Nexus, op. cit*., p. 24.

56. La dissimulation ou *taqiyyah* est un « principe consistant à dissimuler ses croyances religieuses pour éviter des persécutions ou maux imminents, alors qu'il ne servirait à rien de les revendiquer publiquement et ouvertement. » (Cyril Glassé, préface de Jacques Berque, *Dictionnaire encyclopédique de l'islam*, Bordas, 1991). Cette prescription coranique est acceptée dans l'islam chiite et sunnite et durablement pratiquée par les chiites, druzes, alaouites, etc.

57. *Dar Al-Islam*, n° 5, 2015, p. 33.

58. Gilles Kepel, interview in *Marianne*, 1er au 7 avril 2016.

59. Ali Soufan, *Anatomy of Terror, From the death of Bin Laden to the Rise of the islamic state*, W.W. Norton & Company, 2017.

60. Sur cette question : Xavier Raufer, « L'État islamique, objet terroriste non identifié », *Le Débat*, Gallimard, n° 193, janvier-février 2017 ; Ali Soufan, *Anatomy of Terror, From the death of Bin Laden to the Rise of the islamic state*, op. cit.

61. Voir Annexe 3.

62. Olivier Roy, *Le djihad et la mort, op. cit.*

63. Caroline Joan S. Picart, « Jihad Cool/Jihad Chic : The Role of the Internet and Imagined relations in the Self-Radicalisation of Colleen LaRose (Jihad Jane) », *Societies*, avril 2015, p. 354-383 ; Marc Sageman, *Leaderless djihad* : *Terror Networks in the Twenty-First Century*, *op. cit.* ; Simon Cottee, « The Challenge of Jihadi Cool », *The Atlantic*, 24 décembre 2015.

64. J. Dana Stuster, « 9 Disturbingly Good Jihadi Raps », *Foreign Policy*, 29 avril 2013.

65. Caroline Joan S. Picart, « Jihad Cool/Jihad Chic : The Role of the Internet and Imagined relations in the Self-Radicalisation of Colleen LaRose (Jihad Jane) », *Societies*, avril 2015, p. 354-383.

66. Jack Katz, *Seductions of Crime : Moral and Sensual Attractions in Doing Evil*, Basic Books, 1988.

67. Simon Cottee, « Islamic State's Badass Path to Paradise », *Los Angeles Times*, 6 septembre 2014.

68. Citée in « Jihadi Cool : Terrorist Recruiter's Latest Weapon », *National Public Radio*, 26 mars 2010.

69. Aris Roussinos, « Jihad Selfies : These British Extremists in Syria Love Social Media », *Vice News*, 13 décembre 2013.

70. Sur le mimétisme frappant entre les productions vidéos de l'État islamique et l'industrie du cinéma de Hollywood et celle des jeux vidéos : Cori E. Dauber et Mark Robinson, « ISIS and the Hollywood visual style », in *Jihadology Blog*, 6 juillet 2015 ; Javier Lesaca, « On social media, ISIS uses modern cultural images to spread anti-modern values », *Brookings*, 24 septembre 2015.

71. Elizabeth Pearson, « Macho Cool : The Appeal of Violent Jihad », janvier 2015, citée in Caroline Joan S. Picart, « Jihad Cool/Jihad Chic : The Role of the Internet and Imagined relations in the Self-Radicalisation of Colleen LaRose (Jihad Jane) », *Societies*, avril 2015, p. 354-383.

72. Olivier Roy, *Le djihad et la mort*, *op. cit.*

73. Notons qu'en France, le mode d'expression rap est largement utilisé par des jeunes musulmans. Sur ce point : Samir Amghar, « Rap et islam : quand le rappeur devient imam », Hors-dossier *Hommes et migrations*, n° 1243, mai-juin 2003.

74. *Lemonde.fr*, 20 octobre 2016.

75. Oliver Moos, « Le djihad s'habille en *Prada*. Une analyse des conversions djihadistes en Europe », *Cahiers de l'institut Religioscope*, n° 14, août 2016, p. 20.

76. Oliver Moos, « Le djihad s'habille en *Prada* », *op. cit.*, p. 22.

77. Manni Crone, « Radicalization revisited : Violence, politics and the skills of the body », in *International Affairs*, vol.92, n° 3, p. 601.

78. Oliver Moos, « Le djihad s'habille en *Prada* », art. cit, p. 14.

79. Olivier Roy, *Le djihad et la mort*, *op. cit.*, p. 90.

80. Lorenzo Vidino, « Current Trends in Jihadi Networks in Europe », The Jamestown Foundation, *Terrorism Monitor*, vol. 5, Issue : 20, 25 octobre 2007 : https ://jamestown.org/.../current-trends-in-jihadi-networks-in-euro.

81. Manni Crone, « Radicalization revisited : Violence, politics and the skills of the body », in *International Affairs*, vol. 92, n° 3, p. 589.

82. Manni Crone, « Radicalization revisited », *op. cit*, p. 593.

83. Oliver Moos, art. cit., p. 13.

84. Maurice Cusson, « Pour un antiterrorisme défensif, ciblé et polyvalent », Notes & Synthèses, n° 35, *Institut pour la justice*, avril 2016.

85. Deux mensonges : l'Irak baathiste détient et développe encore des armes de destruction massive, et est un soutien d'Oussama ben Laden.

86. Oehme III Chester G., « Terrorists, Insurgents, and Criminals – Growing Nexus ? », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 31, 2008, p. 80-93.

87. Oehme III Chester G., « Terrorists, Insurgents, and Criminals – Growing Nexus ? », *op. cit.* p. 80-93.

88. Phil Williams, *Criminals, Militias, and Insurgents : Organized Crime in Iraq*, Didactic Press, 2017.

89. *Ibid.*

90. *Ibid.*

91. Steven Metz, *Rethinking Insurgency*, Juniper Group, 2017.

92. Domenico Quirico, « J'ai rencontré le pays du mal », *Le Monde*, 11 septembre 2013. Sur ce thème, également son interview in *Le Figaro* 16 septembre 2013.

93. Nous ne développerons pas le cas du Sahel, tout au plus donnerons-nous quelques pistes documentaires sur l'hybridité qui y règne : voir dans la bibliographie *in fine*.

94. « La Tunisie des frontières : djihad et contrebande », Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord n° 148, *International Crisis Group*, 28 novembre 2013. Et pour la citation suivante.

95. Lire en particulier les p. 29-34 du rapport, sur ce thème.

96. Severine Labat, *Les islamistes algériens, Entre les urnes et le maquis*, Seuil, 1995, page 264.

97. *Ibid*., p. 265.

98. *Ibid*.

99. Le mot *trabendo* est né en Algérie, probablement issu de l'espagnol *contrabando* (contrebande), servant à qualifier l'économie informelle : marché noir, trafics divers, etc. Ses acteurs sont appelés les *trabendistes*.

100. Farid Bencheikh, « Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux. L'apport de la criminologie à la compréhension du fondamentalisme salafiste », *Sécurité globale*, n° 7, Nouvelle série, Editions Eska, 2016, p. 29.

101. *Ibid.*, p. 32.

102. *Ibid.*, p. 33.

103. *Ibid.*

104. Erik Alda, Joseph Sala, « Links Between Terrorism, Organized Crime and Crime : The Case of the Sahel Region », *Stability : International Journal of Security & Development*, 3(1) : 27, p. 1-9.

105. Lemine Ould M. Salem, *Le ben Laden du Sahara. Sur les traces du jihadiste Mokhtar Belmokhtar*, Editions de La Martinière, 2014 ; Jean-Christophe Notin, *La guerre de la France au Mali*, Taillandier, 2014.

Chapitre 6.
Les territoires de l’hybridation

1. Gilles Kepel, interview, *Marianne*, 1er au 7 avril 2016.

2. Christophe Lamfalussy et Jean-Pierre Martin, *Molenbeek-sur-Djihad*, Grasset, 2017 ; Roger Maudhuy, *Molenbeek, Vingt-cinq ans d’attentats islamistes*, Michalon, 2016 ; Hind Fraihi, *En immersion à Molenbeek*, Editions de la différence, 2016 ; Sébastien Boussois et Asif Arif, *France Belgique, La diagonale terroriste*, Editions la Boite à Pandore, 2016.

3. Assassins de plusieurs personnalités en 1989 en Belgique : l’imam Abdhullah al-Ahdad et le bibliothécaire Salem el Behir de la mosquée du Cinquantenaire de Bruxelles ; un chauffeur de l’ambassade d’Égypte ; le docteur Joseph Wybran ; Raoul Schouppe ; Marcel Bille.

4. Assassins du commandant Massoud en 2011, deux jours avant les attentats du 11 septembre aux États-Unis.

5. Auteurs des attentats de Madrid en 2004.

6. Recruteur pour la mouvance GIA et Al Qaïda dans les années 1990.

7. Militant islamiste, contact de Mohamed Merah. Il épousera Malika el Aroud, veuve de Abdessatar Dahmane, un des assassins du commandant Massoud.

8. Assassin (présumé) du musée juif de Bruxelles en 2014.

9. Auteur de l’attaque déjouée dans le Thalys Amsterdam-Paris en août 2015.

10. Co auteurs des attentats du 13 novembre 2015 à Paris.

11. Un des auteurs des attentats de mars 2016 à Bruxelles.

12. « Pourquoi le djihadisme a-t-il frappé Bruxelles ? », entretien in *Le Monde*, 24 mars 2016.

13. Cité in *Marianne*, 1er au 7 avril 2016.

14. Roger Maudhuy, *Molenbeek, Vingt-cinq ans d’attentats islamistes, op. cit.*

15. Un reportage décrit bien l’ambiance : Angélique Négroni, « Trappes confrontée au communautarisme islamique », *Le Figaro*, 4 et 5 février 2017.

16. Sofia Bouderbala, « Aux assises de Paris lundi, un vilain braquage et un jihad en rap », AFP, 11 février 2017 ; « Aux assises, les policiers décrivent les “prémices” d’un groupe terroriste », AFP, 15 février 2015 ; Timothée Boutry, « Ils voulaient amasser un “butin halal” », *Le Parisien*, 13 février 2017 ; Stéphane Joahny, « Le moudjahid au taser recrutait », *JDD.fr*, 30 juin 2013.

17. Lucie Soullier, « Qui est le détenu radicalisé qui a attaqué deux surveillants ? », *Le Monde*, 7 septembre 2016 ; Lucie Soullier, « Au procès d’apprentis djihadistes : “Comment j’ai pu être assez bête pour vouloir partir là-bas ?” », *Le Monde*, 26 février 2016 ; Willy Le Devin et Julie Brafman, « A Osny, le djihad entre les murs », *Libération*, 6 septembre 2016.

18. Gilles Kepel, interview, *Marianne*, 1er au 7 avril 2016. Et pour la citation suivante.

19. Xavier Raufer, interview in : « Politique de la ville : les racines du mal », *Les Enquêtes du contribuable*, décembre 2015/janvier 2016.

20. Emmanuel Brenner (sous la direction de), *Les territoires perdus de la République*, Mille et une nuits, 2002. Egalement : Georges Bensoussan (sous la direction de), *Une France soumise*, Albin Michel, 2017.

21. Patrick Buisson, *La cause du peuple*, Perrin, 2016.

22. Roger Maudhuy, *Molenbeek, Vingt-cinq ans d'attentats islamistes*, *op. cit.*

23. C'est ainsi que la Camorra est née dans les prisons de Naples. Plus récemment on citera pour mémoire le cas de la Mexican Mafia. Sur ce thème : Jean-François Gayraud, « La Mexican Mafia ou comment un gang de prison devient une puissance criminelle globale aux États-Unis », *Les Cahiers de la sécurité*, n° 13, juillet-septembre 2013.

24. Sur cet épisode : Ioan Grillo, *Gangsters Warlords*, *op. cit.*

Chapitre 7.
Le Hezbollah : masse et maturité

1. Cette représentation du Hezbollah est caractéristique chez certains auteurs tels : Matthew Levitt, *Hezbollah. The Global Footprint of Lebanon's Party of God*, Hurst & Company, 2013 ; Augustus Richard Norton, *Hezbollah*, Princeton university Press, 2014 ; Kaveh Le Forgeron, *Le Hezbollah global*, Choiseul, 2012.

2. Aurélie Daher, *Le Hezbollah. mobilisation et pouvoir*, Presses Universitaires de France, 2014, p. 23-24.

3. *Ibid.*, p. 189.

4. Voir la première partie ; Boaz Ganor, *Global Alert. The Rationality of Modern Islamist Terrorism and the Challenge to the Liberal democratic World*, Columbia University Press, 2015 ; Eitan Azani, « The Hybrid Terrorist Organization : Hezbollah as a Case Study », *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 36, Issue 11, 2013.

5. Le terme « parti » renvoie au sens que lui donne le Coran : un groupe de croyants en Dieu (*hizb Allâh*), par opposition au parti du Diable (*hizb al-Chaytân*).

6. Aurélie Daher, *Le Hezbollah. op. cit.*, p. 189.

7. Stephen Biddle et Jeffrey A. Friedman, « The 2006 Lebanon Campaign and The Future of Warfare : Implications for Army and Defense Policy », *Strategic Studies Institute*, septembre 2008 ; « Preparing for "Hybrid" Opponents », *Research Brief*, *Rand*, Arroyo Center, 2011.

8. Marisa Sullivan, « Hezbollah in Syria », *Middle East Security Report 19*, Institute for the Study of War, avril 2014 ; Casey L. Addis et Christopher M. Blanchard, « Hezbollah : Background and issues for Congress », *Report for Congress*, *Congressional Research Service*, 3 juin 2011.

9. Amos Harel s et Gili Cohen, « Hezbollah. Fron Terror Group to Army », *Haaretz*, 12 juillet 2016 ; Gabrielsen Iver, « The evolution of Hezbollah's strategy and military performance, 1982-2006 »,

Small Wars & Insurgencies, 2014.

10. Kaveh Le Forgeron, *op. cit.*

11. Matthew Levitt, Hezbollah. *The Global Footprint of Lebanon's Party of God*, Hurst & Company, 2013 ; Matthew Levitt, « Hezbollah : Financing Through Criminal Enterprise », *Testimony, Committee on Homeland Security and Governmental Affairs, United States Senate*, 25 mai 2005 ; Levitt Matthew, « Hezbollah's Criminal Networks : Useful Idiots, Henchmen, and Organized Criminal Facilitators », *The Washington Institute*, octobre 2016 ; Christian Leuprecht, Olivier Walther, David B. Skillicorn et Hillary Ryde-Collins, « Hezbollah's Global tentacles : A relational approach to convergence with transnational organised crime », *Terrorism and political violence*, nov. 2015 ; Joel Hernandez, « Terrorism, Drug Trafficking and the Globalization of Supply », *Perspective on Terrorism*, vol. 7, n° 4, 2013 ; Matthew Levitt, « Hezbollah's Organized Criminal Enterprises in Europe », *Terrorism Research Initiative*, vol. 7, n° 4, 2013 ; Realuyo Celina B., « The Terror-Crime Nexus. Hezbollah 's Global Facilitators », *PRISM 5*, n° 1, février 2014.

12. Matthew Levitt, *Hezbollah. The Global Footprint of Lebanon's Party of God*, *op. cit.* ; Christian Leuprecht, Olivier Walther, David B. Skillicorn et Hillary Ryde-Collins, « Hezbollah's Global tentacles : A relational approach to convergence with transnational organised crime », *Terrorism and political violence*, novembre 2015 ; Louise I. Shelley et Sharon A. Melzer, « The Nexus of Organized Crime and Terrorism : Two Case Studies in Cigarette Smuggling », *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, vol. 32, n° 1, printemps 2008.

13. Cité in : Louise I. Shelley et Sharon A. Melzer, « The Nexus of Organized Crime and Terrorism : Two Case Studies in Cigarette Smuggling », *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, vol. 32, n° 1, printemps 2008.

14. Levitt Matthew, « Hezbollah's Criminal Networks : Useful Idiots, Henchmen, and Organized Criminal Facilitators », *The Washington Institute*, octobre 2016 ; Realuyo Celina B., « The Terror-Crime Nexus. Hezbollah 's Global Facilitators », *PRISM 5*, n° 1, février 2014.

15. Celina B. Realuyo, Professor of Practice, William J. Perry Center for Hemispheric Defense Studies, On « Hezbollah's Global Facilitators in Latin America », At a Hearing Entitled : *Terrorists Groups in latin America : The Changing landscape*, Before the Subcommittee on Terrorism ; Non-Proliferation, and Trade, House Committee on Foreign Affairs, U.S. House of Representatives, 4 février 2014 ; Realuyo Celina B., « The Terror-Crime-Nexus. Hezbollah 's Global Facilitators », *PRISM 5*, n° 1, février 2014 ; Rex Hudson, « Terrorist and Organized Crime Groups in the Tri-Border Area (TBA) of South America », *Federal Research Division, Library of Congress*, under an Interagency Agreement with the Crime and Narcotics Center Director of Central intelligence, juillet 2003, revu en décembre 2010.

16. Joel Hernandez, « Terrorism, Drug Trafficking and the Globalization of Supply », *Perspectiv on Terrorism*, vol. 7, n° 4, 2013 ; James Bargent, « DEA Operation Reveals Hezbollah-Colombia Connection », *InsightCrime*, 12 octobre 2016 ; Matthew Levitt, « Hezbollah's transnational Organized Crime », *The Washington Institute*, 21 avril 2016.; Realuyo Celina B., « The Terror-Crime Nexus. Hezbollah 's Global Facilitators », *PRISM 5*, n° 1, février 2014.

17. Matthew Levitt, *Hezbollah. The Global Footprint of Lebanon's Party of God*, *op. cit.* ; Thomas M. Sanderson, « Transnational Terror and Organized Crime : Blurring the Lines », *SAIS Review of*

International Affairs, vol. XXIV n° 1, hiver-printemps 2004 ; Levitt Matthew, « Hezbollah's Criminal Networks : Useful Idiots, Henchmen, and Organized Criminal Facilitators », *The Washington Institute*, octobre 2016 ; Louise I. Shelley, John T. Picarelli, Allison Irby, Douglas M. Hart, Patricia A. Craig-Hart, Phil Williams, Steven Simon, Nabil Abdullaev, Bartosz Stanislawski, Laura Covill, « Methods and Motivs : Exploring Links between Transnational Organized Crime & International Terrorism », *U.S. Department of Justice*, septembre 2005.

18. Boaz Ganor, *Global Alert. The Rationality of Modern Islamist Terrorism and the Challenge to the Liberal democratic World*, Columbia University Press, 2015, page 80.

Annexe 2.
Attentats islamistes (réussis ou échoués) revendiqués ou commis au nom de l'Etat islamique ou Al Qaïda de 2014 à 2017 en France, Belgique, Danemark, Autriche, Allemagne, Angleterre et Espagne. Profil pénal de droit commun des auteurs.

1. Ainine Bileil et Lindemann Thomas, sous la direction scientifique de Xavier Crettiez et Romain Sèze, « Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents », Rapport de Recherche pour la mission de recherche Droit et Justice, INHESJ et CESDIP, avril 2017.

Annexe 3.
Mars-août 2017, le printemps et l'été des hybrides en Europe

1. Pour une relation des faits : Elise Vincent, « Attaque d'Orly : questions sur une "fuite en avant" », *Le Monde*, 21 mars 2017 ; Jean Chichizola, « L'étrange cavale terroriste de l'assaillant d'Orly », *Le Figaro*, 20 mars 2017 ; Pierre Alonso et Willy Le Devin, « Orly, l'itinéraire "destructeur" et fatal de Ziyed B. », *Libération*, 20 mars 2017 ; Timothée Boutry, « Ben Belgacem avait bu et s'était drogué », *Le Parisien*, 20 mars 2017.

2. Philippe Bernard, « L'auteur de l'attentat de Londres avait été repéré dès 2010 », *Le Monde*, 4 avril 2017 ; Olivier Roy, « Le djihadisme des loseurs », *Le Monde*, 29 mars 2017 ; *AFP*, 25 mars 2017 ;

« Khalid Masood: from Kent schoolboy to Westminster attacker », *The Guardian.com*, 25 mars 2017 ; Agnès Catherine Poirier, « Attentat de Londres. Le double aveuglement britannique », *Marianne*, 31 mars au 6 avril 2017.

3. Philippe Bernard, « L'auteur de l'attentat de Londres avait été repéré dès 2010 », *Le Monde*, 4 avril 2017.

4. Benjamin Legendre, « Attentat imminent déjoué : un as de la dissimulation associé à un délinquant multirécidiviste », *AFP*, 19 avril 2017 ; Soren Seelow, « Un attentat déjoué à la veille du premier tour », *Le Monde*, 20 avril 2017.

5. Collectif de 16 intellectuels (Elisabeth Badinter, Alain Finkielkraut, Marcel Gauchet, Jacques Julliard, Michel Onfray etc.), « Meurtre de Sarah Halimi : « Que la vérité soit faite », *Le Figaro.fr*, 2 juin 2017 ; Louise Couvelaire, « Sarah Halimi a t-elle été tuée « parce qu'elle était juive » ?, *Le Monde.fr*, 24 mai 2017.

6. Julia Pascal et Elise Vincent, « Paris attaqué à la veille du scrutin », *Le Monde*, 22 avril 2017 ; Elise Vincent, « Attaque des Champs-Elysées : Karim Cheurfi était signalé pour sa radicalisation depuis fin 2016 », *Le Monde.fr*, 21 avril 2017 ; Mathieu Suc, « Le terroriste des Champs-Elysées était obsédé par les policiers », *Mediapart*, 21 avril 2017 ; Andrea Bambino et Emmanuel Duparcq, « Attentat des Champs-Elysées : le parcours du tueur au cœur de l'enquête », *AFP*, 21 avril 2017.

7. Cédric Simon et Clément Zampa, « Le pire évité à Bruxelles dans une attaque terroriste commise par un Marocain », *AFP*, 21 juin 2017.

8. « Opération antiterroriste franco-belge : le suspect français mis en examen et écroué », *AFP*, 9 juillet 2017 ; « Les inquiétantes relations de l'ex-braqueur », *Aujourd'hui en France*, 23 juillet 2017.

9. Soren Seelow, « Tour Eiffel : l'homme voulait « attaquer un militaire », *Le Monde*, 8 août 2017.

10. Henri Seckel, « Attaque de Levallois : l'enquête confirme un acte terroriste », *Le Monde*, 25 août 2017.

Annexes

Annexe 1

Les attentats attribués à la mafia calabraise entre 2010 et 2012

Pour mémoire, une série de faits qui ont moins retenu l'attention que les attentats des mafieux siciliens.

Janvier 2010. Attentat contre le tribunal de Reggio de Calabre.

21 janvier 2010. Alors que le Président de la République, Giorgio Napolitano, effectue une visite en Calabre pour soutenir la lutte antimafia, une voiture suspecte est repérée à une centaine de mètres de l'aéroport de Reggio de Calabre, à proximité du trajet officiel. La Fiat Marea volée contenait deux fusils semi-automatiques de calibre 12, deux pistolets (calibre 7,65 et calibre 38), deux engins explosifs artisanaux, une bonbonne de gaz et 3 cagoules. Pour les observateurs, il s'agirait donc d'un acte de défi et d'intimidation lancé à l'État de droit. Selon les carabiniers, la voiture a été trouvée lors d'une vérification de routine liée à la venue de Napolitano.

Août 2010. Un engin, composé de tritole, explose devant le domicile familial du Procureur Général de Reggio de Calabre, Salvatore Di Landro. Le magistrat et sa femme étaient chez eux quand la bombe a explosé peu avant 2 h 00 du matin dans ce quartier résidentiel du centre de Reggio de

Calabre. Il n’y a pas eu de blessé mais l’entrée du domicile et des maisons voisines ont été endommagées.

Octobre 2011. Une bombe de faible puissance est trouvée (et désamorcée) sur le parking du tribunal de Reggio de Calabre. L’engin explosif était accompagné d’une photo du juge antimafia Giuseppe Lombardo. La bombe a été trouvée en pleine journée, malgré les caméras de vidéosurveillance et les patrouilles régulières de policiers et de militaires. Il s’agit donc d’une démonstration de puissance de la Ndrangheta. La découverte a été faite par un homme de l’escorte du juge qui allait justement prendre son service. Le juge Lombardo gère les grands repentis de la mafia calabraise et a coordonné les grandes enquêtes sur les clans de Reggio. Le magistrat avait déjà fait l’objet d’intimidations : il avait reçu des balles dans des lettres le 25 janvier 2010, le 17 mai 2010 et le 1er mars 2011.

Juillet 2012. Une série de bombes contre des familles de repentis, afin de les intimider.

Décembre 2012 : révélation d’un projet d’attentat à la bombe contre une caserne de carabiniers, émanant d’un clan émergent de la région de Trebisacce.

Annexe 2

Attentats islamistes (réussis ou échoués)
revendiqués ou commis au nom de l'État
islamique ou Al Qaïda de 2014 à 2017
en France,
Belgique, Danemark, Allemagne,
Angleterre et Espagne.
Profil pénal de droit commun des auteurs.

ys	Date	Nombre de victimes	Cibles et modes opératoire	Auteurs	Antécédents judiciaires pré attentats
nce, s-Tours	20 déc. 2014	3 blessés	Policiers	*Bertrand Nzohabonayo* (Burundais né en 1994)	**Extorsion, recel, usage de stupéfiants, vol à l'étalage, destructions de biens publics.**
nce, ris	7 janv. 2015	11 morts	Journal *Charlie Hebdo*. Police nationale. *Nota : attentat revendiqué par Al Qaïda dans la Péninsule Arabique (AQPA).*	*Saïd Kouachi* (Français né en 1982) *Cherif Kouachi* (Français né en 1980)	**Contrefaçons et vols.** **Condamné en 2008 pour faits de terrorisme.**
nce, rouge	8 janv. 2015	1 mort	Policier municipal	*Amedy Coulibaly* (Français né en 1982)	**Violences volontaires, vol à main armée, vol en réunion, infraction à la législation sur les stupéfiants.** **Condamné pour terrorisme en 2013.**
nce, ris	9 janv. 2015	4 morts	Magasin Hyper Cacher de la porte de Vincennes. Armes à feu.	*Amedy Coulibaly* (Français né en 1982)	**Voir supra**
nce, ce	3 fév. 2015	2 blessés	Militaires en faction. Arme blanche.	*Moussa Coulibaly* (Français né en1984)	**Destructions de biens, vols à l'étalage, vols avec violences, violences sur la police, usage de stupéfiants.**

Pa
Fra Joué-Le
Fra Pa
Fra Montı
Fra Pa
Fra Ni

ys	Date	Nombre de victimes	Cibles et modes opératoire	Auteurs	Antécédents judiciaires pré attentats
nce, Villejuif	19 avril 2015	1 mort	Tue par arme à feu un témoin. Voulait probablement commettre un attentat contre l'église de Villejuif.	*Sid Ahmed Ghlam* (……)	//////////////
nce, erdam-Paris	21 août 2015	Plusieurs blessés	Armes automatiques	*Ayoub El Khazzani* (……..)	**Trafic de drogue en Espagne.**
nce, uentin- avier	26 juin 2015	1 mort	Chef d'entreprise. Arme blanche et véhicule.	*Yassin Salhi* (Français né en 1980)	//////////////////////
nce, ris	Oct./nov. 2015	/	Projet d'assassinat d'une députée de Paris.	*Ousmane Nimaga* (Français né en 1983)	**Trafic de stupéfiants, violences volontaires, vols avec violences, recel de vol, vol par effraction, attroupement.**
nce, aint-Denis	13 nov. 2015	130 morts plus de 400 blessés	Stade de France à Saint-Denis et cafés et restaurants dans Paris. Action commando multi sites. Armes à feu et ceintures explosives.	Bataclan : *Omar Mostefai* (Français né en 1985)	**Délits de droit commun : détention de stupéfiants, violences, outrages, conduite sans permis. Condamné à 8 reprises entre 2004 et 2010, sans incarcération.**

Pa
Fra Paris et
Fra Thalys Amst
Fra Saint-Q Falla
Fra Pa
Fra Paris et Sa

ys	Date	Nombre de victimes	Cibles et modes opératoire	Auteurs	Antécédents judiciaires pré attentats
nce, aint-Denis	13 nov. 2015	130 morts plus de 400 blessés	Stade de France à Saint-Denis et cafés et restaurants dans Paris. Action commando multi sites. Armes à feu et ceintures explosives.	*Samy Amimour* (Français né en 1985) *Foued Mohammed Aggad* (Français né en 1992) <u>Rues 10e et 11e Arr. :</u> *Brahim Abdeslam* (Français né en1984) *Abdelhamid Abaaoud* (Belge né en 1987) *Chakib Akrouh* (Belgo marocain né en 1990) <u>Stade de France :</u> *Bilal Hadfi* (Français né en 1995) *Salah Abdeslam* (Franco marocain né en 1989)	**Mis en examen en 2012 pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste.** **Délits de droit commun.** **Délits de droit commun.** **Délits de droit commun.** **Délinquance (vols, etc.)**

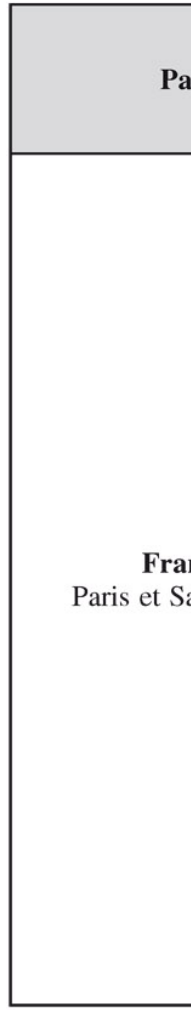
Pa
Fra
Paris et Sa

ys	Date	Nombre de victimes	Cibles et modes opératoire	Auteurs	Antécédents judiciaires pré attentats
nce, aint-Denis	13 nov. 2015	130 morts plus de 400 blessés	Stade de France à Saint-Denis et cafés et restaurants dans Paris. Action commando multi sites. Armes à feu et ceintures explosives.	Et deux autres non identifiés portant les noms : Ahmad Almohammad Et Mohammad Almahmod.	//////////////////////// ////////////////////////
nce, ris	7 janv. 2016	1 mort	Police nationale. Arme blanche et ceinture explosive fictive.	*Tarek Belgacem* (…….)	**Vols commis en France et au Luxembourg.**
nce, anville	13 juin 2016	2 morts	Police nationale. Arme blanche.	*Larossi Abballa* (Franco marocain né en 1991)	**Vente à la sauvette en réunion, blanchiment de justification mensongère de revenus, recel de bien, évasion, vol par effraction, refus d'obtempérer et conduite sans permis, violences volontaires sur personne dépositaire de l'autorité publique, violences volontaires avec usage ou menace d'une arme, destruction de biens publics.** **Condamné pour terrorisme en 2013.**

Pa
Fra Paris et Sa
Fra Pa
Fra Magna

ys	Date	Nombre de victimes	Cibles et modes opératoire	Auteurs	Antécédents judiciaires pré attentats
nce, ce	14 juil. 2016	86 morts plus de 300 blessés	La foule Camion bélier	*Mohamed Lahouaiej-Bouhlel* (Tunisien né en 1985)	**Vol simple, violences volontaires sur conjoint, dégradations, violences avec usage ou menace d'une arme.**
nce, -du-Rouvray	26 juil. 2016	1 mort 1 blessé	Action collective Arme blanche Communauté chrétienne	*Adel Kermiche* (Franco Algérien né en 1997) *Abdel Malik Petitjean* (Français né en 1996)	**Connu pour faits de terrorisme.** //////////////////
nce, ris	4 sept. 2016	/	Véhicule abandonné près de la cathédrale Notre-Dame contenant des bonbonnes de gaz.	*Inès Madani* (Française née en 1997) *Ornella Gilligman* (Française née en 1987) *Amel Sakaou* (Française née en 1977) *Sarah Hervouët* (Française née en 1993)	**Seule Ornella Gilligman était connue pour des délits de droit commun, plusieurs dizaines en l'occurence : vols, violence, outrages, incendies, etc.**
nce, ny	4 sept. 2016	1 blessé	Tentative de meurtre à l'arme blanche contre un gardien au sein de la prison d'Osny.	*Bilal Taghi* (Français né en 1992)	**Vol aggravé et extorsion. Incarcéré pour faits de terrorisme (association de malfaiteurs).**

Pa
Fra Ni
Fra Saint-Etienne
Fra Pa
Fra Os

ys	Date	Nombre de victimes	Cibles et modes opératoire	Auteurs	Antécédents judiciaires pré attentats
nce, e et Orly	18 mars 2017	2 blessés et 1 mort (l'assaillant)	Tirs à l'arme à feu sur la police puis agression à l'arme blanche d'une patrouille de militaires (Opération Sentinelle).	*Ziyed ben Belgacem* (Français né en 1978)	**Association de malfaiteurs, trafic de stupéfiants, vol à main armée, destruction de biens, violence avec arme, outrage, rébellion, conduite sans permis et en état d'ivresse.**
nce, ris	4 avril 2017	1 mort	Assassinat à domicile de Mme Sarah Halimi, de confession juive, pratiquante, âgée de 65 ans.	*Kobili Traoré* (Français né en 1990)	**Condamnations multiples pour des délits de droit commun dont de trafic de stupéfiants et violences.**
nce, ris	20 avril 2017	2 morts (dont l'assaillant)	Tirs à l'arme à feu sur la police, avenue des Champs-Elysées.	*Karim Cheurfi* (né en 1977)	**Vols, recels, outrages, rébellion, violences volontaires, infraction sur les armes et triple tentative d'homicide.**
nce, ris	19 juin 2017	/////	Véhicule bélier avec bonbonnes de gaz lancé contre un convoi de la gendarmerie nationale, avenue des Champs-Elysées.	*Adam Lotfi Djaziri* (Français né en 1986)	/////
nce, ris	5 août 2017	/	Brandit un couteau, au pied de la Tour Eiffel.	*Mamaye Dianifaba* (Mauritanien né en 1998)	**Menaces de mort et apologie du terrorisme.**
nce, s-Perret	9 août 2017	7 blessés (dont l'auteur)	Fonce avec son véhicule sur une patrouille Sentinelle.	*Hamou Benlatrèche* (Algérien né en 1980)	**Vols de cigarettes de contrefaçons, séjour irrégulier.**

Pa
Fra Val-d'Ois
Fra Pa
Fra Pa
Fra Pa
Fra Pa
Fra Levalloi

ys	Date	Nombre de victimes	Cibles et modes opératoire	Auteurs	Antécédents judiciaires pré attentats
ique, elles	22 mars 2016	32 morts 340 blessés		Aéroport : *Najim Laachraoui* (Belge né en 1991) Brahim El Bakraoui (Belge né en 1986) Métro : *Khalid El Bakraoui* (Belge né en 1989)	/ ////////////////////// **Vol à main armée.** **Vol avec violence de véhicules (*car jacking*)**
ique, leroi	6 août 2016	2 blessés	Arme blanche. Police.	*Khaled Babouri* (Egyptien né en 1983)	**En situation illégale en Belgique depuis 8 ans.**
ique, elles	20 juin 2017	1 mort (l'auteur)	Valise piégée.	*Oussama Zariouh* (Marocain né en 1981)	**Harcèlement, menaces et viol.**
ique, elles	25 août 2017	1 mort (l'auteur) et 3 blessés	Agression au couteau d'une patrouille de l'armée.	*Haashi Ayaanle*, (Belge d'origine somalienne né en 1987)	**Coups et blessures.**
nark, hague	14 et 15 février 2015	2 morts 5 blessés	Arme à feu. Centre culturel, puis Synagogue.	*Omar Abdel Hamid El Hussein* (Danois né en 1992)	**Délinquant de droit commun membre d'un gang (les Brothas), connu pour : violence, port d'arme illégal, possession de haschich, agression au couteau.**
nark, hague	31 août 2016	2 blessés	Action individuelle. Arme à feu. Force de sécurité.	*Mesa Hodzic* (Danois et Bosniaque né en 1991)	**Tentatives de meurtre, trafic de drogues, possession d'armes à feu.**
agne, g, Bavière	18 juil. 2016	5 blessés	Attaque à la hache des passagers d'un train.	*Riaz Khan Ahmadzai* (Afghan né 1999)	//////////

Pa
Belgi Brux
Belgi Char
Belgi Brux
Belgi Brux
Danen Copen
Danen Copen
Allem Wurtzbour

ys	Date	Nombre de victimes	Cibles et modes opératoire	Auteurs	Antécédents judiciaires pré attentats
agne, , Bavière	25 juil. 2016	15 blessés	Explosion lors d'un festival de musique.	*Mohammed Daleel* (Syrien, né en 1989)	//////////
agne, lin	19 déc. 2016	12 morts, 48 blessés	Attentat au camion bélier contre le marché de Noël.	*Anis Amri* (Tunisien né en 1992)	**Tunisie : consommation de cannabis, cambriolage et vol de voitures (condamné à 3 ans de prison).** **Italie : vente de cocaïne, incendie, violence et vols (condamné à 4 ans de prison).** **Allemagne : suspicion de trafic de drogue et de préparation de vol à main armée.**
terre, dres	22 mars 2017	6 tués (dont l'assaillant) et 50 blessés	Fauche avec un véhicule des passants sur le pont de Westminster et tue à l'aide d'un couteau un policier.	*Adrian Russel Elms ou Khalid Masood* (né en 1964)	**Trafic de drogue, dégradations, violences.**
terre, hester	22 mai 2017	22 morts (dont l'assaillant) et 116 blessés	Attentat suicide à la bombe.	*Salman Abedi* (né en 1994)	**Vols, recels, agression.**
gne, t Cambrils ogne)	17 et 18 août 2017	16 morts (plus 8 terroristes) et environ 120 blessés	Attentats à la voiture bélier.	*Abdelbaki Es Satty* (Marocain né en 1973) et 11 complices	**Trafic de stupéfiants.**

Au vu du profil criminel et délinquant de droit commun de la très grande majorité des auteurs d'attentats islamistes en Europe depuis le début du XXIe siècle, ainsi que notre livre et ce tableau le démontrent, on *s'étonne* d'une conclusion d'une étude conjointe CESDIP/INHESJ[1] d'avril 2017, selon laquelle « à l'inverse de nombreuses affirmations de presse mais aussi d'analyses académiques, nous ne constatons pas d'inscription automatique des djihadistes dans une trajectoire délinquante, qui n'apparaît pas ici comme un sas nécessaire à la radicalisation ». Qu'il n'y ait pas « d'inscription automatique » avec les phénomènes sociaux tient du bon sens : rien dans les comportements humains ne relève jamais d'un déterminisme intégral. Il semble cependant étrange d'évacuer aussi rapidement la fréquence du fait criminel dans ces processus de « radicalisation » ; il est vrai que la recherche ne se fonde que sur 13 entretiens avec des islamistes.

Annexe 3

Mars-août 2017,
le printemps et l'été des hybrides
en Europe

1) Le samedi 18 mars 2017, le Français d'origine tunisienne **Ziyed ben Belgacem**[1] est contrôlé à 6 H 55 par une patrouille de policiers en tenue sur la commune de Garges-Lès-Gonesse (Val-d'Oise) où il réside. Il roule à vive allure, tous feux éteints. Alors que les policiers lui demandent ses papiers d'identité, il sort un revolver à grenaille et tire sur une policière au niveau du visage. Il prend la fuite en direction de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), pénètre dans un bar où il se trouvait encore quelques heures plus tôt. Il sort à nouveau son arme et tire à quatre reprises sans faire de blessés. Il s'enfuit puis vol en usant de violence un véhicule. Il se rend à l'aéroport d'Orly où il agresse très violement une patrouille de trois militaires de l'opération de sécurisation Sentinelle. Il pointe son arme sur le tempe d'une militaire de la patrouille. Un corps-à-corps de deux minutes s'ensuit au cours duquel il tente de lui dérober son fusil d'assaut Famas. Au cours de la confrontation, Ziyed ben Belgacem crie : « Je suis là pour mourir par Allah. Il va y avoir des morts ». Il est finalement abattu par les deux autres militaires. Dans son véhicule, sont retrouvés un Coran, un bidon

d'hydrocarbure et 750 euros. Les analyses toxicologiques *post-mortem* révèlent des traces de cannabis, de cocaïne et d'alcool.

Ziyed ben Belgacem était un criminel de carrière, condamné à au moins neuf reprises et connu des services de police pour une quarantaines de faits : association de malfaiteurs, trafic de stupéfiants, vols à main armée, destruction de biens, violences avec arme, outrage, rébellion, conduite sans permis et en état d'ivresse, etc. En 2012-2013, il est repéré pour sa radicalisation lors d'un séjour en prison. C'est pourquoi après les attentats du 13 novembre 2015, il fait l'objet d'une perquisition administrative dans le cadre de l'Etat d'urgence, dont le résultat sera négatif.

Ziyed ben Belgacem est un cas type d'hybride : un voyou d'habitude islamisé en prison, après sa condamnation en 2008 pour association de malfaiteurs et trafic de stupéfiants. L'enchainement des évènements mérite une analyse fine. L'individu n'était pas sur le chemin de la commission d'un attentat qui aurait été subitement entravé par un contrôle inopiné. C'est au contraire un banal contrôle routier qui a déclenché chez l'intéressé une furie terroriste. Son potentiel de violence à finalité politique ne s'est révélé que par une confrontation fortuite avec des représentants de l'Etat. Ce profil d'individus est à la fois relativement imprévisible et courant dans la France du XXI^{e} siècle.

2) **Adrian Russel Elms**[2] nait à Rye dans le Kent, une charmante ville portuaire au sud-est de l'Angleterre, le 25 décembre 1964. Il est d'origine jamaïcaine. Sa mère Janet a alors 17 ans. C'est un enfant né hors mariage de père inconnu. Il est métis. « Ces précisions comptent, car la question « raciale » revient à plusieurs reprises dans son parcours violent »[3]. La mère élève Adrian seule, jusqu'à son mariage avec Philip Ajao deux ans plus tard. Deux (demi)frères suivront. Il prendra le nom de Adrian Russell Ajao, par référence à son beau-père. C'est un métis anglo-jamaïcain.

Il va au collège dans le Kent à Tunbridge Wells. Il quitte l'école à l'âge de 16 ans et sombre dans la délinquance. Dès l'âge de 18 ans, il est dealer de drogue. Il aurait été également un usager régulier de cocaïne et d'alcool. En 1983, alors qu'il a 18 ans, une première condamnation est inscrite à son casier judiciaire pour « dégradations volontaires ».

A 28 ans, il rencontre Jane Harvey. Ils vont avoir deux filles. Ils vivent dans le Sussex, dans une zone rurale, à côté de Rye. Il travaille dans une usine de produits chimiques et débute des études à l'Université. Une nuit, à la sortie d'un pub de la région, une dispute dégénère : il porte des coups de couteau au visage de l'individu avec lequel il a un différent « racial ». Les faits sont portés devant la justice et il est condamné à deux ans de prison en 2000. La famille doit quitter le village où ils vivent. En 2003, il est à nouveau condamné et emprisonné durant six mois pour avoir une fois encore attaqué un homme en lui portant des coups de couteau au visage.

Selon Scotland Yard, il a été condamné pour la première fois en 1983, puis à plusieurs reprises ensuite pour « agressions », « troubles à l'ordre public » et « possession d'armes » notamment, la dernière fois en décembre 2003. Il ne sera jamais condamné pour des faits de terrorisme, uniquement de droit commun.

Dans les mois qui suivent sa sortie de prison, il rencontre une jeune musulmane, assistante de marketing, Farzana Malik. Ils se marient en 2004. Il prend le nom de Khalid Masood en 2005. Elle sera elle aussi victime de sa violence. Il s'est converti, probablement en prison, selon le témoignage d'un ami d'enfance.

Il entreprend des études pour enseigner l'anglais à des étrangers puis part travailler en Arabie Saoudite. Là, il enseigne l'anglais durant quatre ans de 2005 à 2009. Il n'aurait pas attiré l'attention des autorités saoudiennes durant ce séjour. Il fera à nouveau un bref séjour dans ce pays en 2015 pour le pèlerinage.

Il rentre en Angleterre en 2009, à Luton dans le Bedfordshire, où il enseigne l'anglais au collège de la ville. Il s'installe avec sa nouvelle compagne, Rohey Hydara, une ghanéenne âgée de 29 ans. La ville de Luton connait alors de fortes tensions raciales et religieuses. C'est à Luton que nait la English Defense League, un groupe d'extrême droite qui entre en confrontation directe avec les salafistes d'Al Moujahiroun. Il est décrit par ses voisins comme s'habillant en tenue islamique noire, calot et gandoura. A cette époque, il se fait aussi appeler Khalid Choudary. C'est à cette époque qu'il se serait fait remarquer par le MI5, le renseignement intérieur, car il connaît quatre hommes suspectés de préparer un attentat à la voiture piégée contre une base militaire. Ils seront condamnés pour ces faits. Lui en revanche ne sera pas inquiété : son nom n'apparait que de manière « périphérique » dans cette affaire, sera t-il précisé ultérieurement par la premier ministre Theresa May en 2017. En 2013, il déménage à Londres, dans les quartiers Est, à Forest Gate. Il y vit trois ans. Il fréquente la mosquée Al-Tawhid à Leyton. Il déménage à nouveau en 2016 pour s'installer à Birmingham. Ce sera probablement son 14ème déménagement. Il vit jusqu'en 2016, avec femme et enfants, dans le fameux quartier de Small Heath où près de 95 % de la population est musulmane, essentiellement des Indo-pakistanais. Small Heath sera souvent présenté comme le contraire absolu du modèle français laïque et universaliste. C'est en fait un quartier typique du communautarisme à la mode anglaise où les salafistes se sont vus confier la gestion de l'ordre public.

Le 21 mars 2017, la veille du double attentat, il passe la nuit dans un hôtel de Brighton, le Preston Park Hotel. Le jeudi 22 mars, à Londres, en début d'après-midi, il fauche des passants sur le pont de Westminster. Puis il arrête son véhicule devant les grilles du parlement, pénètre dans l'enceinte où il poignarde un policier en tenue non armé. Il est ensuite abattu par des policiers. Le bilan de ce double attentat sera au final de

6 morts (dont l'auteur) et environ 50 blessés. Il semble avoir agi seul. Le groupe Etat islamique revendique l'attentat dès le 23 mars.

Au final, son parcours est marqué par une profonde instabilité familiale et sociale, la violence délinquante et une quête identitaire évidente. Même si sa « radicalisation » est relativement tardive dans sa vie et même s'il a longtemps vécu à la campagne loin des quartiers communautarisés/salafisés des grandes villes, le passage à l'acte de Khalid Masood ne peut être détaché complètement du puissant repli identitaire des communautés islamiques en Grande-Bretagne, tel qu'il a été analysé dans le rapport – passé sous silence en France – de Louise Casey (décembre 2016) commandé par le premier ministre David Cameron.

3) En avril 2017, la DGSI interpelle deux Français musulmans, **Clément Baur** né en 1993 et **Mahiédine Merabet** né en 1987, alors qu'ils s'apprêtaient à commettre un attentat de grande ampleur en France, à la veille ou durant les élections présidentielles[4]. Lors de la perquisition de l'appartement loué à Marseille, sont retrouvés un pistolet mitrailleur Uzi, deux armes de poing, plusieurs chargeurs remplis, un couteau de chasse, un plan de Marseille, un sac de boulons, une cagoule, une caméra GoPro, un drapeau de l'Etat islamique et surtout trois kilos d'explosifs artisanal : du TATP. Les deux hommes s'étaient rencontrés en 2015 à la prison de Séquédin (Lille) où ils étaient incarcérés pour des délits de droit commun. Clément Baur avait été condamné en 2015 pour usage de faux documents. Il s'était converti à l'islam à l'âge de 14 ans au contact de la communauté tchétchène de Nice. Mahiédine Merabet était un délinquant endurci puisque douze fois condamné en 10 ans (2003-2014), cumulant par ailleurs plusieurs dizaines d'antécédents judiciaires, en particulier pour des faits de trafic de drogue, vols aggravés et violences. Ils allaient réaliser leur attentat en se revendiquant de l'Etat islamique.

4) Le 4 avril 2017, la police retrouve assassinée à son domicile parisien (11e arrondissement, quartier de Belleville) Mme Sarah Halimi, une directrice d'école retraitée âgée de 65 ans. L'auteur présumé est un voisin, un certain **Kobili Traoré**, Français d'origine malienne âgé de 27 ans[5]. Ce dernier a pénétré chez la dame âgée vers quatre heures du matin, l'a agressée et l'a soumise à des actes de torture durant plus d'une heure. Pendant qu'il s'acharne sur sa victime, l'assassin la qualifie de « *Sheitan* » (démon en arabe), déclame des sourates, crie « Allah Akbar » plus d'une dizaine de fois. Puis il traine sa victime par les poignets et la jette par la fenêtre du 3e étage. Enfin, il fait une prière. Considéré comme inapte à la garde à vue, il est placé d'office en hôpital psychiatrique. Lors des faits, il était sous l'emprise du cannabis.

Pourtant, il semble que Kabili Traoré n'avait pas d'antécédents psychiatriques. En revanche, il avait de lourds antécédents judiciaires : un passé de délinquant confirmé avec des condamnations multiples dans des affaires de drogue, de vols, de rébellion et de violence qui lui avaient valu plusieurs séjours en prison. Délinquant donc, mais aussi musulman radicalisé. La veille du meurtre, il avait passé la journée à la mosquée de la rue Jean-Pierre Timbaud (Paris 9) connue de longue date pour être un foyer d'islamisme. Kabili Traoré n'ignorait pas que Mme Halimi était juive, pratiquante et pieuse : elle portait la perruque caractéristique des juives orthodoxes et ses petits-enfants venaient lui rendre visite en Kippa. Une information judiciaire est ouverte par le Parquet de Paris le 14 avril pour « homicide volontaire », sans que le caractère « terroriste » ou « antisémite » ne soit retenu. La qualification d'« antisémitisme » sera ajoutée en septembre 2017.

5) Le 20 avril 2017, le français musulman **Karim Cheurfi,** né en 1977, tue un policier en tenue sur les Champs-Elysées, à Paris, au moyen d'un fusil Kalachnikov[6]. Il en blesse deux autres grièvement, ainsi qu'une touriste. Il est ensuite abattu.

L’attentat est immédiatement revendiqué par l’État islamique. Dans son véhicule retrouvé sur les lieux de l’agression, les enquêteurs découvrent un mot manuscrit défendant l’Etat islamique, un fusil à pompe, deux couteaux et un Coran.

Karim Cheurfi est un criminel multi récidiviste violent et dangereux, comme en atteste son parcours pénal émaillé d’une vingtaine d’affaires de vols, recels, outrages, rébellion, violences volontaires, infraction à la législation sur les armes, etc. Surtout, il est impliqué dans trois tentatives de meurtres en 2001 pour lesquelles il a été condamné en 2005 à 15 ans de réclusion criminelle. Les faits criminels en cause démontraient déjà combien Karim Cheurfi haïssait les forces de l’ordre. Ainsi, en 2001, Karim Cheurfi, circulant à Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne) au volant d’une voiture volée, avait pris la fuite après avoir percuté un autre véhicule. Armé d’un revolver, il avait grièvement blessé les deux frères qui tentaient de le rattraper, en l’occurrence un élève gardien de la paix portant un brassard police et le frère de celui-ci. Deux jours plus tard, il avait tenté de tuer un autre policier dont il avait saisi l’arme durant sa garde à vue. Alors que le gardien de la paix entrait dans sa cellule, Karim Cheurfi s’était emparé de son arme de service et lui avait tiré dessus à cinq reprises. Il blessait le policier de trois balles au poumon, à une jambe et à un pied. Le policier n’avait eu la vie sauve que parce qu’il avait réussi à activer l’alarme. Karim Cheurfi bénéficie malgré tout d’une mesure de libération conditionnelle en septembre 2013, période au cours de laquelle il commet un nouveau délit de vol aggravé dès octobre 2013. La libération conditionnelle est révoquée et il est condamné à 4 ans d’emprisonnement en 2014 (dont deux ans avec sursis et mise à l’épreuve) pour ce délit (recel et vol aggravé). Il est libéré en octobre 2015.

En décembre 2016, il est signalé sur Marseille après avoir affirmé à un proche « vouloir tuer des policiers en représailles de ce qui se passait en Syrie ». Il est aussi signalé à la même période par un fidèle de la mosquée

de Montfermeil (Yvelines) pour une recherche d'armes et pour vouloir entrer en contact avec un combattant de l'organisation de L'Etat islamique (EI) présent en zone irako-syrienne. Une enquête est confiée à la police judiciaire de Meaux, dans un simple cadre de droit commun. En février 2017, Karim Cheurfi est interpellé, mais sa garde à vue et la perquisition réalisée à son domicile ne donnent rien de probant, si ce n'est toutefois la découverte d'un couteau de chasse, de liens Serflex et surtout d'une caméra GoPro. Rien qui ne puisse caractériser une infraction. Il est remis en liberté. Du 15 janvier au 14 février 2017, il outrepasse son interdiction judiciaire de sortie du territoire pour se rendre en Algérie. Interrogé en avril 2017 par la juge d'application des peines, Karim Cheurfi explique y être parti se marier. La magistrate décide de ne pas révoquer son sursis mis à l'épreuve et se contente d'un simple rappel à ses obligations. En mars, le dossier de Karim Cheurfi est repris par la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI). L'enquête bascule au pôle antiterroriste du parquet de Paris.

6) Le 22 mai 2017, l'anglais d'origine libyenne **Salman Abedi**, né en 1994, commet un attentat suicide à la bombe à Manchester, à l'issue du concert de la chanteuse Ariana Grande à la Manchester Arena. Le bilan est de 22 morts et 116 blessés. Le terroriste affidé de l'Etat islamique était connu des services de police britannique. Selon le commissaire en chef de la police de Manchester, Ian Hopkins, Salman Abedi avait été arrêté à plusieurs reprises pour une série de délits « relativement mineurs ». Il s'agissait de vols, de recels d'objets volés et d'agression légère en 2012. Il semble qu'il n'ait reçu qu'une mention sur son casier judiciaire : une amende pour conduite sans permis d'un scooter. Il était aussi consommateur de cannabis.

7) Le 20 juin 2017, le Marocain **Oussama Zariouh**, né en 1981, originaire de Molenbeeck, est abattu à la gare centrale de Bruxelles[7]. Il a

dans un premier temps provoqué une explosion partielle ne faisant aucun blessé, sa valise avait immédiatement pris feu. Il a alors abandonné son bagage en flammes. Le sac explose ensuite une seconde fois de façon plus violente : il contient des clous et des bonbonnes de gaz. Après être remonté dans le hall, il se précipite sur un militaire en criant « Allah Akbar ». Le militaire ouvre le feu. Oussama Zariou était connu des services de police en Belgique pour : Harcèlement, menaces et viol.

8) En juillet 2017, en France et en Belgique, sont interpellés trois hommes en pleine préparation d'un attentat terroriste : le Français **Salah Ghemit** (né en 1975), près de Lille à Wattignies, et **les frères belges Akim Saouti** (40 ans) et **Khalid Saouti** (37 ans) à Anderlecht[8]. Un arsenal est retrouvé : trois fusils Kalachnikovs, un fusil à pompe, trois armes de poing, quatre détonateurs, des munitions, des uniformes de police, etc. Salah Ghemit est à la base un gangster avec de lourds antécédents judiciaires : vols, vols à main armée, cambriolages, destructions, évasion, etc. Il sera incarcéré à quatre reprises. Il est condamné à 14 ans de prison pour une série de vols à main armée puis à 5 ans pour évasion. Lors de sa détention à la prison de Vendin-le-Vieil, pour une série de vols à main armée, il est voisin de cellule de Lionel Dumont, l'un des membres de « gang de Roubaix ». Il a aussi côtoyé un autre membre du gang de Roubaix, Hocine Bendaoui, et Smaïn Aït Ali Belkacem, l'un des protagonistes de la vague d'attentats de 1995 en France. Il est probable que Salah Ghemit se soit radicalisé en prison. Sorti de prison en 2015, il est surveillé par les services français. Il est alors observé au contact des frères Saouti, connus pour leur radicalisation. Khalid Saouti avait aidé en 2002 un autre de ses frères, Mohamed, son ainé, à s'évader de prison. Ce dernier était retourné en prison et Khalid avait été condamné à un an de prison avec sursis. Akim Saouti est lui aussi un gangster confirmé connu pour de multiples infractions : vol, port d'arme prohibé, conduite en état d'ivresse, violences volontaires sur conjoint, menaces, destructions, recel, trafic de stupéfiants,

faux, etc. Un autre frère avait lui aussi défrayé la chronique : Saïd Saouti qui fut le chef d'un gang de motards radicalisés, les Kamikaze riders, suspecté un temps de projets d'attentats.

9) Le 5 août 2017, le Mauritanien **Mamaye Dianifaba**, né en 1998, brandit un couteau en criant « Allah Akbar », alors qu'il tente d'entrer à la Tour Eiffel (Paris)[9]. Il était déjà connu pour des faits d'apologie du terrorisme et de menaces de mort (condamnation en 2016). Il semble atteint de troubles de la personnalité.

10) Le 9 Août 2017, l'Algérien de 37 ans **Hamou Benlatrèche** fonce avec son véhicule sur des militaires en patrouille Sentinelle à Levallois-Perret (France)[10]. Il en blesse six. Lui-même est gravement blessé par cinq balles lors de son interpellation par la police. Il avait des antécédents de petite délinquance : vol de cigarettes de contrefaçons (2009) et séjour irrégulier (2009 et 2013).

11) Le 17 et 18 août 2017, un double attentat au véhicule bélier à Barcelone et à Cambrils en Catalogne (Espagne) provoque 16 morts et au moins 120 blessés ; plus 8 terroristes. L'attaque est le fait d'une cellule salafiste créée dans la petite ville de Ripoll, au nord de la Catalogne, composée de 12 personnes. Si 11 d'entre eux n'ont aucun passé judiciaire de droit commun, ce n'est pas le cas en revanche du responsable du groupe, le recruteur et l'organisateur : le Marocain **Abdelbaki Es Satty**. l'imam de la mosquée de Ripoll, qui sera tué par la police à Alcanar. Abdelbaki Es Satty est un trafiquant de drogue. Il est incarcéré en 2010 pour avoir transporté avec trois complices 121 kilos de Haschich entre Ceuta, l'enclave espagnole située au nord du Maroc, et Algesiras en Espagne. Il passe quatre années (2010-2014) dans la prison de Castellon (province de Valence), non loin d'Alcanar, où il noue une amitié avec Rachid Aglif surnommé « el conejo » (le lapin), condamné à 18 ans de prison pour sa participation aux

attentats de Madrid du 11 mars 2004 (191 morts). Quand Es Satty sort de prison en 2014, il part à Vilanova i la Geltru sur le littoral catalan où il partage l'appartement de Mohamed Mrabet Fashi, condamné lui aussi à 7 ans de prison pour les attentats de Madrid. Il est donc probable que Es Satty se soit radicalisé en prison. En 2014, un juge décide de surseoir à l'expulsion vers le Maroc de Es Satty, estimant qu'il présente « des signes d'intégration et une absence de danger pour la société ».

Si on analyse cet attentat sous un angle purement quantitatif on note que la cellule ne compte qu'un seul hybride sur 12. Mais la perspective est radicalement différente si l'analyse se veut plus *qualitative* : on comprend alors que le principe actif (au sens chimique) du groupe est bien l'hybride Es Satty qui a recruté les autres membres et les a fédérés autour du projet terroriste.

12) Le 25 août 2017, à Bruxelles, le Belge d'origine somalienne **Haashi Ayaanle**, né en 1987, agresse au couteau trois militaires en patrouille au cri de « Allah Akbar ». Un militaire riposte en ouvrant le feu : l'agresseur est tué. Il n'était pas connu au préalable pour des faits de terrorisme ou de radicalisation, mais pour des coups et blessures en février 2017.

Glossaire des entités hybrides

Armée de Libération Nationale de Colombie (*Ejército de Liberación Nacional* : ELN) : groupe révolutionnaire colombien apparu en 1964, classé organisation terroriste par l'Union européenne, les États-Unis et le Canada.

Armée de Résistance du Seigneur (*Lord's Resistance Army :* LRA) : groupe révolutionnaire ougandais fondé en 1988 par Joseph Kony, ayant pour objectif de renverser le président Museweni, classé organisation terroriste par les États-Unis.

Autodéfenses Unies de Colombie (*Autodefensas Unidas de Colombia* : AUC) : groupe paramilitaire fondé en 1997 par Carlos Castano, unifiant des entités paramilitaires préexistantes apparues à l'initiative de l'armée, des grands propriétaires terriens et des cartels de la drogue pour lutter contre les FARC et l'ELN ; les AUC sont classées organisation terroriste par l'Union européenne, les États-Unis et le Canada.

Aum Shinrikyo (*Vérité suprême d'Aum*) : secte religieuse japonaise apparue en 1987, classée organisation terroriste par l'Union européenne, les États-Unis et le Canada.

Barrio 18 (ou : *18th Street Gang*, *la calle dieciocho*, 18ST, Mara 18) : gang de rue californien fondé en 1959 composé de *latinos*, principalement implanté à Los Angeles.

Black Liberation Army (Armée de libération des noirs) : groupe armé marxiste armé ayant œuvré aux États-Unis de 1970 à 1981.

Chevaliers templiers (*Los Caballeros Templarios*) : cartel de la drogue apparu en 2011 dans l'État du Michoacán au Mexique.

Compagnie-D (*D-Company*) : groupe criminel fondé par Dawood Ibrahim à Bombay, en Inde, dont l'épicentre s'est ensuite déplacé au Pakistan.

Commando Rouge (*Comando Vermelho* : CV) : groupe criminel brésilien apparu dans les années 1980 à Rio de Janeiro.

DHKP/C (Parti-Front révolutionnaire de libération du peuple, en turc : *Devrimci Halk Kurtuluş Partisi-Cephesi*) : groupe d'extrême-gauche turque, marxiste-léniniste, classé organisation terroriste par l'Union européenne, les États-Unis et le Canada.

Front de Libération national Corse (FLNC) : groupe indépendantiste corse apparu en 1976, dont l'histoire complexe a généré de multiples scissions (Canal-habituel, Canal-historique, Union des combattants, du 22 octobre, etc.), classé comme organisation terroriste. .

Familia Michoacán (ou la Familia) : un des principaux cartels de la drogue mexicains, dont l'épicentre se situe dans l'État du Michoacán.

Forces Armées Révolutionnaires de Colombie (*Fuerzas armadas revolucionarias de Colombia* : FARC) : groupe révolutionnaire communiste colombien, apparu en 1964-1966, classé comme organisation terroriste par l'Union européenne et les États-Unis.

Force des Tigres du Tripura (*All Tripura Tiger Force* : ATTF) : groupe révolutionnaire apparu en 1990 dans l'État indien du Tripura, classé organisation terroriste par l'État indien.

Groupe islamique armé (GIA) : groupe armé islamiste sunnite apparu en Algérie en 1992 pour renverser le régime en place, classé organisation terroriste par les États-Unis et l'Union européenne.

Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) : groupe armé islamiste sunnite apparu en Algérie en 1998 pour renverser le régime en place, classé organisation terroriste par les États-Unis et l'Union européenne. Le GSPC est une dissidence du GIA. Il change de nom en 2007 et devient : Al-Qaïda au Maghreb islamique.

Groupe islamique combattant marocain (GICM) : groupe islamiste sunnite armé marocain classé comme organisation terroriste.

Hamas (*harakat al-muqâwama al-'islâmiya*, Mouvement de la résistance islamique) : groupe islamiste sunnite palestinien créé en 1987, proche de la confrérie des Frères musulmans.

Haqqani : groupe armé sunnite lié aux Talibans en Afghanistan, en fait un réseau islamiste afghan ayant pour épicentre le clan des Haqquani, classé organisation terroriste par les États-Unis.

Hezbollah (Parti de Dieu) : groupe islamique chiite libanais fondé en 1982 afin de lutter contre Israël, classé comme organisation terroriste par les États-Unis ; l'Union européenne n'a classé comme terroriste que sa « branche armée ».

Jemaah Ansharut Tauhid (JAT) : groupe islamiste sunnite indonésien, classé comme organisation terroriste par les États-Unis.

Jemaah Islamiya (JI) : groupe armé islamiste indonésien, classé organisation terroriste par les États-Unis.

Lashkar I Jhangvi (*Armée de Jhangvi* : L J) : groupe armé sunnite pakistanais formé entre 1994-1996, né d'une scission avec le Sipah-e-

Sahaba Pakistan (SSP), classé comme organisation terroriste par les États-Unis.

Tigres de libération de l'Îlam Tamoul (*Liberation Tigers of Tamil Eelam* : *LTTE*) : groupe armé tamoul exigeant la création d'un État indépendant au nord-est du Sri Lanka ; apparu en 1983, le LTTE est classé organisation terroriste par les États-Unis et l'Inde.

Mara Salvatrucha (MS-13, MS ou Mara) : gang de rue né à Los Angeles (États-Unis) dans les années 1980, qui a ensuite essaimé en Amérique centrale (Salvador, Honduras, etc.) et du Sud, au Mexique et en Espagne.

Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MOI) : groupe armé sunnite voulant installer un pouvoir théocratique en Ouzbékistan.

Mungiki : gang kényan composé de jeunes issus de la communauté kikuyu.

Pagad (*People Against Gangsterism and Drugs*) : groupe d'auto défense de Captown en Afrique du sud.

Parti des travailleurs du Kurdistan (*Partiya Karkerên Kurdistan :* PKK) : groupe armé kurde de Turquie, d'obédience marxiste-léniniste, fondé en 1978, exigeant la création d'un État kurde indépendant.

Premier commando de la capitale (*Primeiro Comando da Capital* : PCC) : méga gang brésilien apparu en 1993 à Sao Paulo, ayant ensuite essaimé dans tout le pays.

Revolutionary United Front (Revolutionary United Front : RUF) : groupe armé de Sierra Leone fondé en 1998 par Foday Sankoh, classé organisation terroriste par les États-Unis.

Shebab (Al-Shabbab, « jeunesse » en arabe) : groupe armé islamiste sunnite fondé en Somalie en 2006 lors de l'invasion éthiopienne, classé comme organisation terroriste par les États-Unis.

Sentier Lumineux (*Partido Comunista del Peru – Sendero Luminoso* : SL) : groupe armé péruvien d'obédience marxiste-léniniste, fondé en 1970 par Abimael Guzman, classé comme organisation terroriste par les États-Unis.

Tehrik-e Taliban Pakistan (*Teḥrīk-ī-Ṭālibān Pākistān*, TTP, en français : Mouvement des Talibans du Pakistan) : groupe agrégeant les différentes factions talibanes du Pakistan, apparu en 2007.

UCK (Armée de libération du Kosovo, UÇK en albanais : *Ushtria Çlirimtare e Kosovës*) : groupe par militaire kosovar apparu en 1996, ayant œuvré pour l'indépendance du Kosovo.

Bibliographie

Livres :

Arend Anthony Clark, *Legal Rules and International Society*, Oxford University Press Inc, 1999.

Aron Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Calmann-Lévy, 1962.

Asbury Herbert, *The Gangs of New York*, Penguin Putnam, 1998.

Ballentine Karen et Sherman Jake, *The Political Economy of Armed Conflict : Beyond Greed and Grievance*, Lynne Rienner Publisher, 2003.

Bayart Jean-François, Stephen Ellis, et Béatrice Hibou, *La criminalisation de l'État en Afrique*, Complexe, 1998.

Berlière Jean-Marc, *Liaisons dangereuses, Miliciens, Truands, Résistants, Paris 44*, Perrin, 2013.

Bensoussan Georges (sous la direction de), *Une France soumise*, Albin Michel, 2017.

Boussois Sébastien et Arif Asif, *France Belgique, La diagonale terroriste*, Editions la Boîte à Pandore, 2016.

Bowden Mark, *Killing Pablo*, Atlantic Books, 2002.

Brenner Emmanuel (sous la direction de), *Les territoires perdus de la République*, Mille et une nuits, 2002.

Buisson Patrick, *La cause du peuple*, Perrin, 2016.

Bull Hedley, *The Anarchical Society. A Study of Order in World Politics*, Columbia University Press, 2012.

Bunker Robert J. (edited by), *Blood Sacrifices. Violent Non-state Actors and Dark Magico-Religious Activities*, iUniverse Books, 2016.

Burgat François, *Comprendre l'islam politique : une trajectoire de recherche sur l'altérité islamiste, 1973-2016*, La Découverte, 2016.

Cockayne James, *Hidden Power, The Strategic Logic of Organized Crime*, Hurst & Company, 2016.

Chevalier Louis, *Montmartre du plaisir et du crime*, La Fabrique Editions, 2016.

Cirules Enrique, *The mafia in Havana, A Caribbean Mob Story*, Ocean Press, 2010.

Clausewitz Carl von, *De la guerre*, Tempus Perrin, 2014.

Cornell Swante et Jonsson Michael (edited by), *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia*, University of Pennsylvania Press, 2014.

Cressey Donald R., *Theft of The Nation. The Structure and Operations of Organized Crime in America*, Transaction Publishers, 2008.

Cressey Donald R., *Criminal Organization*, Heinemann Educational Books, 1972.

Creveld Martin van, *La transformation de la guerre*, Editions du Rocher, 2011.

Croutch Colin, *L'étrange survie du néolibéralisme*, Diaphanes, 2016.

Crouch Colin, *Post-démocratie*, Diaphanes, 2013.

Cusson Maurice, *La délinquance, une vie choisie. Entre plaisir et crime*, Bibliothèque Québécoise, 2010.

Cusson Maurice, *La criminologie*, Hachette, 2005.

Daher Aurélie, *Le Hezbollah. Mobilisation et pouvoir*, Presses Universitaires de France, 2014.

Dickie John, *Cosa Nostra. A History of the Sicilian Mafia*, Coronet Books, 2004.

Ehrenfeld Rachel, *Narco-Terrorism*, BasicBooks, 1990.

Forest James J. F. Edited by, *Intersections of Crime and Terror*, Routledge, 2015.

Foucault Michel, *Sécurité, Territoire, Population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, EHESS, Gallimard/Seuil, 2004.

Fraihi Hind, *En immersion à Molenbeek*, Editions de la différence, 2016.

Freund Julien, *L'essence du politique*, Dalloz, 2004.

Ganor Boaz, *Global Alert. The Rationality of Modern Islamist Terrorism and the Challenge to the Liberal Democratic World*, Columbia University Press, 2015.

Ganor Boaz, *The Counter-Terrorism Puzzle : A Guide for Decision Makers*, Transaction Publishers, 2005.

Gayraud Jean-François (avec David Sénat), *Le terrorisme*, coll. Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, 2002.

Gayraud Jean-François (avec François Farcy), *Le renseignement criminel*, CNRS Editions, 2011.

Gayraud Jean-François (avec François Thual), *Géostratégie du crime*, Odile Jacob, 2012.

Glassé Cyril, préface de Jacques Berque, *Dictionnaire encyclopédique de l'islam*, Bordas, 1991.

Grillo Ioan, *Gangsters Warlords*, Bloomsbury Circus, 2016.

Grillo Ioan, *El Narco. Inside Mexico's Criminal Insurgency*, Bloomsbury Press, 2011.

Grimal Pierre, *Dictionnaire de la Mythologie grecque et romaine*, Presses Universitaires de France, 1951, 4e édition, 2002.

Harmon Christopher C., *Terrorism Today*, Routledge, 2013.

Heller-Roazen Daniel, *L'ennemi de tous. Le pirate contre les nations*, Seuil, 2010.

Hobsbawm Eric J., *Les bandits*, Zones, Editions La Découverte, 2008.

Hobsbawm Eric J., *Les primitifs de la révolte dans l'Europe moderne*, Pluriel, 2012.

Hoffman Bruce, *Inside Terrorism*, Columbia University Press, 1998.

Juvin Hervé, *Le gouvernement du désir*, Le Débat, Gallimard, 2016.

Kaplan Robert D., *The Coming Anarchy. Shattering the Dreams of the Post Cold War*, Vintage, 2002.

Kepel Gilles (avec Antoine Jardin), *Terreur dans l'hexagone. Genèse du djihad français*, Gallimard, 2015.

Kepel Gilles, *La fracture*, Gallimard/France Culture, 2016.

Marx Karl et Engels Friedrich, *La social-démocratie allemande*, UGE/10/18, 1975.

Labat Severine, *Les islamistes algériens, entre les urnes et le maquis*, Seuil, 1995.

Lamfalussy Christophe et Martin Jean-Pierre, *Molenbeek-sur-Djihad*, Grasset, 2017.

Laske Karl, *La mémoire du plomb*, Stock, 2012.

Le Forgeron Kaveh, *Le Hezbollah global*, Choiseul, 2012.

Levitt Matthew, *Hezbollah. The Global Footprint of Lebanon's Party of God*, Hurst & Company, 2013.

Matfess Hilary et Miklaucic Michael (Edited by), *Beyond Convergence. World Without Order*, Center for Complex Operations, Institute for national Strategic Studies, National Defense University, 2016.

Maudhuy Roger, *Molenbeek, Vingt-cinq ans d'attentats islamistes*, Michalon, 2016.

Metz Steven, *Rethinking Insurgency*, Juniper Group, 2017.

Michéa Jean-Claude, *Notre ennemi, le capital*, Climats, 2017.

Miklaucic Michael et Brewer Jacqueline (Edited by), *Convergence. illicit Networks and National Security in the Age of Globalization*, Center for

Complex Operations, Institute for national Strategic Studies, National Defense University, 2013.

Moses Naïm, *Illicit : How Smugglers, Traffickers, and Copycats are Hijacking the Global Economy*, Anchor, 2006. Traduction : *Le livre noir de l'économie mondiale, Contrebandiers, trafiquants et faussaires*, Grasset, 2007.

Norton Augustus Richard, *Hezbollah. A Short History*, Princeton University Press, 2014.

Norwitz Jeffrey H. (sous la direction de), *Armed Groups. Studies in National Security, Counterterrorism, and Counterinsurgency*, Edited by, U.S. Naval War College, Government Printing Office, 2008.

Notin Jean-Christophe, *La guerre de la France au Mali*, Tallandier, 2014.

Ouardi Hela, *Les derniers jours de Muhammad*, Albin Michel, 2016.

Ould M. Salem Lemine, *Le ben Laden du Sahara. Sur les traces du jihadiste Mokhtar Belmokhtar*, Editions de La Martinière, 2014.

Paoli Letizia, *Mafia Brotherhoods. Organized Crime, Italian Style*, Oxford University Press, 2003.

Péan Pierre, *Kosovo, Une guerre « juste » pour un État mafieux*, Fayard, 2013.

Péan Pierre, *Compromissions, La République et la mafia corse*, Fayard, 2015.

Raufer Xavier, *Dictionnaire technique et critique des nouvelles menaces*, Presses Universitaires de France, 1998.

Raufer Xavier, *La mafia albanaise*, Favre, 2000.

Raufer Xavier, et Bauer Alain, *La guerre ne fait que commencer*, Jean-Claude Lattès, 2002 ; édition révisée et augmentée, Gallimard, 2003.

Raufer Xavier, *La criminalité organisée dans le chaos mondial, Mafias, Triades, Cartels, Clans*, Les éditions des Riaux, 2006.

Raufer Xavier et Bauer Alain, *Le nouveau chaos mondial*, Les éditions des Riaux, 2007.

Raufer Xavier, *Les nouveaux dangers planétaires. Chaos mondial, décèlement précoce*, CNRS Editions, 2009 ; édition Biblis 2012.

Raufer Xavier, *Quelles guerres après Oussama ben Laden ?*, Plon, 2011.

Raufer Xavier, *Géopolitique dela mondialisation criminelle. La face obscure de la mondialisation*, Presses Universitaires de France, 2013.

Raufer Xavier, *Criminologie. La dimension stratégique et géopolitique*, Editions Eska, 2015.

Roy Olivier, *Le djihad et la mort*, Seuil, 2016.

Rufin Jean-Christophe, *L'Empire et les nouveaux barbares*, Jean-Claude Lattès, 1991.

Russo Gus, *The Outfit*, Bloomsbury, 2004.

Sageman Marc, *Understanding Terror Networks*, University of Pennsylvania Press, 2004 ; traduction française : *Le vrai visage des terroristes*, *Psychologie et sociologie des acteurs du djihad*, Denoël, 2005.

Sageman Marc, *Leaderless djihad* : *Terror Networks in the Twenty-First Century*, University of Pennsylvania Press, 2008.

Saint Victor Jacques de, *Un pouvoir invisible. Les mafias et la société démocratique XIX^e^-XX^e^ siècle*, Gallimard, 2012.

Scarpinato Roberto, *Le retour du prince*, La contre allée, 2012.

Schmitt Carl, *Le Nomos de la terre*, Presses Universitaires de France, 2012.

Schmitt Carl, *La notion de politique, Théorie du partisan*, Champs classiques, Flammarion, 1992.

Sorel Reynal, *Chaos et éternité, Mythologie et philosophie grecques des origines*, Les belles lettres, 2006.

Soufan Ali, *Anatomy of Terror, From the death of Bin Laden to the Rise of the islamic state*, W.W. Norton & Company, 2017.

Stella Alessandro, *Années de rêves et de plomb, Des grèves à la lutte armée en Italie (1968-1980)*, Agone, 2016.

Strange Susan, *Le retrait de l'État*, Temps Présent, 2011.

Thomson David, *Les Français jihadistes*, Les Arènes, 2014.

Thomson David, *Les revenants*, Seuil/Les Jours, 2016.

Vaishnav Milan, *When Crime Pays : Money and Muscle in Indian Politics*, Yale University Press, 2017.

Vernant Jean-Pierre, *Mythe et pensée chez les Grecs*, La Découverte, 1996.

Wald Elijah, *Narcocorrido, A Journey into the Music of Drugs, Guns, and Guerilla*, Reprint, 2002.

Weber Max, *Le savant et le politique*, 1919, préface de Raymond Aron, 10/18,1979.

Williams Phil, *Criminals, Militias, and Insurgents : Organized Crime In Iraq*, Didactic Press, 2017.

Wilkinson Paul, *Terrorism Versus Democracy : The Liberal State Response*, Routledge, 2006.

Wilson James Q., *Political Organizations*, Princeton University Press, 1995.

Articles (discours, témoignages publics, interviews) :

Alda Erik et Sala Joseph, « Links Between Terrorism, Organized Crime and Crime : The Case of the Sahel Region », *Stability : International Journal of Security & Development*, 2014, p. 1-9.

Amghar Samir, « Rap et islam : quand le rappeur devient imam », Hors-dossier *Hommes et migrations*, n° 1243, mai-juin 2003.

Antil Alain, « Trafic de cocaïne au Sahel », *Études*, octobre 2012.

Antil Alain, « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », in *Hérodote* n° 142, Géopolitique du Sahara, septembre 2011.

Arsovska Jana, « Bosnia-Herzegovinia : Where International Wars, Transnational Crime, and Shady politics Meet », *in* Swante Cornell et Michael Jonsson (edited by), *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia,* University of Pennsylvania Press, 2014.

Asal Victor, Deloughery Kathleen et Phillips Brian J, « When politicians Sell Drugs : Examining Why Middle East Ethnopolitical Organizations Are Involved in the Drug Trade », *Terrorism and political Violence*, vol. 24, Issue 2, 2012, pages 199 à 212, repris in : *Intersections of Crime and Terror*, edited by James J. Forest, Routledge, 2015.

Azani Eitan, « The Hybrid Terrorist Organization : Hezbollah as a Case Study », *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 36, Issue 11, 2013.

Baddorf Zack et Schmitt Eric, « U.S. may shrink hunt for Ugandan warlord », *The International New York Times*, 24 mars 2017.

Bakker Edwin, « Jihadis terrorists in Europe », *Netherlands Institute of International Relations*, décembre 2016.

Ballentine Karen et Nitzschke Heiko, « Beyond Greed and Grievance : Policy Lessons from Studies in The Political Economy of Armed Conflict », *Security and Development : Investing in Peace and Prosperity*, Robert Picciotto, Rachel Weaving Publishers, 2003.

Bargent James, « DEA Operation Reveals Hezbollah-Colombia Connection », *InsightCrime*, 12 octobre 2016.

Batal al-Shishani Murad, « From Chechen Mafia to the Islamic Emirate of the Caucasus : The Changing Faces of the insurgency-Organized Crime Nexus », *in* Swante Cornell et Michael Jonsson (edited by), *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia*, University of Pennsylvania Press, 2014.

Bencheikh Farid, « Comprendre pour combattre : salafisme armé, les fondamentaux. L'apport de la criminologie à la compréhension du fondamentalisme salafiste », *Sécurité globale*, N°7, Nouvelle série, Editions Eska, 2016.

Bernard Philippe, « L'auteur de l'attentat de Londres avait été repéré dès 2010 », *Le Monde*, 4 avril 2017.

Biddle Stephen et Friedman Jeffrey A., « The 2006 Lebanon Campaign and The Future of Warfare : Implications for Army and Defense Policy »,

Strategic Studies Institute, septembre 2008.

Bordenave Yves, « 7 suspects pour 1 cadavre », *Le Monde*, 20 mai 2007.

Bouderbala Sofia, « Aux assises de Paris lundi, un vilain braquage et un jihad en rap », *AFP*, 11 février 2017.

Bouissou Julien, « En Inde, le triomphe des nationalistes hindous », *Le Monde*, 14 mars 2017.

Bouissou Julien, « En Uttar Pradesh, le crime paie pour les élus », *Le Monde*, 11 mars 2017.

Bunker Robert J., « Narcocultura and Spirituality : Narco Saints, Santa Muerte, and Other Entities », *in* Bunker Robert J. (edited by), *Blood Sacrifices. Violent Non-state Actors and Dark Magico-Religious Activities*, iUniverse Books, 2016.

Bunker Pamela Ligouri, « The Lord's Resistance Army : A Research Note », *in* Bunker Robert J. (edited by), *Blood Sacrifices. Violent Non-state Actors and Dark Magico-Religious Activities*, iUniverse Books, 2016.

Charlie Edwards, « The Crime Terror nexus in West Africa », *Royal United Services Institute*, 15 mai 2013.

Chassagne Philippe et Gjeloshaj Kolë, « L'émergence de la criminalité organisée albanophone », *Cahiers d'Études sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien* [En ligne], 32 | 2001, mis en ligne le 13 mai 2005, consulté le 30 septembre 2016. URL : http ://cemoti.revues.org/692.

Chichizola Jean, « Une filière de braqueurs et d'islamistes démantelée », *Le Monde*, 13 décembre 2015

Coolsaet Rik, « Facing the Fourth Foreign Fighters Wave – What drives Europeans to Syria, and to Islamic State ? Insights from the Belgian Case », *Egmont Paper 81*, Royal Institute for International Relations, Bruxelles, mars, 2016, p. 21 et suiv.

Cornell Svante E., « The Islamic Movement of Uzbekistan », in *Conflict, Crime, and the State, in Postcommunist Eurasia,* University of Pennsylvania Press, 2014.

Cornell Svante E., « Narcotics, Radicalism, and Armed Conflict in Central Asia : The Islamic Movement of Uzbekistan », *Terrorism and Political Violence*, 2005.

Cornell Svante, « Afghanistan ‘s Endless Conflict and the Development of the Opium Industry », *in* Swante Cornell et Michael Jonsson (edited by), *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia,* University of Pennsylvania Press, 2014.

Cornell Svante E., « Narcotics and Armed Conflict : Interactions and Implications », *Studies in Conflict and Terrorism*, vol. 30, Issue 3, 2007.

Cornell Swante et Jonsson Michael, « The Nexus of Crime and Conflict », *in Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia,* University of Pennsylvania Press, 2014.

Cottee Simon, « Islamic State’s Badass Path to Paradise », *Los Angeles Times*, 6 septembre 2014.

Cottee Simon, « The Challenge of Jihadi Cool », *The Atlantic*, 24 déc. 2015.

Cottee Simon, « The Challenge of Jihadi Cool », *The Atlantic*, 24 déc. 2015.

Crone Manni, « Radicalization revisited : Violence, politics and the skills of the body », in *International Affairs*, vol. 92, n° 3, p. 592.

Cruickshank Paul, « A View from the CT Foxhole : An Interview with Alain Grignard, Brussels Federal Police », *CTC Sentinel*, 21 août 2015.

Cusson Maurice, « Pour un antiterrorisme défensif, ciblé et polyvalent », Notes & Synthèses, n° 35, *Institut pour la justice*, avril 2016.

Daniel Jan, « Criminal Governance and Insurgency. The Rio de Janeiro Experience », *Central European Journal of International Security (CEJISS)*, Issue 9, 12 avril 2015.

Dauber Cori E. et Robinson Mark, « ISIS and the Hollywood visual style », in *Jihadology Blog*, 6 juillet 2015 ; Javier Lesaca, « On social media, ISIS uses modern cultural images to spread anti-modern values », *Brookings*, 24 septembre 2015.

Dishman Chris, « Terrorism, Crime, and Transformation », *Studies in Conflict & Terrorism*, volume 24, 2001.

Dishman Chris, « The Leader Less Nexus : When Crime and Terror Converge », *Studies in Conflict & Terrorism*, volume 28, 2005.

Dishman Chris, « Terrorist and Criminal Dynamics : A Look Beyond the Horizon », *Beyond Convergence. World Without Order*, edited by Hilary Matfess et Michael Miklaucic, Center for Complex Operations, Institute for National Strategic Studies, National Defense University, octobre 2016.

Dishman Chris, « The Leaderless Nexus : When Crime and Terror Converge », *Studies in Conflict & Terrorism*, vol. 28, Issue 3, 2005.

Eccarius-Kelly Vera, « Surreptitious Lifelines : A Structural Analysis of the FARC and the PKK », *Terrorism and Political Violence*, vol. 24, Issue 2, 2012, pages 235 à 258 ; également in *Intersections of Crime and Terror*, edited by James J. Forest, Routledge, 2015.

Engvall Johan, « Tajikistan : From Drug Insurgency to Drug-State Nexus », *in* Swante Cornell et Michael Jonsson (edited by), *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia*, University of Pennsylvania Press, 2014.

Farah Douglas, « Fixers, Super Fixers and Shadow Facilitators : How Networks Connect », *International Assessment and Strategy Center*, avril 2012.

Farah Douglas, « Transnational organized Crime, Terrorism, and Criminalized States in Latin America : An Emerging Tier-One National security Priority », *U.S. Army War College, Strategic Studies Institute*, août 2012.

Farah Douglas, « The FARC's International Relations : A Network of Deception », *The NEFA Foundation*, 22 septembre 2008.

Fearon James D., *Why Do Civil Wars last So Much Longer Than Others ?*, *Journal of Peace Research*, vol. 41, n° 3, mai 2004.

Finnegan William, « Silver or Lead », *The New Yorker*, 31 mai 2010.

Gabrielsen Iver, « The evolution of Hezbollah's strategy and military performance, 1982-2006 », *Small Wars & Insurgencies*, 2014.

Gayraud Jean-François, « Dans les eaux glacées du crime organisé », *Études*, n° 4194, octobre 2013.

Gayraud Jean-François, « La Mexican Mafia ou comment un gang de prison devient une puissance criminelle globale aux États-Unis », *Les Cahiers de la sécurité*, n° 13, juillet-septembre 2013.

Gayraud Jean-François, « Une planète émiettée et le chaos qui s'ensuit », *Conflit, Revue de géopolitique*, supplément au n° 12, Janvier-février-mars 2017.

Gartenstein-Ross Daveed et Dabruzzi Kyle, « The convergence of Crime and Terror : Law Enforcement opportunities and Perils », *Center for Policing Terrorism, Manhattan Institute for Policy Research*, juillet 2008.

Guidère Mathieu, « les femmes esclaves de l'État islamique », *Le débat*, Gallimard, n° 188, 2016.

Gilman Nils, « The Twin Insurgencies : Plutocrats and Criminals Challenge the Westphalian State », *The American Interest*, vol. 9, n° 6, 15 juin 2014.

Haut François, *La menace criminelle carcérale*, Département de recherches sur les menaces criminelles contemporaines (DRMCC), Institut de criminologie, Université Paris II-Assas, mai 2010.

Harel Amos et Cohen Gili, « Hezbollah. From terror group to army », *Haaretz*, 12 juillet 2016.

Heinke Daniel H., « German jihadists in Syria and Iraq: An Update », *ICSR Insight*, 29 février 2016.

Hemmingsen Ann-Sophie, Crone Manni et Peter Witt Jakob, « The politicisation of violence : An alternative to radicalization », *DIIS Policy Brief*, septembre 2015.

Hernandez Joel, « Terrorism, Drug Trafficking and the Globalization of Supply », *Perspectiv on Terrorism*, vol. 7, n° 4, 2013.

Higgins Andrew et De Freytas-Tamura Kimiko, « A Brussels Mentor Who Taught “Gangster Islam” to the Young and Angry », *The New York Times*, 11 avril 2016.

Howard Russel D. et Traughber Colleen M., « The “New Silk Road” of Terrorism and Organized Crime : The Key to Countering the Terror-Crime Nexus », in *Armed Groups. Studies in National Security, Counterterrorism, and Counterinsurgency*, Edited by Jeffrey H. Norwitz, U.S. Naval War College, Government Printing Office, 2008.

Hutchinson Steven et O’ Malley Pat, « Crime-Terror Nexus ? Thinking on Some of the Links Between Terrorism and Criminality », *Studies in Conflict & Terrorism*, volume 30, pages 1095 à 1107, décembre 2007.

Joahny Stéphane, « Le moudjahid au taser recrutait », *JDD.fr*, 30 juin 2013.

Jonsson Michael, « The Kosovo Conflict : From Humanitarian Intervention to State Capture », in *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia*, edited by Svante Cornell et Michael Jonsson, University of Pennsylvania Press, 2014.

Kaplan Robert D., « The coming Anarchy. How scarcity, crime, overpopulation, tribalism, and disease are rapidly destroying the social fabric of our planet », *The Atlantic Monthly*, février 1994.

Kepel Gilles, interview, *Marianne*, 1er au 7 avril 2016.

Kepel Gilles, « La culture politique française championne du monde de la production de terroristes : une surprenante théorie américaine revue et

corrigée par Gilles Kepel », interview, *Atlantico.fr*, 27 mars 2016.

Klebnikof Peter, « Heroin Heroes », *Mother Jones*, 1er janvier 2000.

Labrousse Alain, « Des produits et des activités de plus en plus variés. », in Les relations internationales illicites, *La revue internationale et stratégique*, n° 43, 2001.

Lasch Christopher, *La révolte des élites et la trahison de la démocratie*,, Climats 1996, Flammarion, Champs, 2007.

Le Devin Willy et Brafman Julie, « A Osny, le djihad entre les murs », *Libération*, 6 septembre 2016.

Lessing Benjamin, « The Logic of Violence in Drug Wars : Cartel-State Conflict in Mexico, Brazil and Colombia », *CDDRL Working Papers*, Stanford University, n° 15, Octobre 2013.

Lessing Benjamin, « Violent Corruption and Violent Lobbying : The Logic(s) of Cartel-State Conflict in Mexico, Brazil and Colombia », *Edgs Working Paper*, 27 novembre 2012.

Leuprecht Christian, Walther Olivier, Skillicorn David B. et Ryde-Collins Hillary, « Hezbollah's Global tentacles : A relational approach to convergence with transnational organised crime », *Terrorism and political violence*, nov. 2015.

Levitt Matthew, « South of the Border, A Threat From Hezbollah », *The Journal of International Security Affairs*, 15 mai 2013.

Levitt Matthew, « Hezbollah : Financing Through Criminal Enterprise », Testimony, *Committee on Homeland Security and Governmental Affairs*, *United States Senate*, 25 mai 2005.

Levitt Matthew, « Hezbollah's transnational Organized Crime », *The Washington Institute*, 21 avril 2016.

Levitt Matthew, « Hezbollah's Organized Criminal Enterprises in Europe », *Terrorism Research Initiative*, vol. 7, n° 4, 2013.

Levitt Matthew, « Hezbollah's Criminal Networks : Useful Idiots, Henchmen, and Organized Criminal Facilitators », *The Washington*

Institute, octobre 2016.

Luna David, Director for Anticrime Programs, Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs George Mason University, School of Public Policy, « Threat Convergence : Subversion, Destabilization and Insecurity », 4 mai 2009.

Luna David, Director for Transnational Criminal Threats and Illicit Networks (Anticrime Programs), Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs, U.S. Department of State, *Statement Prepared for Session I on Threat Convergence at the Trans-Atlantic, Symposium on Dismantling Transnational Illicit Networks*, Lisbonne, Portugal, 17 Mai 2011.

Longmire Sylvia M. et Longmire Lt John P., « Redefining Terrorism : Why Mexican Drug Trafficking is More than Organized Crime », *Journal of Strategic security*, volume 1, N° 1, novembre 2008.

Linthicum Kate, « More and more people are being murdered in Mexico – and once more drug cartels are to blame », *Los Angeles Times*, 3 mars 2017.

Makarenko Tamara, « Crime, Terror, and the Central Asian Drug Trade », *Harvard Asia Quarterly*, novembre 2002.

Makarenko Tamara, « The Crime-Terror Continuum : Tracing the Interplay between Transnational Organized Crime and Terrorism », *Global Crime*, vol. 6, n° 1, février 2004.

Makarenko Tamara, « Terrorism and Transnational Organized Crime : Tracing the Crime-Terror Nexus in Southeast Asia », in *Terrorism and Transnational Violence in Southeast Asia : Challenges to States and Regional Stability*, ed. Paul J.Smith, M. E. Sharpe, 2004.

Manwaring Max G., « Street Gangs : The New Urban Insurgency », *Strategic Studies Institute, US Army War College*, mars 2005.

Mesa Garcia Beatriz, « Djihadistes ou « narco-islamistes ? Le Sahel au coeur de tous les trafics », *Moyen-Orient*, octobre-décembre 2013.

Miklaucic Michael et Naïm Moses, « The Criminal State », *in* Miklaucic Michael et Brewer Jacqueline (Edited by), *Convergence. Illicit Networks and National Security in the Age of Globalization*, Center for Complex Operations, Institute for national Strategic Studies, National Defense University, 2013.

Molcean Alexandru et Verständig Natalie, « Moldova : The Transnitrian Conflict », *in* Swante Cornell et Michael Jonsson (edited by), *Conflict, Crime, and the State in Postcommunist Eurasia*, University of Pennsylvania Press, 2014.

Moos Oliver, « Le djihad s'ahabille en *Prada*. Une analyse des conversions djihadistes en Europe », *Cahiers de l'institut Religioscope*, n° 14, août 2016.

Mullins Sam et Whiter James K., « Terrorism and Organized Crime », *Connections : The Quarterly Journal*, n° 3, 2016, pages 65 à 82.

Mullins Sam, « The Road to Orlando : Jihadists-Inspired Violence in the West, 2012-2016 », Combatting Terrorism Center at West Point, *CTC Sentinel*, 16 juin 2016.

Mutschkle Ralf, The International Criminal Police Organization Interpol, General Secretariat, Written Testimony of Ralf Mutschke, Assistant Director, Criminal Intelligence Directorate International Criminal Police Organization – Interpol General Secretariat before a hearing of the Committee on the Judiciary Subcommittee on Crime December 13, 2000, *The Threat Posed by the Convergence of Organized Crime, Drugs Trafficking and Terrorism*.

Norton Richard J., « Feral Cities », *Naval War College Review*, 2003.

O'Brien McKenzie, « Fluctuations Between Crime and Terror : The Case of Abu Sayyaf's Kidnapping Activites », *Terrorism and political Violence*, vol. 24, issue 2, 2012, pages 320-336 ; également in *Intersections of Crime and Terror*, edited by James J. F. Forest, Routledge, 2015.

Oehme III Chester G., « Terrorists, Insurgents, and Criminals – Growing Nexus ? », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 31, 2008, pages 80 à 93.

Olson Kyle B., « Aum Shinrikyo : Once and Future Threat ? », vol. 5, n° 4, *Centers for Disease Control and Prevention*, août 1999.

Peng Wang, « The Crime-Terror Nexus : Transformation, Alliance, Convergence », *Asian Social Science*, vol. 6, n° 6, juin 2010.

Perri S. Frank et Brody G. Richard, « The dark triad : organized crime, terror and fraud », *Journal of Money Laundering Control*, vol. 14, n° 1, 2011, pages 44 à 59.

Piazza James A., « The Opium Trade and Patterns of Terrorism in the Provinces of Afghanistan : An Empirical Analysis », *Terrorism and political Violence*, vol. 24, issue 2, 2012, pages 213 à 234 ; également in *Intersections of Crime and Terror*, edited by James J. Forest, Routledge, 2015.

Picart Caroline Joan S., « Jihad Cool/Jihad Chic : The Role of the Internet and Imagined relations in the Self-Radicalisation of Colleen LaRose (Jihad Jane) », *Societies*, avril 2015, pages 354 à 383.

Picarelli John T., « Osama bin Corleone ? Vito the Jackal ? Framing Threat Convergence Through an Examination of Transnational Organized Crime and International Terrorism », *Terrorism and Political Violence*, vol. 24, n° 2, mars 2012, pages 180 à 198.

Rapley John, « The New Middle Ages », *Foreign Affairs*, 1er mai 2016.

Raufer Xavier, « L'État islamique, objet terroriste non identifié », *Le débat*, Gallimard, n° 193, janvier-février 2017.

Raufer Xavier, interview *in* : « Politique de la ville : les racines du mal », *Les Enquêtes du contribuable*, décembre 2015/janvier 2016.

Raufer Xavier, « Du chaos au *Nomos* de la Terre », *Conflit, Revue de géopolitique*, supplément au n° 12, Janvier-février-mars 2017.

Realuyo Celina B., « The terror-Crime Nexus. Hezbollah 's Global Facilitators », *PRISM 5*, n° 1, février 2014.

Reich Robert B, « Secession of the Successful », *The New York Times*, 20 janvier 1991.

Riddell Roberts Skye, « The Crime-Terror Nexus : Ideology's Misleading Role in Islamist Terrorist Groups », *King's College London*, octobre 2015 : www.e-ir.info/.../the-crime-terror-nexus-ideologys-misleading-role

Rogers Steven, « Beyond The Abu Sayyaf : The Lessons of Failure in The Philippines », *Foreign Affairs*, vol. 83, n° 1, janvier-février 2004.

Rosenau William, « Our backs are against the wall : the Black Liberation Army and domestic terrorism in 1970's America », *Studies in Conflict and Terrorism*, n° 3, 2013.

Rosenthal Justine A., « For-Profit Terrorism : The Rise of Armed Entrepreneur », *Studies in Conflict & Terrorism*, 2008, pages 481-498.

Rotella Sebastian, « Holy Water, Hashish and Jihad », *Los Angeles Times*, 23 mai 2004.

Roy Olivier, « Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste », *Le Monde*, 24 novembre 2015.

Saab Bilal Y. et Taylor Alexandra W., « Criminality and Armed Groups : A Comparative Study of FARC and Paramilitary Groups in Colombia », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 32, 2009, pages 455 à 475.

Sanderson Thomas M., « Transnational Terror and Organized Crime : Blurring the Lines », *SAIS Review of International Affairs*, vol. XXIV n° 1, hiver-printemps 2004.

Settoul Elyamine, « Les combattants étrangers de Daech au prisme de la sociologie militaire », *Moyen-Orient*, n° 33, janvier-mars 2017.

Shelley Louise I. et Picarelli John T., « Methods Not Motives : Implications of the Convergence of International Organized Crime and Terrorism », *Police Practice and Research*, Vol. 3 n° 4 (2002), pp. 305-318.

Shelley Louise I. et Picarelli John T., « Methods and Motives : Exploring Links Between Transnational Organized Crime and International

Terrorism », *Trends in Organized Crime*, vol. 9, n° 2, hiver 2005.

Shelley Louise I. et Melzer Sharon A., « The Nexus of Organized Crime and Terrorism : Two Case Studies in Cigarette Smuggling », *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, vol. 32, n° 1, printemps 2008.

Silke Andrew, « Drink, Drugs, and Rock'n' Roll : Financing Loyalist Terrorism in Northern Ireland – Part Two », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 23, 2000, pages 107 à 127.

Sizaire Vincent, Magistrat, maître de conférences associé à l'université Paris-Ouest-Nanterre-la Défense, « Quand parler de "terrorisme" ? », *Le Monde diplomatique*, août 2016.

Smith Carter F., Rush Jeff et Burton Catherine E., « Street Gangs, Organized Crime Groups, and Terrorists : Differentiating Criminal Organizations », *Investigative Science Journal*, Vol. 5, n° 1, janvier 2013.

Smolar Piotr, « Entre activisme islamiste et crime organisé, "le gangsterrorisme", nouvelle forme de djihad », *Le Monde*, 22 décembre 2015.

Soullier Lucie, « Qui est le détenu radicalisé qui a attaqué deux surveillants ? », *Le Monde*, 7 septembre 2016.

Soullier Lucie, « Au procès d'apprentis djihadistes : « Comment j'ai pu être assez bête pour vouloir partir là-bas ? », *Le Monde*, 26 février 2016.

Sullivan John P., « Third Generation Street Gangs : Turf, Cartels and NetWarriors », *Transnational Organized Crime*, vol. 3. n° 2. Automne 1997, pages. 95-108, repris in John Arquilla et David Ronfeldt, *Networks and Netwar, The Futur of Terror, Crime, and Militancy,*, Rand, 2001, chapitre 4.

Sullivan John P., « Urban Gangs Evolving as Criminal Netwar Actors », *Small Wars and Insurgencies*, vol. 11. n°. 1, printemps 2000. pp. 82-96.

Sullivan John P. et Bunker Robert J., « Third Generation Gang Studies : An Introduction », *Journal of Gang Research*, 2007.

Sullivan John P. et Bunker Robert J., « Drug Cartels, Street Gangs, and Warlords », *Small Wars and Insurgencies*, Special issue « Non-State Threats and Future Wars », vol. 13. no. 2, été 2002, pages 40-53.

Sullivan John P., « From Drug Wars to Criminal Insurgency : Mexican Cartels, Criminal Enclaves and Criminal Insurgency in Mexico and Central America. Implications for Global Security », *Working Paper n° 9, Fondation de la Maison des sciences de l'homme,* avril 2012.

Sullivan John P et. Bunker Robert J, « Rethinking insurgency : criminality, spirituality, and societal warfare in the Americas », in Robert J. Bunker, edited by, *Criminal Insurgencies in Mexico and the Americas*, Routledge, 2013.

Sullivan Marisa, « Hezbollah in Syria », *Middle East Security Report 19*, Institute for the Study of War, avril 2014.

Stuster J. Dana, « 9 Disturbingly Good Jihadi Raps », *Foreign Policy*, 29 avril 2013.

Tilly Charles, « War Making and State Making as Organized Crime », in *Bringing the State Back,* edited by Peter Evans, Dietrich Rueschemeyer, and Theda Skocpol, Cambridge University Press, 1985 ; traduction française : « La guerre et la construction de l'État en tant que crime organisé », *Politix*, vol. 13, n° 49, 1er trimestre 2000, pages 97 à 117.

Trinh Sylvaine, « Aum Shinrikyo : secte et violence », (partie 1, 2 et 3), *Cultures et Conflits*, 29-30, 1998.

Troper Michel, « Sur l'usage des concepts juridiques en histoire », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisation*s, n° 6, 1992, pages 1171 à 1183.

Van Ostaeyen Pieter, « Belgian Radical Networks and the Road to the Paris Attacks », *CTC Sentinel*, 16 juin 2016.

Vermeren Pierre, « Pourquoi le djihadisme a-t-il frappé Bruxelles ? », entretien in *Le Monde*, 24 mars 2016.

Vidino Lorenzo, « Current Trends in Jihadi Networks in Europe », The Jamestown Foundation, *Terrorism Monitor*, vol. 5, Issue : 20, 25 octobre 2007 : https ://jamestown.org/.../current-trends-in-jihadi-networks-in-euro.

Vinci Anthony, « Existential Motivations in the Lord's Resistance Army's Continuing Conflict », *Studies in Conflict & Terrorism*, n° 30, 2007, pages 337 à 352.

Walton Richard, « Protecting Euro 2016 and the Rio Olympics : Lessons Learned from London 2012 », Combatting Terrorism Center at West Point, *CTC Sentinel*, 6 juin 2016.

Webber Stephan, « Developping Military Forces to Counter Hybrid Threats : Mexico's Marines », *Small Wars Journal*, 12 mars 2017.

Williams Phil, « Transnational Criminal Organizations and International Security », *Survival*, n° 1, 1994.

« Les règles de sécurité du musulman », *1Dar Al-Islam*, n° 5, 2015.

Trafic international, bulletin électronique, OFDT, n° 5, juin 2001 : http ://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/dti05.pdf.

« Preparing for Hybrid Opponents », Research Brief, *Rand*, Arroyo Center, 2011.

« Colombia 's Urabenos Recruiting Dissidents from Farc Peace Process », *Insight Crime*, 26 janvier 2017.

« Kenyan police crack down on cult after spate of beheadings », *The Independant*, 8 juin 2007.

« Police Fear I.R.A. Is Turning Expertise to Organized Crime », *The New York Times*, 19 janvier 2005.

« The Taliban's life of luxury. Is Afghanistan destined to ber un by a drug mafia ? », *Newsweek*, 12 juin 2013.

« Pour faire fortune, passez par la guérilla », *The Week*, in *Courrier international*, 11 mars 2004.

« C'est le procès de la dérive nationaliste », *Le Parisien*, 10 mars 2005.

« Deadly enemies in drugs trade form an alliance », *Irish Independant*, 25 août 2012.

Rapports et études :

Addis Casey L. et Blanchard Christopher M., « Hezbollah : Background and Issues for Congress », *Report for Congress, Congressional Research Service*, 3 juin 2011.

Ainine Bileil et Lindemann Thomas, sous la direction scientifique de Xavier Crettiez et Romain Sèze, « Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents », *Rapport de Recherche pour la mission de recherche Droit et Justice, INHESJ et CESDIP*, avril 2017.

Bakker Edwin, « Jihadis terrorists in Europe », *Netherlands Institute of International Relations*, décembre 2016.

Barett Richard et el-Said Hamed, « Enhanin the understanding of the Foreign Terrorist Fighters phenomenon in Syria », *United Nations Office of Counter-Terrorism*, juillet 2017.

Basra Rajan, Neumann Peter R, Brunner Claudia, *Criminal Pasts, Terrorists Futures : European Jihadists and the New Crime-Terror Nexus,* The international Centre For the Study of Radicalisation and Political Violence (ICSR), King's College, Londres, 2016.

Casey L. et Blanchard Christopher M., « Hezbollah : Background and issues for Congress », *Report for Congress, Congressional Research Service*, 3 juin 2011.

Hudson Rex, « Terrorist and Organized Crime Groups in the Tri-Border Area (TBA) of South America », *Federal Research Division, Library of Congress*, under an Interagency Agreement with the Crime and Narcotics Center Director of Central intelligence, juillet 2003, revu en décembre 2010.

Nicolas Gosset, « Confronting Threats from the Political-Criminal Nexus in Greater Central Eurasia : Implications for operations and future conflicts », *Royal Higher Institute for Defence, Centre for security and defense Studies*, décembre 2016.

Grayson George W., « La Familia Drug Cartel : Implications For U.S.-Mexican Security », *Strategic Studies Institute* (SSI), décembre 2010.

Marty Dick, « Traitement inhumain de personnes et trafic illicite d'organes humains au Kosovo », *Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe*, 12 décembre 2010.

Oftedal Emilie, « The Financing of Jihadi Terrorist Cells in Europe », *Norwegian Defense Research Establishment (FFI)*, janvier 2015.

Realuyo Celina B., Professor of Practice, William J. Perry Center for Hemispheric Defense Studies, On « Hezbollah's Global Facilitators in Latin America », At a Hearing Entitled : *Terrorists Groups in latin America : The Changing landscape*, Before the Subcommittee on Terrorism ; Non-Proliferation, and Trade, House Committee on Foreign Affairs, U.S. House of Representatives, 4 février 2014.

Reinares Fernando et Garcia-Calvo Carola, *Estado Islamico En Espana*, Real Instituto elcano, 2016.

Reitano Tuesday, Clarke Colin, Adal Laura, « Examining the Nexus between Organized Crime and terrorism and its implications for EU programming », *CT-Morse Consortium*, Union Européenne.

Rollins John, Sun Wyler Liana et Rosen Seth, *International Terrorism and Transnational Crime : Security Threats, U.S. Policy, and Considerations for Congress*, Congressional Research Service, 5 janvier 2010.

Rollins John et Sun Wyler Liana, *Terrorism and Transnational Crime : Foreign Policy Issues for Congress*, Congressional Research Service, 11 juin 2013.

Simcox Robin, « We Will Conquer Your Rome. A study of Islamic State Terror Plots in the West », *Centre for the Response to radicalisation and Terrorism, The Henry Jackson Society,* 2015.

Sullivan Marisa, « Hezbollah in Syria », *Middle East Security Report 19*, Institute for the Study of War, avril 2014.

Sun Liana Wyler et Cook Nicolas, *Illegal Drug Trade in Africa : Trends and U.S. Policy*, Congressionnal Research Service, 26 février 2010.

United Nations Analytical Support and Sanctions Monitoring Team, *Analysis and recommandations with regard to the global threat from foreign terrorist fighters*, 2015.

« Country Reports on Terrorism 2007 », United States Department of State, *Publication Office of the Coordinator for Counterterrorism*, avril 2008.

Rapport remis à M. Thierry Mandon, Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, *Recherches sur les radicalisations, les formes de violence qui en résultent et la manière dont les sociétés les préviennent et s'en protègent. État des lieux, propositions, actions*, Athena, Alliance nationale des sciences humaines et sociales, mars 2016.

La déradicalisation, outil de lutte contre le terrorisme, Sébastien Pietrasanta, député des Hauts-de-Seine, rapporteur du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme, Mission auprès du ministre de l'Intérieur, M. Bernard Cazeneuve, confiée par M. le premier ministre, Manuel Valls, juin 2015.

Filières « djihadistes » : pour une réponse globale et sans faiblesse, rapport de la commission d'enquête, Mme Nathalie Goulet, présidente, M. André Reichardt, co-président, M. Jean-Pierre Sueur, rapporteur, Sénat, 1er avril 2015.

Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur *la surveillance des filières et des individus djihadistes*, M. Eric Ciotti Président, M. Patrick Mennucci, rapporteur, Assemblée nationale, 2 juin 2015.

Rapport fait au nom de la commission d'enquête relative *aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015*, M. Georges Fenech, Président, M. Sébastien Pietrasanta, rapporteur, Assemblée nationale, 5 juillet 2016.

Rapport d'information fait *au nom de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation sur les collectivités territoriales et la prévention de la radicalisation*, par MM. Jean-Marie Bockel et Luc Carvounas, sénateurs, N° 483, mars 2017.

« Sahel : pour une approche globale », Rapport d'information n° 720 (2012-2013) de MM. Jean-Pierre Chevènement et Gérard Larcher, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, *Sénat de la République*, déposé le 3 juillet 2013.

« Mali : comment gagner la paix ? », Rapport d'information n° 513 (2012-2013) de MM. Jean-Pierre Chevènement et Gérard Larcher, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, *Sénat de la République*, déposé le 16 avril 2013.

Changes in Modus Operandi of Islamic State (IS) Revisited, Europol, novembre 2016.

« Crime and instability. Case studies of transnational threats », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), février 2010.

« Narco-Terrorism : International Drug Trafficking and Terrorism – A Dangerous Mix », *Hearing before the Committee on the Judiciary United States Senate*, 20 mai 2003.

« Narco-Terrorism : The Worldwide Connection Between Drugs and Terrorism », *Hearing before the Subcommittee on Technology, Terrorism and Government Information of the Committee on the Judiciary United States Senate*, 1 » mars 2002.

« Addiction, Crime and insurgency : the Transnational threat of Afghan Opium », *United Nations Office on Drugs and Crime* (UNODC), octobre 2009.

« Citizen Security With A Human Face : Evidence and proposals for Latin America », *Regional Human Development Report 2013-2014*, United Nations Development Programme, 2013.

« Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest : une évaluation des menaces », *ONUDC*, février 2013.

« La Tunisie des frontières : djihad et contrebande », Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord n° 148, *Crisis Group*, 28 novembre 2013.

« Inclusion économique et sociale pour la prévention de l'extrémisme violent », Bulletin d'information économique de la région MENA, octobre 2016.

*

* *

Sur la criminalisation de la zone du Sahel – États, sociétés civiles et groupes terroristes/insurrectionnels et bandes armées, par les divers crimes et trafics dont celui des drogues (cannabis, méthamphétamines et cocaïne), on se reportera à plusieurs sources solides et de natures très différentes :

1) Les rapports de l'ONUDC depuis 2009, dont : *Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest : une évaluation des menaces*, février 2013 ; 2) Le site en ligne *Sahel et Intelligence* : *sahel-intelligence.com/ý* ; 3) Alain Antil, chercheur IFRI, « Trafic de cocaïne au Sahel », *Études*, octobre 2012 ; Alain Antil, chercheur IFRI, « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », in *Hérodote* n° 142, Géopolitique du Sahara, septembre 2011. 4) Abdelkader Abderrahmane, chercheur au CPRA et à l'ISS, « Terrorisme et trafic de drogue au Sahel », *Le Monde*, 19 juillet 2012. 5) Beatriz Mesa Garcia, « Djihadistes ou « narco-islamistes ? Le Sahel au coeur de tous les trafics », *Moyen-Orient*, octobre-décembre 2013. 6) Deux rapports du Sénat de la République française : a) *Sahel : pour une approche globale,* Rapport d'information

n° 720 (2012-2013) de MM. Jean-Pierre Chevènement et Gérard Larcher, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, Sénat de la République, déposé le 3 juillet 2013. b) *Mali : comment gagner la paix ?,* Rapport d'information n° 513 (2012-2013) de MM. Jean-Pierre Chevènement et Gérard Larcher, fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, Sénat de la République, déposé le 16 avril 2013. 7) Liana Sun Wyler et Nicolas Cook, *Illegal Drug Trade in Africa : Trends and U.S. Policy*, Congressionnal Research Service, 26 février 2010 : *fpc.state.gov/documents/organization/142774.pdf*). 8) Charlie Edwards, Senior research fellow, *The Crime Terror nexus in West Africa*, Royal United Services Institute, 15 mai 2013.

Du même auteur

L'art de la guerre financière, Odile Jacob, Paris, 2016.

Le nouveau capitalisme criminel, Odile Jacob, Paris, 2014.

Nuovi Orizzonti del Crimine Organizzato (avec Jacques de Saint Victor), Edizioni di storia e studi sociali, Rome, 2013.

Colletti Criminali. L'intreccio perverso tra mafie e finanze, Castelvecchi, Rome, 2014.

Géostratégie du crime (avec François Thual), Odile Jacob, Paris, 2012. (traduit en russe).

Le renseignement criminel (avec François Farcy), CNRS Éditions, Paris, 2011.

La grande fraude. Crime, subprimes, et crises financières, Odile Jacob, Paris, 2011.

Showbiz, people et corruption, Odile Jacob, Paris, 2009.

Le monde des mafias, géopolitique du crime organisé, Odile Jacob, Paris, 2005. (Traduit en espagnol et en italien)

Le terrorisme (avec David Sénat), Presses Universitaires de France (PUF), Paris, coll. « Que sais-je » ?, 2002 et 2006. (Traduction en grec, japonais et croate).

Le vol (avec David Sénat), Presses Universitaires de France (PUF), coll. « Que sais-je ? », Paris, 2001.

La dénonciation, Presses Universitaires de France (PUF) coll. « Politique d'aujourd'hui », Paris, 1995.

Dans la même collection

Atlas de l'islam radical, présenté par Xavier Raufer, 2007.

Arnaud Kalika, *L'Empire aliéné : le système du pouvoir russe*, 2008.

Franck Galland, *L'Eau. Géopolitique, enjeux, stratégies*, 2008.

Noël Pons et Valérie Berche, *Arnaques. Le manuel antifraude*, 2009.

Xavier Raufer, *Les Nouveaux Dangers planétaires. Chaos mondial, décèlement précoce*, 2009.

Pierre Delval, *Le Marché mondial du faux. Crimes et contrefaçons*, 2010.

Doron Levy, *Braquages. Actualité, évolution, ripostes*, 2010.

Bertrand Monnet et Philippe Véry, *Les Nouveaux Pirates de l'entreprise. Mafias et terrorisme*, 2010.

Guy de Felcourt, *L'Usurpation d'identité, ou l'art de la fraude sur les données personnelles*, 2011.

François Farcy et Jean-François Gayraud, *Le Renseignement criminel*, 2011.

He Bingsong, *Le Crime organisé en Chine. Des triades aux mafias contemporaines*, 2012.

Xavier Raufer, *Cyber-criminologie*, 2015.

TABLE

Couverture

Présentation de l’éditeur

Titre

Copyright

Préface - Du jardin à la française à la jungle mondialisée

Introduction - Le monde d’après : post-Westphalien, post-démocratique

Un nouveau Moyen-âge ?

Chaos sur la terre, chaos dans les esprits

Première partie - De la guerre froide au chaos : mort du partisan, émergence de l’hybride

Chapitre 1 - Le partisan est l’irrégulier de la guerre froide

Partisan versus bandit : des catégories étanches

Déjà, des craquements sous la glace…

Le crime organisé : du politique qui s’ignore

Crime organisé et terrorisme : ambivalences et ambiguïtés

Chapitre 2 - L’hybride est l’irrégulier de l’ère du chaos

La fin des catégories étanches : continuum et porosités

Mutation génétique des espèces violentes : un modèle explicatif…

La politisation du crime…

La criminalisation du politique…

Narco terrorisme, narco guerres : entre politisation du crime et criminalisation de la politique

Nouvelle réalité, nouveau concept

Un peu partout sur la planète…

Madrid 2004 : un cas oublié

De l'insurrection criminelle à l'État criminalisé

L'insurrection limitée : l'enclave

L'insurrection aboutie : l'État criminel…

Les gangsters élus

L'État, le terrorisme et le crime : ménage à trois

Chapitre 3 - Des hybridations oubliées ? Artefacts et anachronismes

Le bandit social : un anachronisme ?

De quelques anomalies passées ?

Le « modèle » cubain, parfait État mafieux

Que serait une guerre hybride ?

Deuxième partie - Géopolitique de l'hybridation : entités, flux et territoires

Chapitre 4 - Une prolifération d'hybrides

La Compagnie D : le modèle historique

Aum shinrikyo : la secte terroriste

Le FLNC : nationalisme gangstérisé

Les cartels mexicains : crime, insurrection et religion

Afrique subsaharienne : pirates, sectes et gangs

Les pirates somaliens : islam tribal et rançons

L'armée de résistance du seigneur : la terreur sectaire

Les Mungiki, une secte gangstérisée

Chapitre 5 - Le djihadiste en voyou de banlieue

Les recrues francophones de l'État islamique

Des voyous politisés

Le djihad cool et chic : des mœurs hybrides

D'abord la violence, l'idéologie ensuite…

Terres de djihad, chaos et hybrides : le laboratoire irakien

Les Groupes islamiques armés algériens, déjà…

Chapitre 6 - Les territoires de l'hybridation

Le modèle du Molenbeekistan/ Trappistan

Les prisons sous domination des gangs

Cyberespace et guérilla du chiffrement

Chapitre 7 - Le Hezbollah : masse et maturité

Conclusion - Penser autrement la riposte

La myopie classificatoire

Que faire ?

Notes

Annexes

Annexe 1 - Les attentats attribués à la mafia calabraise entre 2010 et 2012

Annexe 2 - Attentats islamistes (réussis ou échoués) revendiqués ou commis au nom de l'État islamique ou Al Qaïda de 2014 à 2017 en France, Belgique, Danemark, Allemagne, Angleterre

et Espagne. Profil pénal de droit commun des auteurs.

Annexe 3 - Mars-août 2017, le printemps et l'été des hybrides en Europe

Glossaire des entités hybrides

Bibliographie

Du même auteur

Dans la même collection

Retrouvez tous les ouvrages de CNRS Éditions
sur notre site www.cnrseditions.fr

This file was downloaded from Z-Library project

Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.

z-library.sk z-lib.gs z-lib.fm go-to-library.sk

Official Telegram channel

Z-Access

https://wikipedia.org/wiki/Z-Library